UNIVERSITY
OF PITTSBURGH

LIBRARY

MÉLANGES HISTORIQUES

(Droits réservés, Canada, 1922)

Imprimerie Adj. Menard,
133, rue Saint-Laurent,
MONTREAL.

VOLUME 10

Mélanges Historiques

Études éparses et inédites

DE

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE

G. DUCHARME
Libraire-Editeur
133, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

1922

Dar.
F1030
S954
v.10-12
cop.1

La Rivière-du-Loup (en haut)[1]

La rivière du Loup
Elle est belle, elle est large,
La rivière du Loup
Elle est large partout

dit une chanson populaire.[2] J'ai voulu savoir si son histoire est longue, et vraiment je ne me repens pas de ma curiosité. Après avoir lu les études si intéressantes de mon ami François Lesieur-Desaulniers sur la paroisse de Yamachiche,[3] j'ai pensé aux origines de la Rivière-du-Loup, attendu que les colons fondateurs, au lieu de s'établir de proche en proche, en remontant les bords du fleuve à partir des Trois-Rivières, ou en descendant de Berthier pour s'étendre tant qu'il y aurait des terres, ont préféré choisir un

1. Ce travail date de 1888. C'est une suite d'articles écrits dans l'ordre chronologique et que l'auteur a revus l'année dernière pour la présente republication. En vérité ce n'est qu'une esquisse monographique bien incomplète en ce qui regarde les derniers temps, mais encore cependant fort intéressante. La Rivière-du-Loup c'est maintenant Louiseville, comté Maskinongé.

2. Nous avons demandé à M. E.-Z. Massicotte, président de notre Société de folklore, s'il possédait dans sa nombreuse collection de chants du terroir une plus longue version de cette ritournelle si connue. Il nous répond qu'il n'a jamais recueilli autre chose que des variantes du susdit couplet. Il est donc probable que le barde de la Rivière-du-Loup s'est limité à un quatrain.

3. *Les Vieilles familles d'Yamachiche*, 4 vols., et articles divers. Voir l'*Histoire d'Yamachiche*, par l'abbé Nap. Caron.

poste à mi-chemin de ces deux endroits et jeter de là des rameaux qui se rencontreraient inévitablement avec ceux du bas et du haut du fleuve. Ils choisirent donc la rivière du Loup pour centre de leur développement. Dès 1672, la seigneurie de ce nom existait sur le papier, comme nous le verrons plus loin. En 1681 on ne voyait personne encore à Maskinongé ni à Yamachiche, mais la Rivière-du-Loup possédait un groupe d'habitants français, dont plusieurs étaient nés dans le pays.

Le nom de la Rivière-du-Loup

D'abord, pourquoi ce nom? C'est apparemment qu'il y avait un loup dans ces endroits. Qui dit un loup dit plusieurs loups. *Ab lupus disce omnes.* Je n'ai pas rencontré dans mes lectures des anciens manuscrits la moindre trace de ces animaux autrefois assez communs dans notre pays. Mais va pour le loup. Il faudrait mettre la figure de ce carnassier dans l'écusson de Louiseville, avec cette devise: *bon pied, bon oeil,* ce qui représente parfaitement la population alerte et vigoureuse de la seigneurie de la Rivière-du-Loup.

L'histoire des localités situées sur les bords du lac Saint-Pierre commence avec les narrations de voyages de Samuel Champlain. Cet explorateur écrivait en 1609: "Nous vîmes une rivière qui est fort agréable, qui va dans la terre vingt lieues, et l'ai nommée Sainte-Suzanne."

Par l'ensemble du texte de Champlain, on voit qu'il parle de la rivière du Loup. Il remontait alors

le lac Saint-Pierre et il n'a dû voir que l'embouchure du cours d'eau en question, mais les Sauvages qui l'accompagnaient ont pu lui dire ce qu'ils en connaissaient. Ces Sauvages étaient des Algonquins et l'on sait que toute la région qui va de Berthier à Batiscan était alors un territoire de chasse fréquenté par les Algonquins du haut de l'Ottawa qui se rendaient au lac Saint-Pierre au moyen des cours d'eau venant du nord et du nord-ouest, comme le Saint-Maurice, les deux rivières Yamachiche, la rivière du Loup et la rivière Maskinongé.[4] En langue abénakise, la rivière du Loup se nomme *Ambamasic*,[5] ce qui veut dire rivière Croche, à cause des sinuosités de son cours.

Le 3 novembre 1672, l'intendant Talon accorda à Jacques-Théodore Cosineau, sieur de Manereuille, officier dans le régiment de Carignan, une concession de terre "d'une lieue[6] de front sur deux lieues de profondeur, à prendre sur le lac Saint-Pierre, une demi-lieue au-dessus et une demi-lieue au-dessous de la rivière du Loup, icelle comprise, à titre de seigneurie, à la charge qu'il continuera de tenir feu et lieu sur cette terre ou d'y faire tenir feu et lieu".

J'ai cru autrefois[7] que le nom de Rivière-du-Loup apparaissait ici pour la première fois, mais il figure sur un plan du fort Richelieu (Sorel) dressé en 1666; c'est la plus ancienne mention que j'en connaisse.

---

4. Voir *Mélanges historiques*, vol. 7, p. 67-71.
5. Non pas Ambomasie.
6. Non pas d'une demi-lieue comme une coquille le fait voir dans les *Mélanges historiques*, vol. 8, p. 87; *Titres seigneuriaux*, I, p. 313.
7. *Le Courrier de Louiseville*, 22 mars 1888.

Le plan a pour centre Sorel et il embrasse presque tout le lac Saint-Pierre. La rivière du Loup y est tracée à sa place, accompagnée du nom lisiblement écrit.

En 1673, une concession est accordée au sieur François Dionis d'une seigneurie située à la rivière du Loup, mais il faut comprendre qu'il est question de la rivière du Loup *en bas*[8] et non pas de celle qui se décharge dans le lac Saint-Pierre. Je trouve donc, à la même époque, le nom de rivière du Loup appliqué à deux localités du Canada qui sont éloignées l'une de l'autre de soixante lieues.

Tous les pays du nord sont fréquentés par les loups. Le bas Saint-Laurent et même la vallée de l'Ottawa en comptaient un bon nombre avant l'arrivée des Français. Ce renseignement me vient de la tradition; nos archives n'en disent rien. Du moins en autant que je les ai consultées. Les loups devaient être répandus en bandes, comme dans la Russie, et tracasser les chasseurs sauvages qui erraient dans les bois à la recherche du gros gibier. Cependant nous n'avons aucun indice de leur existence aux jours du premier peuplement du pays par les blancs. Je suppose que les Sauvages, si précautionneux de conserver les renards, les castors, les orignaux et les caribous, avaient conçu contre les loups une haine identique à celle que les Français professent à l'égard de cet animal, et qu'ils le détruisaient sans merci pour la race, partout où ils le rencontraient. Les loups ne mangent pas que du

8. *Titres seigneuriaux*. I, p. 38-42.

monde. D'ailleurs, les Sauvages étaient trop adroits pour se faire pincer par les loups. C'était donc sur le castor et le rat musqué que la tribu des loups prélevait les taxes les plus fortes. Le pays de la rivière du Loup est justement celui qui offrait les plus commodes endroits aux chaussées des castors et aux retraites des rats musqués ou rats d'eau. Je suppose que les loups abondaient dans ces parages—et si je me trompe qu'on me prouve le contraire ![9]

Premiers seigneurs

Le premier seigneur de la Rivière-du-Loup, M. de Manereuille, n'était pas très bien dans ses affaires lorsqu'il repassa en France à l'automne de 1672, comme on le voit par les procès qu'il eut à subir.

Guillaume Feniou, marchand, étant décédé et se trouvant créancier de M. de Manereuille, la créance passa à Alexandre Petit, aussi marchand;[10] ce dernier, étant à la Rochelle, chargea son fils Moïse, resté en Canada, du recouvrement de cette dette. Le 30 juin 1676, le Conseil Souverain de Québec envoya la plainte devant le tribunal des Trois-Rivières "pour y être pourvue ainsi que de raison". M. de Manereuille devait à Guillaume Feniou treize cent seize livres seize sous dix deniers. La terre dite Rivière-du-Loup était le seul bien connu comme appartenant en ce pays à M. de Manereuille. L'insuccès de ses

9. P.-G. Roy, *Noms géographiques de la Province de Québec*, p. 345, dit que la tradition veut que des loups marins aient été tués à son embouchure, ce qui n'est pas improbable, non plus.

10. Sur celui-ci et ses fils voir *Mélanges historiques*, vol. 9, p. 20.

affaires commerciales l'obligea donc à renoncer à cette propriété qui est réunie au domaine de Sa Majesté le 12 mars 1683.

Le 20 avril 1683,[11] M. de la Barre, gouverneur général, et M. de Meulles, intendant de la Nouvelle-France, signaient à Québec l'acte suivant: "Ayant, par notre ordonnance du douzième mars dernier, déclaré le sieur de Manereuille déchu du titre de concession de la Rivière-du-Loup qui lui avait été accordée par M. Talon le trois novembre mil six cent soixante-et-douze, et réunie au domaine de Sa Majesté la dite concession, pour en disposer comme nous le jugerions à propos, et s'étant présenté le sieur Jean Le Chasseur qui nous aurait très humblement supplié de lui accorder la dite concession, avec une augmentation de deux lieues de profondeur sur la même largeur, attendu qu'une grande partie de la dite concession est, par les débordements des eaux, noyée tous les printemps, et de lui accorder le droit de haute, moyenne et basse justice et celui de chasse et de pêche dans l'étendue des dits lieux, sur lesquels il offre de faire incessamment plusieurs travaux et défrichements. Nous, en considération de ce qu'il a servi avec honneur et fidélité Monsieur le comte de Frontenac, ci-devant gouverneur et lieutenant général en ce pays, en qualité de secrétaire, et pour lui donner moyen de s'y habituer, avons accordé au dit sieur Le Chasseur les lieux ci-dessous spécifiés, et les appellations du juge qui pourra être établi aux dits lieux ressortiront par devant le lieutenant

11. Non pas en 1633 comme il est à corriger dans Joseph Bouchette, *A Topographical Dictionary of Lower Canada.*

général des Trois-Rivières. Et aussi il tiendra et fera tenir par ses tenanciers feu et lieu sur les concessions qu'il leur accordera; et le sieur Le Chasseur conservera et fera conserver par ses tenanciers les bois de chêne qui se trouveront propres pour la construction des vaisseaux, et donnera incessamment avis de mines, minières ou minéraux, et laissera tous chemins et passages nécessaires, à condition qu'il fera défricher et habiter la dite terre et l'en garnir de bâtiments et bestiaux, dans deux ans à compter des présentes lettres, sinon la concession sera nulle."[12]

Citons aussi un autre document précieux: "L'an 1683, le samedi 17 juillet après-midi, à la Rivière-du-Loup, maison de Jean Gerlaise sieur de Saint-Amant, habitant de la dite rivière, par devant nous Gilles de Boyvinet, conseiller du roy, lieutenant général au siège de la juridiction royale des Trois-Rivières, a comparu sieur Jean Le Chasseur, ci-devant secrétaire de Monseigneur le comte de Frontenac, lors gouverneur de ce pays et après secrétaire de Monseigneur l'Intendant, lequel nous a dit que Monseigneur Lefebvre de la Barre, gouverneur, et Monseigneur l'Intendant de ce pays, lui auraient accordé une concession d'une terre en fief et seigneurie dite la Rivière-du-Loup, à la charge de foi et hommage qu'il aura tenu de faire au roy, notre Sire, en son château de Saint-Louis de Québec, et autrement comme plus à plaisir et porté au contrat de concession que notre dit seigneur Lefebvre de la Barre, gouverneur, et De-

12. *Titres seigneuriaux*, I, p. 381; *Edits et Ordonnances*, 1, p. 252; P.-G. Roy, *Insinuations du Conseil Souverain*, p. 65.

meulles, intendant, lui ont donné le 20 avril dernier, étant en parchemin. Requérant qu'il nous plaise de faire assembler les habitants de la dite seigneurie et, en leur présence, le mettre en possession et jouissance du dit fief plus à plaire de ce que au dit contrat enjoindre aux dits habitants de le reconnaître pour seigneur avec défense à toute personne de troubler en la possession et jouissance du dit fief sous telle peine que de droit et a signé à la minute des présentes: Le Chasseur.

"Nous, le dit lieutenant général en la présence et du consentement de mon dit seigneur l'Intendant, aurions mandé les habitants de la Rivière-du-Loup et les sieurs Bruno, Lapierre, la Barre, Bergeron, Micana (Bansliard dit Lamontagne probablement), et autres étant arrivés. Nous, en leur présence, aurions fait lecture du dit contrat de concession du dit jour vingtième avril dernier, par notre greffier commis. En conséquence mit le dit sieur Le Chasseur en possession et jouissance du fief et seigneurie de la Rivière-du-Loup, pour en jouir conformément au contrat, enjoignons aux dits habitants de le reconnaître pour leur seigneur avec défense à toutes personnes de troubler et inquiéter le dit sieur Le Chasseur sous telle peine que de droit. Fait et passé à la dite Rivière-du-Loup, maison du sieur Saint-Amant, le dit jour et an susdits. Signé: Boyvinet et Adhémar, greffier commis à la minute des présentes."

Ces documents ont été copiés sur autres copies par Jean Cusson, notaire royal en la juridiction des Trois-Rivières "et résidant au Cap-de-la-Madeleine,

le neuvième jour de juin mil six cent quatre-vingt-dix-huit."

Le fameux voyageur Nicolas Perrot avait aussi des vues sur la seigneurie de la Rivière-du-Loup; d'après les jugements du Conseil Souverain de Québec, année 1700, Perrot aurait acheté le fief de Jean Le Chasseur en 1691,[13] mais, faute d'avoir rempli les conditions du contrat, il se trouvait privé de sa jouissance. Le procès pour vider ce débat s'était instruit aux Trois-Rivières le 24 novembre 1698, et le tribunal avait donné gain de cause à Le Chasseur. Le 29 du mois suivant, Perrot portait son appel au Conseil Souverain et fournissait un exposé de faits qui, toutefois, ne lui donnèrent pas raison. Il fut condamné, à la séance du 11 octobre 1700, à rendre la seigneurie ou à payer quatorze cents livres en castor comme intérêt de quatre mille livres, prix d'achat de la seigneurie, pendant sept ans qu'il l'avait eue en sa possession. A part cela il devait payer trois cent quatre-vingt-cinq livres dix sous et trois deniers pour frais de labours et de semences à lui avancés; de plus une maison et un boeuf faisaient partie de la vente.

En 1698, c'est-à-dire avant le jugement final du 11 octobre 1700, je vois que Le Chasseur avait repris la qualité de seigneur de la Rivière-du-Loup, mais il ne la garda pas longtemps. Dans un acte du 13 octobre 1701, signé par M. de Callières, gouverneur

13. Dans les *Mélanges historiques*. vol. I, p. 61, il est dit que la date de vente de la seigneurie à Nicolas Perrot était inconnue. Depuis, dans le greffe du notaire Antoine Adhémar, nous avons trouvé l'acte en question; la vente a réellement eu lieu le 15 mai 1688.

général, et Bochart de Champigny, intendant de la Nouvelle-France, il est dit que les Dames ursulines des Trois-Rivières prendront possession d'un terrain non encore concédé[14] situé entre celui de Joseph Petit dit Bruno, seigneur de Maskinongé, et celui de Michel Trottier dit Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup. Trottier de Beaubien était fils d'un homme du pays et fort entendu en défrichement et en culture. La famille Trottier a donné aux diverses branches qui sont sorties d'elle des surnoms comme Desruisseaux, Desrivières, Fombert, Beaubien et autres.

M. de Manereuille, Jean Le Chasseur, Nicolas Perrot et Trottier de Beaubien furent donc successivement seigneurs de la Rivière-du-Loup durant les trente premières années. Les trois derniers mirent hache en bois.[15] Le seul qui en retira du bénéfice fut Trottier de Beaubien parce que, arrivé le dernier, il trouva plusieurs colons établis et un certain nombre d'autres tout disposés à aller grossir la population de la seigneurie. De 1672 à 1701, le Canada s'était grandement développé, ce qui facilitait la besogne au dernier venu.

Le Chasseur, comme on le verra plus loin, a été juge aux Trois-Rivières vers l'époque où il était seigneur de la Rivière-du-Loup.

Nicolas Perrot, riche habitant de Bécancour, et de plus marchand de fourrures, se trouvait ruiné et accablé de dettes en 1700 lorsque Le Chasseur lui enleva sa seigneurie.

---

14. C'est le fief Saint-Jean.- *Titres seigneuriaux*, I, p. 450.
15. M. de Manereuille ne s'en était jamais ou peu occupé.

M. de Manereuille

Dans les actes qui concernent la Rivière-du-Loup (en haut), années 1672-83, le premier seigneur est nommé: Manreuil, Mennereuille, Mareuil, Manereuil ou Manereuille, voilà tout. Qui était-il? Nous avons des raisons de croire qu'il était Jacques-Théodore Cosineau, sieur de Manereuille,[16] enseigne de la compagnie du capitaine Jean-Maurice-Philippe de Pernon de la Fouille au régiment de Carignan, arrivé dans la colonie en 1665, mais nous ne savons rien de ses antécédents. Que devint-il après avoir été obligé de renoncer à sa terre de la Rivière-du-Loup? Nous ne saurions le dire, mais il a cependant quitté le pays à l'automne de 1672, après la date de concession, 3 novembre. En 1690 M. de Manereuille était capitaine en France, au régiment du Poitou; il revint en Canada en 1692 où nous le revoyons demeurant à Québec et impliqué dans une affaire de bal et de représentation théâtrale qui le montre comme un amateur de musique et de fêtes mondaines. Il a fait parler de lui, comme nous le verrons plus loin.

François Lesieur-Desaulniers, dans un article publié dans le *Trifluvien* du 30 avril 1907, dit que "M. de Manereuille était un personnage très haut placé dans l'entourage de M. de Frontenac et qu'il tenta vainement d'imposer son nom à la Rivière-du-Loup". Rien ne justifie cette assertion.

Une liste des officiers servant en Canada en 1692 porte le nom du capitaine de Manereuille, mais il ne

16. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, I, p. 177; *Société royale*, 1898, p. 60-72, 164.

prend dans nos troupes de la colonie que le rang de lieutenant réformé.[17] Nous avons lieu de croire que ce personnage est le même que le premier officier de ce nom.

Vous savez ce que c'est qu'un officier réformé? Ce n'est pas du tout un protestant, comme le veut un écrivain de notre connaissance. Réformé signifie à peu près: mis à la retraite ou ne servant pas pour le moment. Nos troupes de la colonie, appelées à tort "de la marine", n'avaient rien de maritime; elles étaient soldées à même le budget de la marine au lieu de l'être par celui de la guerre; de là leur nom.

Au mois de janvier 1694, M. de Manereuille logeait à Québec, au château Saint-Louis, sur l'invitation du comte de Frontenac, gouverneur général de la Nouvelle-France. Il n'y exerçait aucune fonction autre que celles que lui suggérait son esprit, d'après ce que je puis voir, c'est-à-dire qu'il amusait la compagnie du château.

Un jour il eut l'idée de jouer *le Tartuffe*, la comédie de Molière, pour ajouter aux ébats du carnaval, mais Mgr de Saint-Valier, qui n'entendait pas de cette oreille, fit publier, le 17 janvier 1694, un mandement contre le théâtre en général, accompagné d'un second mandement contre M. de Manereuille en particulier, défendant à celui-ci l'entrée de l'église, à cause de ses impiétés, blasphèmes, etc. Ce fut un coup de... théâtre dans Québec. M. de Manereuille

17. M. de Mareuil est aussi cité dans une liste de 1694. Mareuil et Manereuille pourraient être une même famille, suivant M. Sulte. L'abbé François Daniel, *Quelques contemporains*, p. 43, le donne dans une liste de 1690, mais celle-ci est plutôt de 1692.

se plaignit auprès du gouverneur général, se basant sur ce que sa conduite n'avait rien de blâmable, qu'il était un bon paroissien fréquentant les sacrements et que l'on avait dû le noircir aux yeux de l'évêque pour induire celui-ci à le censurer comme il l'avait fait. De son côté l'évêque demanda une enquête.

Le comte de Frontenac parut devant le Conseil Souverain de Québec les 8 et 15 mars; il appuya la défense de M. de Manereuille et demanda que sa conduite fût examinée. L'intendant, Bochart de Champigny, ne manqua pas de faire pièce au gouverneur général, selon sa coutume. Ah ! on se disputa, et Québec se régala de cancans ! Le 24, autre débat. M. de Manereuille prouve qu'il a encore fait ses dévotions à la dernière fête de Noël; Frontenac et Champigny se chamaillent. Le Conseil Souverain est perplexe: il flotte, n'ose rien décider, remet la cause au 28 juin, puis au 5 juillet, puis semble arrêter les procédures.

Le comte de Frontenac attend jusqu'au 14 octobre. Alors il donne ordre à Michel Le Neuf de la Vallière, son capitaine des gardes, de conduire M. de Manereuille en prison et de l'y tenir à la disposition de la justice, quand elle jugera à propos de s'occuper de son procès. Cet autre coup de théâtre crispe les nerfs de M. de Champigny qui a reçu du roi ses pouvoirs d'intendant de la justice et de la police de la colonie. M. de Frontenac tient bon et, comme il a aussi le droit d'emprisonner les gens, on se trouve obligé de reprendre l'affaire du dit prisonnier. La séance du 29 novembre est toute une autre scène de théâtre. M. de Frontenac déclare que M. de Mane-

reuille est encore détenu à la conciergerie du palais à Québec, mais qu'il va le libérer maintenant que le Conseil Souverain ne veut pas le juger. De plus, ajoute-t-il, il n'a pas voulu le faire élargir avant le départ des derniers navires de crainte qu'il ne prît le conseil qu'on lui avait perfidement donné de s'évader avant que d'avoir été jugé. Le même jour, Michel Le Neuf de la Vallière leva l'écrou, et M. de Manereuille reparut dans Québec au grand dépit des conseillers qui n'avaient pas été capables de le condamner ou de l'absoudre.[18]

M. de Manereuille retourna en France l'année suivante.

Un Père jésuite, nommé Pierre de Mareuil, arrivé en Canada le 14 juin 1706, fut missionnaire chez les Iroquois onnontagués. En 1709, il écrit à M. de Vaudreuil que ces Sauvages étaient vivement sollicités de se déclarer contre les Français. D'après l'historien Charlevoix, le Père de Mareuil, ayant été retenu prisonnier à Orange (Albany) vers 1709, où le gouverneur anglais le traita avec distinction, se rendit à New-York et passa en France où il mourut le 25 août 1742, au collège Louis-le-Grand.[19]

En 1761 l'enseigne Drouet de Mareuil obtint la permission de passer en France. Nous ne savons pas si cet officier était allié aux de Manereuille ou s'il

18. Edouard Richard, *Rapport sur les Archives*, 1899, supplément, p. 88, dit que l'on jugea "que l'évêque n'était pas sorti de ses légitimes attributions."

19. L'abbé J.-B.-A. Allaire, *le Clergé canadien-français*, p. 366, donne beaucoup plus de détails qui, cependant, ne correspondent pas avec ceux de Mgr Tanguay, *Répertoire du clergé canadien*, p. 77.

appartenait à l'une des deux ou trois familles Drouet alors établies en Canada.

Le château de Mareuil,[20] Dordogne, près de l'Angoumois, fut rebâti vers la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe; il appartenait en 1850 aux Talleyrand par voie d'achat. Trois frères de Mareuil s'étaient autrefois distingués à Bouvines. Les de Mareuil combattirent en 1370 avec Du Guesclin contre les Anglais.[21]

Jean Le Chasseur

Il était né vers 1633 et il paraît être venu dans la Nouvelle-France avec le comte de Frontenac qui fut gouverneur de ce pays de l'automne de 1672 à l'automne de 1682. L'acte du 20 avril 1683 qui lui accorde la seigneurie de la Rivière-du-Loup dit expressément qu'il avait servi M. de Frontenac avec honneur et fidélité.

Le juge en chef du gouvernement des Trois-Rivières, Gilles Boyvinet, se noya dans le port de Québec en revenant de France, l'été de 1686. Dans une lettre adressée au ministre, à Versailles, par M. de Denonville, gouverneur général du Canada, le 10 novembre 1686, il est dit que Jean Le Chasseur a été envoyé aux Trois-Rivières pour remplir les fonctions restées vacantes à la suite du décès du sieur de Boyvinet. Le gouverneur recommande fortement Le Chasseur; l'intendant endosse la recommandation et

20. Dans le *Magasin pittoresque*, 1851, p. 289, il y a une vue de ce château.
21. Mézeray et Froissard en parlent.

dit que l'on a besoin dans le poste dont il s'agit d'un honnête homme et d'un bon travailleur; il affirme que Le Chasseur est absolument honnête et de plus très actif, et il espère que le roi voudra bien le nommer définitivement.

Le 15 mars 1687, le Conseil Souverain, siégeant à Québec, nomme Jean Le Chasseur lieutenant-général des Trois-Rivières. Evidemment, ceci eut lieu à la demande de l'intendant, appuyée par le gouverneur, car les communications avec la France ne se faisaient pas assez promptement pour nous permettre de supposer que l'on eût reçu à Québec une réponse à la lettre du 10 novembre.

Il faut croire que la permission du roi arriva de bonne heure l'été de 1687, puisque le 16 juin, au Cap-de-la-Madeleine, "noble homme Jean Le Chasseur, lieutenant-général des Trois-Rivières", est parrain de Jean-François, fils de Pierre Le Boulanger sieur de Saint-Pierre. La marraine est "demoiselle Marie-Charlotte Le Gardeur, femme du chevalier de Bécancour, seigneur de Bécancour". Le lieutenant-général était le juge de tout le gouvernement des Trois-Rivières.

Les seigneuries comprises entre Berthier et la rivière Sainte-Anne-de-la-Pérade et entre Sorel et Lotbinière possédaient chacune un juge nommé par le seigneur du lieu. Lorsque les plaideurs n'étaient pas satisfaits des jugements de ce tribunal, ils en appelaient aux Trois-Rivières, et ensuite, s'ils ne voulaient pas accepter la décision que prononçait le lieutenant-général, ils reportaient l'appel jusqu'au Conseil Sou-

verain de Québec. Voilà le mécanisme de la justice dans notre pays au dix-septième siècle.

Comme lieutenant-général, Jean Le Chasseur paraphe les cahiers ou registres annuels de la paroisse des Trois-Rivières en 1689, 1690, 1691, 1692, et depuis 1704 à 1713 inclusivement. Le 4 janvier 1689, dans un acte, il se qualifie de conseiller du roi, un titre qui correspondait à celui de conseil du roi aujourd'hui. Le 3 février 1690 il se dit lieutenant-général de la prévôté des Trois-Rivières; en effet, cette juridiction venait d'être érigée en prévôté.

Un petit Soccoquis, d'une nation qui habitait vers le Connecticut et qui fréquentait le Saint-Laurent, fut baptisé aux Trois-Rivières le 25 juillet 1690 et eut pour marraine Madeleine Benassis veuve d'Etienne Seigneuret. Le parrain fut le lieutenant-général civil et criminel; il signe "Lechasseur".

Je vois au registre de la paroisse des Trois-Rivières que le 8 avril 1696 "Jean Le Chasseur, lieutenant-général," et Marie-Marguerite Vauvril de Blason, femme de Lambert Boucher de Grandpré, major des Trois-Rivières, furent parrain et marraine de Jeanne Baudry, fille de Guillaume Baudry dit Desbuttes.

Autre acte en date du 4 octobre 1699: c'est le baptême de Charles-Exupère Hertel. Parrain: "Jean Le Chasseur, seigneur de la Rivière-du-Loup, lieutenant civil et criminel en la Justice Royale des Trois-Rivières." Marraine: demoiselle Charlotte Godefroy, fille de Michel Godefroy de Lintot. Signatures: Lechasseur, Charlotte de Lintot.

On se rappelle que Nicolas Perrot avait été con-

damné, le 24 novembre 1698, à payer la seigneurie de la Rivière-du-Loup ou à la rendre à Le Chasseur. Ce jugement fut confirmé à Québec par le Conseil Souverain le 11 octobre 1700.[22]

Durant les années qui suivirent Le Chasseur continua d'exercer ses fonctions de juge, mais comme il gagnait en âge, il avait souvent recours aux services du jeune René Godefroy de Tonnancour, qu'il formait par ce moyen, le mettant en état de lui succéder. Enfin parvenu à ses quatre-vingts ans environ, l'honnête Le Chasseur décéda et fut inhumé dans l'église des Trois-Rivières le 2 septembre 1713.

M. de Vaudreuil, gouverneur général, et M. Bégon, intendant de la Nouvelle-France, écrivaient au ministre, le 15 novembre 1713, que le sieur Le Chasseur étant mort le 1er septembre de cette année, ils recommandent que M. de Tonnancour soit nommé à sa place: c'est ce qui eut lieu le 24 mai 1714.

Je ne connais rien de la famille de Le Chasseur. Voici cependant trois petites notes que j'ai recueillies et que je vous livre, sans trop savoir si elles ont du rapport avec le seigneur de la Rivière-du-Loup.

Aux Trois-Rivières, le 18 mai 1717, je vois la signature de "Roch Le Chasseur" au bas de l'acte de mariage de Michel Fafart avec Charlotte Godefroy de Vieux-Pont.

Le 13 septembre 1719, même endroit, "Roch Le Chasseur, cadet dans les troupes," est parrain de Marie-Claire, fille de Pierre Lefebvre-Lasisseraye et de Catherine Leclerc.[23]

---

22. *Jugements du Conseil Souverain*, II, p. 141, 356; III, p. 64, 186, 190; IV, p. 309.

23. Roch Le Chasseur était aux Trois-Rivières dès 1714 (Mgr

Dans son *Répertoire du clergé canadien*, Mgr Cyprien Tanguay dit que Roger-Chrétien Le Chasseur arriva de France à Québec le 6 juillet 1723 et qu'il fut ordonné prêtre le 11 mars 1724; il demeura ici jusqu'à 1756, époque de sa mort.[24]

Toute étude de ce genre est nécessairement aride; pour le lecteur, elle est sèche. Malheureusemnt je n'ai pas le talent d'y mettre de la poésie. Mettez-y de la bonne volonté et, de cette manière, tous ensemble, nous nous instruirons des choses du passé.

Premiers colons

A la bibliothèque du parlement fédéral, à Ottawa, il existe une copie d'une carte du Canada, année 1680. J'y vois la forme d'une habitation tracée à l'endroit où est à peu près située de nos jours Louiseville, avec le mot *"Manreuil"* écrit à côté. L'original de cette carte est à Paris.

Je profite de l'occasion pour signaler aux amateurs de l'histoire du Canada les nombreux enlèvements de manuscrits dont les Français se sont rendus coupables en 1760. La capitulation de Montréal portait expressément que les archives du pays resteraient parmi nous, mais les administrateurs français ne se gênèrent pas pour empaqueter les cartes et les plans, un certain nombre de contrats de notaires, et même des dossiers du greffe de la justice. Ces docu-

Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, V, p. 234) et y demeura jusqu'en 1719 au moins. Etait-il fils de Jean Le Chasseur?

24. Voir aussi l'abbé J.-B.-A. Allaire, *le Clergé canadien-français*, p. 323, 324.

ments nous appartiennent. Néanmoins, si vous vous présentez à Paris, dans les ministères où ils sont déposés, c'est toute une affaire ! Il vous faut passer par la filière des refus ou des renvois à huitaine; si jamais je vais à Paris, ces misères cesseront, car je ferai un tel scandale qu'il faudra ou nous rendre notre bien ou nous permettre gracieusement d'en tirer copie ! A prix d'argent et à force de courbettes, nous sommes arrivés à obtenir quelques-unes de ces pièces si importantes pour nous. L'étude de notre histoire ne sera vraiment possible que le jour où tous les documents seront placés sous nos yeux.

Voyez les recensements nominaux de la Nouvelle-France. Nous en avons copié trois à Paris, ceux des années 1666, 1667, 1681. Le copiste, ne comprenant pas les noms canadiens, les a massacrés. L'original serait facile à lire pour nous si nous l'avions. Allez à Paris le consulter, on vous enverra promener ! Je le répète, c'est un scandale qu'il faut, un éclat, un article violent dans un journal de Paris, et appuyé par la présence de l'auteur de l'article. Nous parviendrions par ce moyen à lever les consignes absurdes qui nous barrent le chemin et à faire baisser le nez aux petits chefs de bureaux qui nous reçoivent avec la morgue européenne, cette outrecuidance que nous prenons trop souvent pour de la dignité.[25]

Lorsque j'avais sous les yeux les registres de la paroisse des Trois-Rivières, j'y ai relevé les notes qui mentionnent les premiers colons de la Rivière-du-

25. Ceci a été écrit en 1888. A la suite de démarches du gouvernement canadien, il nous est facile d'obtenir aujourd'hui copie des pièces relatives au Canada.

Loup. J'ai aussi relevé dans les greffes de certains vieux notaires d'autres notes intéressantes sur ces premiers colons. Il fallait avoir bien du courage, en ces temps difficiles, pour aller s'établir si loin des communications avec le monde civilisé. On devrait graver sur une plaque de marbre et conserver avec respect les noms de ces hardis pionniers qui ont préparé notre avenir au milieu des épreuves les plus rudes.

Voici les notes en question tirées de divers dépôts et des registres:

"L'an de grâce mil six cent septante et trois, ce premier août, je, F. Claude Moireau, Récollet faisant les fonctions curiales aux Trois-Rivières, ai baptisé solennellement, à la Rivière-du-Loup où je faisais la mission, Marie-Thérèse Marest, née le 30 juillet, du légitime mariage de Marin Marest et de Marie Deschamps. Elle a été tenue sur les fonds par Benjamin Anseau sieur de Berry[26] et Marie Lemaître."

Ceci montre que, moins d'un an après l'acte de concession de la seigneurie, quelqu'un habitait déjà la Rivière-du-Loup,[27] mais on ne saurait dire si Marin Marest y était venu par l'intervention de M. de Manereuille. Marin Marest avait été habitant du Cap-de-la-Madeleine avant que de se fixer à la Rivière-du-Loup. En 1681, il était temporairement au Cap-de-la-Madeleine puis, en 1682, il revint à la Rivière-du-Loup. Surnom: Lebaron.

---

26. Aussi sieur des Essarts.

27. Dans le *Trifluvien*. 5 février 1907, François Lesieur-Desaulniers dit qu'il y avait des colons à la Rivière-du-Loup dès 1666, mais il n'a pas pu en retrouver les traces. D'ailleurs ceci est peu probable.

Le 17 février 1674 le notaire Antoine Adhémar, dont le greffe est conservé aux archives judiciaires de Montréal, passe un acte d'accord entre Joachim Germano et François Bansliard dit Lamontagne, habitants de la Rivière-du-Loup.

Le 24 juillet 1674, le notaire Bénigne Basset écrit un bail à ferme pour Jean Jacquet de Gerlaise dit Saint-Amant, habitant de la Rivière-du-Loup. Pour le même, le 12 août 1674, le notaire Adhémar passe un bail à ferme d'une terre située "à la rivière Manereuille".[28]

Le 15 juin 1675, le notaire Adhémar écrit l'engagement de Louis Baron, habitant de la rivière Manereuille, à Jean Bérard dit La Reverdra.

Le 15 juillet suivant, le même notaire fait le contrat de mariage de Jean de la Planche, maître chirurgien, de la rivière Manereuille, et de Judith Rigaud, veuve en premières noces de François Lemaître et en secondes noces de Jean Terrien, aussi de la rivière Manereuille. Le mariage fut célébré aux Trois-Rivières le 6 octobre 1675. Fils d'un chirurgien de la Flèche, en Anjou, il fut le premier médecin de la Rivière-du-Loup et des environs. En 1670 il était aux Trois-Rivières;[29] le 21 février 1677 on le voit à Montréal.

28. La rivière Manereuille c'est la rivière du Loup. La paroisse, ou mieux ce qui constituait ses commencements, s'appelait avant 1681 la rivière Manereuille. Cependant, le nom de Rivière-du-Loup a prévalu et l'on sait que ce dernier qualificatif était antérieur à celui de Manereuille.

29. *Jugements du Conseil Souverain*, I, p. 640; *Bulletin des recherches historiques*, 1921, p. 43. En 1678 ou 1679, délaissé par son épouse, il retourne en France; E.-Z. Massicotte en a la preuve.

Le 22 janvier 1676, le notaire Adhémar passe un autre contrat de mariage "entre Jacques Passart[30] sieur de la Bretonnière, commandant de la rivière Manereuille et y demeurant, et Marie-Louise[31] Lemaître, fille de feu François Lemaître et de Judith Rigaud. Fait et passé à la dite rivière Manereuille."

A la date du 18 septembre 1677, Adhémar dresse l'inventaire des biens de feu Jean Bérard dit La Reverdra et de Charlotte Coy, sa femme, de la rivière Manereuille.

"Je soussigné, ai baptisé en la Rivière-du-Loup, François, fils de François Bansliard (dit Lamontagne) et de Marie-Madeleine Doyon. Son parrain a été Joseph Petit (dit Bruno) et sa marraine Madeleine Baudry. Fait en la Rivière-du-Loup le 21 août 1678. F. Xiste Le Tac, Récollet indigne."

"Le troisième jour du mois d'août 1680, par moi F. Xiste Le Tac, Récollet indigne, faisant les fonctions curiales aux Trois-Rivières, ai baptisé à la Rivière-du-Loup Marie, fille de Pierre Brugnon et de Charlotte Coy,[32] habitant du dit lieu. Le parrain a été François Bansliard (dit Lamontagne) et la marraine Marie-(Louise) Lemaître. Et ont, le père et la marraine, signé suivant l'ordonnance, et le parrain déclare ne savoir signer."

---

30. Dans les *Mélanges historiques*. vol. 1, p. 107, 13e ligne. lire "Passart" et non pas "Lessard".

31. Ibid, vol. 1, p. 107, lire "Marie-Louise" et non pas "Marie".

32. Veuve de Jean Bérard dit La Reverdra; celui-ci est appelé Brai, Bray, Briac, Brac, Briard, Brast dit Laverdure: c'est le même.

Le 11 septembre 1680 le notaire Adhémar rédige un règlement de compte pour Joachim Germano à Jean Jacquet de Gerlaise dit Saint-Amant, tous deux de la Rivière-du-Loup.

Le recensement de 1681

Voici maintenant le recensement de 1681 au chapitre Rivière-du-Loup.

François Bérillot,[33] 40 ans, sabottier; Marie-Angélique Pelletier, sa femme, 25 ans. Enfants: François, 3 ans; Marguerite, 6 mois; un fusil, dix bêtes-à-cornes, dix arpents de terre en valeur. La petite Marguerite avait été baptisée à Sorel le 17 avril 1681. Ceci montre que le recensement fut pris, à la Rivière-du-Loup, durant le mois d'octobre. François Bansliard dit Lamontagne avait épousé en premières noces au Château-Richer Marie-Madeleine Doyon. Le contrat de mariage fut passé devant le notaire Paul Vachon le 27 janvier 1677. En 1680, il se marie en secondes noces avec Marie-Angélique Pelletier, aussi de Québec. Il mourut vers 1708.

Jacques de Labarre, 37 ans; Jeanne Tavenelle, sa femme, 30 ans. Enfant: Catherine, 8 ans. Un fusil, deux bêtes-à-cornes, sept arpents en valeur.[34]

Jean Jacques, 38 ans; six bêtes-à-cornes, douze arpents de terre en valeur. C'est Jean Jacquet de

33. Bayard, Baillard, Banlar, Bériau, Bainlast, Bangaille, Bayac, Banlia, Banja, Banhiac durant un siècle; à présent c'est Lamontagne.

34. Mgr Tanguay n'a rien trouvé dans les registres des paroisses concernant cette famille qui a dû retourner en France.

Gerlaise[35] dit Saint-Amant, né vers 1628; il se maria en 1688 à Jeanne Trudelle. L'histoire de cette famille est fort embrouillée.

Pierre Brugnon, 39 ans; Charlotte Coy, sa femme, 32 ans. Enfants: Christophe, 10 ans; Charlotte, 7 ans; Marie, 3 ans.[36] Un fusil, neuf arpents de terre en valeur. Pierre Brugnon dit Lapierre avait épousé à Sorel en 1678[37] Charlotte Coy, veuve de Jean Bérard dit La Reverdra. Il mourut en 1687 et fut inhumé aux Trois-Rivières.

Jacques Passart, 35 ans; Marie-Louise Lemaître, sa femme, 28 ans; Marie-Anne, leur fille, 5 ans. Deux fusils, une vache, six arpents de terre en valeur. Marie-Louise Lemaître était née aux Trois-Rivières le 29 juillet 1657 et, par conséquent, elle n'était âgée que de vingt-quatre ans en 1681. Jacques Passart portait le surnom de La Bretonnière. Il s'était marié à Marie-Louise Lemaître le 22 janvier 1676 à la Rivière-du-Loup et non pas à Saint-François-du-Lac comme le dit Mgr Cyprien Tanguay. Leur premier enfant, Marie-Anne, avait été baptisée à Sorel en 1677, ce qui est une autre raison pour croire qu'ils habitaient la Rivière-du-Loup. Le 15 juillet 1681 ils firent baptiser aux Trois-Rivières une seconde fille, Marie-Jeanne, qui ne figure pas au recensement de cette année. A partir de 1681 à 1687, leurs enfants furent baptisés aux Trois-Rivières, et de 1690 à 1699 à Montréal. Ce

35. Il est l'ancêtre des Dejerlais.
36. Christophe et Charlotte étaient des Bérard; Marie était une Brugnon (non pas Brunion, comme l'écrit Mgr Tanguay).
37. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, I, p. 85, met 1693 par erreur.

ménage a laissé deux filles mariées. En 1684 Jacques Passart était encore officier de milice.

Christophe[38] Gerbaut, 38 ans; Marguerite Lemaître, sa femme, 26 ans. Enfant: François, 4 ans. Domestique: Judith Desauneaux, 45 ans. Marguerite Lemaître était née aux Trois-Rivières en 1660 et était par conséquent âgée de vingt-et-un ans en 1681. Le 16 juillet 1681, ce ménage fit baptiser aux Trois-Rivières leur fille Marguerite que le recensement de cette année ne mentionne pas. Christophe Gerbaut savait écrire. Il était à la Rivière-du-Loup depuis 1676 au moins. Surnom: Bellegarde.

Six habitants, dont cinq mariés, telle était la population de la Rivière-du-Loup à l'automne de 1681, neuf ans après la concession de la seigneurie à M. de Manereuille.[39] Il y avait aussi Louis Baron, François Bergeron et Joachim Germano qui ne sont pas mentionnés. Plus tard, le 26 avril 1684, le notaire Adhémar écrit le contrat de mariage de Joachim Germano, demeurant à la Rivière-du-Loup (le mot Manereuille était écrit ici, mais le notaire l'a raturé pour y substituer celui de Rivière-du-Loup) et d'Elizabeth, fille de Pierre Couc dit Lafleur et de Marie Meti8ameg8k8c, Algonquine née en 1631, de Saint-François-du-Lac.

38. Le recensement le nomme erronément Guillaume.

39. Dans une liste ou "rolle des soldats du régiment de Carignan-Salière qui se sont faits habitants de Canada en 1668," et conservée aux Archives fédérales, à Ottawa, on voit les noms de cinq camarades de M. de Manereuille, dans la compagnie du capitaine Jean-Maurice-Philippe de Pernon de la Fouille, et que l'on retrouve sur la seigneurie de la Rivière-du-Loup, de 1673 à 1681; ce sont: La Reverdra, Saint-Amant, Germano, de la Barre (Lebaron) et Lapierre. Un autre habitant de la Rivière-du-Loup, La Bretonnière, était de la compagnie de Dugué de Boisbriant.

Récapitulation donnant les premiers colons avec la date la plus ancienne de leur présence à la Rivière-du-Loup :—

1673—Marin Marest dit Lebaron.
1674—Jean Terrien, Joachim Germano, Jean Jacquet de Gerlaise dit Saint-Amant, François Bansliard dit Lamontagne.
1675—Jean Bérard dit La Reverdra, Louis Baron, Jean de la Planche, maître chirurgien.
1676—Jacques Passart dit La Bretonnière, François Bergeron, Christophe Gerbaut dit Bellegarde.
1680—Pierre Brugnon dit Lapierre, Jacques de Labarre.

Nouveaux colons

Le 30 juillet 1682, le notaire Adhémar dresse un inventaire à la requête de François Bansliard dit Lamontagne, tuteur de son fils François par suite du décès de Marie-Madeleine Doyon, sa femme, morte quatre ans auparavant; le dit Bansliard déclare qu'après le décès de sa femme il fut obligé de mettre son fils en nourrice, vu qu'il n'était encore âgé que de six jours. Ont signé ce document, comme témoins : Jean Jacquet de Gerlaise dit Saint-Amant, Marin Marest dit Lebaron, Pierre Brugnon dit Lapierre, François Bergeron, Charles Lemaître, Louis Devost et Pierre Burel, tous demeurant à la rivière Manereuille.

Les actes de baptêmes qui suivent sont aussi tirés des registres de la paroisse des Trois-Rivières. Mgr Cyprien Tanguay les note dans son *Dictionnaire généalogique* mais sans mentionner le fait que les pères

et mères des enfants en question demeuraient à la Rivière-du-Loup, de sorte que ce dictionnaire nous porte à croire qu'ils étaient des Trois-Rivières ou des environs immédiats.

"Le dix-septième jour d'octobre de l'an mil six cent quatre-vingt-quatre, par moi F. G. de Brullon, curé de l'église de Notre-Dame paroissiale des Trois-Rivières, a été baptisée en la dite église, Marie-Josephte Gerbaut, fille de Christophe Gerbaut et de Marguerite Lemaître, habitants de la Rivière-du-Loup. L'enfant est née du vingt-sixième de septembre de la dite année. Son parrain fut Joseph Petit (dit Bruno), marchand demeurant aux Trois-Rivières, et la marraine Marie Gervais, femme de Philippe Etienne, habitant de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce enquis suivant l'ordonnance."

"Le douzième jour de may de l'an mil six cent quatre-vingt-sept, par moi F. G. de Brullon, curé de l'église de Notre-Dame paroissiale des Trois-Rivières, a été baptisée en la dite église, Françoise-Elizabeth, fille de Jacques Passart dit La Bretonnière, habitant de la Rivière-du-Loup, et de Marie-Louise Lemaître, sa femme. Le parrain fut François Lemaître dit Lamorille, son oncle, et la marraine Geneviève-Elizabeth Chené, fille de feu Bertrand Chené dit la Garenne, lesquels ont signé suivant l'ordonnance. L'enfant est née du même jour du dit mois et an. (Signatures) François Lemaître, Geneviève-Elizabeth Chesnay."

François Lemaître, surnommé le Picard et Lamorille, fut l'ancêtre des familles Lemaître-Auger et Lemaître-Lalongé, si connues de nos jours à la Rivière-du-Loup. Il demeurait aux Trois-Rivières depuis

1653, ainsi que son frère Antoine Lemaître. Marie-Louise, sa fille, avait épousé Jacques Passart dit La Bretonnière le 22 janvier 1676.

Le 19 décembre 1689 il y a encore au registre des Trois-Rivières l'acte de baptême de Marie-Josephte, fille de Jean Jacquet de Gerlaise dit Saint-Amant et de Jeanne Trudelle, habitants de la Rivière-du-Loup. L'enfant est âgée de six semaines. L'éloignement des lieux a été la cause du retard apporté à la cérémonie. Parrain: Philippe Etienne; marraine: Marguerite, fille de François Lemaître et femme de Christophe Gerbaut, de la Rivière-du-Loup.

"Le quinzième jour de juillet de l'an mil six cent quatre-vingt-onze, par moi prêtre curé soussigné, a été baptisé en icelle église (Trois-Rivières) Pierre, né le même jour, fils de François Bergeron et d'Etiennette Leclerc, habitants de la Rivière-du-Loup. Fut parrain: Pierre Dutaux; marraine, Jeanne Aubuchon, femme de Florent Leclerc, lesquels ne savent signer. (Signature) A. Maudoux, prêtre."

La famille Dutaux demeurait aux Trois-Rivières; elle s'est répandue dans tout le district de ce nom. Je trouve écrit: Dutaux et Dufaux aux actes de ce temps. Florent Leclerc était aussi habitant des Trois-Rivières.

"Le dixième jour de juillet de l'an mil six cent quatre-vingt-douze, par moi prêtre curé des Trois-Rivières soussigné, a été baptisée en icelle église une fille née le jour précédent du mariage légitime de François Baillard (Bansliard) dit Lamontagne et de Marie-Angélique Pelletier, habitants de la Rivière-du-Loup. Fut parrain: Jean Leclerc; marraine, Jeanne Aubuchon, femme de Florent Leclerc, lesquels ont

nommé la dite fille Marie-Jeanne et ont signé avec nous. (Signatures) Jean Leclerc, Jeanne Aubuchon. A. Maudoux, prêtre."

Nous avons placé sous les yeux des lecteurs tous les noms des personnes qui ont travaillé à l'établissement de la seigneurie de la Rivière-du-Loup et tous les actes qui expliquent ses commencements, du moins nous croyons que c'est tout ce qu'il est possible de retrouver. En tous cas, il est évident que cela suffit pour renseigner. Beaucoup de paroisses n'ont pas encore à présent une liste aussi complète à nous montrer. C'est quelque chose, n'est-ce pas, que d'avoir mieux et plus que quelques-uns de nos compatriotes?

Depuis 1689 la France et l'Angleterre étaient en hostilités; les Iroquois, qui s'étaient unis aux Anglais, en profitaient pour faire des coups tout le long de la rivière Chambly et à l'entrée du lac Saint-Pierre. En 1691 et 1692, leurs bandes inquiétèrent les habitants de la rivière du Loup et empêchèrent d'ensemencer les terres. Ils brûlèrent les maisons isolées et tuèrent des bestiaux et quelques colons. Ce fut une période lamentable de notre histoire et dont la Rivière-du-Loup eut à souffrir durant deux années.[40]

Voici maintenant les titres de quelques concessions:

Le 9 juin 1684, Jean Le Chasseur concède des terres à Joseph Petit dit Bruno, François Lemaître, Pierre Lemaître, Judith Rigaud, veuve de François Lemaître et mère des deux Lemaître ci-haut mentionnés, Christophe Gerbaut dit Bellegarde, Jacques Pas-

40. F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*, I, p. 288, 350.

sart dit La Bretonnière, François Bergeron et Marin Marest dit Lebaron.

Le lendemain, 10 juin, Jean Le Chasseur fait de nouvelles concessions à François Bansliard dit Lamontagne et à Pierre Brugnon dit Lapierre.[41]

Le 12 juin, concession à Jean Jacquet de Gerlaise dit Saint-Amant; le 13 juin, autre concession à François Bansliard dit Lamontagne.

La carte cadastrale de Gédéon de Catalogne,[42] qui est de 1709 à peu près, nous donne les noms des habitants de la Rivière-du-Loup, dans l'ordre qui suit:

Côté droit de la rivière, après avoir passé la commune, en remontant: Lamirande, Lamontagne, Guinard, Bellegarde, Lalongé, Lesage, Bonnefond, Papineau.

Côté gauche, en descendant: Descoteaux, Saint-Amant, Germain, La Bretonnière, Bergeron, Labarre (Lebaron), Beaubien, Auger, le domaine et encore le domaine.

Quelques notes sur ces habitants.

Lamirande se nommait Jean du Lignon; sa femme était Marie Testard. Fils d'Elie et de Marthe Paquet, de La Roche-Fouquin, France, il portait le titre d'écuyer qui, à cette époque, n'avait rien de banal comme aujourd'hui. On le voit qualifié parfois de sieur de la Mirante. Son fils Pierre ayant épousé

41. Non pas Brisson ni Bruisson, comme il est dit dans le *Trifluvien*, 22 février 1907.

42. En 1714 Gédéon de Catalogne nomme Rivière-du-Loup ce que nous appelons rivière Châteauguay; Désiré Girouard, *Supplément au Lake St. Louis*, p. 73. En 1672 cette dernière est aussi nommée rivière du Loup; Sulte, *Histoire des Canadiens-français*, V, p. 36.

Marguerite Jacquet de Gerlaise, en 1704, cela explique sa présence, ou celle de ce fils, à la Rivière-du-Loup en 1709.

Lamontagne c'est François Bansliard.

Pierre Guinard était à la Rivière-du-Loup dès 1704; il signait Pierre-Alexis Guinard.

Bellegarde c'est Christophe Gerbaut.

Lalongé et Auger c'est la famille Lemaître bien connue aux Trois-Rivières.

Lesage[43] se nommait Jean-Baptiste de son nom de baptême; il épousa Marie-Josephte Jacquet de Gerlaise aux Trois-Rivières le 25 mai 1709.

Bonnefond fut le second chirurgien connu de la Rivière-du-Loup; son véritable nom était Pierre Passerieu. Il épousa le 16 novembre 1687, à la Rivière-du-Loup, Marie-Thérèse, fille de Marin Marest dit Lebaron et de Marie Deschamps. Mgr Tanguay laisse à supposer que ce mariage eut lieu à Saint-François-du-Lac, mais c'est là une erreur. L'acte a été intercalé dans les registres de cette paroisse, mais le missionnaire dit dans l'acte même que la cérémonie du mariage fut célébrée à la Rivière-du-Loup. Pierre Passerieu dit Bonnefond était fils de Curelat et de Guillemette Dubreux (peut-être Dubreuil), de Shalay (?), diocèse de Périgneux.[45]

J'ai dit autrefois que Papineau aurait pu être Samuel Papineau, marié en 1704 à Catherine Quevillon, et ancêtre des deux grands Papineau, mais ce n'est pas lui. La Rivière-du-Loup ne peut donc pas

43. Sur les Lesage voir la généalogie de Mme Caroline Hamelin, née Martin, *Mémorial de Familles*, publié en 1910.

45. *Bulletin des recherches historiques*, 1914, p. 254.

réclamer cette famille parmi les fondateurs de la paroisse. Il s'agit de Jean-Baptiste Testard de Folleville, baptisé à Montréal le 8 juin 1675 et marié à la Rivière-du-Loup le 4 février 1715 à Marie-Catherine Crevier, veuve de Michel Deserres; elle mourut âgée de quarante-sept ans et fut inhumée à la Rivière-du-Loup le 24 avril 1727. La preuve que Testard de Folleville portait le surnom de Papineau se trouve dans un acte de vente qu'il fit à la date du 1er mai 1723, devant le notaire Michel LePailleur, à Maskinongé, à Etienne Lemaître, de la Rivière-du-Loup, en présence de Jean Sicard de Carufel, de Joseph Petit dit Bruno, tous deux officiers dans les troupes de la colonie.

Descoteaux était Pierre Lefebvre.

Saint-Amant c'est le surnom de la famille Jacquet de Gerlaise.

La Bretonnière est Jacques Passart.

Bergeron c'est François, marié le 3 novembre 1676[46] à Etiennette Leclerc; il fut inhumé à la Rivière-du-Loup le 12 mai 1726 et sa femme le 18 avril 1715, cette dernière sous le nom d'Etienne Bourgie pour Bourgery, nom du premier mari de sa mère, suivant François Lesieur-Desaulniers.

A l'aide des présentes notes les citoyens de Louiseville pourront désormais connaître les colons

46. Non pas en 1667 comme le donne le *Dictionnaire généalogique*. I, p. 43. Dans son contrat de mariage passé devant le notaire Séverin Ameau, 3 septembre 1676, il est cité comme habitant de la Rivière-du-Loup, mais il ne figure pas au recensement de 1681. Il était fils de Charles, tailleur de pierre, et de Marie Pernelle, de Saint-Hilaire-sur-l'Autise, diocèse de Luçon; il arriva en Canada en 1666 et il s'engagea comme domestique chez Marc Bareau, à Sainte-Anne-de-Beaupré.

fondateurs de leur seigneurie et ceux qui les ont immédiatement succédés et que l'on peut aussi regarder comme fondateurs.

Petite-Rivière-du-Loup

La seigneurie de la Rivière-du-Loup concédée en 1672 à M. de Manereuille s'étendait depuis l'endroit où est à présent la borne de Yamachiche en remontant le long du lac Saint-Pierre, mais elle ne couvrait pas tout l'espace qui va jusqu'à Maskinongé. Ce vide, d'une soixantaine d'arpents de terre arrosée par la Petite rivière du Loup, devenait précieux à cause du développement des colons sur la Grande rivière du Loup et l'essor que Joseph Petit dit Bruno, nouveau seigneur de Maskinongé, imprimait de son côté à la colonisation. Sans doute, plus d'une demande fut adressée au gouverneur et à l'intendant de la Nouvelle-France pour obtenir ce beau domaine, mais on le destinait à servir une oeuvre de mérite et de première importance en ce moment-là. Depuis 1697, les Dames ursulines avaient ouvert un pensionnat de jeunes filles et un hôpital pour les malades pauvres dans la ville des Trois-Rivières. Venir en aide à cette institution était le désir des autorités, tant religieuses que civiles, car le double but des Ursulines rencontrait bien des besoins dans toutes les classes de notre société. Mgr de Saint-Valier, évêque de Québec, M. de Callières, gouverneur général, et M. de Champigny, intendant du Canada, prêtèrent la main au projet de doter les religieuses d'un revenu non

seulement fixe mais susceptible de s'augmenter par une administration intelligente et suivie. C'est pourquoi, le 13 octobre 1701, les Dames ursulines obtinrent la terre non concédée qui se trouve dans le lac Saint-Pierre, du côté du nord, consistant en environ trois quarts de lieues de front, entre le sieur Joseph Petit dit Bruno, seigneur de Maskinongé, et Michel Trottier dit Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup, sur la profondeur de deux lieues. Le 18 juin 1703, le roi confirme l'acte de cette concession.[47]

Je ne saurais dire au juste la date où les premiers colons prirent possession de la Petite-Rivière-du-Loup, mais il est probable que ce fut aussitôt après l'année 1701, vers le temps où Yamachiche devenait aussi une colonie sérieuse.

Les mots Grande et Petite rivières du Loup, que j'ai déjà employés parce qu'ils sont dans la pratique journalière, ont autrefois soulevé une question d'orthographe. Parlons-en puisque la chose s'est discutée. Voici ma règle. J'emploi les lettres majuscules pour écrire les noms propres et les lettres minuscules pour les noms communs. Donc, Grande rivière du Loup avec une majuscule à Grande parce que c'est la désignation d'une rivière qui se nomme Grande rivière du Loup; même raisonnement pour Petite rivière du Loup. Le mot rivière a donc ici deux aspects. Si vous dites: "la seigneurie de la (Grande ou Petite) Rivière-du-Loup", le mot rivière est nom propre; quand vous dites: "ce village s'appelle la

47. *Titres seigncuriaux*, I, p. 450; II, p. 72.

Rivière-du-Loup", il faut encore une majuscule à Rivière parce que alors le mot est incorporé au reste de l'expression et forme le nom d'un lieu, un nom propre. Passez-moi ce caprice de maître d'école, et parlons de nos habitants des jours d'autrefois.

D'après les registres de la paroisse des Trois-Rivières, année 1708, on voit que Jean Lemaître-Lalongé et sa femme Catherine Godefroy de Vieux-Pont demeuraient à la Rivière-du-Loup. Au même registre, même année, Charles Lemaître-Auger est dit habitant de la Rivière-du-Loup.

Le 25 mai 1709, aux Trois-Rivières, Antoine Jacquet de Gerlaise épouse Marie-Angélique Pelletier. Ils sont de la Rivière-du-Loup. Noël Lefebvre signe l'acte au registre de la paroisse en qualité de témoin. Il y a aussi Marie Lefebvre présente à la cérémonie.

Antoine Trottier dit Pombert et sa femme Charlotte Marceseau sont inscrits au registre de la paroisse des Trois-Rivières comme habitants de la Rivière-du-Loup, en 1709. Leur fille Marie-Catherine eut pour parrain cette année Michel Trottier de Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup.

François Bergeron et sa femme Etiennette Leclerc étaient à la Rivière-du-Loup depuis 1676 et y sont toujours demeurés. Au registre de la paroisse des Trois-Rivières à la date du 5 novembre 1709, on voit l'acte de mariage de leur fille Marie-Claire avec Jean-Charles Vacher dit Lacerte, fils de Guy Vacher dit Lacerte et de Marguerite Benoit, de la seigneurie de Bécancour. Noël Lefebvre assiste au mariage.

Du temps de Trottier de Beaubien

Le quatrième seigneur de la Rivière-du-Loup, par ordre de date, fut Michel Trottier de Beaubien, dont nous avons parlé. Durant une vingtaine d'années, il s'appliqua à faire prospérer ce beau domaine, mais quand il mourut sa famille le perdit, probablement parce qu'il avait dépassé ses moyens en vivant avec luxe ou dépensant son revenu dans des entreprises malheureuses. Donnons toujours quelques notes recueillies au cours de nos recherches sur les hommes et les choses du temps de Trottier de Beaubien.

Le 14 mars 1710, on lit au registre de la paroisse des Trois-Rivières que Marie-Jeanne Petit, épouse de Claude Crevier, de la rivière Maskinongé, est inhumée dans le cimetière de la chapelle de la Rivière-du-Loup. C'est la première mention de cette chapelle.

Le 11 septembre 1711, Trottier de Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup, concède à Jean-François Jacquet de Gerlaise cinq arpents de terre sur vingt, moyennant trois francs de rente, un sol de cens et deux chapons de vingt sols chacun, total: cent et un sols par année.[48]

Pierre Lefebvre dit Descoteaux, d'une famille qui appartenait aussi aux Trois-Rivières et à la baie du Febvre, figure en 1713, aux Trois-Rivières, comme

48. *Documents de la tenure seigneuriale*, 1851, p. 166. La famille Jacquet de Gerlaise (maintenant Dejerlais) était répandue aux Trois-Rivières et à la baie du Febvre.

parrain d'un enfant d'Alexis Trottier dit Pombert, habitant de la Rivière-du-Loup.

Le 27 octobre 1715, à l'église paroissiale des Trois-Rivières, Michel Trottier de Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup, veuf d'Agnès Godefroy de Lintot, épouse Thérèse Mouet de Moras, fille de Pierre Mouet de Moras, vivant officier dans le régiment de Carignan, et de Marie Toupin.[49] Cette dernière était seigneuresse de l'île Moras, à l'entrée de la rivière Nicolet.

Jean Pérusse, fils, avait obtenu des Ursulines une terre de quatre arpents de front, dans le fief Saint-Jean de la Rivière-du-Loup. Etant décédé, cette terre revenait plus ou moins aux religieuses. Par un acte de 1720, Louis Pérusse, frère du défunt, et Jean Pérusse et Marie-Jeanne Barabé, père et mère, rétrocèdent la propriété aux Ursulines. A cette époque Jean Pérusse et sa femme habitaient Lotbinière. Leur fille Antoinette venait d'entrer au monastère des Trois-Rivières. Mgr Cyprien Tanguay ne mentionne pas cette famille dans son *Dictionnaire généalogique*.

L'ordonnance de 1722 détermine que la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue de la Rivière-du-Loup sera de deux lieues et trois quarts, savoir: "une lieue de front que contient le fief du feu sieur Boucher de Grandpré, à prendre du côté d'en bas depuis Grosbois en remontant jusqu'au fief de la Rivière-du-Loup; une autre lieue de front que contient aussi le dit fief de la Rivière-du-Loup, depuis le dit fief de

49. Voir *Mélanges historiques*, vol. 8, p. 125, 129, 133.

Grandpré, en remontant jusqu'au fief des Ursulines des Trois-Rivières; et trois quarts de lieue de front que contient le dit fief des Ursulines, depuis celui de la Rivière-du-Loup, en remontant jusqu'au fief de Maskinongé, ensemble les profondeurs renfermées dans ces bornes. Et sera la dite paroisse desservie par voie de mission, jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'habitants pour fournir à la subsistance et entretien d'un curé."

La colonie de la Rivière-du-Loup avait une chapelle depuis 1710 au moins. La construction d'une église paroissiale fut décidée en 1724. Cet événement eut lieu après la vente de la seigneurie aux Dames ursulines des Trois-Rivières.

Depuis 1701, en effet, la région de la Petite-Rivière-du-Loup prenait de l'importance. C'était comme une seigneurie indépendante voisine de son aînée et dirigée par des mains plus habiles. Le jour vint où toutes deux furent réunies sous un même titre et cela fit commencer un nouvel ordre de choses.

Michel Trottier de Beaubien étant décédé, sa veuve, Thérèse Mouet de Moras, vendit la seigneurie le 22 décembre 1723 aux Dames ursulines, moyennant huit mille livres, une lieue de front sur quatre lieues de profondeur, à prendre une demi-lieue au-delà de la rivière du Loup et une demi-lieue au-dessous. La moitié de la somme devait payer la dot de Marie-Françoise Trottier de Beaubien, dite Soeur Saint-Michel, novice aux Ursulines.

J'observerai que, en 1723, on pouvait acheter avec huit mille francs ce qui nous coûte aujourd'hui huit mille piastres; donc le prix de vente de la sei-

gneurie représentait une somme actuelle de quarante mille francs.

Voici le contrat de vente conservé dans les archives du monastère des Ursulines, aux Trois-Rivières; il donnera une idée de la fortune du quatrième seigneur de la Rivière-du-Loup.

"Par devant le Notaire Royal en la juridiction des Trois-Rivières y résidant soussigné et témoins ci-bas nommés, fut présente Demoiselle Thérèse Moras, veuve de feu le Sieur Michel de Beaubien, vivant Seigneur de la Rivière du Loup dans le laç Saint-Pierre, laquelle a dit et déclaré qu'en conséquence du contrat de vente, fait par le dit Sieur Beaubien et elle de la dite Seigneurie de la Rivière du Loup aux Dames Religieuses Ursulines des Trois-Rivières, pour la somme de huit mille livres, icelui passé par M. Petit, Notaire en cette juridiction, le sixième jour de mars de la présente année. Elle veut et entend que la somme de quatre mille livres soit prise et retenue sur la dite vente par les dites Dames Ursulines des Trois-Rivières à ce présente pour elles Dame Marie-Anne Anseau de Sainte-Thérèse, Supérieure des dites Dames, assistée de ses discrètes soussignées pour aider à payer la dot de Demoiselle Marie-Françoise Trottier de Beaubien, fille du dit feu Sieur de Beaubien et de Demoiselle Agnès Godefroy de Lintot, présentement novice sous le nom de Saint-Michel, et quant à la somme de mille livres restant à payer pour la dite dot suivant les ordonnances du Roi à ce sujet, s'est obligée et s'oblige par ces présentes de payer aux dites Dames Ursulines des Trois-Rivières la dite somme de mille livres le

jour de la profession de la dite Soeur de Saint-Michel, pour parfaire le payement de la dite dot de cinq mille livres suivant l'ordonnance pour laquelle sûreté des dites mille livres suspromises, la dite Demoiselle veuve Beaubien a obligé et oblige tous ses biens présents et à venir aux conditions que la dite Soeur de Saint-Michel fera sa Profession dans le Monastère des dites Dames Religieuses Ursulines des Trois-Rivières, déclarant que les dites quatre mille livres ci-devant spécifiées à prendre sur la dite Rivière du Loup sont les propres de la dite Beaubien, Soeur Saint-Michel, tant de la part de sa mère que de son père. Et les mille livres promises par la dite Demoiselle Beaubien sont et proviennent de la part qui peut revenir à la dite Soeur Saint-Michel, pour la part de ses meubles lesquels lui resteront en toute propriété. Car ainsi, etc, Promettant etc, fait et passé, aux Trois-Rivières, en une salle du dit Monastère le vingt deux décembre, mil sept cent vingt trois. En présence des Sieurs Jean-Baptiste Poulin Sieur de Courval, Conseiller du Roi et son procureur en cette juridiction, et Pierre Goubeault, témoins demeurant au dit lieu qui ont avec la dite Demoiselle Beaubien et les dites Dames Ursulines et Notaire signé après lecture faite.

"(Signés) Thérèse Moras, veuve Beaubien; Sr Ste-Thérèse, supérieure, Sr St-Joseph, assistante; Sr de la Miséricorde, zélatrice; Sr St-François, dépositaire; Sr St-Augustin, discrète; Sr Des Anges, discrète; Sr du Sacré-Coeur, discrète; Courval Goubault; P. Poulin, N.-P."

En 1754, les héritiers de Trottier de Beaubien donnent la quittance suivante aux Dames ursulines: "Par devant le Notaire Royal de la juridiction Royale des Trois-Rivières y résidant soussigné et témoins ci-après nommés, furent présents le Sieur Ignace Lefebvre-Belisle, habitant du Fief Tonnancour, et Dame Madeleine Trottier de Beaubien, son épouse, qu'il autorise pour l'effet des présences, lesquels ont volontairement reconnu avoir reçu des Dames Ursulines de cette ville la somme de cinq cents livres, pour pareille somme à eux due par la Dame veuve de Sieur Francheville-Poulin de la ville de Montréal, à eux revenant de la succession de feu le Sieur Michel Trottier de Beaubien, leurs père et beau-père, laquelle dite somme de cinq cents livres les dits p. et Dame Belisle avaient ci devant donné quittance aux dites Dames Ursulines par acte passé par M. Pillard, et qui a été incendié lors de l'incendie de leur couvent, au moyen de quoi ils font toute cession et transport du dit Constitut au profit des Dames Ursulines, veulent et consentent qu'elles fassent et disposent du dit Constitut comme les aviseront bon être. Car ainsi, &c, promettant, &c, Fait et passé aux Trois-Rivières étude du dit Notaire, l'an mil sept cent cinquante quatre, le douze janvier après-midi. Présence des Sieurs Michel Longval et Paul Dielle, négociants, demeurant en cette ville, témoins qui ont signé avec nous Notaire. Les dits présents et Dame Belisle ayant déclaré ne savoir signer de ce enquis lecture faite.

"(Signés) LONVAL, DIELLE; LePROUST, N.-P."

Du temps des Ursulines

Avec les nouvelles seigneuresses, la Rivière-du-Loup prit un élan inaccoutumé. On commença par construire une église. Le 2 mai 1724, les Dames ursulines concèdent à la fabrique de la Rivière-du-Loup quatre arpents de terre de front sur la profondeur jusqu'à la Petite rivière du Loup, tenant d'un côté, au sud-est, à la concession de Grosbois, de l'autre, au nord-ouest, aux terres non concédées des dites Dames ursulines; d'un bout par le devant à la dite rivière Saint-Jean, d'autre bout, par derrière, à la Petite rivière du Loup, avec droit de commune, à charge de faire dire dans l'église de Saint-Antoine-de-Padoue, autant que faire se pourra, trois messes basses pour les religieuses décédées chaque année à perpétuité, sans pouvoir vendre ou autrement aliéner la dite terre. Tous les curés de Louiseville ont, tour à tour, rempli ces obligations. La paroisse qui se créait était placée, comme on le voit, sous le vocable de saint Antoine de Padoue.

Le contrat notarié de cette concession des Ursulines à la fabrique mentionne "trois messes basses"; mais M. Gérard Malchelosse me dit que, dans les "Aveux et dénombrements de 1725", il est question de "quatre messes basses", lisiblement écrit. Ce doit être une erreur du procureur des seigneuresses car le document notarié est certainement conforme aux termes convenus de l'arrangement. La paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue de la Rivière-du-Loup avait été organisée par un règlement du 20 septembre 1721, confirmé par un décret du conseil de la colonie

le 3 mars 1722; elle devait comprendre tout l'espace de pays situé entre les fiefs Grosbois et Maskinongé.[50]

Le 8 mai 1724, les Dames ursulines concèdent à Charles Lemaître-Auger cinq arpents de terre de front[51] à raison de trois livres et quinze sols de rente, un sol de cens et deux chapons et demi (cinquante sols) par année.

Le 15 avril 1725, Pierre Poulin, notaire aux Trois-Rivières, au nom et comme procureur des Dames ursulines des Trois-Rivières, rend foi et hommage pour la seigneurie de la Rivière-du-Loup, le fief Saint-Jean et la continuation du fief de Maskinongé.

Ceci veut dire que les seigneuresses avaient déjà obtenu une augmentation d'une lieue en arrière du fief Saint-Jean joignant du côté sud-ouest au fief de Sicard de Carufel qui est un prolongement de celui de Maskinongé.

Le 10 décembre 1727, le gouverneur et l'intendant reconnaissent que les Dames ursulines des Trois-Rivières sont en possession légale de trois quarts de lieue de front sur trois lieues de profondeur, joignant d'un côté, au nord-est, au fief de la Rivière-du-Loup, qui leur appartenait, et de l'autre, au sud-ouest, au fief de Sicard de Carufel, avec remise et don de toute finance, etc. Le roi confirme cet acte le 24 mars 1733, lequel est enregistré au Conseil Souverain de Québec le 22 février 1734.

---

50. Joseph Bouchette, *A Topographical Dictionary of Lower Canada.* Grosbois c'est Yamachiche.

51. La profondeur n'est pas mentionnée. François Lesieur-Desaulniers dit que cette terre avait en superficie cent vingt-six arpents.

Le fief Saint-Jean était donc situé entre la seigneurie de la Rivière-du-Loup d'un côté, et celles de Maskinongé et de Sicard de Carufel de l'autre. Joseph Bouchette dit que l'augmentation d'une lieue de profondeur au fief Saint-Jean date de 1733, mais on voit ici que cet octroi de terre est antérieur au 15 avril 1725.

Les Dames ursulines, se basant sur l'ordonnance de Louis XIV du 6 juillet 1711, demandèrent en 1734 que certaines terres concédées par elles à des particuliers qui n'y tenaient pas feu et lieu, retournassent en leur possession. L'intendant Gilles Hocquart, par une ordonnance du 20 juillet 1734, accorda le délai d'un an à ces colons. Le 22 août le délai fut crié à la porte de l'église paroissiale de la Rivière-du-Loup, à l'issue de la grand'messe, mais le 27 août 1735, le Père Charles Poqueleau, missionnaire, et Lemaître-Lalongé, lieutenant de milice, ayant certifié que Jacques Chrétien, Charles Paillé et la veuve de Jean Gerson dit Saint-Germain ne s'étaient pas encore conformés aux ordonnances, le même intendant déclara leurs terres réunies au domaine des Dames ursulines le 28 décembre 1735.[52]

Lemaître-Lalongé était de la famille de Michel Lemaître-Auger qui, le 18 août 1736, vendit aux Dames ursulines une terre de quarante arpents de front sur la profondeur de la seigneurie de la Rivière-du-Loup.

En 1734 les Ursulines firent ouvrir un chemin dans leur seigneurie de la Rivière-du-Loup, mais cette

52. *Edits et Ordonnances*, III, p. 307.

entreprise fit naître des démêlés dont elles eurent à se plaindre et à souffrir, comme le prouvent deux requêtes de la Soeur du Sacré-Coeur, supérieure, adressées à l'intendant. Cette année 1734, les censitaires s'étaient engagés à défricher le parcours de ce chemin, mais comme ils avaient cessé de mauvaise foi les travaux commencés, les religieuses furent avisées de les finir sans tarder. Cependant, elles demandèrent de "ne pas être forcées de terminer leur chemin", ce qui leur fut accordé après certaines démarches, de sorte que les travaux furent repris le printemps d'après et poussés à bonne fin.

En 1781, les Dames ursulines des Trois-Rivières renouvelaient leur serment de foi et hommage au sujet de l'augmentation du fief dont elles avaient obtenu la concession. Il est dit dans l'acte que cette augmentation se trouve dans Maskinongé; ceci est une erreur de la personne qui tenait la plume, car le terrain qui prolonge le fief Saint-Jean est séparé par une ligne droite du fief de Sicard de Carufel, une augmentation de Maskinongé.

Le 29 septembre 1806 les Dames ursulines concèdent à Joseph Auger une terre à raison de deux sols de cens et de trois sols par arpent en superficie.[53]

En 1818 le roi accorda aux Ursulines des Trois-Rivières des lettres-patentes pour la seigneurie de la "Rivière-du-Loup, le fief Saint-Jean et la continuation de Maskinongé". Ces mots "continuation de Maskinongé" doivent se prendre dans le sens que je

53. *Documents de la tenure seigneuriale*, 1851, p. 166. Cette terre était prise dans les limites de la seigneurie. Il y est parlé de bois à fournir pour l'église, etc.

viens d'indiquer car les Ursulines n'ont possédé aucune terre en seigneurie dans Maskinongé.[54]

Aveux et dénombrements, 1725

Lors de certaines recherches faites dans les archives des terres de la Couronne, à Québec, en 1907, François Lesieur-Desaulniers a eu la bonne fortune de retrouver les "Aveux et dénombrements" que le procureur *ad hoc* des Ursulines a faits en 1725 au nom des seigneuresses. C'est un document trop volumineux pour être versé dans nos simples notes sur la Rivière-du-Loup; nous renvoyons donc les lecteurs intéressés au *Trifluvien*, 5, 19, 22 février, 30 avril, 3, 14, 17, 21, 28, 31 mai, 4 juin 1907. Ce document précieux, en ce sens qu'il nous fait connaître les noms des habitants d'alors des deux fiefs Saint-Jean et de la Rivière-du-Loup, ainsi que l'étendue des terres en culture et autres renseignements, a été publié avec des aperçus généalogiques par François Lesieur-Desaulniers.

Ceux qui, un jour, voudront entreprendre d'écrire l'histoire détaillée de la Rivière-du-Loup, devront consulter cette pièce ancienne et en tirer profit. Il leur faudra consulter aussi les registres, les papiers de la fabrique, les greffes des notaires, les archives

54. Les notaires royaux qui rendirent foi et hommage pour les Ursulines, au château Saint-Louis, à Québec, furent Pierre Poulin, 1725; Hyacinthe-Olivier Pressé et Louis Pillard, 1736; Jean Leproust, 1748; Louis Pillard, pour une seconde fois, de 1758 à 1767; J.-B. Badeaux, de 1767 à 1794; Emmanuel Dumoulin, 1794-1808; puis le grand-vicaire François Noiseux. La liste donnée dans *les Ursulines des Trois-Rivières*. I, p. 261, ne correspond pas exactement avec la présente.

provinciales et les mémoires des vieilles familles de cette localité.

De 1673 à 1786, la Rivière-du-Loup fut desservie par voie de mission; en 1786 l'abbé Laurent-Joseph Bertrand fut nommé curé. A sa mort survenue en 1813, il laissa par testament aux Ursulines un terrain que ces dernières cédèrent en 1875 pour une école. C'est aujourd'hui le site où est construit le couvent des religieuses de l'Assomption (de Nicolet).

Terminons ce chapitre par un mariage: au registre de la paroisse des Trois-Rivières, à la date du 9 novembre 1739, on voit l'acte de mariage de Jean-Baptiste-René Lefebvre dit Fabert, fils d'Ignace Lefebvre-Bélisle et de Marie Trottier, demeurant aux Trois-Rivières, avec Marie-Anne, fille de défunt Jean Dubois et de Marie-Jeanne Bau (Lebeau à présent) de Yamachiche. Publication des bancs aux Trois-Rivières et à la Rivière-du-Loup; le Père Charles Poqueleau, curé de la Rivière-du-Loup.

J'aurais voulu, au cours de ces notes, parler de ce qui se passait à Yamachiche et à Maskinongé durant les quarante années qui vont de 1700 à 1740, mais j'ai craint de dérouter le lecteur. Pour ce qui est de Yamachiche, nous devons lire les travaux de l'abbé Napoléon Caron, de François Lesieur-Desaulniers et de R. Bellemarre.

Descriptions de la Rivière-du-Loup, 1747, 1815.

L'été de 1747, Peter Kalm, savant naturaliste suédois, parcourut les bords du Saint-Laurent. Il dit dans la narration de son voyage: "Du milieu du lac

Saint-Pierre, on voit à l'ouest un pays fort élevé, dominant la forêt. Il n'y a pas de maison en vue sur les rives; celles-ci sont trop basses et, par suite, le terrain est toujours inondé au printemps, si bien que l'on s'y promène en bateau entre les arbres. Le niveau du sol est plus élevé à quelque distance du rivage et les habitations sont rapprochées les unes des autres. Tard dans la soirée, nous laissâmes le lac pour entrer dans une petite rivière appelée la rivière du Loup, à la recherche d'un gîte pour la nuit. Parvenus à environ un mille anglais de son entrée, nous avons trouvé un pays habité de chaque côté de la rivière, qui est profondément encaissée, bien que la contrée en général soit unie. Nous passâmes la nuit chez un fermier. Le territoire de Montréal s'étend jusqu'à cet endroit, mais ici commence la juridiction du gouverneur des Trois-Rivières. Le 3 août nous nous embarquâmes à cinq heures du matin. Redescendre le cours de la petite rivière fut l'affaire d'un instant."

Kalm se trompe quand il assigne à la rivière du Loup la limite du gouvernement des Trois-Rivières. Cette juridiction s'arrêtait au fief du Chicot et par conséquent embrassait tout Maskinongé.

En vertu de l'ordonnance royale du 6 juillet 1711, et sur les certificats de l'abbé Jean-Auguste Mercier, curé de la Rivière-du-Loup, et Lemaître-Lalongé, capitaine de milice, l'intendant Hocquart décide le 10 août 1747 que la terre concédée antérieurement à la veuve et aux héritiers de René Cardinal retourne aux Dames ursulines. René Cardinal ne figure pas dans le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Cyprien Tan-

guay. Je crois que son nom de baptême était Jean et que sa femme se nommait Marie Cayer.

Le 15 novembre 1768, les Dames ursulines concédèrent à Michel Lefebvre quatre arpents sur trente, à raison de onze francs de rente et un sol de cens par année.

L'arpenteur général Joseph Bouchette, qui visita la seigneurie de la Rivière-du-Loup au commencement du dix-neuvième siècle, parle en ces termes du fief Saint-Jean: "La terre est bonne et productive; presque toute la partie accordée aux seigneuresses en 1701 est en culture, mais les colons ne se répandent encore qu'en très petit nombre sur l'augmentation. On y voit de beaux bois de service."

Passant à la région située au nord-est du fief Saint-Jean, Bouchette dit: "La seigneurie de la Rivière-du-Loup surpasse peut-être en valeur toute autre propriété de son étendue dans la province. Le sol en est généralement uni; en approchant du lac Saint-Pierre il est bas et consiste surtout en excellentes prairies et pâturages. Sur le devant on ne voit plus de bois de haute futaie et même très peu de petits bois, mais vers les profondeurs il y a plusieurs talles de pins et de chênes de première qualité. La rivière du Loup commence en arrière de Hunter's Town, localité qu'elle traverse pour descendre par Dumontier et ensuite Grosbois; alors tournant brusquement au sud-ouest, elle passe dans la seigneurie dite de la Rivière-du-Loup et va finir au lac Saint-Pierre. La grande chute, située dans la paroisse Saint-Léon, a de quatre-vingts à cent pieds d'élévation. Cette rivière est navigable pendant plusieurs milles pour les bateaux, et au

printemps de bonne heure pour des navires plus considérables."

Puisqu'on vient de parler de Saint-Léon, il faut prendre un verre ou deux de cette excellente eau minérale de Saint-Léon, si renommée dans tout le pays, puis dire à nos lecteurs: au revoir, au prochain chapitre.

L'invasion américaine de 1775

L'automne de 1775 une armée de *Bostonnais* descendit le Saint-Laurent, mit le siège devant Québec et, le 31 décembre, elle livra sans succès un assaut à la ville. Vers le moment de la fonte des neiges, au printemps de 1776, comme la flotte anglaise ne pouvait manquer d'arriver, les envahisseurs se mirent en retraite et, dès le mois de juillet, ils n'en restait plus aucun dans la province. Les habitants canadiens n'étaient pas tous contre les Bostonnais, il s'en faut! On en jugera par les notes suivantes tirées du journal tenu aux Trois-Rivières par le notaire Jean-Baptiste Badeaux, qui était l'agent des Dames ursulines pour leurs seigneuries de la Rivière-du-Loup et de Saint-Jean :

1775, 23 juin.—M. Bazin, de la Rivière-du-Loup, est aux Trois-Rivières et il se charge, avec M. de Montesson, d'aller dans les campagnes distribuer les commissions d'officiers de milice que le gouverneur général a signées.

1775, 8 septembre.—Presque tous les habitants du gouvernement des Trois-Rivières refusent de marcher contre les troupes américaines "à l'exception de

quelques volontaires des paroisses de la Rivière-du-Loup, Machiche et Maskinongé."

Le 10 octobre partit des Trois-Rivières un détachement de soixante-et-sept hommes, commandé par MM. de Lanaudière et Godefroy de Tonnancour, fils, pour se rendre à Montréal assister les troupes anglaises. Le 12 arriva M. Leproust, officier de milice, et Joseph Boivin, milicien, tous deux des Trois-Rivières, qui annoncèrent que le détachement avait été arrêté dans le bois, entre le fief du Chicot et Berthier par les habitants du Chicot sous les ordres d'un capitaine de cette paroisse nommé Merlet qui le guettait depuis trois jours, et qu'ils avaient désarmé et fait prisonniers MM. de Lanaudière et Godefroy de Tonnancour, fils, et qu'ils les avaient menés chez le capitaine Biron, de Saint-Cuthbert, où se rencontra par chance M. Pouget, curé, qui sollicita si vivement auprès de Merlet qu'il obtint la liberté des captifs. "Ce qui devait certainement être mortifiant pour nos messieurs, c'est qu'après qu'ils furent faits prisonniers, toutes les femmes qui se trouvaient sur les chemins où ils passaient criaient à leurs maris: Certes! vous avez fait bonne chasse aujourd'hui! et cela en dérision. M. Leproust dit que, étant chez Biron à prendre un coup de vin, le capitaine Merlet lui demanda: Qui êtes-vous? Il lui fit réponse: Je suis officier du roi. Eh bien ! reprit Merlet, fichez votre camp d'ici ! Et sans lui donner le temps de prendre un second verre de vin il le prit par le bras et le mit à la porte. Il regrettait bien son verre de vin, ayant beaucoup d'altération, mais il fut très satisfait de l'avoir laissé et d'être hors des mains de M. Merlet. Je ne sais si c'est

la peur ou la fatigue qui avait si fort changé nos arrivants, mais je puis assurer qu'ils étaient bien blêmes, quand je les rencontrai au bord de l'eau." Le 13, Godefroy de Tonnancour, fils, venant du Chicot arrivait à son tour aux Trois-Rivières.

Le 4 décembre 1775, M. Gugy était aux Trois-Rivières pour se défendre des accusations portées contre lui par le sieur Larose, marchand de la Rivière-du-Loup. Gugy, affirmait-on, avait menacé de faire fouetter les Canadiens qui se mettraient du côté des Américains. Il y eut un long débat à la suite duquel Gugy reçut un billet de bonne conduite, et il se retira promettant de se tenir tranquille. Larose était capitaine de milice de la Rivière-du-Loup; il surveilla Gugy et lui fit des embarras durant tout l'hiver.

1776, 28 mai.—"Le garçon de M. Morin arriva de la Rivière-du-Loup, qui est venu l'avertir de ne point aller chez lui; qu'il y avait un détachement de quarante Bostonnais et Canadiens qui était venu la nuit passée pour le prendre ainsi que M. Bazin; qu'ils avaient été chez M. Gugy à Machiche et qu'il croit qu'ils y ont pillé."

Le noms mentionnés ci-dessus étaient ceux de personnes que Jean-Baptiste Badeaux connaissait et il a dû les écrire correctement, mais les imprimeurs les ont massacrés. C'est ainsi qu'ils mettent Baucin, Buron, Monin, pour Bazin, Biron, Morin, je pense.

M. de Montesson a laissé son nom à l'île de Bécancour; M. de Lanaudière, fils du seigneur de Lanaudière (dans les profondeurs de Maskinongé), est le même qui, cet automne de 1775, contribua tant à sauver le gouverneur Guy Carleton des patrouilles des

Bostonnais; Joseph Boivin était parent de Jean-Baptiste Badeaux; Leproust était officier de milice et bourgeois des Trois-Rivières; Conrad Gugy, seigneur de Yamachiche, ancien officier de l'armée de Wolfe, passait pour un " dur à cuire"; Jean-Baptiste-Noël Pouget, prêtre canadien, était alors âgé de trente ans; ordonné le 19 septembre 1772, il était, depuis 1773, curé de Saint-Cuthbert.

D'après les "*Additional Papers on Quebec,*" M. de Lanaudière, venant de Montréal à la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre, aurait dit aux habitants que le gouverneur Guy Carleton (qui était alors à Montréal) lui avait donné ordre de les conduire à la guerre contre les Bostonnais qui venaient de franchir la frontière du lac Champlain. Il ajoutait que, en repassant, il prendrait les habitants avec lui et que, s'ils n'obéissaient pas, leurs maisons seraient brûlées. Comme il revenait donc avec Godefroy de Tonnancour, fils, et quinze hommes il fut entouré et pris. On les relâcha tous, sur leur promesse de ne plus recommencer et surtout de ne jamais porter plainte aux tribunaux à cause de leur arrestation.

Laterrière et l'officier allemand

Pierre de Sales Laterrière était en 1777 directeur des forges Saint-Maurice et les travaux de l'usine lui réussissaient au-delà de ses espérances. Voici un épisode qu'il raconte dans ses *Mémoires*:

"J'étais si content de moi-même, voyant que tout me riait, que je donnai plusieurs bals et dîners au général Ridzel (Riedesel), en garnison alors aux Trois-

Rivières, avec son état-major et les respectables citoyens de cet endroit et du voisinage, ainsi qu'à un officier français appelé le comte de Saint-Aulaire, en garnison à Bécancour et au service britannique, homme d'une rare éducation sociale et du plus aimable caractère. J'en fis ma société et mon ami. Il était brave, prudent, sincère.

"A ce propos, quand cela ne ferait qu'amuser le lecteur, je vais lui conter un historiette. Nous avions été invités par monsieur le curé Pétrimoulx, de la Rivière-du-Loup, à aller passer quelques jours avec lui. Nous acceptâmes, et huit jours après, un samedi des Jours Gras, nous nous rendimes à son logis, où nous rencontrâmes sa belle-soeur, son frère, et une jeune demoiselle appelée mademoiselle Falaise.

"Le régiment du colonel Prétorius, corps auxiliaire à la solde de l'Angleterre, était en quartier d'hiver dans cette paroisse. Un capitaine dans ce corps avait fait la connaissance de mademoiselle Falaise et ne la quittait pas une minute. C'était son "cavalier", et il était si jaloux qu'elle ne pouvait faire la partie de cartes qu'avec lui. Un soir, la table de jeu étant dressée, madame Pétrimoulx tourna les cartes pour savoir avec qui ces dames seraient associées; le sort donna mademoiselle Falaise pour partenaire au comte de Saint-Aulaire, et madame Pétrimoulx à Laterrière (lui-même), c'est-à-dire pour le premier robre de wisk.

"De Saint-Aulaire et le capitaine allemand se prirent doucement de paroles. Ce dernier semblait être persuadé de nous épouvanter tous et ne cherchait qu'à

ravaler le nom et l'honneur français. J'eus beau m'efforcer de tout calmer, le moment critique arriva et l'insulte nous fut jetée à tous les deux.

—"Il est temps, dit le comte, faisons-le sortir par la fenêtre, sans le frapper.

"Aussitôt, nous le saisissons à nous deux, et sa tête fit dans la fenêtre un trou net. Un tas de neige au dehors le reçut mollement. Pas de mal; rien que de la honte. L'épouvante était grande dans la maison. Le pauvre curé et sa famille s'attendaient à nous voir à tous moments assaillis par tout le corps des officiers.

"Personne ne se coucha, excepté le comte et moi, dans la même chambre pourtant, ayant à portée nos épées et chacun une paire de pistolets, et bien résolus à ne pas nous éloigner l'un de l'autre en cas d'attaque. Nous nous disions que des gentilhommes ne doivent ni ne veulent jamais prendre parti pour un polisson, et que d'ailleurs il était fort haï de tout le régiment, à cause de son humeur insociable.

—"N'importe ! dit le comte, le vin est versé, il faudra le boire honnêtement, à la française.

"Et de paroles à sommeil, de ce dernier au jour, du jour au déjeûner, il n'arriva rien de nouveau, jusqu'au moment de nous mettre à table que deux aides-de-camp du colonel Prétorius entrèrent, se présentèrent à nous et nous firent, de la part de ce colonel, cette commission:

—"Le colonel Prétorius fait ses compliments à M. le comte de Saint-Aulaire et à M. de Laterrière, et les prie de vouloir faire connaître les particularités des faits qui ont donné lieu à la sortie prompte

et poliment forcée du capitaine un tel par les fenêtres de M. Pétrimoulx.

"Le comte raconta les choses en détail à ces deux messieurs et en appela au témoignage du curé, de sa soeur et de mademoiselle Falaise, qui dirent et assurèrent tous que c'était là la pure vérité adoucie et raccourcie.

—"A ces traits, répondirent les aides-de-camp, nous reconnaissons l'homme.

"Et à l'instant même ils allèrent faire leur rapport. Nous étions encore à table lorsque le colonel Prétorius renvoya les deux mêmes personnages avec l'invitation d'accepter son dîner. Nous acceptâmes avec plaisir, ainsi que l'aimable famille Pétrimoulx. Nous nous amusâmes de notre mieux à ce dîner, où se trouvait tout l'état major, à l'exception de ce fou, qui était aux arrêts pour huit jours. Quelques instances que nous fîmes, nous ne pûmes faire lever les arrêts.

—"L'ordre, la décence, la délicatesse, répondit le colonel, sont choses qu'il ne faut jamais mettre en oubli.

"Notre prudence à l'éloigner de notre compagnie sans le frapper avait infiniment touché ce colonel. Très satisfaits, nous partîmes vers le soir, et nous regagnâmes les Forges avant les neuf heures."

Je ne trouve pas dans le *Répertoire du clergé canadien* de Mgr Cyprien Tanguay que le Père Pétrimoulx ait été curé de la Rivière-du-Loup, mais il n'y a pas à douter de ce que dit Laterrière. De plus, François Lesieur-Desaulniers a constaté que le "Père Dominique Pétrimoulx, Récollet", passa en 1785 de la

cure de la Rivière-du-Loup à celle de Yamachiche.[57] Quant à la demoiselle dont il est parlé dans ce récit, elle était de la famille de Falaise de Gannes.

La Rivière-du-Loup en 1832

En 1804, le pont qui reliait les deux côtés de la rivière du Loup fut réparé par Georges Lambert. Le 19 mars, le secrétaire du gouverneur général écrivait à John Antrobus que "dix louis cinq shelins 2 deniers seront payés à Georges Lambert pour réparation au pont de la rivière du Loup, conformément au jugement de la cour des Trois-Rivières."

En 1832, l'arpenteur général Joseph Bouchette décrivait la seigneurie de la Rivière-du-Loup dans les termes suivants:

"La seigneurie est bornée au sud-ouest par le fief Saint-Jean et au fond par le lac Saint-Pierre. Elle mesure une lieue de front, comme ceci: une demi-lieue au-dessus et une demi-lieue au-dessous de la rivière du Loup, sur quatre lieues de profondeur. Elle appartient aux Dames ursulines des Trois-Rivières. La Grande rivière du Loup coupe en diagonal la seigneurie de ce nom et par ses méandres ajoute beaucoup aux

57. Sur les deux Pères Pétrimoulx, voir Mgr Tanguay, *Répertoire du clergé canadien*, p. 117, 119. L'abbé J.-B.-A. Allaire, *le Clergé canadien-français*, p. 430, dit que le Père Jean-Baptiste Pétrimoulx, né à Québec le 21 juillet 1735, entra chez les Récollets et y prononça ses voeux sous le nom de Frère Dominique; ordonné prêtre par Mgr de Pontbriand le 23 septembre 1758, il fut curé de Louiseville de 1758 à 1786 (c'est plutôt 1785) avec la desserte de la Pointe-du-Lac (1760-63) et de Bécancour (1767-69); desservant d'Yamachiche en 1785 et 1786; aumônier du couvent de Montréal (1786-96) et curé de L'Assomption (1796-99) où il est décédé le 3 juin 1799.

agréments naturels des lieux. La Petite rivière du Loup et d'autres cours d'eau de moindre importance arrosent aussi ces beaux domaines. On y voit trois moulins à farine et deux moulins à scies. Il y a de nombreuses routes. Le chemin du roi est embelli de chaque côté par plusieurs bonnes maisons et des fermes très avancées en améliorations. De nombreux établissements s'étendent sur les routes, de chaque bord des deux rivières du Loup, dont les rives, l'espace de plusieurs milles, sont élevées et agréablement formées pour le plaisir des yeux.

"Sur la rive ouest de la Grande rivière du Loup est le *Village du Loup*, qui renferme quarante maisons seulement, mais les terres sont si bien habitées de chaque côté de la route, qu'on peut les comparer à une longue rue prolongeant le village. La nouvelle église, de 130 pieds sur 52, est remarquable par ses dimensions et ses ornements intérieurs. Elle a trois clochers, dont deux sur le devant qui sont couverts de fer-blanc. On compte aussi dans le village quatre auberges et deux écoles, une anglaise et une française, soutenues par les habitants. Près du village, la rivière est traversée par un élégant et solide pont de bois. Il y a beaucoup d'aisance dans la place et un fort commerce. On y exporte des grains de tous les environs. Toute la seigneurie de la Rivière-du-Loup et une partie de son augmentation est en culture. La population y est de 3,740 âmes. Il y a un moulin à cardes, un moulin à fouler, une tannerie, une poterie, une potasserie, une perlasserie, un médecin, un notaire, vingt-sept hommes de métier. On y récolte 21,800 minots de blé, 23,400 d'avoine, 3,120 d'orge, 28,500

de pommes de terre, 3,380 de pois, 40 de blé d'inde, et 13,000 de grains mêlés. Il y a 850 chevaux, 800 boeufs, 1913 vaches, 4,400 moutons, et 1290 cochons."[58]

On sait que Joseph Bouchette est renommé pour la précision de sa parole et l'exactitude de ses renseignements.

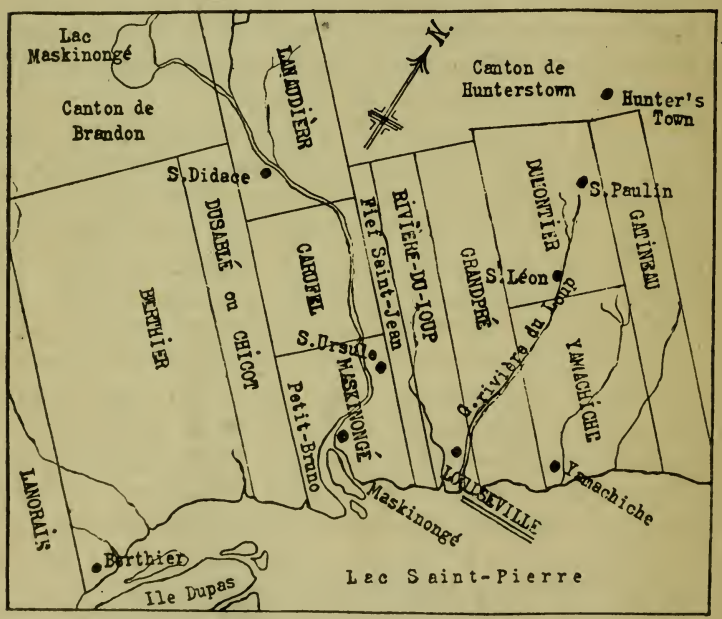

La région de la Rivière-du-Loup

58. *A Topographical Dictionary of Lower Canada.*

Conclusion

En 1879, la Rivière-du-Loup (en haut) a été incorporée en ville sous le nom de Louiseville en l'honneur de la princesse Louise, à qui les citoyens de cette paroisse avaient présenté une adresse et un bouquet lors de son passage au milieu d'eux en 1878.

Ici finissent nos notes sur la Rivière-du-Loup. Depuis cinquante ans l'état des choses a bien changé. La population a augmenté progressivement; elle atteint aujourd'hui le chiffre de trois mille âmes. En 1892 les Frères de l'Instruction chrétienne bâtirent un collège. Le commerce, l'industrie sont en voie de progrès. Plus tard, quand une ville importante existera entre Berthier et les Trois-Rivières, ce sera à la Rivière-du-Loup et Louiseville aura de beaux jours.[59]

59. 1888; revu en 1921.

Lachine

I

On m'écrivit un jour de Montréal: "Pouvez-vous me dire s'il reste des vestiges de la maison que Robert Cavalier, chevalier de La Salle, bâtit sur le lot de terre à lui donné, en 1666, par les Messieurs de Saint-Sulpice, et qu'il nomma La Chine?"

J'ai répondu, en premier lieu: René-Robert Cavelier, surnommé La Salle, ne s'appelait pas Cavalier, et il n'était pas chevalier.[1]

En second lieu, il n'a pas reçu la terre en question durant l'année 1666.

Troisièmement, il est douteux qu'il ait construit une maison valant la peine, et encore moins un fort, comme on l'a prétendu.

Quatrièmement, ce n'est pas La Salle qui a imposé le nom de Lachine.

Dans son histoire des découvertes de La Salle, Gabriel Gravier nous dit que, en 1666, son héros était âgé de moins de vingt-cinq ans et n'était jamais sorti de France.

On sait que l'abbé Jean Cavelier vint de France à Montréal l'année 1666. Il était frère de René-Robert dont la présence à son tour est constatée à Montréal les 1 et 7 novembre 1667.[2]

---

1. Voir le *Bulletin des recherches historiques*, octobre 1898, un article de Désiré Girouard sur le vrai nom de La Salle.
2. Faillon, *Histoire de la colonie française*, III, p. 228; *Voyage de MM. Dollier de Casson et Galinée*, p. 65.

Dans ce même mois de novembre 1667, M. Galinée entra en fonction comme supérieur de la maison de Saint-Sulpice de Montréal, charge qu'il exerça à peu près un an. Nous verrons plus loin que ce fut M. Galinée qui concéda la terre en question à La Salle, par conséquent l'hiver de 1667-68.

L'abbé Faillon dit: "Le fief était situé en face du sault Saint-Louis, dans un endroit de l'île de Montréal où le séminaire avait déjà résolu d'établir une bourgade... Il ne donna point alors de titre par écrit.[3] Le fief semble avoir été d'une assez vaste étendue; il fut érigé sans aucun droit de justice, quoiqu'avec droit de moulin seigneurial... La Salle commença des défrichements et des constructions, traça l'enceinte du futur village, où tous les colons devaient avoir une maison pour s'y mettre à couvert des Iroquois, et fit aussi diverses concessions de terre, donnant à chacun des nouveaux colons soixante arpents, et en outre un demi-arpent dans l'enceinte du village. Les cens qu'il leur imposa devaient être payés non à la Saint-Martin, mais à la fête de Saint-Sulpice."

Ces concessions de terre à des habitants paraissent avoir eu lieu l'automne de 1668. En tous cas rien ne prouve que La Salle ait fait beaucoup plus que de dresser des plans[4] cette année 1668, la seule durant laquelle il fut en possession du domaine de la côte Saint-Sulpice.

3. Ce titre n'était pas parfait et devait être complété plus tard.

4. Là comme ailleurs il commençait une entreprise, puis l'abandonnait pour en préparer une autre qu'il laissait encore.

"Le 15 novembre 1668, il loue une maison dans la ville de Montréal pour y passer l'hiver", dit une note placée par la Société historique de Montréal à la suite du *Voyage de MM. Dollier de Casson et Galinée*, p. 66. C'est alors que des Iroquois lui parlèrent de la rivière Ohio et lui montèrent la tête à ce sujet.

Dans un contrat du greffe de Montréal, en date du 16 décembre 1668, mentionné par l'abbé Faillon, on lit: "la maison de la côte Saint-Sulpice".[5] C'est l'édifice commencé par La Salle. Celui-ci était parti au moment de ce contrat.

Par un acte notarié du 9 janvier 1669 La Salle rétrocède au séminaire "la seigneurie appelée de Saint-Sulpice, située en l'île de Montréal, au-dessus du saut Saint-Louis, et dont il tenait la concession de M. Galinée," mais on lui laisse quatre cent vingt arpents et sa maison où il pourra continuer son commerce. Jusqu'à présent il n'y a pas de trace du nom de Lachine imposé à cette localité.

Le 6 juillet 1669, le jour même où il signait un contrat de vente à Jacques Leber et à Charles Lemoine, La Salle, avec un certain nombre de Canadiens et de guides iroquois, s'embarqua à la côte Saint-Sulpice[6] pour aller en découverte, disant que, par la rivière Ohio, il parviendrait "jusqu'aux mers de Chine," si possible. MM. Dollier de Casson et Galinée étaient du voyage dans le but d'explorer le lac Huron.

5. C'était le comptoir de traite de La Salle. *Histoire de la colonie française*, III, p. 298.

6. Le nom de Lachine fut imposé l'année suivante à ce lieu. Il est donc inexact de dire que La Salle partit de Lachine, comme l'écrit Pierre Margry. Il faut dire Saint-Sulpice.

M. Dollier de Casson écrit qu'ils partirent tous ensemble "du saut Saint-Louis, à une lieue et demie" de Montréal, ou si l'on veut une lieue et demie de la résidence des prêtres de Saint-Sulpice. Rendus au fond du lac Ontario ou le voisinage de Niagara, MM. Dollier de Casson et Galinée se séparèrent de La Salle et se rendirent au saut Sainte-Marie par les lacs Erié et Huron. La Salle renonça à son voyage et ses hommes reprirent la route de Montréal où ils rentrèrent après quatre mois d'absence.

Dans son *Histoire du Montréal*, publiée par la Société historique de Montréal, M. Dollier de Casson dit en plaisantant que le nom de Lachine fut donné à la localité d'où était partie, en 1669, l'expédition de La Salle. Il fait entendre sur un ton badin que le retour des "Chinois" causa quelques risées dans le public. M. Dollier de Casson aimait à rire; je pense qu'il est l'auteur du terme satirique Lachine. Il parle de la "transmigration" des voyageurs de La Salle, voulant par là signifier que ces braves gens, partis pour se rendre à la Chine et revenant penauds, méritaient le surnom de Chinois. Une confusion existe dans son récit, car il place ce trait en l'année 1667-68, bien qu'il sut, mieux que personne, que la chose avait eu lieu l'automne de 1669, au retour des hommes de l'expédition. Ce n'est pas la première fois que des annalistes ont transposé ainsi des faits dont ils connaissaient et la vraie date et le caractère particulier, sans s'apercevoir de la fausse interprétation que les historiens pourraient leur donner. C'est ce qui n'a pas manqué dans le cas qui nous occupe.

Il me semble impossible de contester que le nom de Lachine ait été donné par ironie à la suite de l'expédition manquée. C'est la risée publique qui a imposé ce nom. La Salle, qui ne l'a jamais employé dans les actes aujourd'hui connus, ne doit pas en avoir été l'auteur. C'est M. Dollier de Casson qui a dû le créer ou qui s'en fit le propagateur après son retour de la baie de Quinté, au printemps de 1670. Ce qu'il en dit me paraît être un acte de baptême.

Quoi qu'il en soit, dans un acte du greffe de Montréal, en date du 11 juin 1670, figurent ces mots: "le lieu de la Chine ainsi appelé," et encore: "l'habitation qu'on appelle la petite Chine," expression qui, d'après la remarque de l'abbé Faillon, montrent que ce nom devait avoir été adopté récemment. Le 8 octobre de la même année, même source, l'intendant Talon se sert du mot en question pour désigner cet endroit, ce qui signifie qu'il répète ce que les gens du pays disaient. Donc, un an après le retour des "Chinois" le nom de Lachine était déjà adopté, et non plus Saint-Sulpice.

Le plan de l'île de Montréal, publié par feu Honoré Beaugrand dans son album du *Vieux Montréal* indique la date des forts construits en remontant depuis la ville jusque vers quatre lieues. Ce sont: Verdun, 1662; Cuillerier, 1672; Lachine, 1672; Rémy, 1671; Rolland, 1672.

Verdun était le nom de la mère du premier Vaudreuil qui vint en Canada et qui fut employé d'abord dans l'île Montréal. Si le nom de Verdun provient de cette source, il est bon de constater qu'il remonte

à peine à 1686, mais il pouvait y avoir eu un fort en ce lieu dès 1662, sous un nom quelconque.[7]

René Cuillerier était un habitant bien connu de l'île de Montréal.

Le fort Rémy doit son nom à M. Pierre Rémy, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice, et non pas à Rémy de Courcelles qui commandait dans l'île en 1671.[8]

Rolland ou Lenoir-Rolland était un traiteur très actif un peu avant 1672 et longtemps après cette date.

Pour avoir été construit en 1672, comme le veut la carte de feu Honoré Beaugrand, il faut que le fort de Lachine ne soit pas celui de La Salle, en admettant que ce dernier eût jamais érigé un fort à la côte Saint-Sulpice durant les douze ou quatorze mois qu'il fut possesseur de ces terres.[9]

Lachine est à trois lieues de Montréal. La Salle dit que son fief était situé au-dessus du saut Saint-Louis. L'abbé Faillon observe que ce fief était en face du saut Saint-Louis et semble avoir été d'une assez vaste étendue. M. Dollier de Casson note qu'il

7. Le recensement de 1681 donne Verdun. Depuis la publication première de cet article (1887) M. Sulte a écrit une étude plus détaillée sur Verdun, parue dans les *Mélanges historiques*, volume 5, p. 52-57. Quant à nous, il faut placer plutôt à 1672 l'origine du nom de Verdun, probablement ainsi nommé par Zacharie Dupuis, major de Montréal. N'y aurait-il pas faute d'impression dans le *Vieux Montréal* et ne devrait-on pas lire 1672 au lieu de 1662 ? Désiré Girouard a adopté 1662, mais il se base en ceci sur le *Vieux Montréal*.

8. Texte à corriger dans les *Pages d'histoire du Canada*, p. 484, et les *Nouvelles Soirées canadiennes*. 1887, p. 481.

9. Désiré Girouard prétend que le fort de Lachine, aussi appelé fort de l'Eglise, et le fort Rémy n'étaient qu'un même fort. Ajoutons que les dates données par M. Girouard de l'érection de ces forts ne s'accordent pas toutes exactement avec celles des documents ci-haut indiqués.

s'embarqua avec La Salle à une lieue et demie de Montréal; si cette mesure est prise à partir du pied du canal Lachine actuel, ou de la résidence des prêtres de Saint-Sulpice, nous n'arrivons qu'à moitié chemin entre Lachine et Montréal. Est-ce bien sur le site de Lachine que La Salle commença des travaux en 1668? Ne serait-ce pas plutôt aux environs du fort Cuillerier?

Nous venons de voir que la durée de la résidence de La Salle à Montréal se limite à une vingtaine de mois dont douze à quatorze comme seigneur du fief Saint-Sulpice. C'est durant ce court espace de temps que l'on veut qu'il ait fait des voyages d'exploration dans le nord pour se préparer à ses fameuses découvertes. Il est possible que, l'hiver de 1667-68, il ait remonté l'Ottawa — cela compterait pour un voyage et pas plus. L'été et l'automne de 1668, il était tout à sa seigneurie. Pour l'hiver de 1668-69, il se procure une maison à Montréal, puis il part le 6 juillet 1669 pour visiter les lacs Ontario, Erié, etc. Toute l'erreur vient de ce que l'on a cru voir La Salle fixé à Montréal pendant quatre ans, de 1666 à 1670.

Maintenant, voulez-vous savoir pourquoi cet article est ici réimprimé? C'est que je viens de lire dans un livre récent: "Le nom de Lachine a été donné par La Salle à son fief du lac Saint-Louis."

Hum ! Je doute fort que La Salle ait voulu rendre durable le souvenir de son expédition manquée,

> Car chacun se moquait de lui
> Après son voyage à la Chine
> Commencé de si haute mine
> Et finissant à petit bruit.

II

Autre question. La Salle a-t-il découvert l'Ohio en 1669? Non, il ne l'a pas découvert et il ne s'en est jamais vanté. Trente ans après sa mort sa famille affirmait cela, sans preuve, et plusieurs historiens ont répété l'erreur.

Comme nous venons de le voir, le Séminaire de Saint-Sulpice avait concédé un fief à La Salle en 1667-68; le lieu se nommaît "côte Saint-Sulpice".

Le 6 juillet 1669 l'expédition de La Salle et de MM. Dollier de Casson et Galinée s'embarquait à la côte Saint-Sulpice. Rendu à la baie de Burlington, La Salle se dit malade et il explique que ses hommes sont novices dans ces voyages; par conséquent vers le 1er octobre on se sépare; le groupe de La Salle retourne à Montréal et les deux prêtres continuent leur marche vers le lac Erié. Pierre Margry adopte la maladie de La Salle et l'incapacité de ses hommes mais il ajoute que, tous ensemble, ils sont allés de suite à l'Ohio ! De retour à Montréal,[10] les hommes de La Salle furent moqués et on leur appliqua le surnom de Chinois en dérision du voyage manqué, parce qu'ils étaient partis soi-disant pour se rendre à la Chine. Ces hommes se défendirent en exposant les périls et misères de la route et ils affirmèrent que MM. Dollier de Casson et Galinée et leur escorte n'en reviendraient pas. Ils avaient parlé de la sorte dès la baie de Burlington.

10. Ils n'étaient donc pas allés à l'Ohio ! ·

Pierre Margry dit que La Salle trompa MM. Dollier de Casson et Galinée,[11] qu'il prit un détour pour s'en séparer, gagna l'Ohio et le descendit jusqu'au Mississipi, et les écrivains l'ont copié.

Le 18 juin 1670, MM. Dollier de Casson et Galinée arrivent à Montréal et apprennent les racontars des hommes de La Salle sur leur compte. On avait cru ces deux prêtres et leur escorte morts en route. Peu après arrive aussi à Montréal Nicolas Perrot qui dit avoir rencontré La Salle qui s'en allait faire la chasse aux chutes des Chats (chats sauvages), à cent cinquante milles en haut de l'Ottawa.

Comment pouvons-nous adopter la supposition de Pierre Margry qui veut que La Salle ait fait le long voyage de l'Ohio et du Mississipi entre le 1er octobre 1669 et le printemps de 1670? Cet auteur avoue qu'il n'a rien de positif. Il ignorait la présence des hommes de La Salle à Montréal durant l'hiver de 1669-70 et leur surnom de Chinois. Il base sa supposition sur une affirmation d'un "homme étranger à l'Amérique",[12] et, de plus, il ne donne aucune date. Francis Parkman exprime son doute sur la valeur d'un pareil document. La Salle, qui écrivait souvent pour faire valoir ses découvertes, ne dit pas qu'ayant quitté MM. Dollier de Casson et Galinée il s'est rendu à l'Ohio. Ces deux derniers, plutôt amis de La Salle, ne parlent pas non plus d'un tel voyage, ce qui montre bien qu'il

11. Il donne à entendre qu'il suppose que La Salle trompa. C'est une supposition, rien de plus. *Les Normands dans la vallée de l'Ohio. Journal de l'Instruction publique*, Paris, 1862, p. 568.

12. Pierre Margry s'appuie sur un mémoire qu'il dit être d'une personne tenant ses renseignements par ouï-dire.

n'a pas eu lieu puisqu'ils mentionnent en deux fois les cancans des hommes de La Salle durant l'hiver de 1669-70 à Montréal. Les sources où s'est inspiré Pierre Margry sont des notes ou mémoires des créanciers de La Salle qui voulaient se faire payer par le roi. Le dernier est de 1756. Louis XIV et Louis XV répondirent que les affaires de La Salle ne les regardaient point.

On a dit que, sur une carte de Louis Jolliet, à Québec, l'Ohio est indiqué: "Route du sieur de La Salle". Qui a tracé ces mots et quand cela a-t-il eu lieu? D'autres cartes ont été chargées pareillement par après dans les mêmes bureaux de Québec. Il y a peut-être acte de faussaire en ceci, mais je pense que c'est plutôt étourderie.[13]

III

Depuis que les lignes qui précèdent ont été écrites, 1887, j'ai vu avec plaisir la jolie brochure intitulée *le Vieux Lachine et le Massacre du* 5 *août* 1689, imprimée en 1889 par Désiré Girouard, ancien député, un travailleur dont la renommée n'est pas à faire. Cette fois, laissant de côté la rédaction des factums de l'avocat, il s'est tourné vers l'histoire, en choisissant de préférence ce qui concerne sa propre paroisse. Très bien, on n'est jamais mieux inspiré qu'en parlant de son *pays*. Ecrire une page d'histoire de mérite que tous les curieux et les amateurs devront consulter est

13. La "certitude" que La Salle a découvert "*la grande rivière Ohio*" a été fortement contestée de tout temps.

presque un tour de force. Que l'on essaie un peu, si l'on doute !

Il n'y a pas chez nous d'historien de profession, faute de pouvoir tirer des livres que l'on écrit un revenu qui donne le pain quotidien. Nous sommes donc des amateurs qui publions, à nos risques et périls, des ouvrages dont les éditeurs en Europe, par exemple, achèteraient les manuscrits. Amateurs nous sommes, rien que cela, mais vu notre situation particulière, amateur est plus honorable qu'historien en titre. Le sacrifice de temps et d'argent est notre partage. Nous n'avons devant nous ni l'appât du lucre ni les loisirs qui nous feraient encore trouver le travail agréable. Il y a entre les historiens de l'ancien monde et nous cette différence que nous travaillons pour la patrie, sans espoir de rémunération, tandis que nos confrères de là-bas exploitent, avec profit à la clef, un monde déjà formé aux études, payant ce qui vaut la peine d'être payé et honorant l'érudition. Tout est encore maigre et étroit chez nous, à cet égard. On considère que, celui-ci ou celui-là, qui a donné à la presse des travaux importants, est obligé de continuer à produire. Pourquoi ? Parce que son talent le porte vers l'esprit de sacrifice. A lui la tâche de remettre au jour les choses d'autrefois. On ne songe pas assez souvent à l'en remercier par une souscription raisonnable. Il doit imprimer, croit-on, puisque c'est une oeuvre nationale qui l'inspire.

Mes compatriotes, vous achetez trop de livres inutiles et vous n'achetez pas assez de livres nécessaires. Réfléchissez, mettez-vous dans la tête de n'acquérir que des ouvrages instructifs, et vous verrez que l'ar-

gent ne se gaspille pas plus, sous ce nouveau système, que sous le régime que vous suivez, et de plus, que vous êtes, en fin de compte, mieux renseignés que si vous achetiez tous les beaux volumes qui se présentent. Ayez une bibliothèque canadienne petite ou grande, mais qu'elle soit canadienne !

Est-il rien de plus beau que de connaître parfaitement l'histoire de sa paroisse? Pour cela, il faut lire. Lire quoi? Lire le livre du courageux travailleur qui a su ressusciter les annales du passé. Ah ! vous ne comprendrez pas ce qu'il a eu de peine à retrouver tout cela, fort bien, mais lisez-le ! Il vous dépasse de cent coudées peut-être par ses connaissances acquises dans le travail, mais, encore une fois, lisez-le ! Vous sortirez de l'examen de son oeuvre plus homme que jamais, plus Canadien, plus solide en tout. M. Girouard a compris cela. Il redonne du ton à vos nerfs en parlant du vieux Lachine d'il y a deux siècles. Et quand on dit Lachine, on dit presque toute l'île de Montréal, car les événements sont tellement enchaînés les uns aux autres que les séparer n'est pas possible. Lachine, en de certains moments, c'est Montréal, et Montréal c'est Lachine.

Demain, si vous me dites d'aller habiter telle paroisse, et si j'y vais, tout de suite j'éprouve le désir de connaître l'histoire de cette localité. Est-ce comme ça que vous êtes? Vous me répondrez que non. En ce cas, vous avez tort, à mon point de vue. Il ne suffit pas de vivre dans le présent; le passé a des charmes que nous serions bien fous de méconnaître.

M. Girouard a l'amour du passé. S'il rappelle les souvenirs de ce temps-là, c'est pour stimuler notre

ardeur patriotique. L'orgueil du sang est un ressort qu'il ne faut pas laisser affaiblir. En nous racontant les malheurs et les exploits de nos pères, il fait plus que de verser un million de piastres dans nos poches. Donnez-moi une nation qui sache son histoire, je n'aurai pas de peine à en faire une nation vaillante. Il faut, pour arriver à ce but, que chacune de nos paroisses ait ses annales publiées, mises au jour, commentées, examinées, annotées, comprises enfin. Cette oeuvre nationale demande le concours de plusieurs intelligences et un esprit de sacrifice rare dans un monde qui lutte pour le pain quotidien. M. Girouard s'est imposé la tâche de mettre au jour ce qu'il avait eu le courage de collectionner touchant sa paroisse, l'une des plus historiques du Canada français. Qu'on l'en félicite. Le plus tôt son exemple sera suivi le mieux ce sera. En ce moment il se fait un mouvement dans le pays pour accomplir cette belle oeuvre de l'histoire des paroisses, secondons-le de tout notre pouvoir.

Dans les brochures de M. Girouard, en général, la disposition des matières n'est pas toujours aussi claire qu'il le faudrait; cela est dû à certaines pièces qui n'ont été trouvées qu'au moment où la matière de ces brochures était composée; néanmoins tout y est et le lecteur n'éprouvera aucune peine à grouper les faits dans sa mémoire selon qu'il le jugera à propos.

Les gravures dont *le Vieux Lachine et le Massacre du 5 août* 1689 sont ornés valent dix fois le prix marchand de l'ouvrage. Voyez-vous le fort Rémy en 1671? C'est le berceau de la paroisse de Lachine. A côté est le portrait de La Salle qui, le premier, porta la civilisation dans ces endroits. Les vieilles maisons

très normandes de Jacques Leber et de Charles Lemoine sont à croquer. René Cuillerier, l'homme aux aventures, a aussi le tracé de sa résidence dans ces pages toutes inspirées du sentiment canadien. L'église de Lachine, bâtie en 1710, au centre du fort Rémy, et démolie en 1869, est là toute droite, avec son air des anciens jours. Puis on voit des cadastres, les plans de tous les terrains, des listes de colons. C'est la chose qui manque à la plupart des monographies paroissiales. Lachine ainsi traitée devient plus historique que jamais.

Le Salle, comme fondateur, ou plutôt premier habitant, figure ici avec droit. A-t-il vraiment songé à établir des colons en ce lieu? C'est ce qu'on ne saurait dire. Son esprit de découvertes et la spontanéité de tous ses mouvements nous portent à croire qu'il pensait aux régions de l'Ouest avant tout et que Lachine ne devait être pour lui qu'un pied à terre. Ce personnage s'est identifié avec Cataracoui, surtout avec le Mississipi; ses visées étaient là-bas, là-bas; il faisait grand. Si la fin de sa carrière a été un insuccès et une tragédie lamentable, il n'en reste pas moins un être étonnant au milieu de cette phalange de découvreurs, de fondateurs et de voyageurs qui marquèrent chez nous la fin du XVIIe siècle. Ce qui semble bien constaté c'est qu'il avait un caractère irascible et était, comme on dit, mauvais coucheur. Avec des projets immenses, il ne savait pas se faire aimer personnellement. De là ses déconfitures et sa triste fin. Ses entreprises de découvertes appartiennent à l'histoire, et Lachine ne saurait qu'être fière d'une gloire qui a passé sur son sol. Le monument qui s'élèvera un jour,

chez nous, à la mémoire de La Salle devra être planté à Lachine. C'est là que le découvreur a préparé ses plans, et c'est de là qu'il est parti pour ses courses lointaines vers les régions inconnues, nouveau Christophe Colomb, comme lui devenu malheureux après ses triomphes.

Les plus anciens habitants de Lachine se nommaient Jean Millot, René Cuillerier, François Lenoir-Rolland, P. Bouchard, Georges Allète ou Alain, Pierre de Saint-Germain, Jacques Morin, Antoine Picard, Robert Rhéaume, René Chartier, François Méloche, Etienne Hébert dit Saint-Martin, Vincent Alix ou Aly, Simon Davaux, Nicolas Ozanne, Laurent Bory sieur de Grandmaison, André Rapin, Mathias Châteaudeau dit Massias, Claude Garigues, Noël Charmois dit Duplessis, Pierre Gauthier, Mathurin Thibaudeau, Nicolas Moisan, Jean Fagueret dit Petitbois, Pierre Pérusseau et plusieurs autres dont il est parlé dans l'ouvrage qui nous occupe en ce moment.

Un type c'était Lenoir-Rolland ! Il avait bâti un fort à lui tout seul pour protéger son commerce. Le site devint important. Jamais Lachine historique n'oubliera Lenoir-Rolland. Il a eu procès sur procès devant les cours de justice. C'était le plus remuant des fondateurs de Lachine. Son vrai nom était Lenoir, mais son père avait Rolland pour nom de baptême, de là Lenoir-Rolland. La famille existe encore. Les tanneries des Rolland sont encore de nos jours comme un nom de ville, tant le public s'est familiarisé avec cette appellation. N'étant pas marié, Lenoir-Rolland était considéré comme ne pouvant tenir maison dans un lieu écarté de la ville. En 1671, il fut

appelé à répondre de sa conduite à cause de cela. Il promit de se marier l'année suivante à l'arrivée des vaisseaux de France et, effectivement, il épousa, le 2 janvier 1673, Marie-Madeleine Charbonnier, fille d'un ancien officier de la maison du roi. Charbonnier et Lenoir vont bien ensemble.

Les familles qui actuellement possèdent les terres des premiers colons se trouvent indiquées dans la brochure que nous avons mentionnée. C'est une bonne idée.

Le massacre du 5 août 1689, qui a été si souvent raconté, et mal raconté, hélas, est étudié ici pour la première fois, et les pertes de vie réduites à une proportion qui semble raisonnable. M. Girouard s'est dit que la légende, comme toutes les légendes, devait être en désaccord avec la réalité. Pour former son opinion il a consulté les sources accessibles, le papier-terrier, les recensements, les registres de l'église, etc., et il a contrôlé les récits des contemporains de cet événement. En somme, il doit être correct dans ses données. N'ayant d'autre parti-pris que de rechercher la vérité, il ne subtilise pas, il expose ses trouvailles et les livre à la connaissance du lecteur. C'est le bon procédé en histoire. Ce qu'il a appris nous le savons maintenant grâce à lui. Les conclusions qu'il en tire peuvent ou ne peuvent pas satisfaire ceux qui désireraient étudier encore le sujet, mais je crois qu'il a poussé si loin et si bien ses investigations que personne n'amènera contre lui ce qu'on appelle une forte preuve. Pour moi c'est comme une affaire réglée.

Il n'est pas à espérer généralement que les grands historiens exposent par le détail des faits locaux per-

dus dans l'ensemble des événements. C'est au chercheur tenace, qui s'applique à élucider un point quelconque d'une question en jeu, qu'il appartient de traiter les sujets embrouillés et d'y porter la lumière. Le cas se présente ici. En homme de loi et en amateur de l'histoire, M. Girouard nous a rendu le service de plaider une cause intéressante et surtout de plaider le pour et le contre, ce qui rend la démonstration plus attrayante. On ne fait pas mieux nulle part.

C'est encore merveilleux de voir que nous n'ayons pas perdu toutes les pièces écrites il y a deux siècles ! La négligence a été si grande que je m'étonne constamment à la vue de ces vieux documents tirés tout-à-coup de la poussière de l'oubli par un curieux intelligent et qui ne regarde pas à ses peines. S'il était possible de publier ces masses de registres, de lettres, de rapports, de recensements, qui sont le reflet véritable de la vie de nos ancêtres, combien mieux nous apprendrions notre histoire ! Cela viendra, mais hâtons-nous, le danger de tout perdre est plus grand que jamais.

Nos paroisses ont des notaires, des médecins, des arpenteurs qui ne manquent pas de loisirs. Si vous leur faites lire l'alinéa qui précède ils diront que c'est juste comme idée. Dites-leur donc alors que la tâche de recueillir ces anciennes pièces et de les mettre au jour forme partie de leurs devoirs, comme gens instruits et patriotes. Il s'en trouvera dans le nombre qui vous comprendront et qui prendront la plume. Cette propagande est très désirable. Il n'est pas nécessaire d'être un littérateur pour chercher ici et là des documents et publier ces souvenirs du passé. Du

moment où votre paroisse n'a pas d'histoire écrite, tout ce que vous imprimerez à son sujet sera du nouveau. Ne soyez pas architecte, je le veux bien, mais devenez l'un des maçons de l'édifice, votre part sera belle encore. C'est rendre service au pays que d'aider à reconstituer son histoire. Toute pierre est utile; apportez-en beaucoup et il viendra un homme qui les mettra en place pour élever un monument à la patrie commune.

(1889)

IV

Paroisse historique et typique, au même titre que la côte de Beaupré, l'île d'Orléans, Trois-Rivières, Saint-François-du-Lac, Boucherville, Longueuil et Laprairie, Lachine arrive immédiatement après les Trois-Rivières, celle-ci étant de droit à la tête de la liste.

Les amateurs de l'histoire du Canada ont suivi avec plaisir les démarches faites depuis plusieurs années par Désiré Girouard, dans le but d'exhumer les souvenirs nombreux et si honorables que rappelle cette partie de l'île de Montréal. Son oeuvre va se compléter à bref délai. Il ne nous manquera plus que de voir la même chose se faire pour les Trois-Rivières et Laprairie, puisque la côte de Beaupré appartient au groupe de la ville de Québec, et que l'île d'Orléans a déjà deux historiens. Boucherville, Longueuil et Saint-François-du-Lac ont aussi leurs livres distincts.

Si vous trouvez étrange que je place les Trois-Rivières dans la catégorie des lieux qui n'ont pas encore leur histoire écrite, malgré quatre à cinq mille

pages que j'ai publiées sur son compte dans les journaux et les revues, je vous dirai que l'argent me fait défaut pour réunir ou condenser cette substance en un corps unique, à la fois consultable et commode. M. Girouard a passé par la même filière, semant dans la presse le fruit de ses travaux, mais il vise maintenant à concentrer le tout sous une même couverture. "Ses moyens lui permettent un piano à sa fille". J'applaudirai le premier air que l'on jouera sur son nouvel instrument.

Après avoir reporté mes affections sur l'histoire de Longueuil et sur celle de Saint-François-du-Lac en compagnie d'aimables collaborateurs j'ai penché vers Lachine, mais sans pouvoir me rendre utile de ce côté. Je pensais que M. Girouard avait dû laisser dans l'ombre une partie du sujet qu'il avait à coeur de traiter, mais lorsque j'ai vu ses notes, ma foi ! j'ai salué l'oeuvre de sa persévérance.

Tout ceci est à seule fin de vous annoncer l'apparition prochaine de l'*Histoire de Lachine*, une oeuvre habillée dans les règles, pas une brochure, pas une tentative première, mais un livre de bibliothèque, rempli jusqu'au bord de documents à consulter, ayant ses gravures de paysages, ses cartes, ses tableaux, parlant comme une voix du passé et répondant à toutes les questions qui concernent "ce petit coin de terre historique". Un jour viendra où tous nos petits coins de terre historique exhiberont leur gloire imprimée; ce sera dû aux travailleurs de la plume, mais ceux-là ne sont pas encore assez nombreux pour que l'on en forme une escouade de dix hommes avec un sergent. Si jamais nous devenons l'armée du salut national il

faudra qu'il se soit passé plus d'une révolution dans le monde littéraire du Canada. Et pourtant, quelle serait notre figure aujourd'hui, devant ceux qui nous attaquent, quelle arme pourrions-nous opposer aux imputations de peuple d'aventure et d'abandonné qu'il était de mode de nous adresser autrefois sans cet admirable moyen de défense qui est notre histoire écrite ! Ah ! allez toujours, piocheurs et chercheurs, vous retirez de nos anciens débris de quoi ériger un rempart contre lequel le fanatisme des nations ne pourra jamais prévaloir. Allez ! vous avez la force initiale du boulet de canon que le vent de travers peut faire dévier quelque peu mais qui, s'il rencontre un obstacle, le pénètre et le démolit. Allez ! c'est comme dans un bombardement: tous les coups ne portent pas, mais il en reste assez pour abîmer la résistance. Ramenez à la surface notre histoire, trop négligée dans les dessous du terrain: ce sera un sol neuf qui fera germer la vertu et l'héroïsme. Notre siècle n'est pas si vilain qu'on le pense, il honore les peuples qui ont une histoire.

Répétons-le, si tous ceux qui possèdent une maison dans une ancienne paroisse pouvaient, comme M. Girouard, raconter l'histoire des terrains environnants et remettre au jour une page oubliée de nos annales, la bibliothèque canadienne serait la plus belle de toutes celles des colonies sous ce rapport. Il se rattache tant de souvenirs à ces établissements, surtout à ceux du dix-septième siècle ! Tantôt c'est un fait de guerre, un genre de commerce ou une industrie disparus, la mémoire de certaines familles marquantes, quelque procès célèbre en son temps que l'oubli a recouvert

de ses voiles, des questions de bornage, de censive, de ponts, moulins et chaussées, toute cette vie d'autrefois qui ne peut renaître que dans les livres.

Ces livres, qui doit les écrire? Voilà le personnage difficile à trouver ! Il n'en existe pas un par paroisse, je vous le laisse à savoir en toute bonhomie. Le meilleur d'entre eux, dès qu'il se met à l'ouvrage, s'aperçoit bien vite de l'isolement dans lequel il lui faudra opérer. Ses recherches semblent le reléguer hors du monde qui l'entoure et, n'étant pas compris, c'est-à-dire apprécié, rien ne lui vient en aide que son courage et son dévouement à la cause de l'histoire.

Travailler dans le vide est une fantaisie singulière, direz-vous. Ce qui est plus étonnant c'est de voir ce que l'on tire de ce vide lorsque l'on s'en donne la peine. Après quinze ou vingt ans de patiente annotation au milieu des vieilles archives vous avez en mains huit ou dix mille bouts de papier qui portent chacun une bribe de renseignement, un petit fait inconnu, une observation neuve, un rapprochement de date ou de nom, bien souvent des erreurs puisées dans des volumes imprimés, enfin tout ce qu'il faut pour ressusciter la page d'histoire qui n'a jamais été écrite mais qui demande à prendre cette forme. Alors, vous fondez ensemble ces milliers de fragments d'argile, vous en composez des briques, des pierres, des moëllons que vous ajustez ensuite, chacun à sa place, dans les assises et les murs de l'édifice qui vous est apparu au cours de vos études, car à mesure que vous avez exécuté vos découvertes, le plan d'ensemble de la page d'histoire s'est dessiné dans votre esprit, nuageux et vague d'abord, puis plus nettement et, enfin, tout droit

et parfaitement équilibré, si vous avez su travailler dans la bonne manière. Les choses doivent en être là au moment où vous prenez la plume pour rédiger votre ouvrage.

Cette rédaction exige des qualités spéciales, la clarté venant en première ligne. Que la charpente du monument soit ferme dans toutes ses parties, et n'appuyez que sur elle. Quant aux ornements, il y a toujours la ressource de les placer quelque part, si ce n'est pas sur la façade ce sera à l'intérieur. La langue, simple et précise, doit être autant que possible d'accord avec le dessin. Dans ces conditions, tout ce que vous avez à nous raconter aura de la valeur.

Mon expérience m'engage à dire que, pour bien expliquer l'histoire d'une paroisse, il faut se mouler absolument sur la marche chronologique. Les autres systèmes d'exposition des faits ne m'ont pas réussi. Plantez au début un jalon, la date la plus ancienne que vous ayez vue. Faites-la suivre d'un deuxième "piquet" et poursuivez de la sorte sans regarder l'avenir. Ayez sans cesse les yeux sur les jalons ainsi posés, lesquels représentent le passé, le chemin parcouru par votre plume. Laissez le lecteur se demander ce qui va arriver après cela. En de certains passages vous aurez à faire part de vos réflexions, à rappeler ce qui s'est déroulé un peu auparavant; rien n'est plus aisé que de vous faire comprendre de cette façon puisque le lecteur en a appris autant que vous au cours de votre propre récit. Bien au contraire ce sera, si vous avez la malencontreuse habitude d'enjamber en avant, d'anticiper sur les événements et d'embrouiller ceux qui cherchent à vous suivre. Restez le dos

tourné aux choses qui n'ont pas encore eu lieu. Dirigez-vous à reculons, le regard fixé sur les points de la route tracée; c'est ainsi que procède un bon arpenteur pour tenir la ligne droite. Plus on approche de notre époque par cette méthode, plus on se rend maître de l'attention du lecteur qui jouit avec nous des connaissances acquises au commencement et au milieu de l'ouvrage.

Ce n'est pas tout que d'entreprendre l'examen d'une paroisse historique; craignez qu'un homme plus savant ou plus courageux que vous ne vienne après trente ou quarante ans, peut-être dix ans, vous faire disparaître. Agissez de manière à garder votre terrain, en le couvrant tout entier de votre étude. Faites en sorte que l'on ne puisse qu'ajouter à ce que vous avez accompli. Autrement, vous aurez construit des fondations sur lesquelles un entrepreneur quelconque bâtira, en son nom, et vous irez *ad patres* rejoindre les disparus. Arrangez-vous pour être le ciment de l'histoire écrite; qu'on ne se passe plus de vous; mettez dans vos études un fond solide — que l'on bâtisse sur cette pierre, mais que vous soyiez cette pierre. C'est bien le moins puisque vous avez conçu l'oeuvre. Ne la laissez pas inachevée avant que de l'avoir marquée de votre coin. M. Girouard a cette belle tenacité que j'admire: à lui Lachine ! Un autre viendra qui voudra prendre la place: elle est prise.

Le Vieux Lachine et le Massacre du 5 *août* 1689, paru en 1889, *les Anciens forts de Lachine,* brochure publiée en 1891, *les Anciennes côtes du lac Saint-Louis,* qui sont de l'automne de 1892, *les Anciens postes du lac Saint-Louis* et d'autres pièces encore en porte-

feuille, tels sont les matériaux qui vont servir à l'*Histoire de Lachine*.[14]

Depuis cinq générations, la famille Girouard habite le haut de l'île de Montréal. C'est d'abord Antoine qui se fixa à la côte Sainte-Marie. Il était né à Mont-Luçon, en Bourbonnais, l'année 1696, fils de Jean Girouard, conseiller du roi et contrôleur du dépôt de Riom, en Auvergne; sa mère était Pétronille Georgeau. Marié à Montréal en 1723, avec Marie-Anne Barré, il a été à la fois cultivateur et huissier royal. L'un de ses fils, Henry, cultivateur et menuisier, demeurait à la côte de Vertu, près du village de Saint-Laurent. Un fils de ce dernier, Julien, cultivateur et forgeron, vécut à Saint-Laurent, puis dans le comté de Beauharnois. De son fils Jérémie, cultivateur et charron, demeurant à Lachine, naquit Désiré, l'auteur du travail qui nous occupe. Celui-ci est revenu à la profession légale, comme son ancêtre mentionné plus haut. Le bois, le fer, la terre et la loi sont les matériaux qui entrent dans la composition de ce chercheur tenace. Avec de telles ressources on peut bâtir à chaux et à sable tout le vieux Lachine et même davantage.

13 avril 1893.

14. Ce travail n'a pas été publié tel que l'avait conçu d'abord M. Girouard. Une traduction anglaise un peu abrégée fut éditée en 1893 sous le titre *Lake St. Louis old and new illustrated and Cavelier de La Salle*, 238 pages, in-8, et plus tard un *Supplément au Lake St. Louis*, 1900, 140 pages, in-8.

L'amiral Sir William Phips[1]

Cotton Mather, bien connu par ses écrits dans la Nouvelle-Angleterre, était compatriote et contemporain de Phips dont il a retracé la vie avec beaucoup de soin. La lecture de son étude m'a fait comprendre deux choses, savoir: que Phips était un homme remarquable par son énergie et que nous ne connaissons rien de sa carrière, sauf que, en 1690, il tenta de s'emparer de Québec.

La famille de notre personnage habitait Woolwich, sur la côte du Maine. Le père était armurier, aussi forgeron, taillandier, faiseur de clous, etc., comme tous les ouvriers en fer de son temps. Il avait vingt-et-un fils et cinq filles. Le petit William, né en 1651, se disait attiré vers la mer et bientôt il devint apprenti charpentier de navire, genre goëlette, barques et pinasses. Il apprit à lire, écrire, compter, durant cette période, puis son temps d'épreuve terminé, il se dirigea du côté de Boston, entreprit de construire un bâtiment, se maria, réussit à merveille dans son métier, dessina un navire pour lui-même, le construisit, le gréa et l'ayant chargé de bois de service, le

1. Inédit. Autrefois on écrivait "Phipps", l'orthographe véritable. Aujourd'hui on écrit indifféremment "Phipps" ou "Phips".

conduisit en Angleterre. Ce commerce l'occupa une dizaine d'années avec profit.

Comme navigateur il était cité avec éloge. Un jour on lui parlait d'une riche cargaison naufragée et considérée comme perdue, aux îles Bahama; il conçût l'idée de repêcher ces marchandises, équipa un vaisseau dans ce but, composa un corps de matelots qu'il dressa aux exercices nécessaires pour opérer ce sauvetage et, après des travaux ardus, des efforts souvent infructueux, rentra à Boston chargé du produit de sa trouvaille.

Son énergie dépassait la dose ordinaire de celle des marins. Avec cela il était inventeur d'appareils nautiques. Vers 1683 il entendit dire qu'un galion espagnol portant des lingots d'or et d'argent avait péri dans une baie du voisinage de la Plata; tout de suite il passa en Angleterre, y forma une compagnie d'actionnaires, construisit des machines spéciales pour la recherche du trésor en question et le roi Charles II lui confia un navire avec près de cent hommes d'équipage. L'histoire de cette campagne est longue et nous montre le courage, l'esprit plein de ressources du ci-devant charpentier. Il retourna à Londres avec trois cent mille louis sterling du précieux métal, que les actionnaires eurent le plaisir de se partager, lui laissant vingt mille louis pour sa peine. Le roi le fit chevalier.

Bientôt après il forma une compagnie maritime mais on l'envoya grand shérif de la Nouvelle-Angleterre, d'où il fut rappelé en 1689 lorsque Guillaume d'Orange monta sur le trône. C'est alors qu'il devint amiral.

En 1690 il fit l'expédition de Québec, fort bien ra-

contée par feu Ernest Myrand dans un livre rempli de renseignements tirés de cent endroits divers.[2]

Après cela Phips fut gouverneur du Massachusetts, puis il retourna en Angleterre et y décéda en 1695, âgé de quarante-quatre ans.

Un petit-fils de Phips épousa une Mulgrave, de haute noblesse, et reçut le nom de Mulgrave qui est encore dans les classes dirigeantes du royaume, comme aussi la branche de Normanby issue de Phips-Mulgrave.

5 août 1921.

2. *Sir William Phips devant Québec; histoire d'un siège.* Québec, 1893, in-8, 428 pages.

L'Ile-à-la-Fourche

A ces mots tous les Nicolétains ouvrent l'oreille. Nous avons été bercés aux récits que nos pères faisaient de l'héritage de l'Ile-à-la-Fourche. A quel heureux mortel la Providence accorderait-elle enfin cette principauté qui faisait tant de jaloux, tant de mécontents et qui suscitait tant de procès? Mystère et bavardage. Mais mystère bien plus grand lorsqu'il s'agissait de fixer les limites de l'île, laquelle, au bout du compte, n'est pas une île à moins que ce ne soit l'île "escarpée et sans bords" dont parle Boileau. Une île sans bords ! Ce doit être en effet bien escarpé—et assez drôle à voir. Je pense plutôt que cela n'est pas même visible, car si pas de bords, pas d'île ! Juste comme l'Ile-à-la-Fourche. Si Dieu me prête vie, un autre jour je parlerai de la question en commençant par le commencement. En ce moment, je rencontre dans un registre du bureau du secrétaire d'Etat copie de quelques lettres sur ce sujet.

Nicolas-Eustache Lambert-Dumont paraît avoir disputé à Nicolas-Benjamin Doucet certains droits sur l'Ile-à-la-Fourche. Il est fait mention d'un jugement interlocutoire rendu le 27 septembre 1819, par la cour du banc du roi siégeant aux Trois-Rivières. C.-R. Ogden, avocat, représentait la Couronne dans cette cause.

Le 11 mai 1821, le secrétaire du gouverneur écrit à l'avocat Vallières de Saint-Réal, lui disant que l'ad-

ministration va s'occuper sans délai de la supplique par lui soumise, concernant "l'existence, la situation et l'étendue de l'Ile-à-la-Fourche". Dans ce but, le gouverneur envoya sur les lieux les arpenteurs John Adams et L'Ecuyer. Je ne sais s'ils parvinrent à déterminer la situation de l'île, ou enfin son étendue, mais les apparences indiquent assez peu de succès de ce côté.

Le 5 janvier 1822, le secrétaire du gouverneur écrit à Lambert-Dumont que l'avocat C.-R. Ogden vient d'être chargé de prendre des mesures pour régler l'affaire de l'Ile-à-la-Fourche. Cela ne veut pas dire que l'affaire ait été réglée. Lambert-Dumont demanda l'autorisation de se présenter au château Saint-Louis de Québec et d'y rendre foi et hommage en qualité de seigneur de l'Ile-à-la-Fourche; mais le 11 février, le secrétaire du gouverneur lui annonça que, vu les circonstances qui se rattachaient au débat relatif à ce domaine, la permission de rendre foi et hommage ne pouvait lui être accordée.

Ici finit la correspondance. Je ne pourrais dire comment se termina le procès.[1]

*
* *

Les lignes qui précèdent ayant paru dans *le Nicolétain* du 9 février 1888, quelqu'un me dit:

1. Dans les manuscrits laissés par feu J.-O. Dion il y a un document qui indique que ce procès "roulait" depuis plusieurs années. Voici cette pièce:

"DISTRICT OF THREE RIVERS: By virtue of a Writ ot Execution iffued out of His Majefty's Court of King's Bench holding civil pleas and for the faid Diftrict, at the fuit of Nicolas Benjamin Doucet, againft the goods and chattles lands

— Vous avez tort de vous moquer de l'Ile-à-la-Fourche. C'est compliqué, mais c'est sérieux.

J'ai répondu:

— Il n'y a rien comme de lire dans les gros livres; on devient incrédule en diable. Je ne crois pas à votre île. Si vous parliez de Robinson Crusoé, à la bonne heure ! lui, il avait une île. Mais, à propos de celle de Nicolet, vous pouvez dire que Robinson *crut Zoé* et qu'il fut bien trompé. C'est sérieux, dites-

---

and tenements of Nicolas Euftache Lambert Dumont fils, Efquire, to me directed, I have feized and taken in execution as belonging to the faid Nicolas Euftache Lambert Dumont fils, the land and Seigneury of the *Ifle a la Fourche*, fituated in the river commonly called *riviere Nicolet* included in the limits hereafter defcribed viz: to the North Weft, by the fork of the river Nicolet, to the Eaft and South Eaft by the two branches of the *riviere Noir*, of which one branch empties itself into the river Nicolet and another into the lake St. François, to the North Weft and Weft by the South Weft River Nicolet, to the South and South Weft, by the two branches of the river *Nipigigam Hantanening* (an Algonquin name which fignifies *feparating Nicolet*) of which one branch falls into the South Weft river Nicolet at the fourth carrying place above the lake Nicolet, and the other branch into the faid *riviere Noir*, at a league above the lake St. François; excepting fuch part of the Seigneury of Nicolet which may be included within the said *Ifle à la Fourche*; together with the rights annexed and inherent to the faid Fief and Seigneury of the *Ifle à la Fourche*. Now I do hereby give notice that the said premifes will be fold adjudged to the highest bidder at the Church door of the Parifh of Nicolet, on Monday the nineteenth day of September next at eleven o'clock in the forenoon, at which time and place the conditions of Sale will be made known.

H, BLACKSTONE, Sheriff.

All and every perfon or perfons having claims on the above described premifes, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby advertifed to give notice thereof to the faid Sheriff, at his office aforesaid, according to law; and further that no oppofition *afin d'annuller* or *afin de diftraire* the whole or any part of the faid premifes, or *afin de charge* or *fervitude* on the *fame*. will be received during the fifteen days previous to the fale thereof.———*Three Rivers*, 17*th May*, 1803.

vous. Eh bien ! soyons sérieux, et magistral s'il le faut.

Le 29 octobre 1672, à Québec, l'intendant Talon, en vertu des pouvoirs qu'il tenait du roi de France, accorda à Arnoult de Loubias, capitaine au régiment de Broglie,[2] "en considération des bons, utiles et louables services qu'il a rendus en différents endroits, tant en l'ancienne France que dans la nouvelle, deux lieues de front sur autant de profondeur, à prendre sur le lac Saint-Pierre, savoir: une lieue au-dessus et une lieue au-dessous de la rivière Nicolet, icelle comprise, à la charge qu'il continuera de tenir ou faire tenir feu et lieu sur la dite seigneurie, et qu'il stipulera dans les contrats qu'il fera à ses tenanciers qu'ils seront tenus de résider dans l'an, et tenir feu et lieu sur les concessions qu'il leur accordera ou leur aura accordées, et qu'à faute de ce faire il rentrera de plein droit en possession des dites îles."

Observons que cet acte ne parle d'abord que de deux lieues de terre, dont une lieue au-dessus et une lieue au-dessous de la rivière Nicolet, rivière comprise, et, qu'en terminant, il n'est plus question de terre ferme mais de certaines îles, comme si on avait déjà parlé de celles-ci. Premier embroglio. Il y est dit qu'Arnoult de Loubias avait commencé à s'établir sur cette seigneurie. Cela paraît correct en ce sens qu'il y plaça des colons. Quant à lui il demeura aux Trois-Rivières jusqu'à son départ pour la France en 1674.

La pièce que je cite se trouve à la page 16 des

2. Il était venu avec le régiment de Carignan, en 1665. Voir *Mélanges historiques*, vol. 8, p. 125, 132.

Titres seigneuriaux publiés par le gouvernement en 1852. Elle est répétée à page 274, avec des variantes. Dans ce dernier endroit, le nom de Loubias devient "Laubier"; l'erreur à propos des îles est la même qu'à la page 16.

Cette publication du gouvernement est remplie de fautes incroyables à première vue. Aucun homme de science n'y a présidé, bien certainement. C'est d'une incohérence à tout rompre ! J'offre à qui voudra en connaître les imperfections de mettre le doigt sur trois cents grosses sottises imprimées dans le volume. Ainsi, à part ce que je viens de relever, on lit au bas de l'acte en question: "Paraphé suivant le contrat d'échange passé par devant les notaires soussignés, ce jourd'hui, vingt-septième février mil six cent soixante et treize. (Signatures) Dulart, Lubin, Renouard et Terret." Qu'est-ce que cela signifie ? Ces notaires sont inconnus dans nos archives. Arnoult de Loubias[3] se préparant à retourner en France pour toujours vers ce temps-là il faut croire qu'il fit un échange de sa terre, mais avec qui ? Pas un mot pour nous diriger. S'il s'agit du sieur Michel Cressé ou même de tout autre, le contrat d'échange ne valait rien, parce que le seigneur n'avait pas le droit de trafiquer d'une seigneurie à peine commencée.[4]

Autre affaire. Le 29 octobre 1672, le même jour

3. On a écrit Loubia, Loubias, Laubia, Laubias, Laubiat, Laubier, etc.

4. Cet échange était fait en faveur de Michel Cressé. Arnoult de Loubias avait donné un très bon commencement à la seigneurie de Nicolet. Voir Joseph Bouchette, *A Topographical Dictionary of Lower Canada.*

qu'Arnoult de Loubias obtenait la terre de Nicolet, son enseigne Pierre Mouet de Moras se faisait donner aussi une concession, comprenant "l'île dite (il y a ici un blanc) qui se trouve à l'embouchure de la rivière Nicolet, au bord du fleuve Saint-Laurent, à la charge qu'il continuera de tenir feu et lieu sur la dite seigneurie." Ceci est à la page 153 du volume déjà cité. A la page 277, l'acte est reproduit, mais, cette fois, l'île prend le nom de Moras. Ceci est juste.[5]

Maintenant, examinons la page 18 de ce fouillis de pièces mal lues et mal imprimées. On y voit que, le 4 novembre 1680, MM. de Frontenac, gouverneur, et Duchesneau, intendant, accordent "au sieur Michel Cressé l'île à la Fourche, située dans la rivière Cressé, ensemble les îles et îlets qui sont dans icelle rivière, jusqu'au bout de la dite île, avec trois lieues d'augmentation dans la profondeur des terres qui sont au bout de toute la largeur de sa dite seigneurie." Deuxième embroglio. Si les mots: "sa dite seigneurie" signifient quelque chose, il s'agit de la seigneurie de Nicolet que Michel Cressé tenait d'Arnoult de Loubias, mais dans l'acte qui nous occupe ici, il n'y a pas un mot de "la dite seigneurie"; cela arrive sans explication. Les "dits" notaires du château de Québec étaient de drôles de pistolets—voilà leur oraison funèbre !

Si j'ai bien compris tout ce fatras, l'île Moras était et est encore l'île Moras concédée à Pierre Mouet de Moras. La seigneurie de Nicolet, donnée à Arnoult

5. Pierre Mouet de Moras s'établit sur cette île dès 1669. Voir *Mélanges historiques*. vol. 8, p. 125, 129, 133.

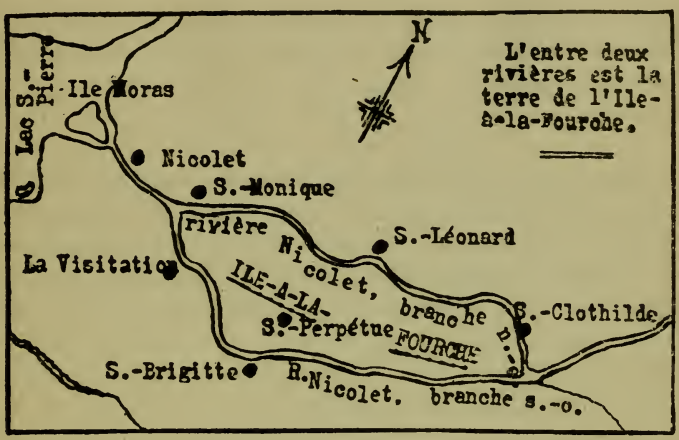

L'Ile-à-la-Fourche

de Loubias, fut cédée par lui à Michel Cressé, lequel s'aperçut, sept ans après, que le titre ainsi fait ne valait rien et se fit pourvoir de nouvelles lettres patentes, en son nom, et désignant les terres de Nicolet sous cette forme curieuse: **l'île à la Fourche.** S'il y avait une île de ce nom elle était située dans la rivière Nicolet, déjà comprise dans le titre d'Arnoult de Loubias, et si l'on a voulu transporter cette désignation à la terre ferme, on créait un malentendu, on ouvrait un sac à procès — ce qui n'a pas manqué.

Nous devons à M. J.-E. Bellemare (1917) curé de la Baie-du-Febvre, l'explication finale. Un peu au-dessus de la ville de Nicolet la rivière fourche, embrasse une grande île et reprend son cours en une seule voie.

Il y a plus de cinquante *quiproquos* de ce genre dans notre histoire. Il faut toujours que l'on s'amuse

un peu en traversant les siècles. Je prends ma part du *fun* universel.

*
* *

Au cours de ce chapitre nous avons accidentellement mentionné le nom de Broglie. Revenons-y.

Le Frère Claude Moireau, Récollet, chargé des fonctions curiales aux Trois-Rivières, écrit au registre de cette paroisse, le 17 août 1672, qu'il a été faire mission à "la rivière de M. de Loubias où il a baptisé un enfant de François Lavergne et de Françoise Lefrançois, mariés ensemble. Le parrain a été M. de Loubias, seigneur de la dite rivière et capitaine au régiment de Broisle."

Arnoult de Loubias, premier seigneur de Nicolet, portait un nom italien, comme celui de son régiment, lequel est orthographié ici "Broisle". Cet officier était venu avec le régiment de Carignan. Il est à remarquer que le régiment de Carignan comptait au Canada des officiers de six ou sept corps différents. C'est ce qui arrive toujours lorsque des troupes sont envoyées aux colonies.

Le régiment de Broglie et la famille de Broglie étaient alors italiens, les Français prononçaient et prononcent encore "Broille", tout en écrivant "Broglie." [6]

On voit que le Frère Claude Moireau a tenté de rendre le son de "Broyle". De son temps la lettre s

6. En italien c'est Broglia ou Debroglio, ce qui veut dire Dumoulin en patois du comté de Nice. Voir *Mélanges historiques*, vol. 8, p. 15 et 16.

était employée pour avertir le lecteur qu'il fallait articuler la lettre précédente avec un accent. Lorsqu'il écrit "Broisle", il veut donc faire comprendre "Broîle" ou "Broille"; mais il n'a pas songé à "Broyle" qui rend juste le son exigé.

L'automne de 1887, j'entendais des amis causer de certains discours de M. de Broglie, homme politique français qui vivait peut-être encore alors, et ils prononçaient ce nom tel qu'il est écrit, "Broglie", ce qui est, d'ailleurs, la coutume en Canada.

*
* *

Un mot maintenant sur Pierre Mouet de Moras.

La première mention que je connaisse de ce nom de famille est celle de François Mouet, marchand de Rouen, province de Normandie, l'un des Cent-Associés du Canada, en l'année 1635. Il y a apparence qu'il ne vint jamais dans la colonie.

Au registre de la paroisse des Trois-Rivières je lis: "L'an de grâce 1668, le 8 d'avril, moi, François Dollier, prêtre, faisant les fonctions curiales en ce lieu des Trois-Rivières, ai interrogé Pierre Mouet, écuyer, sieur de Moras, enseigne de la compagnie de Loubias, et Marie Toupin, tous deux de cette paroisse, et après avoir reçu leur mutuel consentement, je les ai mariés, suivant les formules de l'église romaine, toutefois sans solennité ni publication, leur ayant accordé la dispense des dites publications, suivant le pouvoir à moi donné par Mgr de Pétrée, notre prélat et pasteur; lequel mariage a été fait en pré-

sence de plusieurs témoins, qui sont: Monsieur de Loubias, capitaine et commandant en ce lieu, Monsieur de Vieux-Pont, et tous les proches parents de la fille qui sont ici, par exemple, Monsieur de la Marche et sa maison, Madame de la Fons et ses enfants, etc."

M. de Vieux-Pont était Joseph Godefroy de Vieux-Pont; M. de la Marche était Jean Lamarche; Madame de la Fons était Marie Boucher, veuve d'Etienne Pepin dit Lafond.

Mgr Cyprien Tanguay dit que Pierre Mouet de Moras était fils de Bertrand et de Marthe de Thosin, de Castel-Sarrazin, en Basse-Guyenne, le même endroit qui vit naître Lamothe-Cadillac, fondateur du Détroit en 1701.

Voici l'acte de baptême du fils aîné de Pierre Mouet de Moras, que je relève au registre de la paroisse des Trois-Rivières: "L'an de grâce 1669, le 1 novembre, en la paroisse des Trois-Rivières, a été baptisé par moi, André Richard, prêtre, religieux de la compagnie de Jésus, faisant les fonctions de curé au dit lieu, un enfant né du légitime mariage de Pierre Mouet et de Marie Toupin, lequel a été nommé Pierre. Parrain: Monsieur René Gaultier, gouverneur du dit lieu. Marraine: Marguerite Seigneuret." [7]

Cet enfant a continué la lignée; de lui descend le fameux Charles Mouet de Langlade qui, de 1750 à 1780, a brillé dans les armes au premier rang de nos officiers.

---

7. Cette dernière était l'épouse de Louis Godefroy de Normanville.

On rencontre le nom de Mouet écrit aussi Moet, Moüette et Mouette. Cette dernière forme me semble reproduire la prononciation populaire. Quant au tréma sur la lettre u, la pratique était de le placer pour que l'on ne confondît pas cette lettre avec n, si souvent semblable dans l'écriture à la main.

Certains membres de la famille signaient Mora et non pas Moras. J'en conclurais que la prononciation était "Mora" au lieu de "Morass" comme on dit à présent.

Il y avait en 1673 dans le diocèse de Vienne, en Dauphiné, un village ou une ville du nom de Moras.[8] Ceci n'a probablement aucun rapport avec la famille qui nous occupe.

A l'époque de son mariage (1668), Pierre Mouet de Moras était enseigne dans la compagnie d'Arnoult de Loubias qui tenait garnison aux Trois-Rivières. Comme la guerre des Iroquois venait de finir, il alla dès 1669 demeurer sur l'île Moras qu'il se fit accorder et dont il reçut le titre le 29 octobre 1672.[9]

Le titre d'écuyer, qui est souvent donné à Pierre Mouet de Moras me fait croire que cet officier était d'une famille assez marquante, car il y a deux cent cinquante ans, on n'avait pas l'habitude de qualifier ainsi les personnes par simple politesse. Et vu sa

8. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, I, p. 381. Ce nom existait en Languedoc, Basse-Auvergne et Basse-Guyenne.

9. Il n'y avait alors que peu de colons établis à Nicolet. A partir de 1671 on en rencontre plusieurs dans les actes des registres des Trois-Rivières. Le 16 novembre de cette année 1671 il y eut six mariages; ces ménages peuvent être regardés comme les débuts de la colonie de Nicolet.

jeunesse, je croirais qu'il tenait le titre d'écuyer de sa famille.

*
* *

Pour terminer parlons des premiers Nicolétains. Les notes qui suivent sont tirées des registres de la paroisse des Trois-Rivières. Comme elles ont rapport à Nicolet, je vous les passe pour en faire ce qu'il vous plaira.

Le 16 novembre 1671 furent célébrés les mariages de Jacques Pepin avec Marie-Jeanne Caiet,[10] Jean Arcouët[11] avec Elizabeth Pepin, André Marsil dit L'Espagnol avec Marie Lefebvre; ces ménages se fixèrent à Nicolet dès cette année.

Vers le même temps se mariait à Québec Jean Chabaudie dit Lépine avec Marie Mercier, qui s'établirent à Nicolet et, de 1672 à 1687, firent baptiser leurs enfants en ce lieu ou aux Trois-Rivières; aussi François Lavergne avec Françoise Lefrançois, François Cousson avec Marguerite Poignet dit Beauregard.[12]

Le mariage de Bernard Joachim et de Marguerite Pepin, le 14 novembre 1679, paraît être la première cérémonie de ce genre qui a eu lieu à la rivière Cressé

10. Cayer, Caillé, Cahier, etc...
11. Jean Arcouët s'est établi par après à Champlain.
12. Jean Laspron dit La Charité, marié en 1669 à Anne Renault (Renaud), était à Nicolet vers 1671, ainsi que René Abraham et son épouse Jeanne Blondeau.

(Nicolet).[13] Etaient présents: Michel Cressé, le seigneur; Jean Pepin, frère de la mariée; Nicolas Geoffroy, son beau-frère, et Elie Prévost. Le mariage fut célébré dans la maison du seigneur Michel Cressé, par le Frère Xiste Le Tac, Récollet. La mariée était âgée de dix-sept ans et était fille de Guillaume Pepin et de Jeanne Méchin, les premiers habitants des Trois-Rivières, car nous les voyons en ce lieu dès 1634.

Charlotte, fille de Michel Cressé et de Marguerite Denys, fut baptisée en 1680 dans la maison de son père, seigneur du lieu. Le sieur Denys de Vitré, parrain, est représenté par Jacques Lefebvre; ce dernier obtient, peu après, la seigneurie qui porte son nom: la baie du Febvre.

Le 6 novembre 1683, M. de Brullon, curé des Trois-Rivières, baptise en la maison de la Pointe-au-Sable où on a dit la messe, Pierre, fils de Pierre Pepin dit Laforce et de Louise Lemyrrhe (Lemire), sa femme, habitants de la Pointe-au-Sable, paroisse des Trois-Rivières. Parrain: Pierre Mouet de Moras, seigneur de l'île Moras. Il signe "Mora".

En la maison de la Pointe-au-Sable, est baptisé, le 9 janvier 1691, Jacques, né deux jours auparavant, fils de Pierre Pepin dit Laforce et de Louise Lemyrrhe (Lemire). Parrain: Jacques Daniau; marraine: Ca-

13. A partir de 1674 à peu près les registres des Trois-Rivières portent "rivière Cressé" quand il s'agit de Nicolet. La carte pour faire suite au rapport du grand voyage de l'intendant Demeulles, en 1686, indique la petite rivière située en face des bouches du Saint-Maurice sous le nom de "rivière Puante". La première qui vient ensuite sur la rive sud du fleuve, en remontant, est nommée Nicolet. (No 31, dépôt des cartes manuscrites, bibliothèque du parlement fédéral, Ottawa).

therine Le Pelé. L'enfant fut enterré aux Trois-Rivières quatre jours après.

Une observation: si vous cherchez dans le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Cyprien Tanguay jusqu'à l'année 1718, vous ne trouverez personne mentionné comme étant de Nicolet. Cela provient du système adopté par Mgr Tanguay qui ne cite que le lieu où a été célébré le baptême ou le mariage. Par conséquent, de 1668 à 1718, il faut chercher aux registres des Trois-Rivières pour découvrir les premiers Nicolétains.[14]

(1887)

14. D'après des notes relevées sur les registres déposés au greffe des Trois-Rivières, les "registres de Saint-Jean-Baptiste de la seigneurie de Nicolet" s'ouvrent le 1 mai 1718.

Le Château Bigot

De toutes les scies dont l'histoire du Canada est gratte...gratifiée, la légende du château Bigot est la plus sciante et la moins scientifique. Ils se sont mis vingt-cinq gros bonnets pour la créer sans parvenir à la rendre plausible. Toutefois, telle qu'elle est, je lui promets longue vie au milieu des gens qui ne se mettent point en peine de vérifier ce qu'on leur raconte.

Pour que de semblables légendes soient en circulation et finissent pas courir les rues, il faut que nous possédions une certaine classe d'hommes, de ceux, par exemple, qui se reconnaissent ordinairement sous la vague et mystifiante dénomination d'antiquaires. Eh bien ! oui, nous en avons de cette graine qui produit des mauvaises herbes seulement, et qui fait le désespoir des gens d'étude.

D'après les dictionnaires, un homme qui recherche l'origine des monuments et des objets anciens est un antiquaire. Ceux qui ont été affublés de ce titre parmi nous sont uniquement battus d'une curiosité enfantine; ils ne font ni recherche, ni étude, ni rien qui vaille, mais se contentent de gober les contes en l'air que la rumeur publique invente de temps en temps, sur l'apparence d'un fait ou à propos d'un événement mal compris.

Celui qui n'est pas d'une certaine force en histoire, surtout en ce qui concerne les archives non publiées, est absolument incapable d'aborder le travail de l'antiquaire. De là vient que nous avons tant de fausses données au sujet de choses qu'il faudrait étudier systématiquement, au lieu de les traiter avec l'imagination. Le prétendu château Bigot a été conçu de cette manière. Il y a même absence totale de la plus simple observation dans toute cette affaire.

Aucun des amateurs "manqués" à qui revient l'honneur de cette invention ne s'est aperçu que le château Bigot était une moyenne maison de campagne qui n'offre rien d'extraordinaire. Ils n'ont jamais su — parce qu'ils n'ont pas voulu s'imposer quelques recherches — ils n'ont jamais su qui la maison avait eu pour maîtres avant de tomber en ruine. Leur perspicacité n'a pas réussi à faire la différence entre Bigot et Bégon, car c'est Michel Bégon qui a construit cette résidence, trente années avant l'apparition de Bigot dans le pays.

Les gens de Charlesbourg ne confondaient pas Bégon avec Bigot lorsque l'édifice fut construit, parce que Bigot était encore en France. Un siècle plus tard, lorsque les citadins de Québec demandaient aux habitants le nom de la propriété abandonnée, ils répondaient "Bégon", ce qui est la seule et vraie bonne note; les badauds, mieux éduqués que les paysans, comprenaient "Bigot" parce que l'intendant Bigot a laissé dans la ville des souvenirs passablement scabreux.

—Comment ! la maison de campagne de Bigot, c'est tout un poème; il faut y transporter les orgies et les complots dont on accuse le dernier intendant de

la Nouvelle-France. C'est un théâtre tout préparé pour de semblables scènes.

Et patati et patata ! Le mélange de ces deux noms d'hommes a bouleversé l'histoire. Nos antiquaires sont juste assez savants pour s'embrouiller avec si peu. Depuis bientôt un siècle ils brodent là-dessus toutes sortes de radotages, à cause du nom de Bigot.

Si Bégon n'avait pas été rejeté dans l'ombre par la mention inattendue de Bigot, nous ne connaîtrions ni les somptueux appartements ni les vastes souterrains dans lesquels se sont passés des drames "sombres comme un couvercle de marbre noir sur un tombeau". C'est à cause de Bigot que l'on nous montre le luxueux manoir étincelant de lumières durant les fêtes que cet intendant y donnait, croit-on.

Il n'existait pas une chambre de vingt sur vingt-cinq pieds dans tout l'édifice, et l'on veut qu'il y ait eu là des dîners, des bals, des réunions à tout casser. C'était au plus un vide-bouteille, où peut-être Bigot a pu se trouver invité quelques fois, et encore, je parle comme un antiquaire, car on n'en sait rien. Les ruines majestueuses n'ont jamais eu d'autre mine que celles d'un mur de pierre de cinquante pieds de front: la ruine vulgaire d'une maison d'habitant.

Avec cela, appelez l'endroit Beaumanoir, Hermitage, château Bigot; transformez la cave aux légumes en mystérieux et profonds souterrains; empoisonnez dans ce lieu d'horreur une Sauvagesse quelconque, belle comme le jour; faites venir de Québec des visiteurs fantastiques, empruntés aux romans d'Hoffmann, les antiquaires vous croiront, car ils sont naïfs avant tout.

Les crimes dont ce château effrayant se trouvait souillé, l'ont fait laisser à l'abandon après le départ de Bigot. Voilà ce qu'on nous donne à comprendre. La vérité est que la maison fut habitée jusqu'à 1830 par des personnes bien connues, qui ne se doutaient guère de la légende de Bigot.

Les romanciers nous disent avoir exploré les voûtes souterraines du mystérieux édifice. Il est évident qu'ils se moquent de nous. "Le mystère qui plane sur l'ancien château, objet de préoccupations pour les antiquaires et les érudits du Canada...", écrit J.-M. Lemoine. Les antiquaires, oui, puisqu'ils avalent tout ce qu'on leur présente. Quant aux érudits, s'il y en a parmi nous, ils doivent savoir que tout cela est de la bonne blague.[1]

En 1842, J.-M. Lemoine visitait l'endroit avec d'autres écoliers comme lui. Il dit: "Par une sereine matinée de septembre, — un jeudi — élève de Belles-Lettres au Petit Séminaire de Québec, j'accompagnais une bruyante escouade de camarades de Mezeraz, lieu chéri des séminaristes à la Canardière, en route vers les ruines du légendaire château Bigot, à Charlesbourg. Un alerte et jeune ecclésiastique, natif de Charlesbourg, M. Charles Trudelle, nous y conduisait, excellent Cicerone. Lui et moi, j'ose croire, nous étions loin de prévoir que, près d'un demi-siècle plus tard, il nous serait donné de tracer l'histoire du château Bigot, M. Trudelle dans son intéressant travail

1. J.-M. Lemoine était du nombre. Mieux que personne il connaissait le château Bigot; cependant, il laissa circuler la légende cinquante-cinq années durant avant que de nous dire la vérité. Peut-être ne nous l'eût-il jamais livrée sans les révélations de l'abbé H.-R. Casgrain.

sur Charlesbourg, moi dans les *Maple Leaves, Picturesque Quebec, etc., etc.*[2] Nous allions donc, faveur spéciale du supérieur, explorer les voûtes souterraines du mystérieux édifice, lieu de pèlerinage obligé des myriades de touristes qui viennent admirer les vieux murs de Québec, sans se soucier du mystère qui planait sur l'ancien château, objet de préoccupations pour les antiquaires et les érudits du Canada entier. Vive était notre curiosité, bien grand l'attrait qui nous poussait vers l'inconnu, vers le Sphynx de la forêt. Nos esprits avaient été tellement surexcités par les contes mirobolants et les traditions populaires, que nous étions disposés d'avance à accepter comme incontestable tout ce que l'imagination eût pu inventer de plus fantastique sur ce château." [3]

Mais alors, vous avez vu, dès 1842, qu'il n'y avait ni château, ni souterrain, ni rien de fantastique dans la vieille demeure, et vous ne nous l'avez pas dit avant ces jours derniers ! Ah ! je vous y prends ! Vous avez fait comme M. Bourne, le colonel Cockburn, Amédée Papineau, Vinceslas Dupont, l'abbé Charles Trudelle, William Dean Howells, le colonel Benson J. Lossing, William Kirby, Joseph Marmette, Edmond Rousseau qui, depuis 1830, nous décrivent des castels Bigot, comme si la chose avait existé.

2. Voir *Maple Leaves.* 1863; *Picturesque Quebec,* 1882; *Monographies et Esquisses,* 1885; *Château Bigot* (anglais), 1874; *le Château Bigot,* 1889.

3. Voir *le Soleil.* 6 novembre 1897, un article de J.-M. Lemoine: l'Hermitage, Beaumanoir, château Bigot; aussi *Guide Book of Travellers, Reminiscences of Quebec, Quebec and its environs,* 1831; J. Huston, *le Répertoire national; A Chance acquaintance,* par William Dean Howells, fils de l'honorable William Howells, ancien consul américain à Québec; *Harper's Magazine,* janvier 1859.

C'est le colonel Cockburn (1831) qui a imaginé la maîtresse empoisonnée par madame Bigot. Il est bon de savoir que Bigot n'était pas marié.

C'est Amédée Papineau (1835) qui a conçu la Sauvagesse algonquine cachée dans les appartements secrets du château. Toutes choses calculées, il ne restait que les mansardes comme pièces secrètes, parce que la maison n'avait d'espace que pour un ménage de cinq ou six personnes.

Joseph Marmette a revêtu le château Bigot d'une teinte à la Anne Ward Radcliffe [4] et raconté une scène de prison, dans les souterrains, à donner la chair de poule. Edmond Rousseau a fait de même.

Tous ensemble, ils ont érigé ce que l'on appelle une légende, comme si le peuple pouvait avoir des traditions croyables, ou se montrer assez antiquaire pour confondre Bégon avec Bigot !

Ce château en Espagne vient d'être enfin brûlé par l'abbé H.-R. Casgrain, à la suite d'une découverte inattendue que deux archivistes, Edouard O'Brien et F.-X. Maheux, ont faite en consultant les vieux contrats du greffe de Québec. Pas de danger que les antiquaires aient eu l'idée de regarder dans ce greffe. M. Casgrain crève la légende. Son article jette un jour nouveau sur l'origine du château Bigot. Voici ce qu'il écrit dans l'*Evénement* de Québec, le 30 sep-

4. Célèbre romancière anglaise (1764-1823) dont les nombreux et merveilleux récits évoquent des châteaux, des forêts, des souterrains, des cachots où ont lieu des crimes horribles. L'étrangeté des inventions, le tragique des incidents extraordinaires ont valu à Anne Ward Radcliffe d'être un des auteurs les plus lus du dix-neuvième siècle.

tembre dernier (1897), sous le titre de *Documents inédits sur le château Bigot*: "Il n'est pas de touristes ni d'antiquaires qui, après avoir visité le château Bigot, ne se soient demandé quelle est l'origine de cette singulière ruine qui se dresse solitaire au milieu des bois et qui a inspiré tant de récits légendaires. A quelle époque et par qui cet édifice, appelé tour à tour l'Hermitage, Beaumanoir, la maison de la Montagne et château Bigot a-t-il été construit ? Personne, jusqu'à présent, n'a pu répondre d'une manière positive à cette question. L'abbé Charles Trudelle qui, dans sa belle notice sur la paroisse de Charlesbourg, a résumé les recherches faites avant lui, n'a pu indiquer que des traditions incertaines et des ouï-dire. Le témoignage qui ferait remonter la construction du château Bigot jusqu'à l'époque de l'intendant Talon ne repose que sur le recensement de 1667 où il est dit qu'il y avait alors dans la paroisse de Charlesbourg "une habitation appartenant à M. Talon". Ce témoignage, remarque avec raison l'abbé Charles Trudelle, est trop vague pour qu'on puisse y attacher de l'importance. La tradition qui veut que le château Bigot ait été bâti par l'intendant de ce nom n'est guère mieux fondée. On peut en juger par le seul témoignage dont elle est appuyée."

Quelle est donc l'histoire de cette maison ? Patientez encore un moment.

"J'ai entendu raconter autrefois", écrivait l'abbé J.-B.-A. Ferland, le 21 juin 1861, dans une lettre adressée à J.-M. Lemoine, "que messire Jérôme Demers avait dit que Talon commença à bâtir son manoir au lieu même où sont les ruines et que, plus tard, ce ma-

noir, vendu avec les terres, fut réparé et agrandi".[5]

Voilà tout. L'énigme est donc encore loin d'être expliquée. Sur des explications de ce genre, les antiquaires ont beau jeu. Une fois le manoir de Talon agrandi, il atteignait les proportions phénoménales de cinquante pieds sur trente ! Alors, il avait construit originairement une maisonnette pour deux personnes. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Talon n'est pour rien là-dedans. Le fief de sept arpents de front [6] sur lequel la maison fut bâtie un jour formait partie des terrains concédés aux Jésuites, le 10 mars 1626, par le duc de Ventadour.[7] Le 28 avril 1659, devant le notaire Guillaume Audouard, Françoise Duquet, épouse de Jean Madry, la reçoit des Jésuites; le Père Paul Ragueneau agit en qualité de procureur;[8] en 1718 l'intendant Bégon en devint le propriétaire.[9]

Lorsque, le 12 octobre 1753, la succession de Bégon [10] vendit le fief de Grand-Pré avec ses dépen-

5. Voir J.-M. Lemoine, *Monographies et Esquisses*, p. 154 et 155, une lettre de l'abbé J.-B.-A. Ferland. Tout ce que lui et d'autres ont écrit avant 1897 sur le château Bigot ne vaut guère.

6. Le fief de Grand-Pré s'étendait depuis le Saint-Laurent jusqu'à quatre lieues dans les terres. Voir l'abbé Charles Trudelle, *Histoire de Charlesbourg*, p. 109.

7. C'est la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges.

8. Cet acte manque au greffe. Le 4 mai 1699, devant le notaire François Genaple, Françoise Duquet et son époux, Olivier Morel de la Durantaye, passent un acte de transaction.

9. La propriété est décrite dans l'acte de vente du 28 octobre 1718, passé devant Florent de Lacetière, alors que Françoise Duquet, après une possession de près de soixante ans, vend à Guillaume Gaillard, seigneur de l'île et comté de Saint-Laurent, lequel, ce même jour, dit avoir acheté pour Bégon.

10. Elle était représentée par François Foucault, conseiller à Québec.

dances à Guillaume Estèbe, garde-magasin du roi à Québec, la maison existait. Elle est décrite dans l'acte notarié avec une minutie telle qu'on la voit devant nos yeux: murs de pierre, cinquante pieds de front, trente pieds de profondeur, cave, mansarde, deux étages.

Le 8 septembre 1757, devant Antoine-Joseph Saillant, Guillaume Estèbe vendit pour 17,000 livres la propriété à François-Joseph de Vienne, garde-magasin du roi,[11] et le notaire décrit la maison dans les mêmes termes qu'en 1753.

Bigot demeura à Québec de 1748 à 1759. Ce n'est pas une raison pour lui faire bâtir et posséder une maison qu'il n'a ni bâtie ni possédée ! D'ailleurs, Bigot demeurait au bas de la côte du Palais, dans une très vaste construction en pierre, occupée plus tard (1860) par la brasserie McCallum. La gare du C. P. R. est sur ce même terrain.

William Grant, négociant de Québec, acheta la propriété de François-Joseph de Vienne en 1764, pour 30,000 livres, monnaie de France,[12] il la vendit à Raphaël Gray le 25 août 1774. Ce dernier céda le manoir à Charles Stewart le 6 février 1779. Ainsi de suite jusqu'à nos jours.

Citons J.-M. Lemoine: "En 1874, dans le cours de mes recherches sur l'origine du fameux manoir, il me vint à l'idée de tenter de retracer les propriétaires sous le régime anglais. Je m'adressai donc à William Crawford, alors détenteur de la propriété. Il

11. De Vienne et Estèbe faisaient partie de la bande dont Bigot était le chef.

12. Non pas seulement $6,000 comme l'a dit J.-M. Lemoine. La livre devait valoir alors quatre fois le prix monétaire d'aujourd'hui.

eut la complaisance de m'exhiber ses titres d'achat, qui remontaient à 1780. Cette année, Simon Fraser, le jeune, John Lees, le jeune, et William Wilson, négociants de Québec, possédaient l'historique résidence, comme maison de plaisance probablement.[13]

"Dans mon volume *Picturesque Quebec*, page 477, je publiai une curieuse lettre inédite, datée "Hermitage, 26 juin 1776", dans laquelle l'écrivain Charles Stewart,[14] père de Charles Gray Stewart, contrôleur des douanes impériales à Québec, rendait compte de ses relations personnelles avec le colonel Benedict Arnold pendant et après le blocus de la ville par Montgomery et Arnold en 1775-6. Puis le 12 août 1805, la maison et la terre passaient par acte de vente notarié à Charles Gray Stewart." [15]

Au commencement du dix-neuvième siècle un

13. "Charles Stewart, avocat et notaire, demeurant à Québec, propriétaire du fief de Grand-Pré, autrefois dit de la Mistanguenne ou Mont-Plaisir, à la Canardière, par acte de vente du 26 juin 1780, devant Jean-Antoine Panet, N.P., concède à titre de cens et rentes seigneuriales à Monsieur Jean Lees, le jeune, Simon Fraser, le jeune, et William Wilson, 10 arpents de front situés dans le fief Grand-Pré ou Mont-Plaisir à la Canardière au lieu nommé La Montagne ou l'Hermitage, prenant d'en haut vers le sud aux terres de Joseph Bédard et Jean-Baptiste Leroux dit Cardinal et allant en profondeur vers le nord quatorze arpents ou environ, jusqu'à la vieille clôture du verger, icelui verger compris en la présente concession et vente, les dits arpents de front joignant du côté du sud-ouest au fief de la Trinité, appartenant au séminaire, et du côté du nord-ouest à la terre de Jean Chatereau, ensemble la maison à deux étages, une grange et une étable en bois, construits sur les dits dix arpents."

14. Charles Stewart n'acheta la propriété de Raphaël Gray qu'en 1779; s'il l'habitait dès 1776, comme le laisse entendre J.-M. Lemoine, ce ne devait être que comme locataire.

15. *Le Soleil*, 6 novembre 1897. Vers 1860, William Crawford en fit l'acquisition, comme terre à bois et, en 1881, cent quarante arpents, y compris la maison, furent transférés à Léger Brousseau, éditeur à Québec. Voir le *Bulletin des recherches historiques*, 1898, p. 194-206, un écrit de F.-X. Maheux.

club de chasse et de pêche fréquentait la maison et l'entretenait,[16] ce qui montre qu'elle n'était pas toujours inoccupée. Frederic Wyse,[17] qui la visita en 1819, dit qu'elle était meublée, pourvue de piazzes spacieuses et en état parfait de conservation. J.-P. Rhéaume, qui la visita aussi en 1827, dit qu'elle renfermait encore des buffets, des tables, des glaces. L'abandon paraît avoir eu lieu en 1830, et c'est alors que la légende fut lancée par M. Bourne et le colonel Cockburn, et bientôt reprise par Amédée Papineau, tous trois s'arrogeant le droit qu'ont les romanciers de prendre leur bien où il leur convient de le faire.

Le château McTavish, au pied de la montagne, à Montréal, est bien autrement conditionné pour être le siège d'événements imaginaires, mais avez-vous eu à Montréal un Bigot susceptible d'endosser la responsabilité de ces noirs forfaits ? Le caractère du vilain seigneur nous manque. Rien à faire avec le château McTavish. Les gens qui l'habitaient ressemblaient au modeste et honnête Bégon. Sans une mauvaise renommée, pas de légende. Il faut être joliment criminel pour avoir l'honneur d'inspirer les romanciers et les antiquaires.

C'est pourquoi le château Bigot restera dans les livres qui alimentent la pensée des hommes. La légende remplace ainsi la vérité.

(1897).

16. Vers 1807-09, le Club des Barons, suivant l'abbé J.-B.-A Ferland. Etaient membres: sir John Caldwell, sir George Pownall, Mathew Bell, John Coltman, H. W. Ryland, George Hamilton, George Heriot, Gilbert Ainslie, Angus Shaw, Gray et John Stewart, David Munro, Adam Lymburner, l'honorable Charles de Lanaudière; celui-ci était le seul *baron* canadien-français. Ce Club des Barons équivalait au Beaver Club, de Montréal.

17. Vieux perruquier, de la rue Garneau, à Québec.

L'Ile de Jersey

Ce qui va suivre n'est pas tiré de mes souvenirs personnels, mais de lectures variées et de conversations avec des personnes qui ont parcouru l'île.

Une nouvelle nous arrive aujourd'hui [1] qui donne de l'actualité au présent article, et plus d'un Canadien-français s'y intéressera vu qu'il s'agit de la situation du français dans la langue officielle de ce petit dominion. Il est tout naturel que nous reportions sur ce point du globe notre curiosité, bien que la distance qui nous sépare l'un de l'autre et tant de causes diverses ne prêtent aucunement aux mêmes conditions d'existence nationale. A vrai dire, la ressemblance, si elle existe, est assez éloignée pour en faire peu de cas; c'est peut-être la raison qui laisse passer inaperçu parmi nous l'événement que je mentionne.[2]

Jersey, la principale des îles Normandes, n'est en aucune manière une contrée américaine; ce n'est pas non plus un pays d'Europe, dans le sens actuel; on peut dire que c'est un témoin vivant du moyen-âge.

---

1. Cet article est de 1877.
2. En 1877, les journaux européens racontaient qu'une proposition avait été faite au gouvernement britannique de céder à la France soit Jersey, soit Guernesey, en échange du *French Shore* de Terreneuve, mais on oubliait que ces deux îles ne sont pas une marchandise que l'on peut vendre ou acheter au caprice de n'importe quelle combinaison diplomatique.

Le Canada français a bien retenu une certaine dose du XVIIe siècle, ce qui n'est pas beaucoup ancien, mais il est surtout "Nouveau-Monde" et en cela nous différons immensément des Jerseyais.[3]

Saviez-vous que la clameur de Haro vit encore ? Cet appel a mille ans d'existence; celui qui en fut l'auteur, quoique réduit en poussière, se dresse avec la puissance magique d'autrefois pour défendre le faible. Un mot là-dessus.

Rollon, ce prince des Normands ravageurs, qui érigea le duché de Normandie par la force de ses armes, en 911, et le consolida par son mariage avec la fille du roi de France,[4] aimait autant à rendre la justice à ses vassaux qu'à piller les Etats des rois environnants. Il s'en allait par les campagnes, chevauchant à petites journées, et donnait ses audiences sur la grande route. Un individu qui avait des griefs à exposer se jetait au devant du cheval du monarque et criait par trois fois: "Ha ! Ro ! Ha ! Ro ! Ha ! Ro !" [5] puis il disait: "A l'aide, mon prince, on me fait tort!" Cet appel mettait aussitôt le procès en demeure de s'instruire et d'être réglé car, avec Rollon, les affaires ne traînaient pas. La coutume du cri "Haro" se perpétua sous ses successeurs. On vit un homme du peuple se placer sur la fosse ouverte pour recevoir

3. En France on écrit Jersiais (aises). Les Jerseyais sont sortis de bonne heure des bandes normandes de Rollon et, comme celles-ci, ont vite adopté le langage français en formation. Ils ont contribué à la conquête de l'Angleterre sous Guillaume le Conquérant, en 1066. Ils n'ont jamais été sous les rois de France. Leur situation ne ressemblait donc pas à la nôtre en 1763, quoiqu'on en ait dit souvent.

4. Suivant certains historiens ce fait est invraisemblable.

5. Ro était l'abréviation de Rollon.

le cadavre de Guillaume le Conquérant pousser la clameur de Haro, et faire suspendre la sépulture du souverain jusqu'à ce qu'on lui eut payé son champ dont le redoutable Guillaume s'était emparé. Rollon, invoqué, apparaît toujours sous la forme de la justice. Poétique et noble légende ! Vers 1870, un paysan de Jersey se mit sur le tracé du chemin de fer que l'on établissait sur son terrain malgré ses protestations et lança le cri "Haro!" Le travail fut suspendu et la justice régulière eut à se prononcer sans plus de délai.

Jersey, c'est un point égaré sur la carte. Voyez, là-bas, la terre de France s'échancre à son extrémité nord-ouest afin que la mer pénètre plus loin chez elle. Cela forme le golfe de Saint-Malo et, au fond, la baie de Cancale, douce à la mémoire des mangeurs d'huîtres. Sur le vaste demi-cercle des îlots bleuâtres que dessinent les deux bras de la terre ferme, on voit, on croit voir flotter des îles, petites, coquettes, riantes, ensoleillées et pittoresques au possible, ayant d'un côté des fleurs, de l'autre des caps abrupts de huit cents pieds. L'une d'elles,

Ki est en mers vers l'occident,

comme disait le poète Robert Wace, né en ce lieu vers 1120, n'est qu'à vingt milles des côtes du département de la Manche. Elle jouit d'un printemps quasi perpétuel. C'est Jersey. Pour en sortir, il faut se lancer en plein océan Atlantique, autrement on est tout de suite en France, sur la Bretagne ou la Normandie, à Saint-Brieux, à Saint-Malo "beau port de mer", au mont Saint-Michel, à Granville, à Cancale, à Avran-

ches, à Coutances, des noms qui rappellent aux Canadiens-français les commencements de leur histoire.

Les Romains la nommaient l'île Caesarea et la regardaient comme une merveille. Aujourd'hui encore, on lui adresse compliments sur compliments à cause de sa bonne mine, de son climat, de sa calme indépendance. C'est l'Emeraude de l'Angleterre, selon Auguste Vacquerie dans son livre si charmant *la Normandie inconnue.*

La colonie romaine, voyant que sa conquête pouvait inviter les barbares (les Gaulois) à s'y établir, et désirant rester seule en possession de ce jardin sans égal, coupa l'île par une muraille du côté le plus ouvert; mais les Normands ont enjambé l'obstacle et se sont emparés des terres, après avoir passé les habitants au fil de l'épée. De durs "acquéreurs" ces Normands ! Ils anéantirent de la sorte le peuple de provenance romaine qui prospérait sur l'île depuis cinq ou six siècles au moins. En même temps la Neustrie devint la Normandie par le bras de Rollon (911). Plus tard, en 1066, Guillaume le Conquérant, sixième duc de Normandie, entraîna ses vassaux à la conquête de l'Angleterre et ceux de Jersey le suivirent. Guillaume le Conquérant [6] devint roi de la Grande-Bretagne tout en restant duc de Normandie; lorsque enfin ce duché se sépara de l'Angleterre, en 1205, Jersey, Guernesey et Aurigny [7] restèrent au prince anglais Jean sans Terre. A cette époque Philippe-Auguste arracha aussi l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Poitou à ce même prince [8] et l'on sait qu'il s'en

6. Puis sa descendance.
7. En anglais Alderney.
8. Jean sans Terre bien nommé.

suivit la guerre dite de Cent Ans (1337-1453) qui dura cent seize ans pour faire un bon compte. Les Français et les Anglais voulaient avoir Jersey ; ils s'y maintinrent sans parvenir à l'occuper tout entière. Du Guesclin lui-même couvrit de ses hommes d'armes la moitié du territoire, mais le château-fort de Montorgueil brava impunément sa vaillance. Les Jerseyais restèrent maîtres chez eux et, de plus en plus, fidèles à la couronne d'Angleterre.

On découvrit bientôt que les Français avaient laissé dans l'île une trace étrange de leur passage : une espèce de charte qui agrandissait les libertés du peuple. Celui-ci ne tarda pas à faire valoir ce nouveau titre aux yeux du souverain anglais, lequel le ratifia comme témoignage de la bonne conduite des habitants durant la guerre récente.

Des années s'écoulèrent. De temps en temps, par suite d'une impulsion un peu vive de ces Normands moitié Anglais (des Canadiens !) le cabinet de Londres s'alarmait, et il ajoutait des concessions aux libertés premières, estimant qu'on ne saurait trop faire pour contenter tout le monde et son roi. Placée ainsi entre l'Angleterre et la France, l'île devenait par temps un sujet d'inquiétude pour le seigneur suzerain, comme le Canada situé entre l'influence britannique et celle des Etats-Unis. Lorsqu'on n'est pas le plus fort on peut être le plus fin. Il arriva que les Français reprirent goût à Jersey et voulurent s'y établir. Après des aventures trop longues à raconter ici, le sort des armes leur fut encore une fois défavorable.

On trouva, cependant, qu'ils avaient eu l'esprit de promulguer une autre charte qui complétait les liber-

tés politiques de l'île. Force fut au monarque anglais d'y apposer sa signature, tout en remerciant ce bon peuple de Jersey qui se battait si résolument et qui savait si bien se gouverner. Le monde européen, depuis près de huit siècles, est en arrière de ces planteurs de choux, car ceux-là savent tirer parti des malheurs qui leur incombent et des convoitises de l'étranger.

D'après les auteurs que j'ai sous les yeux, Jersey est devenue protestante vers 1577-80, sans déchirement, sans secousse, par suite d'une décision prise avec sérénité, à peu près comme s'il se fut agi de changer le local du parlement.

Jusqu'à 1577, l'île releva du diocèses de Coutances pour la religion. La guerre de la Ligue éprouvait terriblement la Normandie et comme les Jerseyais n'avaient plus de lien sérieux qui les rattachât à cette province de France, sauf le seul rapprochement de l'Eglise, ils décidèrent de rompre entièrement avec la discipline catholique et se firent anglicans. Depuis lors, leur isolement a été tellement complet que le langage des Normands s'est transformé d'une manière remarquable, sans faire sentir son influence à leurs voisins les Jerseyais qui continuent de s'exprimer à la façon du XVIe siècle.

En chiffres, Jersey a douze milles de long (la moitié de l'île d'Orléans) sur six de large, ou cent trente kilomètres carrés. Elle est située à vingt-cinq kilomètres environ (vingt milles) à l'ouest des côtes françaises de la Manche, séparée du département de ce nom par le dangereux passage de la Déroute où de nombreux écueils rappellent les rochers qui rattachaient Jersey au Cotentin avant la catastrophe et

l'invasion de la mer en l'an 709. Elle renferme soixante mille âmes, dont près de la moitié réside à Saint-Hélier, la capitale. Le sol en est montueux, excellent partout. Sur les côtes, on pêche des huîtres, des homards, des moules, et, plus au large, le hareng. Sa marine est de quatre cents navires qui sillonnent toutes les mers, montés par trois mille de ses enfants.

Guernesey, que les anciens appelaient Sarmia, et les Scandinaves Grenesey (île verte), est plus au large vers l'ouest et aussi plus au nord. Sa circonférence est de quarante-six kilomètres — disons trente milles. Population: cinquante mille âmes. Même genre de gouvernement qu'à Jersey; capitale, Saint-Pierre. Vieille langue et vieilles coutumes normandes.[9]

Aurigny,[10] mère patrie des vaches canadiennes,[11] est la plus au nord des îles anglo-normandes de la Manche, à dix kilomètres (une demi-heure de navigation) du cap la Hogue qui termine la côte de France, et à une heure de Cherbourg. C'est un tout petit rocher devenu une importante station navale, une forteresse, un Gibraltar hérissé de batteries de canons. Il n'y a que trois mille habitants, administrés par Guernesey. Langue et coutumes normandes.

L'Europe compte d'autres Etats du même genre, qui ne figurent pas comme puissances, mais qui sont tous très anciens. Il y a la principauté de Monaco, sur le rivage de la Méditerranée, à neuf milles de Nice, qui renferme dix mille âmes. Tout le territoire consiste

9. C'est là que Victor Hugo écoula son exil, à Hauteville-House.

10. En anglais Alderney.

11. Excellentes laitières. Les boeufs et les vaches d'Aurigny sont de petite taille; la race en est soigneusement conservée pure, ainsi qu'à Jersey et à Guernesey.

en une ville avec sa banlieue. La république de San-Marino ou Saint-Marin, à l'est de la Toscane, près de l'Adriatique, mesure en tout soixante milles, faisant vivre onze mille habitants. Le val d'Andorre, dans les Pyrénées, couvre un espace de cent lieues en superficie; sa population est de douze mille âmes, sous le double protectorat de la France et de l'Espagne, mais c'est une république indépendante.

Le Jerseyais trouve un chez-soi sous n'importe quelle latitude nord ou sud, parce que tous ou presque tous les hommes de l'île vont à la mer. Cette vaillante race a des comptoirs partout. Son pavillon flotte d'un pôle à l'autre. Est-ce elle ou le Royaume-Uni qui ne voit pas le soleil se coucher sur ses domaines ?

Au Canada, le Jerseyais prend de la morue, des céréales; en Russie du chanvre, des suifs; en Norvège, du bois de chêne; au Portugal, des vins; au Brésil, du café; aux Antilles, du sucre; aux Indes et en Chine, du thé, de l'indigo; en Afrique, de l'ivoire—en tout lieu quelque chose.

Et ce peuple circule d'un continent à l'autre, ne leur empruntant presque rien. Il produit assez pour vivre. Les besoins nouveaux que ressentent de temps en temps les nations, il aime à les ignorer. Ainsi, la presse est restée trois siècles à sa porte avant que de franchir l'étroit passage qui le sépare de la Normandie.

Les promeneurs, les flâneurs abondent dans l'île. Ils s'en retournent emportant divers objets de fabrique locale, parmi lesquels figurent les cannes faites de la tige ou "coton" de choux. Des choux qui fournissent un bois de trois pieds et plus. Quelles soupes on doit manger dans ce pays !

Un journal de 1877 raconte que, cet été-là, au commencement de juillet, la deuxième récolte des pommes de terre à Jersey se trouvait prête pour la vente. La première, ayant eu lieu en avril, avait rapporté quatre cent mille louis. Ce chiffre énorme s'explique par l'avantage qu'ont les cultivateurs de Jersey de servir avant tous les autres les grands centres des trois royaumes. Le *gulf stream* leur tient lieu de couches-chaudes et, à l'heure où les pays voisins n'ont encore que de rares spécimens à mettre sous les yeux des consommateurs, toute l'île est déjà couverte de sa récolte mûre.

La physionomie nationale du Jerseyais est un composé de Français primitif et d'Anglais moderne. Sa langue et son droit coutumier sont normands; sa constitution politique ressemble à celle de l'Angleterre, pourtant il y a placé des éléments qui sont inconnus ailleurs que chez lui; l'ensemble respire un grand air de liberté. Son parlement, qui s'appelle les Etats, est aussi indépendant que le nôtre. L'élection est la base de toutes les affaires publiques dans les douze paroisses. Le connétable fait fonction de maire dans sa paroisse; il siège aux Etats; il remplit dans l'église, dans la milice et dans l'administration de la justice des charges correspondantes à son importance, assisté par les centeniers, les vingtainiers, les dizainiers de sa paroisse. Le juge-en-chef est bailli, nommé par la Couronne. Il a sous lui douze assesseurs élus à vie par le peuple. Le chef de la police s'appelle le vicomte. Il a en seconds un député et deux dénonciateurs.

Les routes et les divisions territoriales tracées sur la carte de l'île offrent l'aspect d'une toile d'araignée.

Leur étendue est de cent lieues. Il n'y a pas un pouce de terrain inoccupé ou qui soit sans qualificatif. La province de Québec n'a pas plus de noms de lieux que ce petit monde; le fort Montorgueil, la vingtaine de Longueville, le Belvédère, la Roulerie, le Mont-au-Prêtre, Grouville, Saint-Aubin, Saint-Brelade, la Grande-Cuillette, Saint-Ouen, la baie des Lançons, la Croix-au-Lion, Avranches, la Trinité, et une foule d'autres, tous français.

Règle générale, chaque fonctionnaire public cumule plusieurs charges différentes et personne n'a de temps à perdre. Celui qui se promène sous les arbres avec une baguette de dix pieds et qui ordonne de faire disparaître les branches trop basses pour son libre passage est le même qui fera la criée au coin des routes pour annoncer que M. un tel aura besoin, le lendemain, de dix ou douze bons hommes capables de cueillir les pommes de terre, et c'est lui encore qui perçoit les redevances sur le marché aux légumes, ce qui ne l'empêche pas d'être le fossoyeur attitré de la paroisse.

Le parlement, ou les Etats, comprend de droit les douze assesseurs, les douze ministres du culte, les douze connétables et quatorze représentants élus par le peuple pour cette seule fin — ceux-là ne cumulent point les charges. Trente-six privilégiés, inamovibles — un sénat — et quatorze membres sortis des urnes populaires. Ces deux chambres, ces deux castes, ces deux éléments distincts l'un de l'autre ne forment qu'un seul conseil national très homogène, très actif et dont personne ne se plaint. Le mot du secret c'est que l'élection est à la base de tout l'édifice, car les assesseurs, les connétables sont d'abord élus comme

tels et ne siègent aux Etats qu'à cause de cette qualité, et pour ce qui est des pasteurs, c'est à peine si l'on peut dire qu'ils sont indépendants des contribuables ou paroissiens.

Le bailli préside les Etats. Les assesseurs ou juges constituent le cabinet, présidé par le lieutenant-gouverneur. Les devoirs de celui-ci sont identiques à ceux du gouverneur général du Canada.

Les Jerseyais sont des Normands. Leurs ancêtres — qui étaient les nôtres aussi[12] — non contents d'avoir taillé pour eux,, dans le nord de la France, le duché de Normandie, d'avoir conquis l'Angleterre, et de mettre une main ou un pied normand dans toutes les affaires de l'Europe, élevèrent contre la langue d'oc qui régnait dans le midi, leur langue d'oil, et ils firent si bien que, grâce aux poètes normands, depuis Robert Wace (1150) à Pierre Corneille (1636), cette conquête prodigieuse leur fut assurée; et de là s'est répandue sur le royaume de France ce que l'on nomme le langage français.

Tous les malheurs des temps sont passés sur Jersey. La langue française, le vieil idiome, solide, net et droit, est resté dans la bouche de ses habitants.[13] Plus de six siècles d'occupation par l'Angleterre n'y ont rien changé.

Un de mes amis qui voyageait en Europe, en 1877, m'envoyait des journaux, choisissant de préfé-

12. Durant toute la période de la domination française au Canada, disons de 1608 à 1760, il ne paraît être venus parmi nous que deux Jerseyais, en 1715: Joseph-Thomas Ouilem ou Williams et Clément Lesieur, de la paroisse de la Trinité. Ils étaient catholiques.

13. Elle est la langue officielle.

rence ceux qui n'étaient pas connus en Canada. C'est ainsi que j'ai lu *la Chronique de Jersey, la Nouvelle Chronique de Jersey* et le *Jersey Times*. On y voit les annonces suivantes:

"A bailler à fin d'héritage ou à louer pour un terme d'années. — La maison qui fut à mons. George Aubin, avec les offices et le jardin potager, y joignant, mesurant environ une vergée, le tout situé ès-Landes paroisse Saint-Martin. Pour convenir du prix, s'adresser au capitaine François Aubin, propriétaire, Clair Val, Saint-Martin."

"La visite annuelle du Branchage dans la paroisse de Saint-Laurens aura lieu mardi le 17 juillet 1877."

A Jersey, un arbre est entretenu comme un enfant. Le propriétaire s'en occupe et l'Etat y veille avec sollicitude. De cette manière, les boisés sont toujours abondants, riches en essences variées et la source constante d'un bien-être notable pour la population. Les arbres d'ornement sont respectés et soignés comme des individus.

"A vendre. — Une petite quantité d'avoine du Canada, arrivée ici par la barque *Seaflower*. S'adresser à John Le Brocque, Bel de l'Ordonnance." Un bel, c'est une cour.

"Avis. — Les retardataires qui n'ont pas encore payé leur Rât de la Police Salariée pour 1876 et arrérages, sont requis, etc."

Le "rât" exprime le taxe spéciale, au pro rata de la valeur des propriétés, pour l'entretien de la police.

Jersey a sa littérature populaire, curieuse parce qu'elle est en vieux français et d'un caractère souvent

digne d'attention. C'est toujours par le vers chanté que s'exprime le peuple qui n'écrit pas, le vers ayant l'avantage de condenser l'idée mieux que la prose et de se graver dans les mémoires les plus incultes. Le chant vient en aide à cette forme et la complète. Ce n'est plus guère qu'au Canada, à Jersey et dans quelques coins du nord et de l'ouest de la France que les compositions de nos ancêtres survivent, avec cette particularité que, au Canada, le poli de la versification moderne se fait sentir, en même temps que l'accent est modifié. Le Jerseyais a tout gardé: vieux mots, accent d'autrefois.[14]

Vos v'là, vaisine, à vos prom'ner,
Ch'est miracl' que d'vos rencontrer !
Nos n'vos trouv' jamais par les rues,
Comme ch'est qu'i' s'fait qu'nos vos vait pus?

—Ah ! ch'est qu'dépis que ma Nancy
Est si pourôr'ment, j'nai peu sorti
—Mon Dou ! mon Dou ! ah ! la ! la ! la !
Et qu'est-che donc qu'vos m'contez-là !

La mère expose en six couplets la maladie de sa fille; la voisine finit par lui dire:

Et qu'est-che que ch'est ? Ecoutez-mai:
Quand Jean s'ra r'venu de la mé,
Qu'il y accatte un' bell'bague en or,
(I-l'fera, ch'est un bouon sorte d'corps !)
Pis qu'un biau matin à l'église,
Bras d'ssus, bras d'ssous, i' la conduise,
Et là, i n'a qu'à l'y couler,
Devant l'ministr', chut bague au doigt !
—Hé ! oh ! oh ! oh ! — Ha ! ha ! ha ! ha !
On verrait qu'chla la guérira !

14. Aujourd'hui c'est une langue bizarre, mêlée de mots anglais et celtiques.

Outre ses coutumes qu'on ne détruit pas par un décret, il lui reste sa langue, souvent attaquée depuis plus d'un siècle, toujours victorieuse. Aussi ne suis-je pas étonné de lire l'article suivant [15] dans *la Chronique de Jersey* du 7 juillet 1877:

NOTRE LANGUE NATIONALE

"Nos institutions qui sont la base de notre indépendance et de nos libertés, ont, paraît-il, la vertu de donner sur les nerfs aux amateurs de réformes, et de leur causer un certain agacement, qui se traduit, de temps en temps, par des sorties assez bizarres contre notre régime actuel. Plusieurs, tels que Sergeant Piggott et M. Locke, se sont distingués en ce genre, et se sont déjà fait un nom par leurs attaques saugrenues et leurs critiques amères: ils ont bien mérité des Jersophobes.

"Or, les hauts faits de ces champions, dont les noms, pour les Jersiais, sont synonymes de destruction et de bouleversement, semblent troubler le repos d'un de leurs émules: ne dit-on pas — s'ils est permis de comparer les petites choses aux grandes — que les lau-

15. Vingt-deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1899, le télégraphe proclamait tout-à-coup que les Etats de Jersey avaient renié la langue française. C'était une affaire réglée, mais on ne disait pas comment, pourquoi, à la suite de quelle crise: rien. La nouvelle se confirma dans les deux mondes comme une traînée de poudre, toujours sans explication. M. Sulte écrivit au rédacteur de *la Chronique de Jersey* dans l'espoir d'obtenir quelque lumière à ce sujet. Il croyait plutôt que la minorité de langue anglaise avait demandé et obtenu la permission de parler sa langue aux Etats et devant les cours de justice, ce qu'elle ne pouvait faire jusque-là, mais cet abandon de la langue n'était qu'un "canard".

riers de Miltiade empêchaient Thémistocle de dormir? Voici, en effet, que sir John Balfour entre en lice et vient rompre une lance à son tour. Cette fois-ci, c'est notre langue nationale, cette vieille langue de nos pères que le Jersiais Wace fut un des premiers à polir, qui est le point de mire de l'attaque. Sir John Balfour ne demande rien moins que la suppression de ce "patois normand", qu'il n'est nullement nécessaire de conserver, attendu que l'usage de la langue anglaise se généralise de plus en plus dans les îles de la Manche.

"Il assimile la mesure qu'il suggère à celle qui fut prise en 1845, à l'égard de l'île Maurice où, en vertu d'un ordre en conseil, la langue anglaise fut adoptée exclusivement pour l'usage des cours et des tribunaux. Sir John Balfour n'a oublié qu'un point dans sa comparaison, mais un point essentiel qui la vicie complètement: c'est que l'île Maurice est une dépendance directe de la couronne d'Angleterre; tandis que les îles de la Manche sont un fief indépendant, jouissant de leur autonomie, sous le protectorat de l'Angleterre. On voit que l'argument de sir John Balfour pèche par sa base, et qu'il doit être relégué parmi les utopies malsaines et inconsistantes qui ne peuvent que troubler les esprits faibles.

"Quant à l'assertion que la langue anglaise fait de rapides progrès dans notre population, elle semble, du moins, être avancée assez légèrement. Il est vrai qu'il s'est trouvé ici un jeune écrivain qui, naguère, dans une feuille publique, appelait pompeusement l'anglais "la langue de l'avenir", et prédisait une disparition fatale de notre langue nationale. Sans examiner si c'est par principe patriotique qu'on hasarde de pa-

reilles affirmations, nous pouvons cependant croire assez facilement qu'en les émettant, on sert la cause des ennemis de nos institutions, et que, pour nous servir d'une expression vulgaire, c'est donner des verges pour se faire fouetter. D'ailleurs, un philologue serait plus circonspect dans ses jugements, et n'irait pas, sur quelques faits isolés et une expérience incomplète, émettre une opinion aussi positive.

"Il y aurait d'autant plus lieu de douter de cette assertion, que d'autres personnes d'un caractère plus sérieux, et surtout mieux inspirées par leur patriotisme, tiennent un langage tout différent. Nous sommes heureux d'en trouver un exemple dans le *Recueil méthodiste des Iles de la Manche,* pour le mois de juillet.

"Un pasteur distingué, M. Cook, est venu récemment en cette île, qu'il connaît depuis longtemps, pour prendre part à des services religieux. Il a rendu compte de son voyage en véritable observateur. Or, voici en quels termes il termine son intéressant récit: "Une remarque que j'ai faite avec beaucoup de plaisir, c'est que les envahissements de la langue anglaise paraissent être bien arrêtés. Il m'a semblé que l'on parlait tout autant français qu'autrefois, et je crois pouvoir ajouter qu'on le parle beaucoup plus correctement. J'ai plus d'espoir que j'en avais que la langue française se maintiendra encore longtemps. Seulement, il faudrait que nos chers collègues s'occupassent plus activement, comme l'a fait M. de Mouilpied, de procurer à nos membres des livres et des journaux français. Le surintendant du Circuit devrait recevoir, tous les mois,

un paquet de livres de Paris, aussi bien que de Londres."

"Nous conservons, de notre côté, les mêmes espérances que M. Cook, et nous félicitons bien sincèrement M. de Mouilpied du zèle qu'il met à atteindre un but si patriotique."

On se croirait au Canada, il y a quatre-vingts ans et plus.[16]

(1877).

16. La comparaison n'est guère possible aujourd'hui. *La Chronique de Jersey* a reproduit, en 1899, le présent article sans la moindre critique, d'où il faut conclure que, si fautes ou erreurs il y a dans le texte de M. Sulte, elles sont trop légères pour en parler.

Early Explorers of Canada

"The New Fonde Londe quhar men goeth a-fisching" was seen first by John Cabot in 1497, according to written documents of that date, but the fishing grounds may have been known and utilized by the Basques [1] a good while before then. The merit of John Cabot consists in the divulgation of his own discovery, whilst the Basques would keep it secret for themselves. The tablet placed June 1897, at the entrance of the legislative building at Halifax, describes the fact in the following terms: "John Cabot first planted the flags of England and Venice on the 24th June 1497, on the northeastern seaboard of North America." This cannot be denied; nevertheless it cannot be called the discovery of Canada. We all agree that it was the first step towards the effective attempts of subsequent navigators. The committee who placed the tablet avoided misunderstandings by the expression "northeastern seaboard of North America," because the precise locality is a point in dispute—some believed it was Greenland, Newfoundland perhaps, or perchance Cape Breton—but it seems clear that John Cabot did not know what kind of a country existed beyond the headlands he visited. The same uncertainty surrounds the voyage of his son, Sébastien, in the following year.

Gaspard de Cortereal sailed from Portugal in 1500 and struck Labrador. He entered the Gulf of St. Lawrence without making much of it. Of course he carried back with him a cargo of Indians and sold them into slavery.

---

1. Compare Port-aux-Basques, note, p. 231, of the *Canadian History*, March 1900.

The Normands kept several vessels fishing around Newfoundland and Magdalen Islands as early as 1504. Jean Denis, *alias* Rongnoust, of Honfleur, published a map of the coasts of Newfoundland and neighboring places in 1506. One of the landing places on the great island was called after him. Marc Lescarbot says that the Basques, the Normands and the Bretons were regularly visiting the banks for the purpose of fishing.

Thomas Aubert, of Dieppe, travelled through the Gulf of St. Lawrence in 1508. It is said in the *History of Dieppe* that one of his vessels was commanded by Jean Verrazano, and that it went eighty leagues in the Gulf.[2]

Sylvanus, in his map of 1512, outlines the "Square Gulf" — *Golfo quadrado.*

Sébastien Cabot tried to find a passage to the west (1517) by the strait afterwards named from Henry Hudson, but failing in this he coasted the continent without exploring the "Square Gulf"; went south as far as Florida, without landing anywhere.

Verrazano was closely connected with the merchants of Dieppe. In 1523 the king of France commissioned him to go to sea on his (the king's) account. He spent part of the following year in doing so. From Florida to Newfoundland he looked for a passage, but reported that the streams flowing into the Atlantic were all small, even the Hudson River, which he saw because he entered the present port of New York. He says of Newfoundland that "it was known to the Bretons in the old days." He styled the country from

2. On Jean Verrazano see *Mélanges historiques*, vol. 2, pages 26-37.

South Carolina to Maine inclusively the New France. The fact that he had found no large river caused the geographers to imagine that, behind a narrow barrier of land and mountains, there was an ocean—the Sea of Verrazano—a notion which lasted at least eleven years. Verrazano may have obtained some confused ideas of the Great Lakes, through the Indians of Virginia or Pennsylvania, but he knew nothing of the St. Lawrence.

Jacques Cartier's mission was to reach the Sea of Verrazano. His narrative (1534) indicates that Labrador was regularly visited by the French as far as Nataskouan. He speaks of a large vessel from La Rochelle, which he met in the Gulf of St. Lawrence. Coming back, the year after he passed Anticosti, he was told by the Indians that higher up he would reach fresh water. Sailing in that direction he discovered the St. Lawrence through the whole length of the Province of Quebec.

Sixty years later, Samuel Champlain resumed the work at the point where Cartier had left it (Montreal), and described Upper Canada. The problem of the sources of the St. Lawrence remained unsolved until about 1660. The North-West was penetrated for the first time in 1731, and we began to form a correct idea of the breadth of the continent in 1745. Therefore no one man has discovered Canada; this was accomplished by successive adventurers, each one having a certain share of credit therefore, but Cartier's share is greater than that of any two explorers put together.[3]

3. G. U. Hay says that all authorities are not in entire agreement with Dr. Sulte on several of the foregoing points.

Early Forts in the North-West

— 1678 —

Charles[1] Greysolon de la Tourette, a native of the city of Lyon, built fort Kaministiquia[2] at the entrance of Lake Nipigon, near the mouth of River Ombabika.

— 1684 —

The same erected fort La Tourette, same Lake.[3]

— 1685 —

The same erected fort des Français, same Lake, near the forks of Rivers Kinagami and Albany now.

— 1688 —

Jacques de Noyon, born in Three Rivers, went by the Kaministiquia (now city of Fort William) and River la Pluie to Lake of the Woods where he spent the winter. On the return journey, one of his best "voyageur" was drowned in the lake called after that man since: Lacroix.[4] No fort built.

— 1717 —

Zacharie Robutel de la Noue, born in Montreal, built fort Kaministiquia (now city of Fort William)

---

1. Also called Claude. He was the brother of Daniel Greysolon, sieur Duluth.
2. Or Caministigoya. Mr. Sulte believes the meaning is: plantation of sticks of wood.
3. Fort Kaministiquia seems to have been restored in 1684 and called La Tourette. Do these two names appoint the same fort? I think so.
4. *Bulletin des recherches historiques*, 1916, p. 350.

and named it thus. Afterwards I find the place called Trois-Rivières. Soon after 1717 La Noue made a trading post which he called Tekamaniounen, near where fort Frances was built years later, but he abandoned it before 1720. Between 1718 and 1720 La Noue erected a fort at Grand Portage entrance of River Pigeon (rivière aux Tourtres).

— 1731 —

Christophe Dufrost de la Gemeraie, born in Montreal, erected fort St. Pierre, by direction of La Vérendrye, born in Three Rivers, at the outlet of Lake la Pluie, in a creek (*anse* in French) of River la Pluie, about two miles east of fort Frances later. The christian name of La Vérendrye was Pierre.

— 1732 —

At the mouth of little River Angle, north shore, at a few acres of Famine (Bucketi) Island and at one hundred and eighty miles of later fort Frances, Lake of the Woods, and seven leagues from Massacre Island, was built fort St. Charles, named after Charles de Beauharnois, Governor-General, and also Father Charles Messager who was with La Vérendrye. Since 1902 crosses have been planted at Massacre Island and on the site of fort St. Charles.

— 1733 —

Fort La Fourche was built six miles lower than the town of Selkirk. The place was known as "La Fourche aux Roseaux" (Reeds). Christophe Dufrost de la Gemeraie died there and was buried on the spot. By the Grand Portage La Vérendrye opened the route to Lake la Pluie. Lake of the Woods, River Winnipeg and fort La Fourche was at the outlet of that River.

It was followed until 1797. In 1767 or 1768, Thomas Curry was at Grand Portage.[5]

— 1734 —

Autumn. Fort Maurepas (Prime Minister of Louis XV.) was built on the north shore of River Maurepas (now Winnipeg), a little below fort Alexander and on the opposite side, outlet of River Winnipeg. This was done by the eldest son of La Vérendrye.

— 1738 —

Fort La Reine, at Portage la Prairie, one hundred and eighty miles from the present city of Winnipeg, was erected in October by La Vérendrye. Same month, d'Amours de Louvière, born at Quebec, erected fort Rouge, on the south shore of the mouth of River Assiniboine. D'Amours was under La Vérendrye.

— 1741 —

The second son of La Vérendrye (called "le chevalier") built during the autumn fort Dauphin at the north-west point of Lake Dauphin.

— 1748 —

Charles-Joseph Fleurimont de Noyelle, Military Officer born in France, was in charge of the North-West. The sons of La Vérendrye were under him. They erected fort Bourbon I, Lake Winnipegosis, at the entrance of River la Biche (Read Deer, Red Deer). The sons of La Vérendrye also erected fort Poskayac near the forks of the Saskatchewan.

— 1750 —

Fort of Sault Ste. Marie, established by a company of Le Gardeur de St. Pierre, born in Quebec, and

5. See *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 62, 75, 78.

kept always afterwards. Le Gardeur de St. Pierre is at that date the head of the North-West fur trade.[6]

— 1751 —

Joseph Boucher de Niverville, born at Three Rivers, got sick at the forks of the Saskatchewan and from there sent some men by the south branch of that river to build a fort at Bow River. They placed that post on the spot where the barracks of Calgary was erected about 1875 by Captain Brisebois. It was called fort Jonquière in honour of the Governor-General.

— 1752 —

Or thereabout. The fort Bourbon I being abandoned, another one by the same name was placed where the Saskatchewan widens to form Lake Bourbon (now Cedar Lake). In 1770, Thomas Curry, above mentioned, in one single trip to fort Bourbon II was so successful that he retired from business with a fortune.

— 1753 —

At a few miles from the junction of the two branches of the Saskatchewan, St. Luc de la Corne, born in Montreal, planted fort La Corne. The Indian's name is Nipani (standing upright, *debout*). James Finlay went there in 1771.[7] In 1753, or very near that date, St. Luc de la Corne, or his men, started fort Poskayac II and I believe fort Frances, at the entrance of Lake Cumberland. This is not clear to me.

— 1754 —

During the summer St. Luc de la Corne built fort Pasquia on "Rivière Carotte" whatever it may be.

6. See *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 60, 61.
7. See *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 62, 73, 74.

I have a note saying that in 1784 or 1785 Roderic McKenzie reopened the route of the River Kaministiquia abandoned since many years (?) and that he called it "Route du lac du Chien" because this lake is on that route.[8]

November 4th, 1919.

8. See *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 69.

Sources of Information

Canada's History

The sources of information from which the history of Canada is derived may be divided into six classes, as follows:

First.—Correspondence of the governors and the intendants at Quebec, with the ministers of marine and colonies, terminating in 1760. Deposited in Paris archives.

Second.—Correspondence between the governors at Quebec and the cabinet of St. James, from 1760 to 1841. Deposited in the colonial archives and the British Museum, London.

Third.—Notarial deeds, registers of the church, judicial papers, land titles and documents belonging to them. Deposited in many places in the Province of Quebec.

Fourth.—Records of families, old letters, memoirs concerning historical facts, account books, posters of an official character. To be found everywhere and nowhere—but the amateurs as a rule are pretty sharp at detecting their existence.

Fifth.—Now, the printed matter. We have a series of newspapers from 1764, more or less complete. The books of the sixteenth, seventeenth and eighteenth centuries pertaining to New France form a small but valuable library.

Sixth.—To these, add the numerous publications upon America put into circulation during the past and the present centuries, and in which are to be found mentions of Canadian affairs of the past, and you will have a fair idea of the work awaiting an amateur who wishes to study the annals of Canada.

All those who wrote books or pamphlets upon the history of Canada, from Jean Verrazano, in 1526, to P.-G. Roy, in 1921, were actuated by one of three motives. Either they were reporting on official missions, or they were interested personally in the defense of a case, or were amateurs engaged in the work as a labor of love. William Kingsford (1898) is one of this last category. Francis Parkman alone was a "professional" in that line. We, in Canada, never make any money by writing.

Let us note how the writers of so many volumes have succeeded one another, and also how they gathered additional matter, one after the other, as years rolled on. Jean Verrazano, Jacques Cartier, Roberval, Jean-Alphonse Fonteneau *alias* Alphonse Saintongeois, De Léry, Samuel Champlain, Marc Lescarbot, Gabriel Sagard, Denys, Pierre Boucher, Marie de l'Incarnation, the Jesuits' relations, La Hontan, Hennepin—all before 1700—wrote out their personal impressions of the country and, of course, could not go any further, because the archives were kept secret in their days.

By using this little primitive library, and adding to it certain information which had been cumulatively obtained by the end of the seventeenth century, Ducreux, LeClercq, Latour, Claude LeBeau produced a new kind of books, based mostly upon previous works.

Xiste Le Tac did the same, but his manuscript remained unknown for two centuries. The readers of 1700, therefore, were not deprived of historical literature concerning Canada, but no historian had entered the field as yet. La Potherie analysed, rather extensively, the printed knowledge above mentioned and furnished, besides, a large share from his own experience in Hudson Bay and the Great Lakes, as well as the Upper Mississipi. The contribution of Nicolas Perrot helped him immensely in all that which concerns the Indians. Perrot's remarkable *Mémoires* were not published until our own day.

Charlevoix, in 1744, tried to grasp the whole history of the colony and to embody his efforts into a large work. He does not seem to have consulted many original sources except a few letters from men in high position, and the writings of Perrot. The main portion of his books is made out of the *Jesuits' Relations*. He closes his narrative in 1720.

In 1744 war commenced between Canada and the English colonies of the East, as well as against the Indians of the West, and no rest was given to the Canadians until the autumn of 1760. Our Seven Years' War lasted in reality sixteen years. Under these circumstances it is hard to believe that the works of Charlevoix had many readers among us,[1] even if they were seen here. Consequently we infer that the French Canadians were limited, until about 1830, to the books on the history of Canada published before 1730. As for other classes of literature, they had a sufficient supply. This has been explained elsewhere.

1. That work never circulated in Canada before 1860.

Joseph-François Perrault, a prothonotary of the Court of the King's Bench, Quebec, issued a history of Canada in 1832-36, the first written by a Canadian. It contains nothing new, except some remarks upon the various changes in law that had taken place since the two last centuries. Commentaries upon these points are not to be found in the writings of any previous so-called historians, but even there Perrault had a safe guide in François-Joseph Cugnet, a legist of strong mind who had paved the way for him and many others.

A short digression may not be out of place here, for several authors[2] who published books before Perrault, had elucidated more than one aspect of our history, and it is only right not to forget them. Ducalvet (1784),[3] Weld (1807), Heriot (1807), Lambert (1810), Anderson (1814), Hall (1817), Palmer (1818), Sansom (1819), Bibaud (1820), Bouchette (1830) had contributed a certain amount of historical material, spread through numerous volumes on immigration, commerce, travels, administration, industries, etc., and historians in due time, availed themselves of this information.

But the archives of the ancient days still remained sealed to us.[4] Our *Alcoran* was Charlevoix, the compiler of books printed before 1730. It was considered an impossibility to have access to the depots designated at the beginning of this article as belonging in the first and second classification—and so it was.

2. Not historians.
3. Most false and deceiving.
4. An immense gathering of old records has been made since 1898.

Next came F.-X. Garneau, with a new prospect before him. He observed that there was a tendency among writers[5] to ignore the good that could be said of the French population of the colony, and he conceived the plan of a work calculated to link together the facts by which could be shown the conduct of these people since the early settlement of Quebec. He sounded the note of patriotism and pointed out abuses of the British authorities. His conception of history and of the duty of an historian was admirable. His perspicacity was such that we never find him in conflict with any of the mass of documents brought to light afterwards. He remains unrivaled up to date for clear exposition of the events extending from Cartier's time to 1840. Avoiding useless details, his pen delineates nothing but broad lines, and his descriptions are easily remembered.

Contemporaneous with Garneau's book was published a history of Canada by Michel Bibaud, wholly lacking in philosophy, and altogether imbued with a singular monarchial or British spirit in the sense of keeping the administration of the colony under the thumb of the ministry in London. The political parties represented by Garneau and Bibaud in their books (1845) had fought against one another during the rebellion of 1837.

By the year 1850 we have access for the first time to about 20,000 foolscap pages of manuscript copied from the archives of Paris, at the suggestion of Papineau. Twenty years later the archives of London were also open to us. The Canadian Government has

5 English writers especially.

done very little towards defraying the cost of that work; nevertheless an immense number of documents from those two sources are now in our possession and more are to come soon.

The innumerable acts, etc., mentioned as classes 3 and 4 at the beginning of this article did not attract much attention before 1840, but they are pretty well explored at this moment and the press of the past few years has been busy in bringing them to light. The amateurs have their hands full of all this new material.

The time has come for a catalogue of all the works published upon the history of Canada.[6] Such an enterprise presents many difficulties at the outset, and the sale of it could not be productive in a small community of 5,000,000 souls—unless it is undertaken by an American.

June 1898.

6. See Dr N.-E. Dionne, *Inventaire chronologique*, in five parts, printed from 1904 to 1909 in the transactions of the Royal Society of Canada.

TABLE DES ARTICLES

	Pages
La Rivière-du-Loup (en haut),	5
Lachine,	66
L'Amiral sir William Phips,	90
L'Ile-à-la-Fourche (Nicolet),	93
Le Château Bigot,	107
L'Ile de Jersey,	118
Early Explorers of Canada,	135
Early Forts in the North-West,	138
Sources of Information: Canada's History,	143

Index Général

Abraham, René .. 104
Adams, John, arpenteur .. 94
Ainslie, Gilbert .. 117
Algonquins, Sauvages .. 7
Alix ou Aly, Vincent .. 80
Allète ou Alain, Georges .. 80
Anseau de Berry et des Essarts, Benjamin .. 25
Anseau, Marie-Anne, Soeur Sainte-Thérèse, Ursuline .. 44
Antrobus, John, grand-voyer .. 62
Archives du Canada en France .. 23, 24, 147
Arcouët, Jean .. 104
Arnold, Benedict, général .. 116
Aubert, Thomas .. 136
Aubuchon, Jeanne .. 33
Auger, voir Lemaître.

Badeaux, J.-B., notaire .. 51, 55, 56, 57
Barabé, Marie-Jeanne .. 42
Bareau, Marc .. 37
Baron, Louis .. 26, 30, 31
Barons, Club des .. 117
Bau, voir Lebeau.
Barré, Marie-Anne .. 89
Baudry dit Desbuttes, Guillaume et Jeanne .. 21
Baudry, Madeleine .. 27
Bazin .. 55, 57
Beaubien, voir Trottier de Beaubien.
Beaugrand, Honoré .. 70, 71
Beauharnois, Charles de, gouverneur général .. 139
Bécancour, rivière .. 105
Bédard, Joseph .. 116
Bégon, Michel, intendant .. 108, 109, 114, 117
Bell, Mathew .. 117
Bellemarre, abbé J.-E. .. 99
Benassis, Madeleine .. 21
Benoit, Marguerite .. 40

Bérard dit La Reverdra, Jean 26, 27, 29, 30, 31
Bergeron, François 12,30,31,33,35,37,40
Bertrand, abbé Laurent-Joseph 52
Bibaud, Michel, historien 146,147
Bigot, château (à Charlesbourg) 107-117
Bigot, François, intendant 107-117
Biron, capitaine de milice 56, 57
Blackstone, H., shérif 95
Blondeau, Jeanne 104
Boivin, Joseph 56, 58
Bonnefond, voir Passerieu dit Bonnefond.
Bory ou Bornay dit Grandmaison, Laurent 80
Bouchard, P. 80
Boucher, Marie 102
Boucher, Pierre 144
Boucher de Grandpré, Lambert 21
Boucher de Niverville, Joseph 141
Bouchette, Joseph, arpenteur général .. 10, 49, 54, 62, 64, 97, 146
Boulanger (Le), Jean-François 20
Bourbon, fort 140, 141
Bourne, M. 111, 117
Boyvinet, Gilles, juge 11, 19
Broglie, ce nom 96, 100, 101
Brousseau, Léger 116
Brugnon dit Lapierre, Pierre 12, 27, 29, 30, 31, 35
Burel, Pierre 31

Cabot, Jean et Sébastien 135, 136
Caiet, Jeanne 104
Caillé ou Cayer, Marie 54
Caldwell, sir John 117
Calgary, ville 141
Cardinal, René 53
Carleton, Guy, gouverneur général 57
Caron, abbé Napoléon 5, 52
Cartier, Jacques 136, 137, 144
Carufel, voir Sicard de Carufel.
Casgrain, abbé H.-R. 110, 112
Cavelier, abbé Jean 66
Cavelier de La Salle, voir La Salle.
Chabaudie dit Lépine, Jean 104
Champigny, Jean Bochart de, intendant 17
Champlain, Samuel 6, 136, 137, 144
Charbonnier, Marie-Madeleine 81
Charlevoix, Père F.-X. 145, 146
Charmois dit Duplessis, Noël 80
Chartier, René 80
Châteaudeau dit Massias, Mathias 80

Châteauguay, rivière appelée rivière du Loup 35
Chatereau, Jean 116
Chené dit La Garenne, Bertrand 32
Chené, Geneviève-Elizabeth 32
Chicot, fief 53, 56
Chrétien, Jacques 49
Cockburn, colonel 111, 112, 117
Coltman, John 117
Cortéréal, Gaspard de 135
Couc, Pierre 30
Courcelles, Rémy de, gouverneur général 71
Cousson, François 104
Coy, Charlotte 27, 29
Crawford, William 115, 116
Cressé, Charlotte 105
Cressé, Michel 97, 98, 99, 105
Crevier, Claude 41
Crevier, Marie-Catherine 36
Cugnet, François-Joseph 146
Cuillerier, René 71, 80
Cuillerier, fort 70
Curry, Thomas, traiteur 140, 141
Cusson, Jean 12

D'Amours de Louvière 140
Daniau, Jacques 105
Dauphin, fort 140
Davaux, Simon 80
Demers, abbé Jérôme 113
Denis, Jean 135
Denys de Vitré 105
Denys, Marguerite 105
Desauneaux, Judith 30
Deschamps, Marie 25, 36
Deserres, Michel 37
Desjarlais, voir Gerlaise.
Devost ou Devaux, Louis 31
Dielle, Paul 46
Dion, J.-O. 94
Dionis, François 8
Dionne, Dr N.-E. 148
Dollier de Casson, p.s.s., ... 68, 69, 70, 73, 74, 101
Doucet, Nicolas-Benjamin 93, 94
Doyon, Marie-Madeleine 27, 28, 31
Drouet de Mareuil, voir Mareuil.
Dubois, Jean et Marie-Anne 52
Ducalvet, Pierre 146
Dufrost de la Gemeraie, Christophe 139

Du Lignon dit Lamirande, Jean .. 35
Duluth, Daniel Greysolon .. 138
Dumoulin, Emmanuel .. 51
Dupont, Vinceslas .. 111
Dupuis, Zacharie .. 71
Duquet, Françoise .. 114
Dutaux, Pierre .. 33

Estèbe, Guillaume .. 115
Etienne, Philippe .. 32, 33

Fabert, voir Lefebvre.
Fafart dit Longval, Michel .. 22, 46
Fagueret dit Petitbois, Jean .. 80
Falaise de Gannes, Mlle de .. 59, 62
Feniou, Guillaume, marchand .. 9
Ferland, abbé J.-B.-A. .. 113, 114, 117
Finlay, James, traiteur .. 141
Folleville, voir Testard de Folleville.
Fonteneau, Jean-Alphonse, pilote .. 144
Fort-William, ville .. 138
Foucault, François .. 114
Français, fort des .. 138
Frances, fort .. 139
Fraser, Simon, négociant .. 116
French Shore de Terreneuve .. 118
Frontenac, comte de, gouverneur général .. 10, 17, 19

Gaillard, Guillaume .. 114
Galinée, abbé Dominique .. 67, 68, 69, 73, 74
Garigues, Claude .. 80
Garneau, F.-X., historien .. 147
Gaultier de Varennes, René .. 102
Gaultier de la Vérendrye, Pierre .. 139, 140
Gauthier, Pierre .. 80
Geoffroy, Nicolas .. 105
Georgeau, Pétronille .. 89
Gerbaut dit Bellegarde, Christophe .. 30, 31, 32, 33, 34, 36
Gerlaise, Jean Jacquet de, dit Saint-Amant,
11, 12, 26, 28, 29, 30, 31, 33, 35, 36, 40, 41
Gerlaise, Jean-François Jacquet de .. 41
Gerlaise, Marguerite Jacquet de .. 36
Germano, Joachim .. 26, 28, 30, 31
Gerson dit Saint-Germain, Jean .. 49
Gervais, Marie .. 32
Girouard, Désiré, auteur, sa famille .. 66-89
Godefroy de Lintot, Agnès .. 42, 44
Godefroy de Lintot, Charlotte .. 21

Godefroy de Lintot, Michel .. 21
Godefroy de Normanville, Louis .. 102
Godefroy de Tonnancour, René .. 22, 56, 57, 58
Godefroy de Vieux-Pont, Catherine .. 40
Godefroy de Vieux-Pont, Charlotte .. 22
Godefroy de Vieux-Pont, Jacques et Joseph .. 102
Goubeault, Pierre .. 45
Grand-Portage .. 139
Grand-Pré, fief .. 114, 116
Grant, William, négociant .. 115
Gravier, Gabriel, auteur .. 66
Gray, Raphaël .. 115
Gugy, Conrad .. 57, 58
Guinard, Pierre-Alexis .. 35, 36

Hamilton, George .. 117
Haro, clameur de .. 119, 120
Hébert dit Saint-Martin, Etienne .. 80
Hennepin, Frère Louis .. 144
Heriot, George .. 117
Hertel, Charles-Exupère .. 21
Howells, William Dean .. 111
Hugo, Victor, son exil .. 124
Hunter's Town .. 54

Ile-à-la-Fourche .. 93-100
Invasion de 1775 .. 55

Jersey, île de .. 118-134
Joachim, Bernard .. 104
Jolliet, Louis .. 75
Juges de seigneuries .. 20

Kalm, Peter, botaniste .. 52, 53
Kaministiquia, fort, 1678, 1688 .. 138
Kingsford, William, historien .. 144
Kirby, William, romancier .. 111

Labarre, Jacques de .. 28, 31
Lacerte, voir Vacher dit Lacerte.
Lachine, ses commencements, massacre de 1689 66-89
La Corne, fort .. 141
Lacroix, voyageur .. 138
Lafond, voir Pepin dit Lafond.
La Fouille, voir Pernon de la Fouille.
La Fourche, fort .. 139
La Hontan .. 144
Lalongé, voir Lemaître.

Lamarche, Jean de .. 102
Lambert, Georges .. 62
Lambert-Dumont, Nicolas-Eustache .. 93, 94, 95
Lamirande, voir Du Lignon dit Lamirande.
Lamontagne, François Bansliard dit, 12, 26, 27, 28, 31, 33, 35, 36
Lamothe-Cadillac .. 102
Langlade, Charles Mouet de Moras de .. 102
La Reine, fort .. 140
Larose, capitaine de milice .. 57
La Salle, René-Robert Cavelier de .. 66-89
Laspron dit La Charité, Jean .. 104
Laterrière, Pierre de Sales .. 58, 59, 60, 61
La Tourette, fort, 1684 .. 138
La Tourette, Charles Greysolon de .. 138
Latour .. 144
La Vérendrye, voir Gaultier de la Vérendrye.
Lavergne, François .. 100, 104
Le Beau, Claude .. 144
Lebeau (ou Bau), Jeanne .. 52
Leber, Jacques .. 68, 79
Le Boulanger, voir Boulanger.
Le Chasseur, Jean .. 10-14, 19-22, 34, 35
Le Chasseur, Roch, officier militaire .. 22, 23
Le Chasseur, abbé Roger-Chrétien .. 23
Leclerc, Catherine .. 22
Leclerc, Etiennette .. 33, 37, 40
Leclerc, Florent et Jean .. 33
LeClercq .. 144
L'Ecuyer, Benjamin, arpenteur .. 94
Lees, John, négociant .. 116
Lefebvre, Jacques .. 105
Lefebvre, Marie .. 40, 104
Lefebvre, Michel .. 54
Lefebvre, Noël .. 40
Lefebvre dit Bélisle, Ignace .. 46, 52
Lefebvre dit Descoteaux, Pierre .. 35, 37, 41
Lefebvre dit Fabert, Jean-Baptiste-René .. 52
Lefebvre dit Lasisseraye, Pierre .. 22
Lefrançois, Françoise .. 100, 104
Le Gardeur, Marie-Charlotte .. 20
Le Gardeur de Montesson .. 55, 57
Le Gardeur de Saint-Pierre .. 140, 141
Lemaître Antoine .. 33
Lemaître, Charles .. 31
Lemaître, Etienne .. 37
Lemaître, Marguerite .. 30, 32, 33
Lemaître, Marie-Louise .. 25, 27, 29, 32, 33
Lemaître, Pierre .. 34

Lemaître dit Auger, Charles .. 40, 48
Lemaître dit Auger, Joseph .. 50
Lemaître dit Auger, Michel .. 49
Lemaître dit Lalongé, Jean .. 40, 49, 53
Lemaître dit Lamorille et Le Picard, François .. 26, 27, 32, 34
Lemire, Louise .. 105
Lemoine de Longueuil, Charles .. 68, 79
Le Moine, J.-M., auteur .. 110-116
Le Neuf de la Vallière, Michel .. 17, 18
Lenoir-Rolland, François .. 71, 80, 81
Le Pelé, Catherine .. 106
Leproust, Jean .. 51, 56, 58
Leroux dit Cardinal, J.-B. .. 116
Lesage, Jean-Baptiste .. 35, 36
Lescarbot, Marc, historien .. 136, 144
Lesieur, Clément .. 128
Lesieur-Desaulniers, François, auteur, 5, 15, 25, 37, 48, 51, 52, 61
Le Tac, Xiste, Récollet .. 27, 105, 145
Lossing, colonel Benson J. .. 111
Loubias, Arnoult de .. 96-102
Louisevillc (son histoire) .. 5-65
Loups en Canada .. 6, 8
Lymburner, Adam .. 117

Madry, Jean, médecin .. 114
Maheux, F.-X., archiviste .. 112, 116
Malchelosse, Gérard .. 47
Manereuille, Jacques-Théodore Cosineau de, 7, 9, 10, 14-18, 38
Marceseau, Charlotte .. 40
Marest dit Lebaron, Marin .. 12, 25, 31, 35, 36
Marest, Marie-Thérèse .. 25, 36
Mareuil, ce nom .. 16, 18
Mareuil, Pierre de, Jésuite .. 18
Mareuil, Drouet de, enseigne, 1761 .. 18
Margry, Pierre, auteur .. 68, 73, 74, 75
Marmette, Joseph, auteur .. 111, 112
Marsil dit l'Espagnol, André .. 104
Maskinongé .. 38, 53
Massicotte, E.-Z. .. 5, 26
Mather, Cotton, auteur .. 90
Maurepas, fort .. 140
McKenzie, Roderic .. 142
McTavish, château à Montréal .. 117
Méchin, Jeanne .. 105
Meloche, François .. 80
Mercier, abbé Jean-Auguste .. 53
Mercier, Marie .. 104
Merlet, capitaine de milice .. 56

Messager, Père Charles 139
Meti8ameg8k8c, Algonquine 30
Millot, Jean 80
Moireau, Claude, Frère récollet 100
Moisan, Nicolas 80
Montesson, voir Le Gardeur de Montesson.
Moras, île 42, 98, 99, 103
Morel de la Durantaye, Olivier 114
Morin, Jacques 80
Mouet, François, marchand 101
Mouet, Pierre 42
Mouet de Moras, Pierre 98, 101, 102, 103, 105
Mouet de Moras, Thérèse 42-45
Munro, David 117
Myrand, Ernest, auteur 92

Nicolet, seigneurie, premiers colons 96, 103-106
Noiseux, François, grand-vicaire 51
Nord-Ouest, forts français dans le 138-142
Noyelle, Charles-Joseph Fleurimont de 140
Noyon, Jacques de 138

O'Brien, Edouard, archiviste 112
Officier réformé, ce terme 16
Ogden, C.-R. 93, 94
Ohio, rivière, 1669 .. .. 68, 73-75
Ouilem, Joseph-Thomas, voir Williams.
Ozanne, Nicolas 80

Paillé, Charles 49
Papineau, Amédée 111, 112, 117
Papineau, Samuel 36
Parkman, Francis, historien 74, 144
Pasquia, fort 141
Passart dit La Bretonnière, Jacques 27, 29-35, 37
Passerieu dit Bonnefond, Pierre 35, 36
Pelletier, Marie-Angélique 28, 33, 40
Pepin, Guillaume 105
Pepin, Jacques, Marguerite et Elizabeth 104
Pepin dit Lafond, Etienne 102
Pepin dit Laforce, Pierre 105
Pernon de la Fouille, Jean-Maurice-Philippe de 15, 30
Perrault, Joseph-François 146
Perrot, Nicolas 13, 14, 21, 74, 145
Pérusse, Antoinette, Jean et Louis 42
Pérusseau, Pierre 80
Petit, Alexandre et Moïse 9
Petit, Marie-Jeanne 41

Petit dit Bruno, Joseph 12, 14, 27, 32, 34, 37-39
Pétrimoulx, J.-B. ou Dominique, Récollet 59-62
Phipps, amiral sir William 90-92
Picard, Antoine 80
Pillard, Louis 46, 51
Planche, Jean de la 26, 31
Poignet dit Beauregard, Marguerite 104
Pointe-au-Sable de Nicolet 105
Pombert, voir Trottier de Beaubien.
Poqueleau, Père Charles 49, 52
Portage-la-Prairie 140
Poskayac, fort 140
Pouget, abbé J.-B.-Noël 56, 58
Poulin, Pierre 48, 51
Poulin de Courval, J.-B. 45
Pownall, sir George 117
Prétorius, colonel allemand 59, 60, 61
Prévost, Elie 105
Puante, rivière, voir Bécancour.

Radcliffe, Anne Ward, romancière 112
Rapin, André 80
Rémy, fort 70, 71, 78, 79
Rémy, abbé Pierre 71
Renaud, Anne 104
Reverdra (La), voir Bérard dit La Reverdra.
Rhéaume, J.-P., avocat 117
Rhéaume, Robert 80
Richard, André, Jésuite 102
Riedesel, général 58
Rigaud, Judith 26, 27, 34
Rivière-du-Loup (en haut), son histoire 5-65
Rivière-du-Loup (en bas) 8
Robutel de la Noue, Zacharie 138, 139
Rolland, fort 70
Rollon, prince normand 119, 120
Rouge, fort 140
Rousseau, Edmond, romancier 111, 112
Ryland, Herman W. 117

Sagard, Frère Gabriel 144
Saint-Amant, voir Gerlaise.
Saint-Aulaire, comte 59-61
Saint-Charles, fort 139
Saint-Cuthbert, paroisse 56
Saint-Germain, Pierre 80
Saint-Jean, fief 14, 39, 43, 48-51
Saint-Léon, paroisse 54, 55

Saint-Maurice, forges .. 58
Saint-Pierre, fort .. 139
Saint-Sulpice, côte .. 66-73
Sainte-Suzanne, rivière .. 6
Saint-Valier, Mgr de .. 16-18
Sault Sainte-Marie, fort .. 140
Seigneuret, Etienne et Marguerite .. 21, 102
Shaw, Angus .. 117
Sicard de Carufel, Jean .. 37
Sicard de Carufel, fief .. 48-50
Stewart, John, Gray et Charles .. 115, 116, 117
Sylvanus .. 136
Talleyrand, famille .. 19
Talon, Jean, intendant .. 113, 114
Tarieu de Lanaudière .. 56, 57, 58
Tarieu de Lanaudière, Charles .. 117
Tartuffe, comédie de Molière .. 16
Tavanelle, Jeanne .. 28
Tekamaniounen, poste de traite de l'Ouest .. 139
Terrien, Jean .. 26, 31
Testard, Marie .. 35
Thibaudeau, Mathurin .. 80
Toupin, Marie .. 42, 101, 102
Trois-Rivières, juridiction .. 52
Trottier, Marie .. 52
Trottier dit Beaubien, Madeleine .. 46
Trottier dit Beaubien, Michel .. 14, 39, 40-46
Trottier dit Pombert, Alexis .. 42
Trottier dit Pombert, Antoine .. 40
Troupes dites de la marine .. 16
Trudelle, abbé Charles .. 110, 111, 113, 114
Trudelle, Jeanne .. 29, 33

Ursulines des Trois-Rivières .. 14, 38, 39, 42, 43, 47-50

Vacher dit Lacerte, Jean-Charles et Guy .. 40
Vallières de Saint-Réal, avocat .. 93
Vauvril de Blason, Marie-Marguerite .. 21
Verdun, paroisse .. 70, 71
Verrazano, Jean .. 136, 144
Vienne, François-Joseph de .. 115

Wace, Robert, poète .. 120, 128, 132
Williams, Joseph-Thomas (ou Ouilem) .. 128
Wilson, William, négociant .. 116
Winnipeg, ville .. 140
Wyse, Frédéric, perruquier de Québec .. 117

Yamachiche, paroisse .. 5, 7, 39

MÉLANGES HISTORIQUES

(Droits réservés, Canada, 1923)

Imprimerie Adj. Menard,
133, rue Saint-Laurent,
MONTREAL.

VOLUME 11

Mélanges Historiques

Études éparses et inédites

DE

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE

G. DUCHARME
Libraire-Editeur
133, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

1923

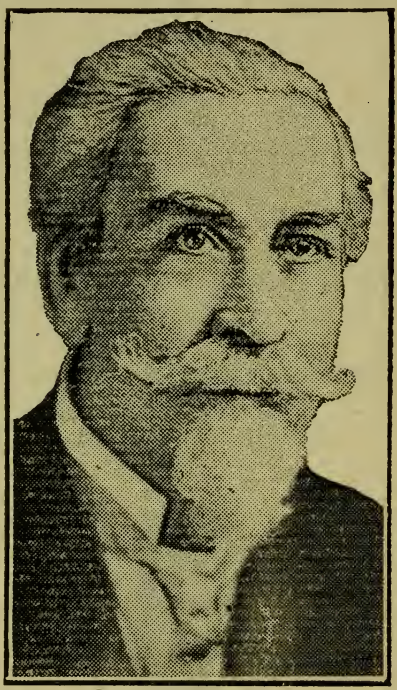

Benjamin Guilte

(1921)

La famille Godefroy

L'une des familles les plus typiques des premiers temps de la Nouvelle-France a été celle de Jean Godefroy.[1] Voyons s'il y aurait moyen de dire quelque chose d'intéressant sur ce sujet, en feuilletant les nombreuses notes que nous avons sur les Godefroy.

J'encadrerai les Godefroy dans quelques aperçus de l'histoire du Canada, afin de les montrer sous le vrai jour où ils ont vécu, car autrement nous serions portés à les confondre avec nous-mêmes — et Dieu sait que les circonstances ne se ressemblent pas.

Le nom de *Godefroi,* comme *Jaufredus, Goffredus,* dans les formes latines, est le même que *Geoffre, Goutefrey, Jouffroy, Geoffroy,* etc., bon, ou secourable ami, en langue tudesque; *god,* bon, *fried,* ami, en allemand. Godefroy, Godefrey, Godfrid, Gottfried, Gontefrey, signifient bon ami; Gutman, bon homme; Gutherz, bon coeur; Gudmond, bon protecteur; Godard, bon et hardi. Tous ces noms, y compris *Godin,* sont empruntés à des

1. M. P.-G. Roy nous a donné fort à propos la liste généalogique de la famille Godefroy de Tonnancour, Lévis, 1904, se déroulant sur trois siècles ronds, depuis 1600 à 1900. Il n'a omis que quelques personnes de cette nombreuse postérité.

radicaux germaniques qui veulent dire également : *Dieu.*[2]

On retrouvait encore en France il n'y a pas longtemps des membres, il nous semble, de la famille Godefroy des Trois-Rivières. Les principaux sont le marquis de Godefroy, à Paris, et M. de Godefroy, au château de Grand'Maison, département de l'Aisne. Ils portaient: *d'azur à deux chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux mollettes d'or, et en pointe d'une rose du même.* Il y a encore une autre famille de ce nom dont les armes sont: *de gueules à trois bandes d'argent.*

Voici d'abord ce que nous savons au sujet des familles Godefroy, en France.

Théodore Godefroy, qui fut avocat au parlement de Paris, puis conseiller du roi, publia des ouvrages concernant les rois, la noblesse et le cérémonial de France, entre les années 1610 et 1649. Son fils Denis Godefroy, aussi avocat au parlement et bibliographe du roi, composa des livres dans le même genre entre 1655 et 1682.[3] Le fils de ce dernier, Denis Godefroy, fut garde des livres de la chambre des Comptes à Paris.

A la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, il existait en Normandie trois familles du nom de Godefroy. L'une d'elles paraît être éteinte. Les deux autres, comme nous l'avons dit, avaient encore des représentants en France au dix-neuvième siècle. L'une de ces trois familles était établie dans

2. De Caston, *Origine, étymologie et signification des noms propres*, p. 343.

3. *Bibliothèque héraldique*, Joannès Guigard, Paris, 1861. Voir aussi P.-G. Roy, *la Famille Godefroy de Tonnancour*, p. 3-5.

le pays de Caux. Il est fait mention d'un seigneur Godefroy, de Grandchamps, paroisse voisine de Lintot. Une branche des Godefroy habitait les environs de Bayeux; une autre près de Carentan. Dès 1584, on a vu Denis Godefroy contrôleur du grenier à sel. De 1604 à 1609, Jehan Godefroy meuveur et payeur des gages du parlement. En 1624, Denis et Guillaume Godefroy, grainetiers à Evreux. En 1625, Jacques Godefroy, contrôleur élu à Carentan et Saint-Lô. Dans les archives du département de la Seine-Inférieure, on voit qu'en 1629 des lettres de noblesse sont accordées par Louis XIII à Jacques Godefroy, sieur de la Commune, l'un des Cent-Associés. Nous avons aussi les noms de Godefroy, sieur de Bordage, et Godefroy, sieur de Marcouf.[4]

Pierre Godefroy, écuyer, de Lintot au pays de Caux, eut de sa femme, damoiselle[5] Perrette Cavelier,[6] deux garçons, Jean (1607) et Thomas qui émigrèrent dans la Nouvelle-France, à la suite de Samuel Champlain, vers 1626; et une fille, Anne, qui épousa Jean Testard dit Lafontaine et dit Laforêt, de la ville de Rouen. Le fils de ces derniers, Jacques Testard, chevalier de Saint-Louis, servit avec le grade de capitaine dans les troupes du Canada, dites "de la marine"; sa descendance existe parmi nous sous le nom de Testard de Montigny.

4. Notes recueillies en France par Théo.-P. Hall, du Détroit, allié à la famille Godefroy. Ces actes sont registrés à la Chambre des Comptes de Normandie, 23 juin 1634 et 10 décembre 1637.

5. "Damoiselle, fille noble," *Dictionnaire de Trévoux.*

6. C'est le nom patronymique du fameux René-Robert Cavelier de la Salle, explorateur du Mississipi, natif de Rouen.

Jean-Paul Godefroy, de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, de Paris, était parent des Godefroy de Lintot. Pendant de longues années, il joua un rôle important et honorable en Canada, comme on le verra plus loin.

En 1629 un Jésuite du nom d'Alexandre Godefroy de Vieux-Pont accompagnait les Pères Vimont et Noirot en Acadie.

En 1635, il y avait un individu aux Trois-Rivières qui était de Lintot, archevêché de Rouen, patrie des Godefroy.

Le 24 juillet 1712, à la bataille de Denain gagnée par Villars sur le prince Eugène, Albergotti, le comte de Broglie et le marquis de Vieux-Pont conduisaient des corps à la charge.

Cette même année 1712 il y avait dans l'escadre de Duguay-Trouin un enseigne de vaisseau du nom de Tonnancour qui commandait le *Glorieux*.

Jean Godefroy, originaire de Lintot[7] (pays de Caux), en Normandie, né vers 1607, arriva dans la Nouvelle-France aux environs de 1626 avec son frère Thomas et l'un de ses parents, Jean-Paul Godefroy, natif de Paris. La famille Godefroy était nombreuse et figurait, nous l'avons vu, dans plusieurs fonctions

7. Lintot, à seize kilomètres de Dieppe, est le vrai nom. La famille Godefroy l'écrivait ainsi. Presque toujours les prêtres qui rédigeaient les actes aux registres de la paroisse des Trois-Rivières mettaient Linctot, ce qui prouve que le peuple prononçait ainsi, mais ce n'est pas une autorité. En 1831, on comptait à Lintot 254 habitants. Cette paroisse fait partie du canton de Longueville. Avant 1789 elle faisait partie de l'érection de Candebec. En 1722 elle comptait 140 feux, c'est-à-dire de 500 à 600 habitants. Le pays de Caux est de grande étendue.

P.-G. Roy appelle continuellement Jean Godefroy "Jean-Baptiste". Au recensement de 1666, il est en effet nommé Jean-

publiques. Elle comptait des écrivains et des savants parmi ses membres. Deux ou trois branches étaient de noblesse reconnue.

Nos trois jeunes gens ici nommés avaient été choisis par Samuel Champlain pour en faire des interprètes, et l'on sait que ce n'étaient pas de vulgaires coureurs de bois.

En 1629, lorsque les Français retournèrent en France, Jean et Thomas Godefroy s'éloignèrent de Québec pour vivre avec les Sauvages, probablement dans le lieu si fréquenté qu'on nommait les Trois-Rivières, à cause des trois bouches du Saint-Maurice. En 1632, voyant que les Français revenaient, Jean Godefroy demanda la concession d'un grand terrain aux Trois-Rivières, et le titre lui en fut accordé au mois de janvier suivant. Il y a toute apparence que la compagnie des Cent-Associés le nomma interprète pour ce poste où aboutissait tout le trafic des pelleteries. Champlain y fit construire un fort en ce lieu l'été de 1634.

Le 3 décembre 1633 Jean Godefroy reçoit des Cent-Associés deux cents arpents de terre aux Trois-Rivières. Sur ces deux cents arpents il a possédé, dans la ville actuelle trois terrains de trente, quarante, cin-

---

Baptiste, mais partout ailleurs c'est Jean tout court. Au même recensement on voit ses fils avec des surnoms: Michel de Lintot, 29 ans; Louis de Normanville, 27 ans; Joseph de Vieux-Pont, 19 ans; Jean-Amador de Tonnerre, 17 ans; Pierre de Roquetaillade, 10 ans; Jean-Baptiste, 8 ans; Marie-Renée, 13 ans; Marie-Françoise-Ursule, 6 mois.

Au recensement de 1666, Jean Godefroy a 58 ans, sa femme 54; à celui de 1667, il a 60 ans, elle 56. Sulte, *Histoire des Trois-Rivières, Chronique trifluvienne* et *Histoire de Saint-François-du-Lac.*

quante arpents en superficie, formant cent vingt arpents. Je ne sais où se trouvait le reste. Le 18 août 1636, il est cité comme propriétaire de terrains aux Trois-Rivières lorsque l'on délimite les terres accordées aux Jésuites. Le 22 juin 1668, aux Trois-Rivières, il fait la déclaration de ses terres.

Au mois de décembre 1636, Jean Godefroy épousa Marie Le Neuf du Hérisson, qui venait d'arriver de Caen, en Normandie, avec sa mère, ses frères, sa soeur et autres parents. Les Le Neuf étaient de la noblesse et ils ont pris une grande part aux affaires du Canada.

Mathieu Le Neuf du Hérisson, de Caen, se maria en France et y mourut, selon les apparences, avant 1636. Sa femme, Jeanne Le Marchant, lui survécut. Nous leur connaissons quatre enfants: 1° Michel (1601) Le Neuf du Hérisson, veuf avant l'année 1636; 2° Jacques (1606) Le Neuf de la Poterie,[8] marié, vers 1630, à Marguerite Le Gardeur; 3° Marie (1612) qui épousa Jean Godefroy, le 15 décembre 1636; 4° Madeleine, qui se maria avec Jean Pouterel du Colombier.

Le 5 janvier 1636, la compagnie de la Nouvelle-France accorde à Jacques Le Neuf de la Poterie le titre de la terre qui prit ensuite le nom de baronnie de Portneuf, rive gauche du fleuve Saint-Laurent, entre Québec et les Trois-Rivières.[9]

La flotte de Dieppe partit pour le Canada le 8 avril 1636. Le Père Jogues, qui était à bord,[10] arriva

8. Il signait "Jq. LeNeuf" et "Jq. Leneuf de lapoterie". Dans le corps d'un acte de 1648, il se nomme "Lapoterye LeNeuf". Les historiens écrivent La Potherie à cause de Bacqueville de la Potherie, probablement.

9. *Documents sur la tenure seigneuriale*, p. 104.

10. Père Martin, *Vie du Père Jogues*, p. 17, 19, 23, 24.

à Québec le 2 juillet.[11] Il y eut, la même année, d'autres arrivages, comme on va le voir.

Le Père Le Jeune écrit de Québec que dans la nuit de la Saint-Barnabé (11 juin) 1636, M. de Montmagny, gouverneur général, débarqua à Québec venant de France. Il ajoute: "le lendemain parut un vaisseau commandé par M. de Courpon qui nous rendit le Père Nicolas Adam et notre Frère Ambroise Cauvet. Notre joie ne s'en tint pas là: la quantité de familles qui venaient grossir notre colonie[12] l'accrut notablement, celles entre autres de M. de Repentigny[13] et de M. de la Poterie, braves gentilshommes, composées de quarante-cinq personnes." Il continue plus loin: "Quand on nous dit, à Québec, qu'il y avait nombre de personnes à Tadoussac qui venaient grossir notre colonie; qu'on ne voyait là qu'hommes, femmes et enfants, nous louâmes Dieu et le priâmes de répandre sa sainte bénédiction sur cette nouvelle peuplade. Mais quand on nous assura qu'il y avait entre autres six damoiselles,[14] des enfants[15] beaux comme le jour; que messieurs de

11. *Relations des Jésuites*, 1636, p. 60.

12. En 1635, il n'y avait dans la colonie qu'une centaine de personnes dont trente, à peu près, aux Trois-Rivières.

13. Pierre Le Gardeur de Repentigny, beau-frère de Jacques Le Neuf de la Poterie.

14. Jeanne Le Marchant, veuve de Mathieu Le Neuf, Catherine de Cordé, veuve de René Le Gardeur de Tilly, mère de Pierre Le Gardeur de Repentigny ci-dessus nommé. Marie Favery, femme du même Repentigny. Marie-Madeleine de Repentigny, leur fille, qui épousa (1646) Jean-Paul Godefroy, Marguerite Le Gardeur (fille de René), femme de Jacques Le Neuf de la Poterie. Marie Le Neuf, soeur de ce dernier, qui, bientôt après, épousa Jean Godefroy.

15. Anne, 4 ans, fille de Michel Le Neuf du Hérisson; elle épousa Antoine Desrosiers, juge de la seigneurie de Champlain. Marie, 4 ans, fille de Jacques Le Neuf de la Poterie; elle épousa

Repentigny et de la Poterie composaient une grosse famille; qu'ils étaient en bonne santé—je vous laisse à penser si la joie ne s'empara pas de notre coeur et l'étonnement de notre esprit. Tout cela redoubla par leur présence. Leur grâce, leur entretien nous fit voir la grande différence qu'il y a entre nos Français et nos Sauvages. Qui fera maintenant difficulté de passer nos mers puisque des enfants si tendres, des damoiselles si délicates, des femmes naturellement appréhensives se moquent et rient de la grandeur de l'océan?" Il dit encore: "C'était un sujet où il y avait à louer Dieu, de voir en ces contrées des damoiselles fort délicates, des petits enfants tendrelets, sortir d'une prison de bois, comme le jour sort des ténèbres de la nuit, et jouir, après tout, d'une aussi douce santé, nonobstant toutes les incommodités qu'on reçoit dans ces maisons flottantes, comme si on s'était pourmené au Cours dans un carosse."

Les Le Gardeur demeurèrent à Québec. Michel Le Neuf du Hérisson monta aux Trois-Rivières immédiatement. Son frère Jacques paraît avoir voulu se fixer à Portneuf.

Le 12 décembre 1636, au baptême d'une Algonquine âgée de douze ans, furent parrain et marraine[16]: "Monsieur du Hérisson et Mademoiselle Marie Leneuf, tous deux habitants des Trois-Rivières."

René Robineau de Bécancour. Jean-Baptiste, 4 ans, fils de Pierre Le Gardeur de Repentigny; il épousa Marguerite, fille de Jean Nicolet. Catherine, fille de Pierre Le Gardeur de Repentigny; elle épousa (1652) Charles D'Ailleboust.

16. C'est la première marraine mentionnée au registre des Trois-Rivières.

Ainsi, la présence de Jean Godefroy aux Trois-Rivières a été constatée le 30 avril et le 18 août 1636; l'arrivée des Le Neuf à Québec est du 12 juin. Michel Le Neuf du Hérisson, l'aîné de la famille, et sa soeur Marie résident aux Trois-Rivières à la date du 12 décembre.

Les historiens ont donc fait erreur lorsqu'ils ont dit que: "en 1636, Jean Godefroy, ayant fait un voyage en France, y épousa mademoiselle Le Neuf."

Voici le contrat de mariage de Jean Godefroy et de Marie Le Neuf. Il a été découvert par M. Faribault. Il faudrait savoir où.[17]

"Au traité de mariage qui, au plaisir de Dieu, sera fait et parfait en face de notre mère Sainte Eglise catholique apostolique et romaine entre Jean Godefroy, Ecr, sieur du lieu,[18] fils et héritier de Pierre Godefroy, Ecr, et de Damoiselle Perrette Cavelliers, ses père et mère, d'une part;—et Delle Marie Leneuf, fille et héritière de défunt[19] Mathieu Leneuf, en son vivant écuyer, sieur du Hérisson, et de Dame Jehenne Le Marchant,[20] sa mère, présence de laquelle et de Michel Leneuf, Ecr, sieur du Hérisson son frère les dits Jean Godefroy et la dite Leneuf se sont promis et donnés l'un à l'autre la foi de mariage. Le tout après

17. Ne serait-ce pas à Caen, en Normandie?

18. On devrait lire "du lieu appelé les Trois-Rivières".

19. Ceci prouve qu'il ne vécut ni en France ni au Canada après l'année 1636, comme on l'a imprimé. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, I, p. 381, le fait mourir "avant 1642". Cet événement dut avoir lieu en France avant l'embarquement de la famille pour le Canada, au printemps de 1636. Ce n'est pas lui qui fut lieutenant-général, mais son fils Jacques en l'année 1665.

20. De 1637 à 1647, elle demeura aux Trois-Rivières où on la rencontre fréquemment aux registres.

avoir été d'accord de ce que la dite Leneuf pouvait espérer de la succession de ses dits père et mère, qui serait la somme de dix-huit cents livres[21] à elle accordées par contrat[22] passé devant les tabellions de...[23] suivant lequel le sieur du Colombier,[24] frère de loi du dit sieur du Hérisson et de la dite Leneuf, s'est obligé payer la dite somme de dix-huit cents livres après le mariage consommé de la dite Leneuf. Quoi faisant, la dite Le Marchant et le dit sieur du Hérisson ont consenti et accordé que le dit sieur Godefroy se fasse payer de la dite somme de dix-huit cents livres; de laquelle somme il a promis assigner la dite Leneuf sur le plus clair de son bien de la somme de quatorze cents livres qui demeureront au nom et lignée d'elle; et au cas que le dit Godefroy prédécéderait la dite Leneuf, elle emportera son dot et douaire suivant la coutume du lieu, comme en pareil des meubles; et en faveur de ce, la dite Le Marchant a promis donner du linge honnêtement à sa discrétion.

"Le mariage faisant (foi?) de ce que dessus, les dits futurs mariés sont demeurés d'accord et ont promis s'épouser en face de notre dite Mère l'Eglise. En témoin de quoi ils ont signé le présent, en présence de la dite Le Marchant et des sieurs (du sieur?) du Hérisson, signés avec eux le quinzième décembre 1636."—

21. Equivalant à dix-huit cents piastres de la monnaie actuelle du Canada.

22. Ce contrat ne nous est pas autrement connu.

23. Le mot ressemble à *Thury*, ville de la Normandie, aujourd'hui dans le département du Calvados, dont Caen est le chef-lieu. Les Le Gardeur venaient de cet endroit.

24. Jean Poutrel du Colombier marié à Madeleine, fille de Mathieu Le Neuf et de Jeanne Le Marchant. Leurs enfants ont demeuré aux Trois-Rivières.

Signatures: "Jeanne Le Marchant, Leneuf,[25] Jean Godefroy, Marie Leneuf."[26]

Cet acte ne porte ni le nom d'un notaire ni celui du lieu où il fut passé, de là l'erreur des historiens. Le greffe d'Audouard, Québec, commence dans l'année 1636, mais ses pièces sont égarées. Le notaire qui suit, par ordre de date, est Lespinasse, Québec, 1637. Les registres de la paroisse de Québec ont péri en 1640. Montréal ne fut fondée qu'en 1642. Les archives des notaires des Trois-Rivières ne remontent que jusqu'à 1650; les registres de mariages à 1654. Bref, tout nous démontre que le contrat de mariage ci-dessus est le plus ancien qui nous soit connu pour avoir été rédigé au Canada.

Jean Godefroy fut le premier interprète de Champlain qui se fit colon et se maria. En 1651 il était du conseil privé de la colonie. En 1672 on cite sa famille comme étant la plus importante des Trois-Rivières. Il avait reçu des lettres de noblesse en 1668, et l'intendant Jean Talon s'était donné la peine de composer son écusson en lui passant un croissant de ses armes, sur lequel on posa une épée en pal, c'est-à-dire la pointe en l'air.

Voici un passage de la lettre que Talon écrivait à Jean Godefroy le 10 novembre 1668, au moment de partir pour la France: "Le retour de ma santé me fait prendre la résolution de faire un voyage en France. Aussi, ne pouvant vous rendre moi-même les lettres

25. En sa qualité d'aîné, Michel ne signe que le nom de sa famille.

26. Jacques Le Neuf de la Poterie et sa femme ne paraissent pas ici. On ne les voit pas aux Trois-Rivières avant 1640.

de noblesse qui vous sont destinées, je les remets entre les mains de M. de la Poterie, votre parent,[27] me réjouissant avec vous de l'honneur que le roi confère à votre famille. Je ne puis vous donner aucune pièce de mes armes pour insérer dans les vôtres que votre écusson ne se remplisse; si, pourtant, vous voulez y ajouter une épée avec un croissant, je les laisse à votre disposition."

Cet écusson, artistement sculpté en bois de chêne, orne encore aujourd'hui le superbe banc-d'oeuvre des Trois-Rivières, qui n'a pas son pareil en Amérique. Comme ce banc-d'oeuvre de l'église des Trois-Rivières fut construit en 1735, on peut penser que l'écusson des Godefroy qui en fait le principal ornement a été sculpté à cette époque. En tous cas, il a dû être placé en cet endroit en reconnaissance des services rendus à l'église par cette famille.

Le 4 mars 1724 René Godefroy de Tonnancour donne aux Frères Charron un terrain de soixante pieds de front sur cent vingt de profondeur, aux Trois-Rivières, moyennant deux messes de *Requiem* par an; cette propriété ira à l'"église au cas où les Frères Charron manqueront. En 1749, l'église en était en possession. En 1732, M. de Tonnancour fit venir de France des effets pour l'église des Trois-Rivières au montant de 91 francs et 7 sous. En 1733, il leur en donnait pour 306 francs. Le service funèbre qu'on lui fit à sa mort, en 1738, paraît avoir été célébré avec pompe.

27. C'était son beau-frère.

J'ai possédé un cachet de la famille Godefroy placé sur un parchemin de 1710, dont s'est servi M. P.-G. Roy dans *la Famille Godefroy de Tonnancour.*

Thomas Godefroy, frère de Jean, est mentionné pour la première fois aux Trois-Rivières le 28 janvier, 1636, comme parrain d'une petite Sauvagesse de deux ans "fille d'un Sauvage capitaine de Kébec nommé Tcheme8irini8". Il est cité comme "demeurant aux Trois-Rivières". Il alla, peu après, joindre un parti de Sauvages qui passait l'hiver à cinq lieues de là. Il était encore avec eux le 17 mars. Il vécut aux Trois-Rivières jusqu'en 1652, alors qu'il fut pris et brûlé par les Iroquois.[28] C'est lui qui accompagna le Père Buteux dans le haut Saint-Maurice, chez les Attikamègues ou Poissons-Blancs, lors de son premier voyage. Il avait une renommée de vaillance et d'habileté répandue partout. A la guerre, il se faisait respecter mieux que les chefs des tribus. Les Iroquois l'ayant capturé en 1641 le ramenèrent pour conclure la paix avec les Français. En un mot, c'était un interprète précieux que toute la colonie honorait comme l'un de ses principaux citoyens. Il est connu sous le nom de Normanville, qui fut aussi adopté par l'un de ses neveux.

Il y a longtemps, j'écrivais les lignes suivantes dans un livre qui doit être oublié aujourd'hui: "On retrouve constamment Thomas Godefroy en voyage, soit avec les missionnaires, soit avec les fondateurs de la colonie. Pris et repris, il a soutenu combat sur combat et bravé tous les genres de périls de l'époque nommée

28. Voir *Mélanges historiques*, vol. 5, p. 22 et 23.

à juste titre les temps héroïques du Canada. En plus d'une circonstance il hiverna parmi les Sauvages à quelques lieues des bords du fleuve, et y exerça les fonctions d'un maître d'école et d'un missionnaire. Les registres de la paroisse des Trois-Rivières montrent qu'il baptisait les enfants et allait au besoin chercher le prêtre au poste français le plus proche pour assister les mourants disposés à embrasser la foi et qu'il était urgent de ne point laisser mourir sans les rendre chrétiens. Dans le dessein de prendre le plus d'influence possible sur la jeunesse des bois, il luttait contre elle à la course, à la rame, en raquettes et à tous les exercices du corps. Ses victoires impressionnaient vivement les peuplades qui ne respectaient que la force physique et l'adresse du chasseur ou du canotier."

Thomas Godefroy fut du petit nombre de ceux qui chantèrent *la Claire Fontaine* sur les rives du Saint-Laurent pour la première fois. Les Algonquins et les Hurons se donnaient à lui à cause de sa parfaite candeur et de la facilité avec laquelle il se modelait sur leurs coutumes. "Love at first sight."

Au printemps de 1661, Jacques Godefroy de Vieux-Pont, âgé de vingt ans, avec un autre Français, partit des Trois-Rivières en compagnie de trente Attikamègues pour aller en traite au lac Necouba, environ cent lieues dans le nord. Ils furent rencontrés par quatre-vingts Iroquois qui les attaquèrent. La lutte dura deux jours. Les Attikamègues se défendirent avec une valeur inaccoutumée qui eût pu, sinon leur assurer la victoire, du moins les sauver; mais, par malheur, une mésintelligence qui éclata entre deux chefs gâta une aussi belle défense et fut la cause du

massacre des braves qu'ils commandaient. Pas un seul ne voulut se rendre, préférant recevoir la mort dans la bataille que de périr sur le bûcher. Les femmes ne le cédèrent point aux hommes en courage et en intrépidité; elles cherchèrent partout l'occasion de se faire tuer plutôt que de tomber vivantes aux mains d'un ennemi féroce.

Jacques Godefroy de Vieux-Pont fut admirable de jugement, de calme et de bravoure; sa vue soutenait le coeur de ses compagnons; il se prodiguait avec une telle audace qu'on aurait pu le croire invulnérable, au milieu du feu continuel que les Iroquois dirigeaient sur lui. Enfin, accablés par le nombre, les valeureux Attikamègues plièrent. Godefroy, couvert de blessures, dont plusieurs étaient mortelles, s'affaissa dans son sang et se traîna vers un groupe de mourants pour rendre le dernier soupir. Un survivant, le seul qui restât, fut pris; mais il s'évada, quelques jours après, et parvint aux Trois-Rivières le 25 juin.

Vingt-quatre Iroquois périrent dans ce combat. La troupe dont ils faisaient partie se composait de trois cents guerriers qui allaient attaquer les Sauvages de Tadoussac, en passant par les terres du nord. En même temps, quelques Français sous les ordres de Michel Le Neuf (né aux Trois-Rivières, âgé de vingt ans) se trouvaient dans le voisinage du lac Necouba et connurent la première nouvelle de cette catastrophe.

Au mois d'août suivant, chez les Ursulines de Québec, eut lieu la cérémonie des voeux de Jeanne Godefroy, soeur du malheureux jeune homme dont il vient d'être parlé.

D'après la conception de Colbert et de Louis XIV, empruntée à Richelieu qui l'avait mise sur le papier, et conformément aux idées françaises à l'égard des colonies, le Canada devait être exploité, comme pays de fourrures, par un monopole, au profit du roi.

Dans ce but, les terres étaient la propriété d'une compagnie marchande seule autorisée à faire le commerce des pelleteries et autres articles. Il va de soi que la colonisation offrait à la compagnie des chances de bénéfices, puisque si l'on amenait des habitants ils payeraient des redevances et seraient obligés de recourir aux magasins du monopole pour leurs besoins ordinaires; mais, au lieu d'attirer elle-même des cultivateurs, la compagnie se déchargea de cette obligation sur des concessionnaires de grands terrains qu'elle désigna sous le nom de seigneurs. C'était donc à ceux-ci qu'incombait la tâche de faire venir des paysans, de les installer et d'en retirer des revenus.

Le plan aurait pu réussir si les seigneurs eussent dépensé un peu d'argent pour établir des paroisses; malheureusement, ils étaient pauvres et ne calculaient pas ainsi. Toute leur attention était portée vers la traite des peaux de castor, orignal, etc., de sorte que la colonie imaginée par Richelieu resta sur le papier. Cependant il vint des cultivateurs s'établir sérieusement. On peut dire que ce fut un mouvement de "chacun pour soi", attendu que les seigneurs ne s'en mêlaient pas et se bornaient à donner des terres à qui en voulait prendre. Ceci explique la lenteur de la colonisation.

Comme on s'apercevait que la colonie marchait clopin-clopant, on crut bien faire en accordant des

lettres de noblesse aux Canadiens les plus dignes d'être encouragés dans les travaux qu'ils exécutaient. C'est ainsi que Jean Godefroy se vit anoblir avec ses six garçons.

Dans tout ce système, le roi ne déboursait rien pour donner de l'essor au pays nouveau, la compagnie des Cent-Associés non plus. Tout devait venir des colons.

Le comte de Frontenac écrivait à Colbert, le 2 novembre 1672: "Le sieur Godefroy, qui est un des premiers qui soit venu en ce pays, y ayant quarante (quarante-six) ans qu'il y est établi, se trouve chargé d'une très grande famille, ayant plusieurs filles et garçons qui sont tous gens de coeur et les premiers prêts à aller à toutes les expéditions qu'on leur propose, n'y ayant point de meilleurs canoteurs dans tout le pays, comme M. de Courcelle vous le pourra certifier, qui en a toujours employé dans toutes ses entreprises— si vous ordonnez quelques gratifications pour quelques personnes du pays, il y aurait de la justice que celui qui n'est pas trop accommodé dans ses affaires et qui a une fille qu'il ne peut marier faute d'avoir de quoi lui donner, fût un des premiers à se ressentir des libéralités de Sa Majesté."

Selon l'usage, le chef d'une famille noble prenait un surnom qui était le plus souvent celui de sa terre. En 1668, il y avait trente ans que Jean Godefroy s'était fait accorder un fief à la rivière Bécancour, et il y transporta le nom de Lintot, son village natal, en Normandie. De là Godefroy de Lintot que l'on a souvent

écrit "Linctot", faute de savoir l'origine de cette appellation; mais la famille ne s'y trompa jamais.[29]

Quant aux fils, ils prirent différents surnoms qu'ils imposèrent à leurs seigneuries respectives: Michel, premier enfant de race blanche né aux Trois-Rivières, en 1637, reçut le fief Lintot et s'appela M. de Lintot: Louis, né en 1639, eut le fief de Normanville, dans la banlieue de la ville, et devint M. de Normanville; Joseph, né en 1645, reçut le fief Vieux-Pont, dans la banlieue, et fut M. de Vieux-Pont[30]; Amador, né en 1649, eut le fief Saint-Paul; Pierre, né en 1655, le fief Roquetaillade, près Nicolet; Jean-Baptiste, né en 1658, ne semble pas avoir pris de terre; il faisait du commerce et mourut non marié. Quatre de ses frères ont fondé des familles : Michel de Lintot, Louis de Normanville, Joseph de Vieux-Pont et Amador de Saint-Paul.

René, fils de Louis de Normanville, eut Tonnancour ou la Pointe-du-Lac, et fut la tige des riches seigneurs de Tonnancour.

Le nom de Normanville s'éteignant ainsi, c'est Louis, fils de Joseph de Vieux-Pont, qui l'adopta. Pierre, autre fils de Joseph de Vieux-Pont, ressuscita le nom de Roquetaillade, que son oncle Pierre, non marié, laissait disparaître avec lui.

---

29. Voir notre note 7.

30. Du nom de son frère Jacques, né en 1641, tué par les Sauvages en 1661.

Le 15 octobre 1691 le comte de Frontenac le nomme lieutenant réformé à la place de Varlet tué à Laprairie en août de cette année: "Le sieur de Vieux-Pont s'est distingué en différentes occasions contre les Iroquois." (*Correspondance générale*, F. II, p. 378.)

En 1672, on avait accordé un fief au sergent Jacques Labadie dans la banlieue des Trois-Rivières. Lorsqu'il mourut il légua cette terre à la famille Godefroy, à condition que le titulaire porterait son nom: de là nous avons eu les Labadie-Tonnancour et les Godefroy-Labadie.

En 1714, il y avait en France un régiment du nom de Labadie.

Jean-Baptiste Godefroy vivait encore en 1683 puisque nous le voyons, aux Trois-Rivières, le 2 juin, au mariage de Michel Poulin et de Marie Jutras: "est présent Jean-Baptiste Godefroy" qui signe "Jean-Baptiste de Godefroy". Etant parti pour aller traiter aux Outaouas en 1680, il ne put dépasser les chutes des Chats et fut mis en prison à cause de cette course; il y était encore les 30 avril et 2 mai 1681. Il fut condamné à cent francs d'amende.[30a]

Du temps de Jean Godefroy, il y avait aux Trois-Rivières les familles suivantes, que je place selon l'ordre de leur arrivée de France, et qui sont les fondatrices de la province ou gouvernement des Trois-Rivières, ainsi qu'on l'appelait.

De 1634 à 1647: Jacques Hertel, Guillaume Pepin, Jean Sauvaget, François Marguerie, Sébastien Dodier, Guillaume Isabel, Pierre Blondel, Jean Nicolet, Michel Le Neuf du Hérisson, Bertrand Fafard, Christophe Crevier, Claude Poulin, Etienne Lafond, Pierre Garemand, Jean Pepin, Jacques Le Neuf de la Poterie, Pierre Boucher, Antoine Desrosiers, Jacques Aubuchon, Marin Terrier de Repentigny, Etienne Lessard,

30a. *Jugements du Conseil Souverain*, II, p. 558, 569, 578.

Jean Véron, Urbain Baudry, Pierre Lefebvre, Jean Pouterel du Colombier, Etienne Seigneuret, Gaspard Boucher, Elie Grimard, Jules Trottier.

De 1648 à 1651: Jacques Brisset, Etienne Vien, Emery Cailleteau, Pierre Pineau, Jean Houdan, François Boivin, Claude Houssard, Pierre Guillet, Mathurin Guillet, Mathurin Baillargeon, Jean Aubuchon, Nicolas Rivard, Maurice Poulin, Michel Pelletier, Claude David, Jean Poisson, Jacques Maheu, Pierre Couc, Marin Chauvin, Robert Drouin, Pierre Deschamps, Elie Bourbeau, Pierre Rocheleau, Quentin Moral, Nicolas Gatineau, Denis Métayer, François Fafard, M. Meunier, Jacques Loiseau, Paul Langlois, Mathurin Labat, François Gouin, Jean Langueteau, Pierre Proulx, Nicolas Després, Sévérin Ameau, Claude Volant, Jacques Bertrand, Pierre Lepelé, Pierre Dandonneau, Jean Turcot, Pierre-Esprit Radisson.

De 1652 à 1659: Philippe Foubert, Jean Parent, J.-B. Bourgery, Claude Herlin, Barthélémy Bertault, Lucas Lépine, François Lemaître, Antoine Lemaître, Médard Chouart des Groseilliers, Charles Gautier, Pierre Le Boulanger, Louis Ozannes, Philippe Etienne, Jacques Lefol, Jean Pacaud, Michel Lemay, Pierre Pellerin, Barthélémy Croteau, Pierre Denis, Jean Desmarais, Nicolas Petit, Jean Cusson, Jean Charpentier, Nicolas Gaillou, Jacques Fournier, Jean Lemoine, Louis Pinard, Elie Hanctin, Claude Jutras, Jacques Ménard, Florent Leclerc, Jérôme Langlois, Adrien Jolliet, Guillaume David, Michel Moreau, Pierre Potevin, Benjamin Anceau, Jean de Noyon, Jacques Rouillard, Pierre Dizi, Jean Baudoin, Jacques Lemarchand, Jean Bellet, Robin Langlois.

De 1660 à 1665: René Bénard, Jacques Vaudry, Jacques Gratiot, Michel Gamelin, Pierre Caya, Pierre Bergeron, Jean Badeau, Etienne Pezard, Mathieu Proteau, Massé Bénier, Jean Grimard, Louis Tétreau, Guillaume Larue, Guillaume Barret, Mathurin Gouin, François Pilet, François Chorel, Alexandre Raoul, Dominique Jutras, Laurent Philippe, Pierre Souillas, Pierre Couillard, Pierre Juin, Pierre Artaut, Pierre Niquet, Jacques Aubert, Jacques Joviel, Charles Bonin, Charles Vaudry, Michel Baboir, François Bigot, François Michelot, Sauveur Gouin, René Houray, Louis Lefebvre, Laurent Lefebvre, Etienne Gélinas, François Vanasse.

Des treize premiers colons des Trois-Rivières, il ne restait, en 1665, que Jean Godefroy, Guillaume Pepin et Michel Le Neuf du Hérisson.

Thomas Godefroy et Guillaume Isabel avaient été tués par les Iroquois.

François Marguerie et Jean Nicolet s'étaient noyés.

Jacques Hertel, Jean Sauvaget, Sébastien Dodier, Pierre Blondel, Bertrand Fafard et Christophe Crevier étaient décédés de mort naturelle.

Sur les cent cinquante-cinq colons nommés plus haut, il en mourut vingt-cinq avant 1666. On peut dire que cent cinquante de ces colons nous ont laissé leur descendance.

Jean Godefroy mourut au commencement de l'été de 1681, aux Trois-Rivières. Sa femme fut inhumée au même lieu le 27 octobre 1688, laissant quatre chefs de famille, deux filles, sept petit-fils et quatorze petites-filles.

Par la suite, on trouve les Godefroy de Lintot, de Normanville, de Vieux-Pont, de Saint-Paul, de Roquetaillade et de Tonnancour dans les explorations, le commerce, la guerre, les fonctions judiciaires jusqu'à nos jours. Ils ont fourni deux prêtres et trois religieuses. Deux ou trois furent procureurs du roi, un autre juge en chef, un autre battit Washington, un autre contribua à sauver le gouverneur Guy Carleton, un autre fut assistant adjudant-général, deux ou trois moururent colonels de milice, deux autres furent membres du parlement, etc.

Cette famille a possédé une douzaine de seigneuries: Godefroy, Labadie, Vieux-Pont, Normanville, Gatineau, Dutort, Pointe-du-Lac, Roquetaillade, Yamaska, Quitzezaqui. Aux Trois-Rivières, elle avait des propriétés partout. Son nom représente toute l'histoire de la ville depuis ses commencements, puisque Jean Godefroy et son frère Thomas y faisaient la traite longtemps avant la fondation du fort.

Je vais vous présenter un Godefroy de la huitième génération qui s'est fait journaliste et qui brille dans cette carrière, conformément aux traditions de sa race.

1. Jean Godefroy, né à Lintot, en Normandie, vers 1607. Interprète, commerçant, cultivateur.

2. Louis Godefroy de Normanville, né aux Trois-Rivières en 1639. Interprète, explorateur, seigneur, mourut procureur du roi.

3. René Godefroy de Tonnancour, né aux Trois-Rivières en 1669. Seigneur, procureur du roi, juge en chef du district des Trois-Rivières.

4. Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour, né aux Trois-Rivières en 1712. Seigneur, garde-magasin du roi, marchand, procureur du roi; sous le régime anglais, juge de paix, colonel de milice; il rendit de grands services à l'administration; agriculteur.

5. Marie-Joseph Godefroy de Tonnancour, né aux Trois-Rivières en 1750. Etudia en France et en Angleterre, seigneur de Roquetaillade, Labadie, Gatineau, Yamaska et Pointe-du-Lac; militaire, prisonnier aux Etats-Unis en 1775-77, agriculteur, membre du parlement, colonel de milice, mourut sur ses terres d'Yamaska.

6. Léonard Godefroy de Tonnancour, né à Saint-Michel-d'Yamaska en 1793. Seigneur, membre du parlement.[30b]

7. Léonard Godefroy de Tonnancour, né à Saint-Michel-d'Yamaska en 1836. Cultivateur.

8. Joseph-Lactance-Zotique Godefroy de Tonnancour, né à Saint-François-du-Lac en 1864, rédacteur en chef de l'*Indépendant*, de Fall-River, Mass.

9. René Godefroy de Tonnancour, né à Fall-River, Mass., en 1896.

Cette généalogie couvre trois siècles.

La guerre des Iroquois, qui dura de 1640 à 1664, en ce qui concerne les Trois-Rivières, fit périr au moins cinquante personnes de ce lieu, parmi lesquelles sept ou huit des colons ci-dessus. Ensuite, une période de prospérité permit aux habitants d'établir le Cap-de-la-Madeleine, Champlain, Batiscan, Bécancour, Nicolet,

30b. Mort d'une paralysie générale le 29 janvier 1867. Seigneur de la Vallière et autres lieux; il avait été major du 3e bataillon du comté d'Yamaska (l'*Ere Nouvelle*, 14 février 1867).

Saint-François-du-Lac, de sorte que Jean Godefroy, mourant en 1681, voyait sept ou huit commencements de paroisses sur un espace de quinze lieues où il avait trouvé la forêt primitive cinquante années auparavant.

De Québec à Montréal la population française était de 9,700 âmes et, vu les circonstances difficiles qu'on avait eu à traverser, c'était un beau résultat. Néanmoins, toutes ces familles vivaient dans la pauvreté, et ce n'est que plus tard que l'aisance se fit sentir chez les Godefroy, qui devançaient ordinairement les autres en toutes choses. Pour fixer une date, je dirai que la colonie n'a connu un peu de prospérité que depuis 1715 à 1745, sous le régime français.

La branche des Godefroy de Tonnancour a joui de la fortune durant un siècle, qui s'est terminée pour elle en 1790,[31] mais elle a conservé après cela de quoi faire bonne figure pendant une quarantaine d'années. J'ai connu en 1850-70 l'un de ses vieillards (Jean-François Labadie Godefroy de Tonnancour) qui racontait les merveilles de sa jeunesse, comme font tous les anciens, et qui saupoudrait sa conversation de mots anglais, latins, espagnols, tête-de-boules et iroquois, à notre grande joie et ravissement, car il nous représentait quelque chose comme un dictionnaire polyglotte.

---

31. On peut placer en effet en 1790-95 ce que Pierre de Sales Laterrière dit dans ses *Mémoires*, p. 105, de la ruine des Godefroy de Tonnancour.

En 1722 on mesure les fiefs Tonnancour dans la banlieue des Trois-Rivières et Tonnancour à la Pointe-du-Lac. Les 18 juin 1735 et 18 juillet 1752, la famille Godefroy de Tonnancour obtient de rentrer en possession de certaines terres à la Pointe-du-Lac (*Edits et Ordonnances*, I, 453, III, 305, 396). En 1795 Montour achète le fief entier (Bellemarre, *les Bases de l'histoire d'Yamachiche*, p. 57, 363).

— Mon grand-père, disait-il, voyant certaines personnes qui lançaient des cailloux pour atteindre la batture de pierre située devant la ville, eut l'idée d'employer à cet amusement des pièces de monnaie valant deux sous, et il réussit à en envoyer quelques-unes sur le but; mais les autres tireurs mirent aussi des "penny" au jeu, de sorte que les chances étaient égalisées. Pour lors, mon grand-père y alla de la piastre d'argent, vous savez la piastre mexicaine d'autrefois, la "piastre forte" qui pesait plusieurs sous, et il ne manquait jamais la batture. Fallait voir si les jeunes gens traversaient à la nage ou en canot pour ramasser les atouts !

Jean-François Labadie Godefroy de Tonnancour était né aux Trois-Rivières le 28 avril 1793. C'était un bon homme, parlant latin au moyen de citations qu'il savait par coeur. En 1808 il était au collège de Nicolet. Sa mère voulait en faire un prêtre; Mgr Plessis pensait de même, mais notre garçon était trop flottant dans ses idées pour prendre un parti. Son oncle lui avait acheté une belle soutane qu'il ne porta jamais. Il entra en cléricature chez le Dr Carter et en sortit épouvanté à la vue des plaies, des instruments de chirurgie, etc. Il se fit instituteur et fit l'école à Sainte-Geneviève. Je pense qu'il n'avait pas d'autres ressources sauf qu'il possédait des gobelets d'argent et quelques plats de même métal venant de sa famille. Il mourut aux Trois-Rivières le 17 février 1872.[32]

Le marquis de Denonville écrivait au ministère le

32. J'ai interrogé des Trifluviens et des Godefroy sur ceci. On m'a dit que "vers ce temps (1752 ou 1753), un Labadie de Tonnancour s'amusait à aller sur la pointe du Platon qui domine le fleuve Saint-Laurent et à tirer des sous (on dit aussi des

10 novembre 1686: "Je dois rendre compte de l'extrême pauvreté de plusieurs nombreuses familles qui sont à la mendicité et toutes nobles ou vivant comme telles. Le sieur de Lintot et sa femme qui ont dix enfants et deux de leurs filles, se plaignent de n'avoir pas de pain. Cette famille est des plus anciennes dans le pays."

La guerre des Iroquois était recommencée depuis deux ans (1684). Les Canadiens la soutenaient au nom du roi, mais sans paie, comme toujours. Cette situation atroce dura jusqu'à 1700. Le système adopté dès l'enfance de la colonie ne changea jamais: les colons devaient fournir sans cesse aux besoins du roi, et ils ne recevaient rien en échange. Ceux qui appartenaient au monopole faisaient fortune et s'en retournaient en France.

J'ai donc eu raison de dire que les Godefroy étaient une famille typique du Canadien de ce temps-là; car ils sont restés colons, payant toujours de leurs personnes et de leurs biens sans recevoir d'autre compensation que ce titre de noblesse, assez envié, nous le savons, mais sans bénéfice, et entraînant des dépenses et des nécessités de service par trop onéreuses. Sans la valeur et le mérite de plusieurs hommes de la famille qui se succédèrent de génération en génération, tous seraient rentrés dans l'obscurité à la mort de Jean Godefroy puisque l'heure n'était pas encore venue où le Canada ferait vivre ses enfants.

---

piastres) sur la batture, à quatre cents pieds à peu près, et y réussissait".

Le vieux Labadie que M. Sulte a bien connu avait entre autres choses, une cuillère d'argent sur laquelle étaient gravées les armes des Godefroy, les mêmes que celles du banc-d'oeuvre dont parle M. Sulte.

Jean-Paul Godefroy, natif de Paris, et parent de Jean et de Thomas, dont j'ai parlé au début de cet article, fixa sa résidence à Québec et s'occupa de commerce. Il était capitaine de vaisseau. On le trouve, durant une quarantaine d'années, parmi les principaux habitants du pays. En 1636 il était commis de la traite aux Trois-Rivières où, le 16 juin, il est parrain d'un petit Attikamègue. En 1644 il contribua sa large part dans le changement qui se fit pour transporter la majeure portion du monopole à des marchands du Canada. Plus tard, en 1651, il alla à Boston avec le Père Druillettes tenter de conclure un traité de commerce. Parfois il commandait les navires qui faisaient le voyage de France. Il fut membre du Conseil Souverain de la colonie. Il entreprit la pêche du loup-marin dans le bas Saint-Laurent. De son mariage avec Madeleine Le Gardeur de Repentigny, il laissa deux filles dont une religieuse ursuline.

Vers le temps où mourut Jean Godefroy, c'est-à-dire en 1681, il arriva du diocèse de Rouen, en Normandie, un nommé Jacques Godefroy de Mauboeuf (non pas Marboeuf), qui se maria aux Trois-Rivières et dont le fils, Jacques, fut un des colons notables du Détroit où sa descendance a prospéré. L'histoire de cette lignée nous a imposé une étude spéciale. En ouvrant n'importe quel livre un peu complet sur le Détroit on y trouve des mentions honorables concernant les membres de cette famille. J'ai bien connu les trois dernières femmes, dont deux ont épousé MM.

Watson et Hall, et avec elles a disparu le nom des Godefroy de Mauboeuf.[33]

René Godefroy de Lintot, né aux Trois-Rivières le 17 mai 1675, était sous-enseigne en 1696 et noté comme "joli garçon", ce qui veut dire caractère agréable. En 1706 il était enseigne. A l'automne de 1718 il avait encore le grade d'enseigne, lorsqu'il fut envoyé avec le capitaine Le Gardeur de Saint-Pierre pour construire un fort à la Pointe-du-Saint-Esprit ou Chagouamigon, au lac Supérieur,[34] où il commanda de 1720 à 1726; puis il alla au Détroit comme commandant de la garnison.

En 1730, il avait sous ses ordres la baie Verte, le Wisconsin et le lac Pepin. Il érigea deux forts sur le Mississipi, en 1731-33, l'un à Trempealeau et l'autre au lac Pepin. Il était lieutenant à cette époque et devint capitaine vers 1736. Le Gardeur de Saint-Pierre le remplace. On le trouve commandant au lac Supérieur en 1739, avec la note "excellent officier". Il mourut à Montréal en 1748.

Daniel Godefroy de Lintot, né à Montréal le 5 mai 1739, faisait la traite des pelleteries aux Illinois avec son fils lorsque, en 1778, le général George-Rogers Clark, son ami, le décida à se prononcer pour la cause

33. Voir plus loin l'étude sur les Godefroy de Mauboeuf. En 1692, il y avait Etienne Godefroy, soldat aux Trois-Rivières, étranger à nos Godefroy et à ceux du Détroit.

34. Non pas à Shawinigan, comme on l'a écrit dans *la Famille Godefroy de Tonnancour*, p. 24. Dans les publications de la *State Historical Society of Wisconsin*, XVI, p. 380, il y a une bonne vue de la Pointe-du-Saint-Esprit. En juillet 1726 il y était encore; en octobre suivant il était commandant de la garnison du Détroit. En 1730, il commande à la baie Verte où son fils est avec lui et fait la traite. Portneuf est second officier. *State Historical Society of Wisconsin*, III, 158, 165, 176; X, 303; XIV, 380, 424, 433.

américaine. Il reçut le grade de capitaine, puis de major et prit le commandement du territoire situé entre le lac Michigan et le Mississipi. On parle avec éloge des services qu'il rendit, en plus d'une circonstance, jusqu'à la fin de la guerre. Les Anglais auraient voulu le supprimer.

En 1778, à la Prairie-du-Chien, "les Sauvages volent l'eau-de-vie du fils du partisan Lintot."[35]

Maurice-Régis Godefroy de Lintot, blessé dans la campagne de 1757,[36] et atteint d'un coup de feu à la bataille des plaines d'Abraham, passa en France, puis, en 1766, entra comme sous-lieutenant dans la légion de l'île de France où il devint bientôt lieutenant[37] dans le corps des chasseurs. Aucune occasion ne se présenta

35. *State Historical Society of Wisconsin*, XI, p. 105-07, 137, 144, 210; XII, p. 50. Daniel Godefroy de Lintot est l'officier mentionné dans les lignes suivantes: "Captain Lintot, Indian Agent for the Illinois River and all the western side of said river to the East side of the Mississipi, is ordered to report to colonel Montgomery — 5th Aug. 1779. Major Godefroy de Lintot reports to Governor Jefferson of Virginia on his mission from Fort Pitt to the Illinois Country, to allay the Indian trouble... means furnished to take Detroit — 30th Dec. 1780. Major de Lintot writes to Governor Jefferson that he has seen Monsieur Vaucheret after his arrival at Vincennes. He says he has done all in his power to keep the Indians loyal to the Americans but the gifts made by the English (à partir de 1780 seulement) foil his efforts. He has given a bill of exchange for 20,000 pounds in favor of Monsieur Vaucheret for supplies — 30th Jan. 1781. *Calendar of Virginia State Papers*, 1652-1781, printed at Richmond, Va., 1875, p. 325, 425, 474.

36. Vers 1753, à Niagara, les Sauvages lui enlèvent son canot (abbé Daniel, *Le Chevalier Benoist*, p. 332). A Carillon, vers l'automne de 1757, un officier du nom de Lintot fut tué (abbé Daniel, *Aperçu sur quelques contemporains*, p. 63). C'était l'année d'avant la bataille où Montcalm battit Abercromby. Nous ne trouvons aucun Lintot qui correspond à cette note.

37. On l'a dit "premier lieutenant". Nous ignorons la valeur du mot "premier".

sans qu'il donnât des preuves de sa valeur. A Madagascar, en particulier, il se signala dans un engagement qui eut lieu contre les indigènes, ne quittant le terrain que par suite de plusieurs blessures. Il se retira de l'armée vers 1780, et, quatre ans plus tard, reçut la croix de Saint-Louis. Je ne sais s'il vécut assez longtemps pour voir la Révolution.[38]

Sur le plan de la bataille de Châteauguay le capitaine Pierre-Charles Godefroy de Tonnancour occupe le poste d'observateur en avant du gué, précisément l'un des deux points que les Américains attaquèrent.

Une observation. Voilà près de trois siècles que des familles françaises, au nombre de trois à quatre mille environ, se sont établies dans un coin de l'Amérique du Nord, et elles se sont tellement multipliées que leur descendance forme aujourd'hui une masse

38. Abbé Daniel, *Histoire des grandes familles françaises au Canada*, p. 288; Marie-Caroline Watson-Hamlin, *Legends of le Détroit*, p. 300.

Voici quatre Godefroy dont la mort reste pour nous sans date:

Joachim-Jacques Godefroy de Labadie, né aux Trois-Rivières le 8 octobre 1714.

Jean-Baptiste Godefroy de Vieux-Pont, qui a dû mourir au Détroit où sa femme décéda le 2 octobre 1756. Le 1 février 1689, aux Trois-Rivières, au baptême de ce Godefroy, le parrain et la marraine paraissent avoir servi plutôt au baptême d'un Sauvage dont la mention est confondue avec le baptême de ce Godefroy. Marie-Caroline Watson-Hamlin, *Legends of le Détroit*, p. 300, dit: "En 1750, J.-B. Godefroy, appelé le chevalier, vint au Détroit avec sa femme Marie-Jeanne Véron de Grandmesnil, et il y mourut en 1756." En 1705, il s'était distingué à Terre-neuve; en 1710, il était cadet dans les troupes.

Jean-Baptiste Godefroy de Saint-Paul, né aux Trois-Rivières le 3 mars 1731.

Antoine-Etienne Godefroy de Vieux-Pont, né à Montréal le 12 décembre 1736. Il a dû mourir au Détroit, comme son père probablement. Peut-être est-il mort en 1763 lorsque "les Sauvages de Pontiac tuèrent un nommé Godefroy."

compacte de deux millions dans leur domaine propre, sans compter un autre million éparpillé un peu partout à travers le continent. Les archives de ce peuple sont à peu près complètes, de sorte que n'importe quel individu appartenant aux trois millions d'âmes ici mentionnés peut retracer ses ancêtres jusqu'au premier émigrant de France qui a fondé la famille canadienne.

Pareil fait ne se rencontre nulle part sur le globe; du moins je n'ai pu rien découvrir qui lui soit comparable. Nous sommes tous plus anciens que les autres habitants des vastes contrées dans lesquelles nos gens se sont répandus. C'est de la noblesse cela. Etre les pères du Nouveau-Monde, songez-y ! Et lorsque le chercheur refait la chaîne de l'une de ces familles, il est presque toujours surpris de rencontrer, parmi les plus humbles même, une génération qui a eu son heure de succès, de prospérité, parfois de gloire; car il se produit des hauts et des bas faits pour tout le monde. Le petit-fils d'un forgeron sera sir Louis-Hypolite Lafontaine tandis que le petit-fils d'un brillant légiste sera domestique. Il fut un temps où les seigneurs les plus à l'aise du Bas-Canada étaient presque tous des enfants de la charrue.

Nous voyons reparaître aujourd'hui des noms qui brillaient il y a un siècle ou deux et qui semblaient s'être effacés pour toujours, bien que les familles restassent sous nos yeux dans une situation modeste et indifférente. La nature opère continuellement de ces miracles. S'il est difficile, ou plutôt incommode d'être le fils d'un grand homme, il y a, par contre, un réel avantage à pouvoir le réclamer comme son bisaïeul: le

nom vous anoblit d'avance. De cette manière rien n'est perdu, tout redevient utile, le crédit des anciens jours reparaît et on peut l'escompter avec profit, le mérite et la volonté aidant. Les races fortes ont de ces privilèges.

Nous aurons encore des fils de cultivateurs, d'artisans, de pauvres travailleurs qui monteront aux premiers rangs et qui ne seront pas les seuls de leur lignée à se distinguer du commun des mortels. La situation n'est pas encombrée, Dieu merci. Il y a de la place, en haut. C'est pourquoi j'aime l'étude du passé; cela donne du coeur. Le premier mot de notre histoire est un long cri de dévouement.

1905.

Les Godefroy de Mauboeuf

Il y a une trentaine d'années (1878), je recevais une lettre de Théo.-P. Hall, du Détroit, me donnant des notes sur la famille Godefroy de Mauboeuf, de cette ville, dont il était fier de former partie. Le temps s'est écoulé. Nous nous sommes vus. De nouveaux renseignements se sont ajoutés aux premiers. J'arrive à pouvoir écrire aujourd'hui une notice assez complète et aussi exacte que possible, en laissant de côté une foule de choses que le sujet ne requiert pas absolument, par exemple ce que M. Hall a recueilli en France sur les Godefroy de Normanville, en remontant plusieurs siècles. Enfin, j'utilise ce que j'ai, dans l'espérance que d'autres feront mieux.

JACQUES GODEFROY DE MAUBOEUF

Jacques Godefroy de Mauboeuf, né en 1653, dans la paroisse de Saint-Martin de Cantelan, diocèse de Rouen, en Normandie, fils de Jean Godefroy et de Colette Danlerville, était aux Trois-Rivières en 1678.[1]

1. Le 26 décembre 1678, aux Trois-Rivières, le Frère Xiste Le Tac baptise Marie-Marthe Héroux. Parrain: Jacques Godefroy; marraine: Marie-Marthe Moral. Ce Jacques Godefroy, plus

Il se maria dans ce dernier endroit, le 30 juin 1683, avec Jeanne Brunet, âgée de dix-huit ans, native de Charlesbourg, près Québec, en présence de Guillaume Pepin, Claude Volant, Quentin Moral, Nicolas Petit, lesquels témoins signent, mais les mariés ne savent pas signer. Leur fils Jacques, second du nom, fut baptisé aux Trois-Rivières le 17 juillet 1684; il était né la veille.

Le 28 juin 1686, à Sorel, ils font baptiser Joseph, dont la trace ne se retrouve plus.

Le 17 juin 1688, aux Trois-Rivières, ils font baptiser Gabriel, né la veille. La marraine est Jeanne Trudelle, femme de Jean Jacquet de Gerlaise dit Saint-Amant, et le parrain Gabriel Benoit. Cet enfant mourut le 1er décembre suivant.

Le 16 décembre 1689, aux Trois-Rivières, il y a le baptême de Catherine, née le 6, "différé à cause du mauvais temps et des mauvais chemins." Le parrain est Claude Volant et la marraine Catherine Poulin, femme de Joseph Godefroy de Vieux-Pont.[2] Cette enfant a dû mourir au berceau, car il y eut Marie-Catherine, en 1694.

Le 3 juillet 1692, aux Trois-Rivières, baptême de Michel: parrain, Michel Lefebvre dit Lacerisaye;

---

tard appelé de Mauboeuf, ne figure dans aucun recensement, pas même dans celui de 1681. Le 16 avril 1688, aux Trois-Rivières, sa femme Jeanne Brunet est marraine de Jean Héroux. Les Godefroy des Trois-Rivières n'avaient alors (1678) aucun enfant ni homme du nom de Jacques.

2. C'est le seul cas connu où la famille de Jean Godefroy de Lintot se rencontre dans les actes avec celle de Jacques Godefroy de Mauboeuf. Aux registres des Trois-Rivières, de 1678 à 1694, les deux familles ne témoignent aucun autre rapport entr'elles.

marraine, Marie-Claire Loiseau, femme de Jean Leclerc. Pas d'autre trace de cet enfant.

Le 15 octobre 1694, aux Trois-Rivières, nous voyons le baptême de Marie-Catherine, ce qui fait supposer le décès de Catherine, née en 1689. Le parrain est Jean Patry, et la marraine Madeleine Pepin, femme de François Roussel. Pas d'autre trace de cette enfant.

Nous ne savons rien de plus sur Jacques Godefroy de Mauboeuf et sur sa femme Jeanne Brunet. Après 1694 nous perdons leur trace, mais Jacques,[3] le fils, se retrouve, marié, à Laprairie, avec Marie-Anne Chesne, en 1714, dont il eut une fille, Marie-Anne, née le 20 et inhumée le 23 février 1715, à Laprairie. Une autre fille de ce mariage, Marie-Catherine, fut baptisée à Montréal le 22 août 1716. En 1718, il y eut Charles, baptisé à Montréal le 22 mai et inhumé en ce lieu à l'âge de cinq mois, le 20 octobre suivant.

La présence de cette famille au Détroit nous est signalée le 21 novembre 1720 par le baptême d'Angélique; puis par celui de Jacques, le 6 janvier 1722; celui de Marie-Anne le 5 novembre 1723, inhumée au même endroit le 25 février 1733, morte de la picote; celui de Joseph, le 24 décembre 1725, mort le surlendemain; celui de Marie-Françoise, le 18 décembre 1726, morte le lendemain; enfin par celui d"Elizabeth, le 1 octobre 1728. Cette dernière épousa au Détroit, le 10 septembre 1749, Jean-Baptiste Chapoton, et fut in-

3. Jacques paraît être l'unique survivant. Sur les Godefroy de Mauooeuf, voir Silas Farmer, *History of Detroit and Michigan*, qui les appelle à tort Marboeuf, ainsi que Mme Marie-Caroline Watson-Hamlin.

humée au même endroit le 25 juillet 1750. Il y eut aussi un enfant posthume, Charles, baptisé le 21 et décédé le 23 avril 1731.

Le 10 octobre 1726, Jacques Godefroy de Mauboeuf signe: "De Gaudefroy" une requête adressée à l'intendant.[4] Nous verrons plus loin sa carrière, 1684-1730.

Le Détroit ou fort Pontchartrain était peu de chose à cette époque, malgré vingt ans d'occupation permanente. Voyons cela:

Antoine de Lamothe-Cadillac, seigneur de Donaquet et des Monts-Déserts, partit de Lachine, près Montréal, le 5 juin 1701, avec cinquante soldats et cinquante artisans, colons, chasseurs et coureurs de bois, au nombre desquels étaient le capitaine Alphonse de Tonty, les lieutenants Dugué de Boisbriant et Chacornacle, le sergent Jacob de Marsac de Lombtrou dit Durocher, le Père François Vaillant de Gueslis, Jésuite, et le Père Constantin de Lhalle, Récollet. Le voyage se fit par la rivière Ottawa, le lac Nipissing, l'est et le sud de la baie Georgienne, puis en longeant les côtes jusqu'au lac Huron pour passer au lac Sainte-Claire et arriver au Détroit le 24 juillet 1701.

La liste suivante donne les noms de quelques personnages importants du Détroit que j'ai pu recueillir de 1704 à 1720, mais il y manque surtout les "habitants" ou cultivateurs que, pour le moment, je n'ai pas sous la main, comme Michel et Jacques Campeau, Pierre Mallet et Pierre Estève dit Lajeunesse, qui y

4. *State Historical Society of Wisconsin*, III, p. 171.

sont arrivés les premiers. Il faut voir le bel ouvrage de Télesphore Saint-Pierre intitulé *Les Canadiens du Michigan*, publié à Montréal en 1895.

1704.—Henri Bélisle, chirurgien, J.-B. Bissot de Vincennes, officier, et Raymond Baby, officier.

1705.—François de la Forest (commandant en 1714) et de Bourgmont, commandant.

1707.—Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil, lieutenant, Paul d'Ailleboust de Périgny, capitaine, René-Louis Fournier du Figuer, major, François Le Gantier de la Vallée-Renée, officier, et J.-B. Nolin, officier.

1708.—François Fafard dit Delorme, interprète, et Antoine Cuillerier de Beaubien.

1709.—François Rivard de Montendre, Guillaume Bonnet dit Deliard, armurier, Pierre Boucher de Boucherville, enseigne, chevalier J.-B. Celoron de Bienville, lieutenant, et François Clairambault, commissaire et sous-intendant.

1710.—Bernard Philippe dit Belhumeur, sergent.

1713.—Lieutenant Guyon de Dubuisson, commandant.

1715.—Major Jean Chapoton, chevalier de Bragelonne, officier, Pierre Derivon de Budemont, lieutenant, Hyacinthe Belfresne, prêtre, missionnaire, Pierre Godefroy de Roquetaillade. Ce dernier est témoin à un acte de mariage; il signe Roquetaillade.

1718.—Père Calvarin, vicaire-général, Etienne Véron de Grandmesnil, commis du magasin du roi.

Jacques Godefroy de Mauboeuf a dû arriver au Détroit en 1719; Télesphore Saint-Pierre dit qu'il est probable qu'il vint au Détroit dès les premières années de la fondation de cette ville et que sa famille

resta à Montréal jusqu'en 1719, mais on ne le saurait affirmer. Silas Farmer, de son côté, dit qu'il y était dès 1710.

Vers 1725, il y avait trente-neuf Canadiens ayant pris des terres et vingt-cinq coureurs de bois. Le poste avait été créé pour la traite des fourrures et restait ainsi. En 1734. on régularisa l'administration; des titres écrits furent donnés aux colons pour la sûreté de leurs terres, et la place ressembla à une petite ville entourée d'une banlieue.

Jacques Godefroy de Mauboeuf devait s'occuper du trafic des pelleteries tout en faisant de l'agriculture.[5] Mgr Cyprien Tanguay lui donne le surnom de "Monboeuf" et "De Mauboeuf", comme son père, ce qui est tout-à-fait dans le genre des noms du pays de Rouen.[6] Sa descendance a toujours conservé ce surnom. Quant à sa parenté avec Jean Godefroy de Lintot, je n'en ai vu aucune trace aux Trois-Rivières, mais la chose est fort probable. Comme il y a eu des Godefroy de Lintot et des Godefroy de Roquetaillade au Détroit, cela peut avoir donné lieu à une supposition d'alliance de Godefroy à Godefroy.

Jacques Godefroy de Mauboeuf, second du nom, mourut au Détroit où il fut inhumé le 20 novembre 1730. Sa veuve, Marie-Anne Chesne, se remaria le 16 septembre 1733, au Détroit, avec Jacques-Charles

5. Madame Marie-Caroline Watson-Hamlin le dit clairement, *Legends of le Détroit*, p. 299-03. Il faisait la traite des fourrures et cultivait une terre.

6. *Dictionnaire généalogique*, I, p. 274, 437; IV, p. 313, 314. C'est aussi conforme aux archives du Détroit où Jacques Godefroy de Mauboeuf a vécu onze ans. Les noms de lieux se terminant en "boeuf" sont fréquents autour de Rouen; c'est du vieux normand du temps de Rollon, prince normand.

Boutin, et mourut en 1737. Elle était née le 20 septembre 1690.[7]

Qu'il me soit permis de citer un passage de Théo.-P. Hall qui prétend que "rien ne prouve que les Godefroy de Mauboeuf et les Godefroy de Lintot ne fussent pas parents. Le premier regardait comme de sa parenté Jacques Testard de Folleville, fils d'Anne Godefroy, de Rouen. De cette famille naquit Testard de Montigny, lequel fut parent de la famille Barrois, liée, plus tard, avec les Godefroy, du Détroit."[8]

Un Nicolas Langlois, de Québec, petit-fils de Jeanne Godefroy, de Rouen, figure aussi aux registres du Détroit, en grande intimité avec les familles ci-dessus. Charles Chesne dit Labutte, frère de Marie-Anne, femme de Jacques Godefroy de Mauboeuf, figure de concert avec Pierre Godefroy de Roquetaillade, presque à chaque page des registres du Détroit, vers 1720, et au temps où Charlevoix visitait cet établissement.

Revenant de France, Théo.-P. Hall m'écrivit de nouveau le 9 septembre 1879: "Les registres de Rouen

---

7. M. Sulte m'a dit que les seuls descendants du nom de Godefroy qu'il y ait au Détroit sont ceux de Jacques Godefroy de Mauboeuf, bien qu'un Roquetaillade et un Lintot, de l'autre famille, aient séjourné au Détroit en divers temps.

Il y eut aussi, vers 1748, un nommé Pierre Godefroy, venu de Villeneuve-de-Saint-Georges, près Paris, qui laissa deux fils. Télesphore Saint-Pierre, *les Canadiens du Michigan*, p. 150, dit qu'il existe trois familles distinctes de Godefroy au Détroit, mais cette assertion ne saurait s'appliquer à notre temps.

P.-G. Roy, *la Famille Godefroy de Tonnancour*, p. 102, croit que les Godefroy de Mauboeuf descendent de Joseph Godefroy de Vieux-Pont. Il n'a pas pu établir la filiation et rien n'autorise cette supposition. Nous trouvons plutôt que la parenté n'est pas prouvée.

8. Ce sont les Godefroy de Lintot.

sont en mauvais état. Dans la bibliothèque de Paris, j'ai vu une centaine de livres portant le nom de Godefroy. J'ai remarqué que quelques-uns de ces livres ont trait à la Normandie et, après les avoir consultés, j'en suis venu à penser qu'Anne Godefroy, mère de Jacques Testard de Folleville, était la soeur de Jacques Godefroy de Mauboeuf qui s'établit aux Trois-Rivières. Je n'ai pas trouvé le nom de Mauboeuf à Rouen. Au registre de Saint-Vincent, j'ai relevé l'acte de naissance qui suit, sous la date de... juillet 1683: "Baptisé par M. d'Angle le père, le fils de Jean Godefroy et d'Anne Le Mounaie, né le 13 du mois passé; parrain, Jean Durand; marraine, Thérèse, fille de Jean Testard; l'enfant fut nommé Jean."

JACQUES GODEFROY DE MAUBOEUF, FILS

Jacques, le fils, troisième du nom, né au Détroit le 6 janvier 1722, "dans le fort de Pontchartrain," fut élevé par sa soeur Marie-Catherine née en 1716, la mère étant remariée. Il fit le commerce des fourrures et apprit les langues sauvages à la perfection. Sa terre était à la côte nord-est du Détroit, au lieu appelé Grosse-Pointe.[9] Il épousa en premières noces, probablement au Détroit, Françoise Léveillé, qui ne

9. C'était alors le "Grand-Marais", lac Sainte-Claire. Jacques Godefroy de Mauboeuf devint enseigne dans la compagnie de son beau-frère Alexis Trottier des Ruisseaux. L'histoire de ses aventures à l'époque de la guerre de Pontiac (1763) est assez connue. M. Sulte en donne cependant de nouveaux détails. Ce Godefroy apprit le français sans trop s'avancer dans cette langue, d'ailleurs comme tous ceux de son temps dans ces parages lointains, un peu l'anglais, mais il se rendit maître des dialectes sauvages et se trouva bientôt en état de rendre des services au milieu des diverses peuplades du pays.

lui laissa pas d'enfant. De sa deuxième femme Louise-Clothilde Chapoton, née en 1741, qu'il épousa au Détroit le 23 janvier 1758, il eut, le 10 novembre 1758,[10] Jacques-Gabriel, dont je parlerai plus loin, ainsi nommé par son oncle et son parrain Gabriel-Christophe Legrand, chevalier de Sintre; Marie-Catherine, baptisée au Détroit le 22 février 1761, inhumée au même endroit le 9 mars 1762; et Louise, née et morte au Détroit le 16 août 1762. Louise-Clothilde Chapoton était la fille du major Jean Chapoton, chirurgien alors en retraite de l'armée française. Celui-ci se trouva mêlé, plus tard, avec Jacques Godefroy de Mauboeuf, dans les événements du siège du Détroit par Pontiac.

Angélique Godefroy de Mauboeuf, née au Détroit le 21 novembre 1720, épousa Zacharie Sicotte[11] le 8 janvier 1736, au Détroit, en présence de Hugues-Jacques Péan, chevalier de Saint-Louis, major de Québec, Pierre Chesne dit Labutte, François Préjent, Dagneaux-Douville, enseigne dans les troupes, le major Jean Chapoton, chirurgien, mesdames Du Buron, Dagneaux-Douville et Marie-Anne Chesne, mère de la mariée. Le Frère Daniel Normandeau, Récollet, donna la bénédiction nuptiale. Elle mourut au Détroit le 28 décembre 1791.

---

10. Sur la rue Sainte-Anne. Théo.-P. Hall dit le 15 décembre. Il faut croire que Jacques Godefroy de Mauboeuf habitait la maison paternelle tout en cultivant sa terre de la Grosse-Pointe.

11. Alors Cicotte, Cicot, Chicot. Il était l'un des marchands les plus riches de Montréal avant d'être au Détroit. De ce mariage sont descendues les familles Piquette, Sicotte, Campeau et autres très en vue.

Le 30 décembre 1739, Alexis Trottier des Ruisseaux épousa Marie-Catherine Godefroy de Mauboeuf, née en 1716. Le Père Bonaventure Carpentier, Récollet, célébra le mariage en présence de Fleurimont de Noyelle, commandant au Détroit, Le Gardeur de Courtemanche, major, Charles et Pierre Chesne dit Labutte, oncles de la mariée, les sieurs Trottier de Beaubien, François Barrois, Alexis Bienvenue, Zacharie Sicotte et Campeau. Elle mourut au Détroit le 21 juillet 1777 et est dite "fille du décédé noble homme Jacques Godefroy de Mauboeuf, et femme du chevalier des Ruisseaux, premier capitaine de milice au poste et premier marguillier de l'église Sainte-Anne." Son époux n'ayant pas laissé d'enfant, ses terres passèrent à sa mort à elle, à Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf. Une demoiselle Trottier de Beaubien avait épousé un Cuillerier, de Lachine; de là les Cuillerier de Beaubien du Détroit, mais il y a eu aussi des Trottier de Beaubien dans ce dernier lieu.

Si, comme le prétend la tradition, un détachement partit du Détroit, en 1754, pour aller au secours du fort Duquesne menacé par l'approche du général Braddock, il était probablement commandé par le chevalier Alexis Trottier des Ruisseaux, époux de Marie-Catherine Godefroy de Mauboeuf.

L'automne de 1758, un parti anglais s'avançait (de Pittsburg aujourd'hui) contre le Détroit. Picoté de Belestre marcha à sa rencontre et le défit. Les Hurons se montrèrent courageux; mais ils scalpèrent tous ceux que leurs amis les Français avaient tués.

La capitulation de Niagara, en 1759, fut cause que les Français abandonnèrent Venango, la Presqu'Ile et

la rivière aux Boeufs, pour se réfugier au Détroit. Il s'ensuivit une consommation de vivres que ce dernier poste supporta avec de grands sacrifices. Au mois de juin 1760, il arriva de nouvelles troupes, mais avec des provisions en bonne quantité.

Montréal capitula le 8 septembre 1760. Le lendemain, M. de Vaudreuil écrivait aux commandants des postes de l'Ouest d'avoir à rendre ces places et leur faisait connaître la nature des arrangements intervenus entre lui et le général Amherst. Le 13, le major Robert Rogers, avec deux cents tirailleurs, partit pour le Détroit emportant les dépêches en question. Le capitaine Croghan le joignit à la Presqu'Ile où un détachement du "Royal Américain", sous le capitaine Campbell, et un autre du 80e régiment, commandé par le capitaine Brewer, complétèrent son escorte.

Le 7 novembre, à la Grande-Rivière, le fameux Pontiac se présenta pour demander de quel droit l'on marchait sur ses terres. La réponse fut que c'était pour en faire partir les Français. A la suite de quelques pourparlers, le chef sauvage accompagna le major Robert Rogers. Picoté de Belestre, qui ne savait rien des événements de Montréal, était sur la défensive, avec des Sauvages et des Canadiens, mais ayant reçu une lettre du major Robert Rogers, il comprit tout, et le 29 novembre le pavillon anglais flottait sur le fort. La garnison fut envoyée en France, par voie de Philadelphie.

Les colons canadiens établis sur la rivière étaient au nombre de 1,500 âmes en 1760. Dans le fort Pontchartrain, il y avait une centaine de maisons presque toutes construites pièce sur pièce avec couverture de

chaume ou d'écorce. Trois rues: Saint-Louis, Sainte-Anne, Saint-Honoré, pas davantage ; et encore n'avaient-elles pas plus de quinze pieds de large. La palissade de pieux, de vingt-cinq pieds de haut, formant presque le carré, avec bastions aux angles, renfermait à peu près un acre de terrain. Entre les maisons et cette muraille il y avait un large passage appelé le chemin de ronde. Les trois portes, nord, sud, et face à la rivière, étaient surmontées de réduits en gros bois avec meurtrières. La chapelle Sainte-Anne, les casernes et la salle du conseil n'offraient rien de remarquable; mais la résidence du commandant passait pour commode. Néanmoins, le capitaine Campbell dit qu'elle ne valait guère; il ajoute que la palissade est fort bien faite.

Les Sauvages regrettaient le régime français, ou plutôt les "présents du roi" dont on avait été prodigue envers eux et qui les avaient liés si intimement à la cause des Canadiens. Se voyant privés de ces faveurs, ils devenaient froids; mais ce fut bien plus sérieux lorsque les trafiquants anglais offrirent des prix diminués pour les fourrures, tout en augmentant la cote des marchandises européennes. Avec cela, les Anglais étaient obligés de se servir des Canadiens comme interprètes. Or, le Sauvage n'estime pas beaucoup les gens qui ne parlent pas sa langue.[12]. Il y avait aussi le manque de tact ou de sociabilité qui froissait l'orgueil des aborigènes, car on ne saurait dire autrement, ces peuples primitifs se croyaient les premiers des hommes, et les égards polis des Français envers eux

12. Durant la guerre de Pontiac (1763), Pierre Chesne dit Labutte fut interprète des officiers anglais.

leur paraissaient naturels, tandis que la hauteur manifestée des Anglais les tenait à distance.

Le caractère de la population du Détroit n'a pas été compris des historiens, d'abord parce que ceux-ci ont écouté leur antipathie de race, et ensuite parce qu'ils n'ont rien étudié sur les lieux. Leur oeuvre est de la pure calomnie. Au lieu d'être un rassemblement de misérables, les colons des deux rives du Détroit constituaient l'un des peuples les plus prospères, les plus heureux, formant une société polie, aimable, hospitalière, le tout pouvant servir d'exemple aux Virginiens comme aux Bostonnais. Ce que les écrivains des Etats-Unis ont inventé de mensonges sur le compte de cette population peut se comparer avec les sornettes débitées contre les Canadiens: même aveuglement de race, même ignorance.

Pontiac, chef des Outaouais, "le plus formidable Sauvage que l'on connaisse", s'était illustré dans la guerre de Sept Ans. Avec Charles Mouet de Moras de Langlade, à la Monongahéla, il avait conduit ses braves à la victoire contre le général Braddock. Son prestige était grand dans le Michigan, le Wisconsin, l'Illinois et l'Indiana. Il enlevait les âmes par sa parole, créait des ressources par l'intuition du génie et se gouvernait d'après des calculs mûrement réfléchis.

Vers la fin de l'année 1762, Pontiac commença une propagande en allant de tribu en tribu gagner l'assentiment des chefs en faveur de la "guerre nationale", comme je pourrais appeler ce mouvement. Il expliquait que la rivalité des deux races européennes venait de se terminer par le triomphe de l'une d'elles, et que les Peaux-Rouges ne tiendraient plus la balance

entre les deux camps, ce qui l'obligeait, disait-il, de prendre une attitude nouvelle; et, là-dessus, il faisait vibrer la corde des sentiments, soulevait le patriotisme et répandait la colère et l'effroi dans les cantons en affirmant qu'ils allaient devenir esclaves des Anglais.

Ce fut une traînée de poudre enflammée. Depuis le Détroit jusqu'à l'Indiana, l'Illinois, la baie Verte, le Wisconsin, des bandes se levèrent en armes, "faisant trembler les airs de leurs chansons guerrières". Le 27 avril 1763, les délégués outaouais, poutéouatamis et hurons s'assemblèrent aux Ecorces, sur la rivière Détroit, presqu'en face de Sandwich, et là fut adopté le plan de campagne.

Aussitôt après, Pontiac entra avec quarante compagnons dans le fort Pontchartrain, c'est-à-dire l'enceinte palissadée renfermant les maisons du village du Détroit. On le laissa circuler, tout en lui faisant voir que s'il levait le doigt, la réception serait chaude. Il y eut ensuite diverses entrevues, sous prétexte d'arrangement, mais les précautions étaient prises, de sorte que les Sauvages manquèrent chaque fois l'occasion de faire coup. Alors ils décidèrent de bloquer la place.

Madame Marie-Caroline Watson-Hamlin, de la famille Godefroy de Mauboeuf, auteur de *Legends of le Détroit,* m'écrivait en 1880 les lignes suivantes que je traduis de l'anglais:

"A l'arrivée des Anglais, les colons canadiens furent désarmés; on logea les troupes dans les familles, qui furent traitées comme une race inférieure par des gens dépourvus d'éducation et adonnés aux bas instincts de la nature humaine. La vraie histoire de cette époque n'est pas écrite. Les outrages faits aux peu-

plades sauvages amies des Français éloignèrent le commerce. Il s'ensuivit une stagnation dans les affaires, et Pontiac se leva pour venger les siens des souffrances imposées par les conquérants. Francis Parkman a raconté cela en s'inspirant de ses préjugés et en les fortifiant des récits et des rapports de l'époque en question, tous rédigés par des hommes incapables de voir la vérité et qui se créaient des fantômes de tout ce qu'ils ne comprenaient pas. Considérant la haine de race, alors si intense, et de plus la jalousie qu'éprouvaient les Anglais à l'aspect de la bonne intelligence qui régnait entre les Sauvages et les Canadiens, on n'est guère surpris de trouver dans les écrits du temps une longue plainte accompagnée de diffamations en tous genres.

"Le poste du Détroit étant assiégé, la major Gladwyn conjura le major Jean Chapoton d'envoyer Jacques Godefroy de Mauboeuf et Pierre Chesne dit Labutte pour aller voir Pontiac et le dissuader dans son entreprise; mais le grand chef écarta de toute considération son ancienne intimité avec Godefroy, pour ne s'en tenir qu'à son plan d'attaque, qu'il croyait infaillible. L'insuccès de cette ambassade irrita l'ombrageux major Gladwyn contre les Canadiens, qu'il accusa de jouer double jeu, tandis que les Sauvages ne s'étaient soulevés que par suite des exactions des Anglais à leur égard.

"Les colons étant désarmés, leurs fermes étaient au pouvoir des Sauvages. Dans le fort Pontchartrain, les Canadiens étaient aussi privés de tout moyen de défense. On se disait que si Pontiac emportait la place d'assaut, le massacre serait général et que les Cana-

diens ne seraient pas épargnés. Le major Gladwyn les accusait pourtant de conspirer avec les Sauvages. Godefroy était trop fier pour endurer une telle imputation. Il sortit du fort, après avoir demandé à Saint-Onge de Bellerive de s'interposer en faveur des Canadiens auprès du commandant."

Le Détroit manquait de secours de toutes sortes et allait succomber, lorsque le 26 août 1763 le colonel Bradstreet arriva avec des renforts et des provisions, passant à travers les Sauvages. Le 31, le major Gladwyn partit pour New-York ou Boston. Il régnait dans le milieu canadien un doute assez embarrassant: savoir si les Anglais étaient légalement maîtres de la contrée, car la capitulation de Montréal avait un caractère provisoire et la guerre entre les deux couronnes se poursuivait toujours en Europe. Pontiac lui-même invoquait l'incertitude où l'on se trouvait à cet égard. Le major Gladwyn aurait dû patienter avant que de mettre en doute la bonne foi des gens.

A l'arrivée du colonel Bradstreet, la persécution recommença contre un certain groupe de Canadiens que le major Gladwyn regardait comme partisans des Sauvages. Ce qui nous frappe le plus dans la conduite de ces officiers, c'est le manque de discernement entre la situation des Anglais, nouveaux venus, et celle des habitants qui commerçaient avec les tribus depuis soixante ans. Ils voulaient que l'on fût corps et âme à leur service, ne tenant pas compte des difficultés que cela devait engendrer pour l'avenir. Et même, ils se figuraient que les Canadiens n'avaient qu'un mot à dire pour arrêter les Sauvages. En ceci, ils erraient doublement, car, d'une part, le plan de Pontiac s'exécutait

sur une ligne de plus de cent lieues, dont le Détroit n'était que l'un des postes importants, et, d'un autre côté, les Sauvages, voyant les colons du Détroit désarmés par ordre des officiers anglais, ne les craignaient pas: ils se figuraient plutôt que ces gens désiraient le triomphe de la conspiration des tribus afin de reprendre leur indépendance. C'est toujours la vieille ignorance des Européens en face des choses et des hommes de l'Amérique.

Si le major Gladwyn eût eu une garnison un peu plus forte, si l'on n'avait pas désarmé les Canadiens, si la hauteur et le ton désagréable que les officiers anglais prenaient dans leurs relations avec les Sauvages n'eût pas existé, jamais Pontiac, avec tout son génie, n'aurait été capable de faire surgir des embarras; mais on lui avait préparé le terrain, on lui tendait la planche pour franchir le vide, alors quoi de surprenant qu'il en ait voulu profiter !

Au milieu de ce siège célèbre, qui dura de mai à octobre, on apprit que le traité entre les deux couronnes avait sanctionné les capitulations de 1759 et de 1760. Les Canadiens prêtèrent de nouveau le serment d'allégeance. Les Sauvages, qui avaient déjà massacré des habitants et pillé des fermes, continuèrent leurs atrocités. Comment prétendre que les Canadiens encourageaient les Sauvages dans cette guerre qui ne pouvait se faire qu'à leur détriment ?

Jacques Godefroy de Mauboeuf fut arrêté. On lui parla de la potence. Cela n'améliorait aucunement la situation, d'un côté ou de l'autre. Enfin, voyant que le danger persistait, le colonel Bradstreet voulut à son tour l'employer comme pacificateur auprès de Pontiac,

et, de plus, il le donna pour guide au major Morris, qui devait aller s'assurer de la situation aux Illinois. Dans cette course, le major Morris ouvrit les yeux. Le danger était grand. Il a beau dire dans son rapport que les Canadiens sont des traîtres, il avoue que Jacques Godefroy de Mauboeuf lui sauva la vie par trois fois au risque de la sienne. Sa conclusion fut qu'il fallait compter avec les Sauvages. Les ordres de Pontiac étaient tellement bien compris que, simultanément, les postes dispersés sur l'étendue des lacs furent attaqués ou inquiétés de manière à ce que ceux-ci ne puissent pas se prêter secours les uns les autres. Enfin, les Iroquois se prononcèrent pour Pontiac et toute la frontière prit feu jusqu'au lac Champlain.

Au mois de juin de cette année, les Sauteux et les Sacs avaient égorgé la majeure partie de la garnison de Michillimakinac; le reste fut sauvé par Charles Mouet de Moras de Langlade. Après le siège du Détroit, les hostilités devinrent générales. Sur onze postes que les Anglais occupaient, neuf furent emportés. On estime à deux mille personnes le nombre des tués ou de ceux qui furent traînés en captivité.

Madame Godefroy, née Louise-Clothilde Chapoton, brisée par les émotions de toute une année d'alarmes et de dangers pour les siens, mourut en 1764, laissant un enfant de six ans, Jacques-Gabriel,[13] dont le parrain était son oncle, Gabriel-Christophe Legrand, chevalier de Sintre. Le père ne se remaria pas; il se remit à reconstituer sa fortune, ruinée par les événements ci-

13. Cet enfant fut confié à ses tantes Marie-Catherine (Trottier des Ruisseaux) et Angélique (Zacharie Sicotte) qui lui donnèrent tous les soins possibles.

dessus. Il s'engagea en grand dans le commerce des fourrures, établit des postes à Vincennes, au fort Wayne et ailleurs. On le voit figurer dans plusieurs traités faits avec les Sauvages pour des acquisitions de terre. Il devait être bien considéré des Canadiens, puisque les registres de la paroisse le mentionnent comme parrain de presque tous les enfants qu'on y baptise, et il mettait au bas des actes sa forte et hardie signature qui, pour moi, vaut une photographie de l'homme. Par testament, il donna tous ses biens à son fils Jacques-Gabriel, qui le secondait dans le commerce avec les Sauvages. Cet héritage comprenait une terre bornée à présent par les 20e et 22e rues du Détroit, depuis la rivière jusqu'à trois milles de profondeur,[14] et dont ses descendants possèdent encore une partie. Son testament est un curieux document; il a été découvert dans les papiers de l'Etat.

Comme il avait coutume de dire que les injustices de 1763 retomberaient sur les Anglais, Jacques Godefroy de Mauboeuf a dû sympathiser avec la révolution américaine, qu'il vit commencer et finir; cependant, le Détroit ne changea pas de maître, et il s'écoula dix ans jusqu'au traité de 1794, qui cédait cette partie du

14. M. Sulte n'a pas dû voir ce document: il semble en parler par ouï-dire. Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf hérita de la maison paternelle, rue Sainte-Anne, bâtie par son grand-père vers 1719 ou 1720, et qui ne valait plus guère, à vrai dire, et d'un lopin de terre y attenant; il reçut également la belle résidence construite par son père après 1763, coin des rues Woodward et Woodbridge à présent, une ferme à Springwells et une autre à la Grosse-Pointe. En 1777, il avait hérité de sa tante Trottier des Ruisseaux de plusieurs terrains ou propriétés. Le remaniement des terres au Détroit après l'incendie de 1805 empêche le relèvement des anciens titres.

territoire au gouvernement des Etats-Unis; puis des délais survinrent et Godefroy mourut au Détroit, le 29 juin 1795, plusieurs mois avant la retraite du drapeau britannique.

Voyons maintenant la carrière de son fils.

JACQUES-GABRIEL GODEFROY DE MAUBOEUF

Jacques-Gabriel, né le 10 novembre 1758, apprit de bonne heure les langues sauvages, c'est-à-dire les dialectes algonquins parlés dans le Michigan et le Wisconsin. Il se livra au commerce des fourrures. La maison "Godefroy & Beaugrand" était l'une des plus entreprenantes dans l'Ouest. Jacques-Gabriel succéda à son père dans ce trafic et maintint ses propriétés au Détroit. Il fut adopté par les Outaouas, les Chippewas et les Poutéouatamis. Lorsque la contrée où il trafiquait passa au gouvernement américain, le général Harrison, plus tard président, le nomma agent et assistant-surintendant des Sauvages, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort, soit près de quarante ans. En 1802, il tenait la traverse du Détroit par licence spéciale, en dehors de ses autres occupations. En 1803, il était assesseur, tout en faisant partie de la commission des pauvres. En 1807, il était marguillier à l'église Sainte-Anne.

En 1805, la ville du Détroit fut consumée entièrement par le feu. La belle résidence des Godefroy de Mauboeuf (coin de l'avenue Woodward et de la rue Woodbridge à présent) y passa comme le reste, mais son magasin, situé sur l'ancienne ferme, à Springwells, n'eut rien à souffrir. Les compagnies d'assurance

n'existant pas encore, la ruine des citoyens fut complète. Le gouverneur William Hull et les juges Woodward et Griswold tracèrent le plan d'une nouvelle ville. Comme cela nécessitait un remaniement de terre, le gouvernement donna de nouveaux titres aux personnes, en proportion de leurs droits respectifs. La ville actuelle est sortie de là, et l'on peut dire à ce propos qu'à quelque chose malheur est bon. Je remarque dans cette distribution de propriétés les noms de Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf, Robert Navarre, Campeau, Chesne, Macomb, Dequindre, Chabert, Joncaire, Labadie, Gamelin dit Lafontaine, Askin, Brush, Breevoort, Williams, Broadhead, Christrancy, tous citoyens de marque et apparentés aux Godefroy de Mauboeuf.[14a]

Dans une liste de terres enregistrées au Michigan de 1808 à 1811, nous trouvons que la famille Godefroy de Mauboeuf possédait les titres suivants, avec les dates de confirmation :

Jacques-Gabriel, 167.55 acres, à Dearnborn, 14 déc. 1808.
" " 199.60 acres, aux Ecorces, 20 déc. 1808.
" " 80 acres, aux Ecorces, 29 déc. 1809.
" " 34.53 et 35.46 acres, au Détroit 28 fév. 1811.
" " 2.10 acres, au Détroit, 28 fév. 1811.
Gabriel, 245.30 acres, à Brownstown, 10 avril 1809.

14a. A elles seules, les familles Navarre, Macomb et Godefroy de Mauboeuf ont possédé une grande partie de la moitié ouest de la ville actuelle du Détroit. Une rue a porté le nom des Godefroy au Détroit; une autre celui de Peter en l'honneur de Pierre Godefroy de Mauboeuf; une troisième Marentette, du nom de fille de l'épouse de ce dernier.

Succ. de Jacques, 78.41 et 118.58 acres, au Détroit, 28 fév. 1811.
Pierre, 96.68 et 103.79 acres, au Détroit, 24 déc. 1810.

En ce moment, les Etats-Unis et l'Angleterre étaient peu d'accord ensemble à cause de la guerre de Napoléon; c'est pourquoi la milice fut organisée. Le 10 septembre 1805, un régiment reçut l'ordre de s'assembler, dont le colonel était le juge Augustus-B. Woodward, le lieutenant-colonel Antoine Beaubien, le major Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf. L'année suivante, ce dernier remplaça Augustus-B. Woodward dans le grade de colonel. En 1811, il était conseiller de district. Le 8 octobre 1811, il est nommé membre de la législature pour le Détroit.

La guerre de 1812 surprenait le Détroit à peine relevé de ses ruines et paralysait le commerce de l'Ouest. Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf, à la tête de son régiment, prit part à toutes les opérations autour de sa ville natale.

Le général William Hull capitula le 15 août et fut amené prisonnier en Canada par le général Brock, qui laissa le général Proctor au commandement du Détroit. Ce dernier officier attribuait une influence extraordinaire aux Canadiens; aussi fit-il tout en son pouvoir pour emprisonner les principaux d'entre eux. Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf avait refusé de mettre bas les armes. On offrit cent louis pour sa capture et, soit qu'il y ait eu trahison quelque part, ou simple jeu du sort, il fut rencontré, pris et amené à Sandwich, où le général Proctor donna ordre de l'envoyer à Halifax; mais madame Godefroy, née Monique Campeau, avait déjà averti onze ou douze chefs sauvages, qui

s'empressèrent d'aller trouver le général Proctor et de demander la délivrance du captif. Scotnamah dit qu'ils étaient venus chercher leur frère. Le général Proctor répondit que c'était un homme trop important pour le relâcher ainsi. Alors le sachem des Poutéouatamis se leva et dit:

"Chef, cet homme nous est cher par les services qu'il nous rend depuis des années et par les bontés de tous genres dont nous lui sommes redevables. Personne n'a autant que lui aidé les Sauvages. Il nous a donné l'hospitalité, a fait soigner nos malades, a eu soin des femmes; il a placé nos jeunes gens dans sa boutique où ils ont appris à réparer les haches, les fusils, les pièges de chasse; il a enseigné la culture à nos gens sur sa ferme; il nous a bâti une école, etc. Si tu le retiens, qui donc le remplacera parmi nous? C'est lui qui fait vivre les veuves et les orphelins. Les Sauvages sont pauvres, ils n'ont que la chasse pour se soutenir, mais Godefroy a des magasins et il nous empêche de mourir. Chef! nous reviendrons demain."

Un autre chef dit:

—"Grand capitaine, je pense aux Sauvages qui vont savoir que tu gardes Godefroy prisonnier, et j'en vois cinq ou six mille qui mettent le casse-tête sous leur couverte pour s'en venir ici. Mes compagnons qui m'entendent te parler pensent la même chose. Nous reviendrons demain."

Ils ne revinrent pas, car le lendemain, Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf était au milieu de leur camp, libre, sans condition. Là, il apprit que des Sauvages du côté des Anglais avaient douze prisonniers américains et se préparaient à leur faire subir le sup-

plice du feu, mais il s'interposa, fit des présents, gagna l'esprit de la bande et reparut au Détroit avec les prisonniers sains et saufs. Après la défaite du général Winchester, le 22 janvier 1813, il y eut un massacre de soldats américains; Godefroy de Mauboeuf sauva la vie à six Kentuckyens en les rachetant, puis il leur fournit les moyens de retourner chez eux.

On cite nombre de cas où notre Godefroy de Mauboeuf s'est fait l'arbitre des différends survenus entre les Sauvages et les colons. Son père avait été l'ami de Pontiac et lui-même était le Canadien le plus populaire parmi les nations de l'Ouest. Il détacha Okimos de l'alliance anglaise et avec lui les Chippewas se portèrent du côté des Etats-Unis. Okimos était neveu de Pontiac.

En 1817, le président Monroe visita Détroit et fit un accueil chaleureux au colonel Godefroy de Mauboeuf, le complimentant sur ses services, tant militaires que civils, l'appelant "The great Indian agent and negociator". Cette réputation n'était point usurpée; on en vit un exemple en 1821, lors du premier traité de Chicago fait avec les Outaouas et les Poutéouatamis. Le général Cass, gouverneur des territoires, était campé depuis trois semaines au milieu de ces Sauvages sans parvenir à les décider au sujet d'une cession de terrain que demandait le gouvernement des Etats-Unis. A chaque réunion, le grand chef des Poutéouatamis se levait et, d'un ton solennel, prononçait ces paroles: "Celui qui osera signer ce document mourra". Puis il sortait du conseil. Le général Cass fit venir Godefroy de Mauboeuf et lui donna carte blanche pour agir. Le rusé Canadien n'eut pas de

peine à rencontrer le chef sauvage comme par hasard, et il lui dit:

—Chef, depuis longtemps tu m'appelles ton père, et moi aussi je t'appelle mon père.

—C'est ça.

—Si tu voulais, mon fils et ton fils seraient deux frères.

—Faudrait les adopter.

—Oui, c'est fait.

—C'est fait, oui.

Le lendemain, les deux jeunes gens causaient ensemble.

—Tiens, mon frère, dit Godefroy de Mauboeuf, j'ai ici quinze chevaux, choisis.

Le chef trouva le cadeau fort de son goût.

—Si tu signes le traité, je te donnerai trois charges de marchandises.

—Ça me ferait tuer par les autres, les jaloux... Je refuse, mais je suis bien content.

—Je vais porter quatre charges de marchandises dans ton village, pour faire la traite; cela me regarde... seulement le produit de la vente sera pour toi.

—T'as ben de l'esprit.

Le lendemain, le chef signait le traité. Le général Cass se tordait de rire en voyant ce résultat. Il sut rembourser le prix des marchandises.

Une certaine lisière de terre appartenant aux Outaouas restait à obtenir. Le chef Kewaguish fut amené à en faire la cession par l'entremise de Godefroy de Mauboeuf. Vingt ans plus tard, ce chef reçut le coup de mort de la main d'un jeune Sauvage à qui son

père avait fait promettre de punir la complaisance dont il avait fait preuve en cette occasion.

En 1823, Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf devint surintendant du Détroit avec Augustus-B. Woodward.

Marie-Catherine Godefroy de Mauboeuf avait élevé son frère Jacques, né le 6 janvier 1722. Elle avait épousé, le 30 décembre 1739, Alexis Trottier des Ruisseaux. Elle éleva aussi son neveu Jacques-Gabriel, et, lorsqu'elle mourut, veuve et sans enfant, au Détroit, le 21 juillet 1777, Jacques-Gabriel hérita d'elle et de son père Jacques, de sorte que sa fortune était considérable. Celui-ci se maria trois fois: le 8 janvier 1781 au Détroit avec Marie-Catherine Couture, décédée au Détroit le 24 mars 1794; en 1796 avec Thérèse Douaire de Bondy, descendante de Chavigny de Bercheran; puis, vers 1805, avec Monique Campeau, qui ne lui donna pas d'enfant. Il mourut en 1832.

Du premier mariage il eut: 1° Angélique, baptisée au Détroit le 12 octobre 1781; 2° Gabriel, né au Détroit le 4 juillet 1783, marié à Elisabeth-Ann, fille du juge May, qui s'établit à Monroe et y mourut en 1848; sa descendance existe encore à Grand-Rapids; 3° Jean-Baptiste, établi au fort Wayne, Indiana, où il laissa de nombreux enfants.

Du deuxième mariage: 4° Suzanne, née en 1796, mariée à James McCloskey; 5° Nancy, mariée au juge Joseph Viger; 6° Josephte, mariée à un fils du colonel Smyth; devenue veuve, elle fut supérieure du monastère du Sacré-Coeur; 7° Sophie, mariée à un fils du juge Whippel; 8° Zoé, mariée à un frère du juge Abbott; 9° Jacques, établi à Monroe, traiteur, puis juge;

10° Pierre, surnommé le Prince, né au Détroit en 1798, qui forma avec ses frères Gabriel et Jacques un triumvirat commercial des plus importants dans l'Ouest.[14b]

GABRIEL GODEFROY DE MAUBOEUF

Gabriel, né au Détroit le 4 juillet 1783, avait à peine vingt-et-un ans, en 1805, lorsqu'il fut nommé cornette dans la cavalerie du Détroit. Cette année, la ville brûla et le palais de justice ne fut pas rebâti immédiatement, puisque le 20 septembre 1809 la haute cour siégeant dans "la résidence de Gabriel Godefroy, fils", il se présenta un nommé John Harvey qui offrit une chambre dans sa maison pour servir de bureau.

L'établissement de Gabriel Godefroy de Mauboeuf à la rivière Raisin, près de Monroe, au fond du lac Erié, n'était pas loin de Frenchtown où le général Winchester fut défait par les Anglais en janvier 1813, de sorte que cette maison, ainsi que celle de Jean-Baptiste Jérôme, se trouvèrent bientôt remplies de blessés, tous volontaires du Kentucky. Les Sauvages mirent le feu aux deux édifices et empêchèrent de sortir les malheureux qu'ils renfermaient. Madame

14b. Pierre ne doit pas être le dixième enfant. Il y a évidemment erreur dans la classification des enfants ici mentionnés. Mme Marie-Caroline Watson-Hamlin dit qu'il y a eu cinq enfants du premier mariage. Ses *Legends of le Détroit* ne sont pas de tout repos; les généalogies à la fin du volume sont fort embrouillées.

Josephte (ou Josette), mariée en 1821, à John Smyth, fils du colonel Richard Smyth et de Prudence Brady, de Lexington, Kentucky.

Zoé, mariée à Benjamin Abbott, fils de Robert, auditeur général et trésorier du territoire de Michigan.

Sophie, mariée à James Whippel, fils de John Whippel.

Godefroy, née Elisabeth-Ann May, avait eu le temps de se réfugier dans une autre demeure lui appartenant. Son mari était à la guerre comme lieutenant de la légion du Détroit.

Quelques jours plus tard, les Poutéouatamis capturèrent un soldat américain et se mirent en frais de le brûler devant la maison réduite en cendres précédemment. Le chef Tatassa fut appelé par Romain Lachambre, commis du magasin, qui parlait l'algonquin, et prié de rendre le prisonnier à madame Godefroy, parce qu'elle était enceinte. Le Sauvage trembla en apprenant cette nouvelle; cependant, il résista. "Je sais, dit-il, que je prends une mauvaise médecine, car une femme dans sa situation possède tous les droits, mais le Yankee mourra". Madame Godefroy lui fit voir cent piastres en argent, sur quoi le noble guerrier eut un geste de souverain dégoût. Romain Lachambre recourut aux cadeaux de bimbeloterie, rassades, miroirs, rubans, etc., dont raffolent les enfants de la nature, mais Tatassa montra contre la tentation une grandeur d'âme surprenante. Madame Godefroy n'hésita plus; il fallait employer les grands moyens: "Chef, je te donnerai cinq gallons de brandy"... Le mot était à peine lâché que le chef se précipitait pour libérer le prisonnier. Ce pauvre homme se nommait John Henry, de Louisville; sa femme, Nancy Burnett, et leur petite fille de six mois, Valentine. On le mit en état de retourner chez lui.

Gabriel Godefroy de Mauboeuf devint colonel, mais alors la guerre finissait, et il n'eut pas, comme son père et son grand-père, à recommencer la vie mi-

litaire, puisque la paix régna dans le pays jusqu'après sa mort.

A partir de 1815, les trois frères Gabriel, Jacques et Pierre Godefroy de Mauboeuf firent non seulement de bonnes affaires, mais ils tenaient la place du chef de la famille dans l'agence des territoires sauvages. Leurs caravanes servaient au gouvernement pour mille choses, entre autres le transport de l'argent monnayé.

Au mois de septembre 1833, Gabriel prit une part active, sinon la principale part, dans le fameux traité de Chicago, par lequel les Etats-Unis obtinrent cinq millions d'acres de terre comprenant toute la rive ouest du lac Michigan et bien davantage. Jean-Baptiste, Médard et Marc Beaubien, trois frères, demeurant au village de Chicago, avaient agi comme interprètes dans les négociations et reçurent pour leurs services une somme totale de $1,800. Au bas du traité sont les signatures de Gabriel Godefroy de Mauboeuf, J.-B. Beaubien, Joseph Chaunier, P.-B. Kercheval, Pierre Ménard, fils. Les Sauteux, les Outaouas et les Poutéouatamis qui cédaient le territoire en question, étaient endettés envers presque tous les Canadiens de l'Ouest. Le gouvernement américain se chargeait de payer ces créances. Les Sauvages partirent presque aussitôt et se retirèrent au delà du Mississipi, conformément au traité.

Gabriel Godefroy de Mauboeuf tenait sa maison à l'encoignure des avenues Woodbridge et Woodward, au Détroit, mais habitait surtout Monroe où il décéda le 10 juillet 1848. Sa veuve, Elisabeth-Ann May, mourut à Grand-Rapids le 19 novembre suivant.

PIERRE GODEFROY DE MAUBOEUF

Pierre, surnommé le Prince, né au Détroit en 1798, débuta par un acte de courage. A la bataille de Brownstown, cinq lieues au sud du Détroit, le 5 août 1812, pendant qu'il dirigeait son régiment contre les Anglais, Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf remarqua un tireur placé derrière un tronc d'arbre qui abattait les Sauvages à chaque coup de son fusil et semblait vouloir décider de la journée à lui seul. Un instant après il reconnut que c'était son fils Pierre, âgé de quatorze ans, qui l'avait suivi de son propre mouvement.

Quelques années plus tard, ce garçon accomplit une autre prouesse. Marianne Navarre-Marentette, sa fiancée, "la plus belle fille du pays", habitait de l'autre côté de la rivière du Détroit; il traversa dans une brouette pour lui faire visite, ce qui rappelle l'histoire de Léandre, vieille d'au moins trois mille ans et que l'on croyait unique en son genre. Le mariage eut lieu en 1821. Madame Pierre Godefroy de Mauboeuf n'était pas moins brave que son mari. Un incident remarquable dans sa vie est sa rencontre avec Okanos, célèbre chef indien qui, dans un accès d'ivresse, s'efforçait pour s'introduire dans sa maison en l'absence de son mari. Saisissant un tisonnier, elle l'attaqua d'une seule main et lui ouvrit la tête. Elle fut après cela toujours connue sous le nom de "la brave Sauvagesse blanche", ("Brave white squaw").

Pierre devint colonel de milice et fut un homme d'affaires très considérable. Il demeurait au Détroit sur la terre paternelle. Il remplit plusieurs postes de

distinction et fut membre de la législature de l'Etat en 1843. Il succéda à son père[15] comme agent des Sauvages et procura à ceux-ci une "réserve" dans l'Ouest où il les établit afin de donner leurs terres du Détroit aux colons qui y arrivaient vers 1836. Il s'occupa de la navigation à vapeur et mit la main dans les entreprises nouvelles que "l'esprit américain" commençait à faire connaître. La maison P. & J. Godefroy était bien connue. Les Canadiens du Détroit ne l'ont point imité, car ils sont restés stationnaires, tandis que tout marchait autour d'eux. Lorsqu'il mourut, en 1848, il laissait beaucoup de biens. Sa veuve vécut trente ans après lui.[16]

---

15. C'est lui qui hérita des propriétés et des grands intérêts de son père dans la traite des fourrures.

De 1827 à 1830, Pierre Godefroy de Mauboeuf est surintendant de Springwells, puis de 1837 à 1841. En 1842, il est nommé commissaire du comté de Wayne pour le territoire de l'Indiana. En 1843 il représente le même comté à la législature.

Son frère Jacques reçut une forte instruction au collège de Bardstown, Kentucky. Il étudia le droit mais dut abandonner cette profession pour cause de santé. Il fut durant longtemps associé à ses frères Gabriel et Pierre dans la maison P. & J. Godefroy. Il épousa en 1823, Victoire, fille du colonel François Navarre, de Monroe. En 1836 il était membre de la législature de l'Etat. Il mourut en 1847, laissant une nombreuse famille: 1° Jacques-Louis-Colomb, né en 1823, marié à Sarah Dequindre; 2° Célestine, mariée à M. Walldruff; 3° Frédéric; 4° Alexandrine; 5° Hilaire; 6° Philippe; 7° Victoire; 8° Auguste; 9° Marie; 10° Richard, marié à Anne Villier dit Saint-Louis, de qui il eut plusieurs enfants.

Jacques-Louis-Colomb ci-dessus nommé, était assesseur au Détroit en 1843. En 1853, il devint collecteur des taxes municipales pour la 5e division. En 1861, il est commissaire au département de la voirie.

16. Elle mourut le 20 novembre 1878 ayant conservé sa mémoire. Elle était née en 1800, de Dominique Godet Marantette (alors Marandet) et de Marie-Louise-Archange Navarre. Elle vit brûler le Détroit en 1805 et fut témoin de la reddition du général William Hull, en 1812. Les historiens ont recueilli

Leurs enfants sont: 1° Jacques-William, né en 1822; 2° Elizabeth; 3° Franklin-Appolinaire, mort jeune; 4° Mélanie-Thérèse, morte jeune; 5° Caroline-Anne; 6° Alexandrine-Louise, qui fut madame Théophile-Parsons Hall; 7° Charles-Cass; 8° Nancy, mariée à Joseph Visgar. Elizabeth, née en 1823, épousa John Watson; elle décéda subitement le 27 novembre 1898,[17] au Détroit. Marie-Caroline, fille de ces derniers, épousa W.-Y. Hamlin. Elle est l'auteur de *Legends of le Détroit*, un livre aimable rempli de renseignements historiques. Elle mourut au Détroit le 20 juin 1885.

Que dirai-je de plus? Que j'ai conservé de mes rapports avec cette famille les meilleurs souvenirs et qu'on ne saurait en faire trop d'éloges. Pendant plus d'un siècle et demi sa généalogie se lit aux registres de l'église Sainte-Anne du Détroit avec les noms des émigrants de la ville et des environs des Trois-Rivières. [18]

1905.

---

d'elle et de Théo-P. Hall plusieurs détails sur la guerre de Pontiac (1763), sur les événements de la fin du dix-huitième siècle et sur la guerre de 1812-15.

M. Sulte a dit ailleurs: "Elle avait gardé une fidèle mémoire des événements qui lui avaient été racontés et de ceux auxquels elle avait assisté. Ses notes m'ont été précieuses. Dans la société du Détroit, si rigide sur le choix de ses premiers sujets, les rejetons des fondateurs de la ville, presque tous des Trois-Rivières, sont très considérés: Madame Godefroy y tenait une place importante."

17. C'est Eliza-Virginia, née le 10 octobre 1823. Elle mourut d'une attaque d'apoplexie, dans l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, à la balustrade, après avoir reçu la communion. Elle eut des funérailles pompeuses. Son mari était mort en 1850. Sa soeur Caroline-Anne ne se maria point.

18. Les descendants des Godefroy de Mauboeuf se sont malheureusement dépossédé de la plus grande partie de leurs terres depuis soixante ans, d'ailleurs comme tous les Canadiens du Michigan, avec une rapidité incroyable, et il n'est pas surprenant de constater qu'ils n'y jouent plus qu'un rôle effacé, comme leur langue qu'ils ont oubliée.

La Famille Garneau

Au mois de septembre 1865, étant à l'école militaire de Québec, je me promenais, un dimanche après-midi, sur les plaines d'Abraham, et, la mémoire fraîchement remplie par l'étude de la bataille de 1759, je cherchais à remettre en place chacun des corps d'armée qui avaient combattu en cette circonstance mémorable. Déjà, ma curiosité m'avait fait parcourir dans un but analogue les champs célèbres de Queenston Heights, de la baie de Burlington, de Châteauguay et les bords du lac Champlain. Depuis, j'ai vu tous les autres théâtres de nos luttes anciennes et, quand j'évoque en moi le souvenir de ces temps glorieux, il me semble voir les choses se passer sous mes regards.

Absorbé par mon étude, seul, ou à peu près, sur les terrains que possédaient jadis Abraham Martin et Jean Neveu, je refaisais la mémorable journée du 13 septembre 1759 dans toutes ses péripéties. Un homme passa près de moi et me fixa avec une certaine attention; il comprenait sans doute mes pensées du moment. Je le regardai et le reconnus: c'était François-Xavier Garneau, mais comme nous étions étrangers l'un à

l'autre je n'osai pas m'approcher. Que j'ai donc regretté cet acte de déférence qui m'a empêché de parler au maître de notre histoire ! J'ai su par la suite qu'il savait mon nom et que j'eusse été bien accueilli en me faisant connaître. Garneau était la bonté même. Sa gloire, qui m'effrayait, eût dû me donner plutôt la hardiesse nécessaire pour l'aborder. On est timide à vingt-quatre ans, alors même que l'on a publié des vers. Et puis, l'habit rouge que je portais alors me retint peut-être. Comment me présenter, sous ce costume, au chantre de nos vieilles milices ? Je passai, étreint par un sentiment indéfinissable.

Après avoir "assisté" à toutes les phases de la bataille, j'arrivai au lieu où succomba le général Wolfe. Un homme s'y trouvait par terre. C'était Garneau. Il avait eu une attaque d'épilepsie, ce mal terrible qui l'emporta six mois plus tard. Nous lui donnâmes des soins. Parmi les assistants accourus en le voyant tomber, était Elzéar Gérin, mon ami, qui se préparait à partir pour Ottawa où il devait fonder *le Canada*, journal qu'il m'a légué en 1866 et que mon autre ami Oscar McDonell dirige à présent. [1] Les souvenirs reviennent en foule lorsque l'on a la plume à la main ; voyez donc ce que je dirais si j'écrivais mes mémoires !

Plus tard, je fis la connaissance d'Alfred Garneau, fils aîné de l'historien, un érudit, un savant, qui me regarda du même oeil que m'avait regardé son père. Ces mots font l'éloge des trois personnes en question. Il y a la noblesse du travail, vous savez. De Garneau

1. M. Sulte dirigea *le Canada* de l'automne de 1866 à celui de 1867.

à Sulte la chute est considérable, mais on ne s'en estime pas moins.

Après la mort du grand historien, il se fit un silence autour de son nom. J'ai été des premiers à secouer l'apathie du public à son égard. Il avait osé écrire sans marchander la vérité à ses compatriotes. S'il vivait à présent il verrait que toute vérité est bonne à dire. La plume et l'épée sont armes de combat. Il ne s'agit que de porter des coups solides. Trente mille fausses raisons ne valent pas un bon argument. Garneau fourmille de raisons et de faits incontestables.[2]

Dans ses heures du soir, il a produit le chef-d'oeuvre de l'*Histoire du Canada.* Maintenant qu'il dort sous le mausolée que la reconnaissance nationale a élevé à sa mémoire, on recherche ses origines, on veut savoir d'où il venait, comment un simple Canadien-français est arrivé à ce point où il personnifie l'honneur de toute sa race. J'ai demandé aux archives du pays une réponse à cette question. Permettez que je vous fasse voir ce que j'y ai trouvé. C'est encore écrire l'histoire que de raconter les origines de notre historien national.

---

2. En 1893, lorsque M. Sulte écrivait ces lignes, on était encore sous l'impression que l'*Histoire du Canada* de Garneau était de tout repos en tous points. On reconnaît maintenant qu'il n'en est pas ainsi; M. Sulte l'a vaillamment corrigé dans maints articles. Le jour s'est fait depuis vingt-cinq ans grâce à la collection Haldimand et autres pièces que possèdent les archives d'Ottawa. Les passages de Garneau sur le régime militaire, la situation des Canadiens après la conquête, la fameuse affaire Ducalvet, les 92 résolutions, etc., sont à refaire. On a reproché à Garneau d'avoir soutenu une thèse et d'avoir conduit son récit à l'avantage d'un seul sentiment.

— I —

Les phrases à la légère sont les plaies de la science. Ainsi, vous rencontrerez en plus d'un endroit ces mots que l'on a imprimés sans réflexion et sans se rendre compte de leur importance: "Le fondateur de la famille Garneau en Canada faisait partie de la nombreuse émigration venue du Poitou en 1655."[3] Cette phrase est un pur effort d'imagination, tout uniment.

Les Poitevins ne sont venus ici qu'à partir de 1662. Si je disais que les Islandais sont arrivés au Nord-Ouest en 1868, on me répondrait que je bouleverse l'histoire, puisque ce mouvement n'a eu lieu que sept ans après, et même qu'il n'a fait que commencer à cette dernière date. Tel est le cas pour les gens du Poitou. Nos livres sont bourrés d'assertions de ce genre que personne ne saurait prouver. On nous fourre des Bretons partout: nous savons qu'il n'est venu que quelques Bretons en Canada. Sinon, montrez que je me trompe et tout ira bien.

Le Canada était habité par les Normands, et uniquement par eux, jusqu'à 1665, sauf de rares exceptions. Dans ce groupe, la petite région du Perche comptait pour la moitié, sinon plus. En mettant de côté ce fait indéniable, vous ne pouvez plus expliquer l'influence que le sang normand exerce sur nous, dans le langage, les pratiques de la vie, le mode de culture, enfin tout ce qui est fondamental dans notre race. L'introduction d'un élément, voisin si vous voulez, mais ayant des habitudes autres, ne s'est produit que plus

3. C'est l'abbé H.-R. Casgrain qui a écrit cette phrase dans sa biographie de F.-X. Garneau.

tard : le fond normand a absorbé ces pièces de rapport à mesure qu'elles arrivaient. L'angevin et le poitevin ont passé sous la règle normande. Rien ne nous explique les prétentions des écrivains qui veulent voir ici des Poitevins en 1655. Des preuves, messieurs, des preuves ! vous m'obsédez avec votre imagination. En histoire, il faut être teneur de livres de comptes. Si vous n'êtes pas cela, vous ne comptez guère, fussiez-vous membre de la Société royale du Canada. Ne dire que ce qui est vrai, ah ! voilà ce qui gène les faiseurs de phrases ! Avant 1662 il n'est venu que quelques hommes du Poitou, parmi lesquels Jacques Gourdeau, procureur du roi à Niort, et quelques femmes dont : Anne Aymard, qui épousa Guillaume Couture, et Marie Simon, mariée à Claude L'Archevêque.

Notre population, à cette époque, provenait uniquement de la Normandie, du Perche, de la Beauce, la Brie, la Picardie, le Maine, contrées situées au nord de la Loire, tandis que le Poitou est au sud de ce fleuve.

L'année 1655 est juste au milieu de la fameuse série appelée les temps héroïques du Canada. Il ne venait presque plus de colons, à cause de la guerre des Iroquois et du dérangement de toutes les affaires de France. Nous nous demandions chaque jour s'il ne vaudrait pas mieux abandonner les rives du Saint-Laurent aux Sauvages et retourner en France. L'auteur qui a imaginé une immigration du Poitou en 1655 ne savait donc rien de notre histoire; il n'avait lu ni les lettres de la Mère de l'Incarnation, ni la correspondance officielle, ni les relations des Jésuites.

Si Louis Garneau est venu au Canada en 1655, ou même de 1655 à 1661, il me faut une preuve directe de ce fait incompréhensible.

De tout ceci, il résulte que la situation du Canada durant les années qui précédèrent 1662 n'est pas assez comprise. Les écrivains agissent en étourdis et inventent des événements qui n'ont jamais pu exister. Expliquons-nous.

La guerre de Trente Ans, après avoir duré de 1618 à 1648, embrassant à peu près toute l'Europe, avait été suivie, en France, par la révolte de la Fronde, ce qui donna naissance aux hostilités contre l'Espagne, terminées en 1659, par la paix dite des Pyrénées. Un immense espoir s'empara alors de la petite colonie canadienne, si constamment négligée par la mère-patrie et sans cesse ravagée par les bandes iroquoises. Québec, Trois-Rivières, Montréal, seuls postes habités par nos gens, entrevirent l'aurore d'un jour nouveau. Ce n'était qu'une première lueur, toutefois, car il fallut attendre cinq autres années avant que de voir s'opérer le changement désiré.

Les années 1640-60 s'étaient passées dans un état voisin du désespoir. Le commerce des pelleteries était paralysé par la guerre, tant ici qu'en France; on ne recrutait plus de colons parce que la plupart de ceux qui habitaient le Canada voulaient s'en retourner. Seuls les Percherons et les Normands venaient en petit nombre rejoindre leurs parents sur les bords du grand fleuve, mais il n'existait plus d'organisation efficace pour peupler le pays. Les Cent-Associés se ruinaient; nos quelques seigneurs n'osaient se risquer dans aucune

entreprise; l'avenir s'assombrissait et les secours ne venaient de nulle part.

A partir de 1660 jusqu'à 1665, notre histoire se compose encore d'expectatives. La France promettait des colons, des outils, des troupes. Tout cela viendrait-il? On avait été si souvent désappointé. Et, au milieu de cette situation, la guerre implacable des Iroquois, les massacres quotidiens, la famine, l'abandon...

L'automne de 1661, un colon distingué, Pierre Boucher, des Trois-Rivières, fut délégué à Paris pour représenter nos intérêts. Il trouva la France glorieuse, jouissant de la paix depuis deux ans et célébrant la naissance du premier enfant de Louis XIV. Mazarin venait de mourir, ce qui, tout grand ministre qu'il eût été, ne causait aucun regret au Canada. Le changement qui en résulta fut pour le mieux en ce qui concerne notre colonie. Colbert, esprit vaste, préparé de longue main à l'administration, tenait déjà une place marquante dans les affaires. Le moment était propice et il fallait en profiter dans les intérêts des habitants. Pierre Boucher le comprit. Le roi l'écouta avec une curiosité sympathique; il manifesta du chagrin en apprenant qu'un pays très propre à devenir une belle et riche province, avait été si longtemps négligé; il voulut que Boucher écrivît un livre pour exposer les ressources naturelles de cette France d'outre-mer en vue des avantages que ses sujets de toutes classes pourraient y rencontrer. Les besoins du Canada, l'honneur de la couronne, les projets d'avenir des colons, tel fut le thème sur lequel s'exerçèrent la sagacité et la science du délégué canadien. Louis XIV en conclut qu'il devait s'occuper de la colonie. L'extension

de son pouvoir sur le sol de l'Amérique devait d'ailleurs flatter les instincts de ce monarque qui fut si remarquable par sa vaste ambition.

Avant tout, une force armée était nécessaire pour tenir les Iroquois en échec. L'ordre fut donné d'envoyer des troupes, dont un certain nombre immédiatement, c'est-à-dire cent hommes en 1662 et trois cents l'année suivante. Deux vaisseaux, avec le sieur Dumont en qualité de commissaire, reçurent le premier renfort, Cent colons choisis l'accompagnaient. Pierre Boucher recruta de son côté cent colons pareillement. Si l'on songe que toute la population blanche du Canada ne dépassait guère deux mille âmes, on peut se faire une idée de l'importance de ce secours. Malheureusement, il n'y avait à bord des vaisseaux des provisions que pour deux mois; la traversée dura du milieu de juin au milieu d'octobre 1662, quatre mois, pendant lesquels près de quarante personnes moururent de fatigue et de misère. En passant à Terreneuve, le sieur Dumont y laissa un ecclésiastique et trente soldats, pour la protection des pêcheries, ce qui réduisit d'autant le nombre de bras dont le Canada avait besoin. Dumont et Boucher arrivèrent à Québec le 27 octobre, en compagnie des prêtres attachés à l'expédition, après avoir été retenus à Tadoussac par les difficultés de la navigation. Malgré ces contretemps, cet envoi fit renaître l'espoir dans le pays, surtout lorsque l'on sut que le roi entendait continuer son aide et que la compagnie des Cent-Associés allait remettre ses privilèges pour faire place à une administration plus appropriée aux besoins du moment. Toute une ère nouvelle s'ouvrait aux yeux des Canadiens.

Dans sa séance du 17 octobre de l'année suivante (1663) le Conseil Souverain de Québec, examinant les papiers de cette expédition, trouve que sur les cent hommes amenés de France en 1662 par Pierre Boucher, il en est décédé trente-trois, soit dans le passage, soit dans les douze premiers mois après leur débarquement. Le conseil déclare que si le roi ne rembourse pas Boucher des dépenses encourues pour ceux-ci, la compagnie des Cent-Associés devra le faire. Quant aux soixante-sept autres, les habitants qui les ont pris à gage devront acquitter la part de chacun de ces hommes.

Il n'y a pas de trace d'un arrivage de troupes ou de colons en 1663 avant le 15 septembre de cette année, jour où Mgr de Laval revint de France amenant le nouveau gouverneur, Saffray de Mézy, et M. Gaudais-Dupont, commissaire chargé par le roi de s'enquérir de l'état des affaires du pays. Avec ces personnages étaient cent familles et quelques officiers, tant militaires que civils.

— II —

Louis Garneau avait dû venir ici en 1662. On le voit se mariant à Québec le 28 juillet 1663, une cinquantaine de jours avant les arrivages de cette dernière année.

Ici, je ferai intervenir un écrivain qui a plein titre à s'occuper de notre sujet. Emile Garnault, ancien secrétaire archiviste de la chambre de commerce de la Rochelle, a publié un grand ouvrage intitulé *le Commerce rochelais au XVIIIe siècle* dans lequel il

est très souvent parlé du Canada. Les trois premiers volumes que j'ai sous les yeux méritent un article spécial; ce sera pour la prochaine occasion.[4]

Dans une lettre du 2 septembre 1888, le savant archiviste, s'adressant à Alfred Garneau, fils aîné de notre historien national, lui disait: "La famille Garnault, originaire du Poitou, était fort nombreuse et plusieurs membres, à différentes époques, passèrent à l'étranger.. Je rencontre de nombreux Garnault protestants, et, comme plusieurs ont émigré en 1685, mes recherches généalogiques se trouvent bien compliquées... Serait-il à votre connaissance qu'il y eut des Garnault protestants au Canada?... Je vous serais très reconnaissant de toutes les indications que vous voudrez bien me donner sur l'origine des Garnault, et, si vous le savez, le motif qui a pu faire émigrer celui qui a fait souche au Canada... Je dois votre adresse à l'un de mes neveux, lieutenant de vaisseau, qui m'a dit avoir rencontré beaucoup d'homonymes dans cette seconde France."

Le neveu en question a laissé des amis à Québec. Il est du Poitou, pays d'origine des Garneau canadiens. Garnault ou Garnaud, Garnaux, Garneau, ces différences d'épellation ne changent rien à la famille.

Disons d'abord qu'il n'y a eu dans la Nouvelle-France ou Canada qu'une seule souche de Garneau et qu'elle était catholique, comme le sont toutes ses branches.

---

4. Voir *Mélanges historiques*, vol. 2, p. 12-25. M. Garnault a aussi écrit *les Rochelais et le Canada*, en 1893, et *le Commerce rochelais au dix-huitième siècle*.

Le motif qui poussa Louis Garneau à partir pour le Canada se dégage, il me semble, de l'ensemble des faits historiques dont il vient d'être parlé. Voyez le groupe auquel il appartenait : jeunes hommes, métayers, cultivateurs, hommes des champs en un mot, désireux d'améliorer leur sort, recommandés par le clergé sous le rapport des moeurs, choisis par des commissaires qui avaient en vue le développement de la colonisation du Canada. Dans le Poitou, encore aujourd'hui, les Garneau sont gens de la campagne, surtout grands éleveurs et marchands de bestiaux.

L'ancêtre de notre historien, pas plus que ses contemporains, n'a laissé de papiers pour nous faire savoir à quoi il pensait lorsqu'il se détermina à émigrer dans la Nouvelle-France, mais l'histoire se charge d'éclairer sa marche, si mes explications peuvent vous satisfaire. Dis-moi avec qui tu es venu, je te dirai qui tu es. Louis Garneau étant du contingent de 1662, cela dit tout.

Maintenant, est-ce bien Pierre Boucher qui a enrôlé les émigrants du Poitou ? Je ne le pense pas. Boucher était natif de Mortagne, au Perche; il a dû recruter dans la province qui lui était connue, tandis que d'autres travaillaient dans le Poitou, c'est-à-dire au sud de la Loire et jusqu'à la Rochelle, mais c'est lui tout de même qui fut l'âme de l'entreprise de 1661-62. Son voyage en France, son retour avec des colons et des troupes forment une page marquante de nos annales.

Voulez-vous prendre goût à l'histoire? Etudiez par le détail une époque quelconque; vous la trouverez toujours riche en épisodes qui parlent à l'esprit. Les

origines de toutes choses passionnent le chercheur et le curieux. Si Pierre Boucher ne fût pas allé en France solliciter de l'aide pour la colonie, Louis Garneau, cultivateur, ne serait pas venu ici et nous attendrions peut-être encore notre historien national. Si la Mère de l'Incarnation n'était pas venue vivre à Québec nous serions privés des lettres historiques dans lesquelles cette femme extraordinaire a raconté jour par jour l'existence de nos premiers colons. Si le Père Paul Le Jeune avait continué sa brillante carrière en France, nous n'aurions pas les écrits admirables que nos écrivains apprennent par coeur pour comprendre les événements de la première moitié du dix-septième siècle en Canada. Si M. Dollier de Casson fût resté dans la cavalerie, nous ne lirions pas son *Histoire du Montréal,* remplie de renseignements, et narrée avec l'accent de la vérité qui lui donne une double valeur. Ah ! c'est cela... si... Eh bien ? *si* nous a été favorable et il en résulte que nous possédons des annales à nulles autres pareilles. Salut à Louis Garneau qui vint à l'heure propice nous apporter le germe d'un historien !

— III —

Au tome premier du *Dictionnaire généalogique* de Mgr Cyprien Tanguay, nous lisons que, le 23 juillet 1663, à Québec, eut lieu le mariage de Louis Garneau, fils de Pierre Garneau et de Jeanne Barault, de la paroisse de la Grimaudière, diocèse de Poitiers, avec Marie Mazoué, fille d'Etienne Mazoué et de Marie Merand, de Notre-Dame de Cognes, diocèse de la Rochelle.

Telle est la substance de l'acte consigné au registre paroissial de Québec. Bien entendu que l'orthographe "Garnaud" qui y est employé, est de la main du prêtre qui célébra le mariage et ne fait loi en aucune manière. Un nom, saisi par l'oreille, se couche sur le papier selon la forme qui convient à celui qui tient la plume. Dans la vieille langue de France, Arnald, Arnold, Garnald (10e siècle), Garnault, Warnault, signifient "guerrier vénérable".

Emile Garnault, cité ci-dessus, me fournit la note suivante: "Cougnes et non pas Cognes, était un bourg de la Rochelle qui possédait, il y a des siècles, une église appelée Notre-Dame, laquelle fut démolie en 1586. A partir de 1613, l'administration de la cure passa aux prêtres de l'Oratoire de la Rochelle, le bourg de Cougnes étant aux portes de la ville. Il fut ensuite enclavé dans la ville même et l'église reconstruite, sous le vocale de Notre-Dame qui lui appartient encore."

Un autre enfant de Cougnes a laissé parmi nous une descendance digne d'attention, entr'autres un historien qui a rivalisé un moment avec François-Xavier-Garneau. Je veux parler de François Bibaud, né en 1641 environ, marié en 1671, et dont la famille est parmi nous respectablement située.

Du Poitou à la Rochelle, il n'y a pas loin, après tout. Marie Mazoué et Louis Garneau n'avaient qu'un pas à faire pour se rencontrer. Peut-être même ne s'étaient-ils pas vus dans leur pays, mais le recrutement des colons ayant eu lieu sur les limites des diocèses de Poitiers et de la Rochelle, il est fort probable que la connaissance des deux jeunes gens commença durant la traversée; et quel plus beau voyage que celui où l'on

rencontre la flamme de sa vie ! Louis Fréchette ferait un poème là-dessus — il y a de quoi puisqu'il s'agit de Garneau !

Le nom de Mazoué ne se retrouve nulle part ailleurs dans nos archives. Il est donc à croire que Marie n'accompagnait pas ses parents, du diocèse de la Rochelle, et qu'elle vint seule en Canada sur le navire qui portait Louis Garneau. Peut-être y avait-il sur le navire de ses parents, lesquels devaient avoir un autre nom que le sien, celui d'un oncle ou d'un beau-frère, que sais-je? J'espère les retrouver un jour. C'est peut-être la famille Fougerat-Pinel.[5]

Emile Garnault ajoute ces lignes à mon observation: "Il n'y a plus de Mazoué par ici, du moins à ma connaissance; reste à savoir si on trouvera trace de la naissance de Marie Mazoué qui doit remonter à 1643, en supposant qu'elle avait vingt ans en se mariant; le recensement de 1667 lui donnant vingt-six ans." Le recensement de 1681 lui accorde trente-sept ans. Disons qu'elle naquit en 1642.

D'après le recensement de 1667, Louis Garneau serait né en 1635, et selon celui de 1681, en 1641. Il n'est pas mentionné au recensement de 1666, bien qu'il fût dès lors marié, établi à la côte de Beaupré et père d'un enfant. Pierre Parent, de Beauport, est également oublié en 1666. Chose singulière, Garneau et Parent sont, de tous les habitants de la côte de Beaupré, les deux seules familles qui ont donné au Canada des écrivains remarquables.

---

5. Les recherches de M. Sulte à cet effet sont restées infructueuses.

Donc, par le recensement de 1667, nous serions portés à croire que Louis Garneau était du nombre des arrivants de 1666, autrement dit formant partie de la foule des émigrants attirés par Talon et la venue du régiment de Carignan en 1665, mais l'inscription du mariage au registre de l'église de Québec, le 23 juillet 1663, nous reporte au moins à l'année 1662 comme date d'arrivée au Canada. Je prends pour un fait certain que Louis Garneau était de la première escouade amenée ici par Pierre Boucher et Dumont en 1662.

Il n'est donc pas venu avec les troupes. Il était cultivateur et, tant qu'il a vécu, le Canada a joui d'une certaine paix, ce qui ne l'a jamais obligé de prendre les armes, comme cela est arrivé si souvent à sa descendance. L'un d'eux, qui n'était ni cultivateur ni soldat, a été grand historien, métier plus terrible que celui de militaire.

Au recensement de la côte de Beaupré, en 1667, on lit : "Louis Garnault, 32 ans; Marie Mazoué, 26 ans, sa femme; enfant: François, 2 ans. Treize arpents de terre en valeur." En 1681, au recensement du même endroit: "Louis Garnault, 40 ans; Marie Massoué, 37 ans, sa femme; enfants: François 16 ans, Louis 13, Jean 6, Jacques 4. Un fusil, dix bêtes-à-cornes, vingt-cinq arpents de terre en valeur."

La terre de Garneau était à l'Ange-Gardien. Son fils aîné, François, y demeura après lui et y épousa, le 7 février 1689, Louise Carreau. De ce mariage naquit le 1 mai 1696, un fils du nom de François, qui se maria à l'Ange-Gardien, le 7 novembre 1718, avec Marie Quentin ou Cantin.

Ce second François résida à l'Ange-Gardien jusqu'à 1742 au moins, puis il alla s'établir à la Pointe-aux-Trembles ou à Saint-Augustin, autrement dit le Cap-Rouge. L'une de ses filles fut inhumée à la Pointe-aux-Trembles en 1749 et une autre se maria au même endroit en 1755; lui-même fut inhumé à la Pointe-aux-Trembles le 19 octobre 1763.

L'un des fils de François second, nommé Ange-Gabriel, épousa en 1756 Madeleine Mercure; leur fils Charles épousa en 1786 Marie-Josephte Bertrand; leur fils François-Xavier épousa en 1810 Julie Gignac; leur fils Pierre épousa en 1857 Charlotte-Cécile Burroughs. Ce dernier a prospéré dans le commerce; il a été ministre des travaux publics de la province de Québec, conseiller législatif et chef de la maison "Pierre Garneau, fils et compagnie", importateurs de marchandises sèches et nouveautés à Québec.

Jacques, autre fils de François second, né à L'Ange-Gardien le 13 avril 1728, se maria à Québec le 30 janvier 1751 avec Marie-Charlotte de la Rue, veuve d'Antoine Delisle; les actes qui le concernent après cette date sont au registre de la Pointe-aux-Trembles.

Jacques eut pour fils Jacques, second du nom, mais je ne vois pas la date de la naissance de celui-ci dans le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay. Toutefois, nous allons la retrouver approximativement et ce sera suffisant pour les fins du présent article.

Ce Jacques second épousa en 1776 Geneviève Laisné dit Laliberté et vécut toujours à Saint-Augustin ou Cap-Rouge.

Ecoutons ce que disait son petit-fils l'historien. Après avoir raconté que, lorsqu'il était étudiant, il

prenait plaisir à faire parler son grand-père des choses de son temps, il ajoute: "Mon vieil aïeul, courbé par l'âge, assis sur la galerie de sa longue maison blanche, perchée au sommet de la butte qui domine la vieille église de Saint-Augustin, nous montrait de sa main tremblante le théâtre du combat naval de l'*Atalante* avec plusieurs vaisseaux anglais, combat dont il avait été témoin dans son enfance. Il aimait à raconter comment plusieurs de ses oncles avaient péri dans les luttes héroïques de cette époque, et à nous rappeler le nom des lieux où s'étaient livrés une partie des glorieux combats restés dans ses souvenirs."[6]

Or, comme ces souvenirs remontent à l'année 1759-60, il faut croire que Jacques était né vers 1752, sinon vers la fin de 1751.

— IV —

John Lambert, qui visitait le pays en 1807, partit de Québec en calèche et se rendit, d'une première étape, à la rivière Jacques-Cartier. Je traduis sa narration. "Arrivant de l'autre côté de la rivière, nous gravîmes la côte, le voiturier et moi, jusqu'à la maison de la poste. La famille était à souper; on me dit qu'il n'y avait pas de place pour me coucher. La nuit étant très sombre je désirais ne pas aller plus loin, aussi je demandai s'il serait possible de me procurer un lit dans le voisinage; on me désigna un endroit, à trois milles de là, au Cap Santé, où un forgeron, nommé Garnoux, tenait une maison pour les voyageurs. Je

6. *Voyage en Angleterre et en France*, 1831.

remontai donc en calèche et, une demi-heure plus tard, je descendais chez monsieur Garnoux. La maison est petite, mais tout y est net et propre, ce qui ne se rencontre pas souvent dans les habitations où l'on reçoit les voyageurs. Monsieur Garnoux, homme très comme il faut, me reçut avec beaucoup de politesse et me conduisit dans sa meilleure chambre. C'était le dimanche soir. Il m'expliqua que son buffet était assez peu garni en ce moment et que du thé ou du café avec du pain et du beurre était tout ce qu'il pouvait m'offrir. J'avais avec moi des provisions, et tout ce que je voulais, c'était de me reposer. Après souper on me donna un bon lit. Dès l'auuore, la calèche arriva de la maison de poste; je déjeunai et payai quatre schellings pour mon logement. Cette maison est supérieure à toutes les autres sur la route qui va de Québec aux Trois-Rivières, et je conseille aux touristes de loger chez Monsieur Garnoux de préférence aux maisons de la poste."

Garnoux ne peut être autre que Garneau, du moment où il s'agit d'une famille du Cap-Santé.

François-Xavier, fils de Jacques second, né à Saint-Augustin le 17 août 1781, épousa, au même endroit, Gertrude Amyot de Villeneuve, le 25 juillet 1808, et il y a apparence qu'il s'établit à Québec où naquit son fils François-Xavier, le 15 juin 1809.

Celui-ci est notre historien. Marié à Québec, le 25 août 1835, à Marie-Esther Bilodeau, il mourut dans cette ville le 3 février 1866 et ses concitoyens ont élevé un monument sur sa tombe dans le cimetière de Belmont, près des champs de bataille où il allait si souvent se promener en songeant aux choses du passé.

Garneau vécut plusieurs années dans une maison qui fait l'encoignure des rues Saint-Flavien et Couillard, à Québec, et y est mort en vrai chrétien.[7]

Le 4 février 1866, en apprenant la mort de Garneau, j'écrivis quelques strophes que l'*Evénement* publia le lendemain. Permettez-moi de les reproduire ici.

Un monument ! du granit pour sa tombe,
O Canadien fier de ta liberté !
L'historien de nos gloires succombe,
Grave son nom pour la postérité.

Rouvre en pleurant, muse de la patrie,
Son livre d'or où brillent tes héros :
Il t'a donné les beaux jours de sa vie
Et tu lui dois tes lauriers les plus beaux.

Un monument sur sa tombe muette !
Qu'il dise au peuple où dorment ces vertus
Et qu'à ses pieds, l'artiste, le poète,
Aillent rêver aux jours qui ne sont plus.

Car sa parole a révélé nos pères,
Trop inconnus de leurs propres enfants.
Epris d'amour pour nos vieilles bannières,
La gloire et lui sont un couple d'amants.

A la nouvelle du décès, le savant et sympathique Onézime Reclus publia dans un journal de France un article fort touchant qui commence par les lignes suivantes : "Dans le département de la Vienne, au sein du vieux Poitou, près des champs célèbres de Montoncour, il est, dans l'étroit vallon de la Dive du Nord, un village, c'est trop dire, un hameau, qui ne se doute

7. Cette maison portait le numéro 14, rue Saint-Flavien. En 1908 on y a placé une inscription pour rappeler que Garneau y mourut. P.-G. Roy, *les Petites choses de notre histoire*, IV, p. 290.

guère — tant la France a oublié ses fils du Canada — qu'il vient de perdre au delà des mers le plus illustre de ses enfants. Ce village est celui de la Grimaudière. L'homme de coeur et de talent qui vient de mourir est F.-X. Garneau, l'historien du Canada, l'un des descendants d'un brave paysan qui quitta, il y a deux cents ans, sa petite vallée poitevine de la Grimaudière pour les rivages du plus large fleuve de l'Amérique du Nord..."

Le présent article sera envoyé à Onézime Reclus pour lui montrer que nous avons conservé son souvenir. De tous les membres si distingués de la famille Reclus, Onézime est le plus Canadien et il se fait même appeler par ce nom.

Autre souvenir qu'il est bon de rappeler. Lorsque le commandant Belvèse eut mouillé sa corvette *la Capricieuse* dans la rade de Québec, il descendit à terre et se fit conduire à l'hôtel de ville, où il demanda Garneau.

— C'est à vous, dit-il en l'abordant, c'est à votre livre que je dois ma présence en Canada. L'empereur, mon maître, après vous avoir lu, m'envoie visiter votre pays afin de se renseigner plus complètement sur tout ce qui concerne les Canadiens-français.

Voilà longtemps de cela et les échos du Saint-Laurent retentissent encore du bruit des fêtes que nous avons données aux marins français.

A propos du commandant Belvèse, il faut dire que cet officier a payé bien cher les applaudissements qu'il reçut en Canada et qui tous s'adressaient à la France qu'il représentait. Nous avons été témoins de l'enthou-

siasme de notre population en cette circonstance. Octave Crémazie chanta le retour de nos gens.

Les campagnes se portèrent aux rivages pour saluer les vieux amis. Il y eut des discours enflammés. M. de Belvèse laissa dire et accepta trop la note du patriotisme français. Tout vibra de Québec à Montréal durant quelques semaines. Un lyrisme débordant envahit nos journaux. Je viens de relire la plupart des adresses et des articles qui signalèrent ces démonstrations réellement poétiques. Hélas ! ces sortes de choses ne conviennent pas à tout le monde. Les peuples vaincus ont mauvaise grâce à en faire usage. Rentré en France, M. de Belvèse vit qu'il s'était fourvoyé. La diplomatie anglaise avait les cheveux droits sur la tête. Le délégué français avait trop réveillé le sentiment des Canadiens-français pour l'ancienne mère-patrie. Il fut cassé en une certaine façon, en tous cas mis à terre, oublié, que sais-je? Son souvenir reste vivace chez nous; mais lui, qu'est-il devenu? Existe-t-il encore? Après l'avoir célébré comme un triomphateur, nous devons avouer que nos banquets l'ont conduit à la ruine.

J'ai cru le moment propice à ces réflexions, en voyant, ce matin, dans les journaux, le rapport que l'infortuné commandant adressait à l'empereur, au retour du Canada.

Je viens de causer de tout ce qui précède avec Alfred Garneau, fils de l'historien, qui représente la huitième génération de sa famille en Canada. Il me fait voir le contrat de mariage de son père, en date du 23 août 1835, passé par le notaire Louis-T. Besserer dans la maison de Jean Bilodeau, à la Canardière, près Québec. Cet endroit est l'un des plus historiques de

la côte de Beaupré. En 1622 Samuel Champlain y plaça une bourgade algonquine qui dut l'occuper longtemps, car ces années dernières encore, la famille Garneau retrouvait presque à fleur de sol des quantités de pipes, fers ou plutôt silex de flèches et de lances, casse-têtes, etc. C'est aussi le lieu où Robert Giffard établit son premier poste, en 1627, sans se douter que, deux siècles plus tard l'historien du Canada viendrait s'y marier.

Le seul ami de Garneau qui figure au contrat en question est Etienne Parent. Les autres témoins sont tous alliés par le sang. Ce sont, du côté du marié, Benoni-David Garneau, commis, et Honoré Garneau, étudiant, ses frères; mesdemoiselles Marie-Louise et Marie-Emilie, ses soeurs. Du côté de l'épouse, Jean Bilodeau et Marie-Louise Fournier, ses père et mère, Louise-Eléonore Bilodeau, sa soeur, Edouard Rousseau, médecin, son cousin, Antoine Fournier, son oncle.

Madame F.-X. Garneau décéda à Ottawa le 26 février 1893 et fut inhumée sous le monument élevé à son mari, par un comité de citoyens, dans le cimetière Belmont, à Québec.

Jean-François-Alfred Garneau, né à la Canardière, le 20 décembre 1836, fut chef des traducteurs français au Sénat. Il avait une connaissance profonde de l'histoire du Canada. Il était sans rival. De tous les points du pays on le consultait et il se mettait à la tâche comme s'il était payé pour assister ses amis et écrivains. Le style, chez lui, la connaissance des mots, l'emploi des expressions, le rendaient redoutable — et utile — dans la critique. On a dit qu'il avait retouché la dernière édition de *l'Histoire du Canada* de son père;

non, mais il en a poli certains passages de manière à rendre la lecture plus euphonique. J'ai tout vu, comparé, pesé, rien n'a été changé que des affaires de formes.[8]

— Puisque vous parlez de ma famille, me dit-il ce matin, je puis vous passer certains papiers d'une branche de Garneau que vous ne connaissez pas. Elle demeure à Saint-Louis, Missouri.

Sur ma réponse que j'étais curieux de voir ces notes, il m'en donna communication. Les voici en résumé.

Jean, troisième fils de Louis Garneau et de Marie Mazoué, épousa en 1698 Louise Huot; leur fils Jean-Baptiste, marié en 1736 avec Elisabeth Renaud, eut pour fils Jean, qui se maria en 1769 avec Catherine Auclair. Pierre, fils de ces derniers, épousa en 1797 Marie-Anne Simon dit Lafleur, et eut un fils, Joseph, né en 1807, qui alla s'établit aux Etats-Unis en 1832.

Parlant de sa famille, tout récemment, Joseph Garneau disait qu'il a souvenance d'avoir été à l'école avec l'historien Garneau lequel, ajoute-t-il, apprenait très facilement ce qu'on lui enseignait. Joseph Garneau, à présent âgé de quatre-vingt-cinq ans, est alerte d'esprit et vigoureux de corps, malgré une carrière

8. Hector Garneau, fils d'Alfred, bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Montréal, a publié une cinquième édition de l'*Histoire du Canada* de son grand-père. Les notes nombreuses qu'il y a ajoutées, bien que fort utiles, déparent l'ouvrage. On aurait beaucoup plus gagné à corriger l'édition précédente et à en faire une oeuvre savante; telle qu'elle est, cette nouvelle édition contient les erreurs des quatre autres et perpétuera la légende, les fausses notions et les injustices qu'on y trouve, dans la mémoire d'une génération qui a pourtant besoin d'être éclairée. La vérité n'est pas toujours bonne à dire, c'est vrai, mais elle s'impose plus que jamais.

active, mais aussi fructueuse qui lui a valu la fortune depuis nombre d'années déjà. Il est le chef de fabriques considérables de biscuits à Saint-Louis, Mo., à Omaha, Neb., à Wicheta, Kans., et à Atchison, Kans. Marié en 1855 avec Mary-Louise Withinton, il vit au milieu d'une belle famille, qui fait la consolation de ses vieux jours.[9]

Son fils Jean-Baptiste est un bon écrivain en anglais. Il traduit présentement le voyage en Europe de l'historien Garneau pour un journal américain.

Comme je tenais à parler de ces compatriotes qui nous font honneur dans l'Ouest, je profiterai de l'occasion pour leur faire connaître mon article.

1893.

9. Il est mort vers 1898.

Index Général

Abbott, Benjamin & Robert 64, 65
Adam, Père Nicolas 13
Amyot, Gertrude 88
Ailleboust des Musseaux, Charles d' 14
Auclair, Catherine 93
Aymard. Anne 75
Beaubien. Antoine 60
Beaubien. J.-B.. Marc et Médard 67
Belvèse, commandant de la "Capricieuse"' 90, 91
Benoit, Gabriel 40
Bertrand, Marie-Josephte 86
Bibaud, François 83
Bilodeau, Marie-Esther 88, 92
Blondel, Pierre 25, 27
Boucher. Pierre 77. 79. 81. 82, 85
Boutin, Jacques-Charles 44, 45
Bradstreet, colonel John 54
Brewer, capitaine 49
Brock, général Isaac 60
Brunet, Jeanne 40, 41
Burnett, Nancy 66
Burroughs, Charlotte-Cécile 86
Campbell, capitaine 49. 50
Campeau. Jacques & Michel 42
Campeau. Monique 60, 64
Cantin ou Quentin, Marie 85
Carreau, Louise 85
Casgrain, abbé H.-R. 74
Cass, général Lewis 62, 63
Cauvet, Frère Ambroise 13
Cavelier, Perrette 9, 15
Chapoton. major Jean 47, 53
Chapoton. J.-B. 41
Chapoton, Louise-Clothilde 47. 56
Charron, Frères 18
Chaunier, Joseph 67
Chesne, Charles 45, 48
Chesne, Marie-Anne 41, 44, 47

Chesne, Pierre .. 47, 48. 50. 53
Chicago. ville .. 62, 67
Clarke, George-Rogers .. 34
Couture, Guillaume .. 75
Couture, Marie-Catherine .. 64
Crevier, Christophe .. 25, 27
Croghan, capitaine George .. 49
Delisle, Antoine .. 86
Desrosiers. Antoine .. 13
Détroit. ville .. 41-70
Détroit, incendie de 1805 .. 57, 58. 60
Dodier, Sébastien .. 25, 27
Dollier de Casson .. 82
Douaire de Bondy, Thérèse .. 64
Dumont .. 78, 85
Estève dit Lajeunesse, Pierre .. 42
Fafard, Bertrand .. 25, 27
Favery. Marie .. 13
Fournier. Marie-Louise .. 92
Garnault, Emile .. 79, 83
Garneau, Alfred .. 72, 80, 91, 92, 93
Garneau américains, les .. 93, 94
Garneau. famille .. 71-94
Garneau, F.-X., historien .. 71, 72, 73, 88-90
Garneau, F.-X., son "Histoire du Canada" .. 73, 92, 93
Gaudais-Dupont, M. de .. 79
Gérin, Elzéar .. 72
Giffard, Robert .. 92
Gignac, Julie .. 86
Gladwyn, major Henry .. 54, 55
Godefroy, armes des .. 18, 32
Godefroy de Labadie, Joachim- Jacques .. 36
Godefroy de Lintot, Daniel .. 34. 35
Godefroy de Lintot, J.-B. .. 25
Godefroy de Lintot, Jean, sa famille .. 7-38
Godefroy de Lintot, Jeanne .. 21
Godefroy de Lintot, Maurice-Régis .. 35
Godefroy de Lintot, Michel .. 24
Godefroy de Lintot, René .. 34
Godefroy de Mauboeuf, Jacques. sa famille .. 33, 39-70
Godefroy de Normanville, Louis .. 24, 28
Godefroy de Normanville, Thomas .. 9. 10, 11, 19, 20, 27, 28
Godefroy de Roquetaillade, Pierre .. 24, 45
Godefroy de Saint-Paul, Jean-Amador .. 24
Godefroy de Saint-Paul, Jean-Baptiste .. 36
Godefroy de Tonnancour, J.-F. Labadie .. 30, 31. 32
Godefroy de Tonnancour, J.-Lactance-Zotique .. 29
Godefroy de Tonnancour, Léonard .. 29
Godefroy de Tonnancour, Louis-Joseph .. 29
Godefroy de Tonnancour, Marie-Joseph .. 29

Godefroy de Tonnancour, Pierre-Charles 36
Godefroy de Tonnancour, René 18. 24, 28
Godefroy de Vieux-Pont, Alexandre, Jésuite 10
Godefroy de Vieux-Pont, Antoine-Etienne 36
Godefroy de Vieux-Pont, Jacques 20, 21
Godefroy de Vieux-Pont, J.-B. 36
Godefroy de Vieux-Pont, Joseph 24. 40, 45
Godefroy, Etienne 34
Godefroy, Jean-Paul 10, 13, 33
Godefroy, Pierre 45
Gourdeau. Jacques 75
Hall, Théo.-P. 39, 45, 47, 70
Hamlin, Marie-Caroline Watson 36, 41. 44, 52. 65, 70
Henry, John & Valentine 66
Hertel, Jacques 25, 27
Hull, général William 59, 60, 69
Huot. Louise 93
Isabel. Guillaume 25, 27
Jérome, J.-B. 65
Jogues. Père Isaac 12
Jutras, Marie 25
Kercheval, P.-B. 67
Labadie, Jacques 25
Lachambre, Romain 66
Lafontaine, sir Louis-Hypolite 37
Laisné, Geneviève 86
Lamothe-Cadillac. Antoine de 42
Langlois. Nicolas 45
L'Archevêque, Claude 75
La Rue. Marie-Charlotte de 86
Lefebvre dit Lacerisaye, Michel 40
Le Gardeur de Repentigny, Catherine 14
Le Gardeur de Repentigny, Madeleine 13, 33
Le Gardeur de Repentigny, Marguerite 12. 13
Le Gardeur de Repentigny. Pierre 13, 14
Le Gardeur de Tilly. René 13
Legrand, Gabriel-Christophe 47, 56
Le Jeune, Père Paul 82
Le Marchant, Jeanne 12. 13, 15
Le Neuf de la Poterie, Jacques 12. 13. 14, 17
Le Neuf du Hérisson, Madeleine 12
Le Neuf du Hérisson, Marie 12, 13. 15
Le Neuf du Hérisson, Mathieu 12, 13. 15
Le Neuf du Hérisson. Michel 12, 13, 14. 15, 21, 25. 27
Léveillé, Françoise 46
Lhalle, Constantin de. Récollet 42
Loiseau, Marie-Claire 41
Marentette, Marianne Navarre 59. 68, 69
Marguerie, François 25. 27
Marsac de Lombtrou, Jacob 42

May. Elizabeth-Ann 64, 66, 67
Mazoué, Marie .. ..

MÉLANGES HISTORIQUES

(Droits réservés, Canada, 1924)

Imprimerie Adj. Menard,
133, rue Saint-Laurent,
MONTREAL.

VOLUME 12

Mélanges Historiques

Études éparses et inédites

DE

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE

G. DUCHARME
Libraire-Editeur
133, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

1924

LES Mélanges historiques *sont mis au point et doivent être regardés comme définitifs ; par conséquent nous déclarons erroné tout ce qui, dans nos écrits épars ou nos brochures antérieures, n'est pas d'accord avec la présente publication.*

B. S.

Préface

Le volume que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs de Benjamin Sulte contient deux études fort différentes, mais qui ont place cependant dans la collection des Mélanges historiques. *Elles ont pour titres respectifs: Joseph Montferrand, l'athlète canadien, et l'Histoire du jeu des échecs.*

La première de ces études date de 1883. Quelques passages de la brochure publiée par Benjamin Sulte en 1884 renferment des erreurs que l'auteur lui-même a corrigées depuis. Ses articles dans la Vallée de l'Ottawa, *en 1893, son étude dans* l'Almanach du Peuple *de 1896, et les éditions populaires subséquentes de la librairie Beauchemin, depuis 1899, contiennent également ces erreurs. C'est donc avec un ferme espoir d'être utile que nous en donnons une nouvelle édition corrigée et mise au point. Nous y avons ajouté de nouveaux renseignements sur les Montferrand qui, croyons-nous, ne sont pas inutiles ici.*

De tous les ouvrages de Benjamin Sulte, celui qui traite de Joseph Montferrand a été le plus lu et il le sera toujours. Le nombre d'éditions imprimées par la librairie Beauchemin est considérable. Ce succès est dû au fait que le biographié a connu une notoriété extraordinaire; car, comme l'a dit M. Massicotte,

"Joseph Montferrand a dominé ses émules par son énergie, son intelligence, son agilité, sa puissance musculaire et son prestige incontesté. Cet homme, auquel l'antiquité aurait élevé une statue, est notre athlète national par excellence."

"On ne se fait pas d'idée, ajoute M. Massicotte, de tout ce qui s'est raconté sur ce personnage, car, de son adolescence à sa mort, il a rempli le Canada du bruit de ses exploits et ceux-ci sont innombrables. Benjamin Sulte a recueilli les plus saillants; il en a fait une monographie curieuse, devenue avec l'Histoire du Juif Errant, le Siège de la Rochelle *et* les Mille et une Nuits, *un de ces ouvrages populaires qu'on rencontre partout. A.-N. Montpetit a aussi raconté quelques prouesses, puis des contemporains de Montferrand ont parfois confié aux journaux des faits qui avaient échappé aux deux auteurs cités, en sorte qu'il faudrait un volume maintenant pour toutes les colliger... Si grande a été sa réputation, si admirés ont été ses exploits que le théâtre et l'Histoire ont été forcés de l'accueillir. M. Louis Guyon en a fait le héros d'un drame qui attire la foule chaque fois qu'il est à l'affiche; dans le peuple, son nom reste proverbial. Quel est le secret de cette popularité exceptionnelle ? C'est que Montferrand est venu à son heure, qu'il a donné confiance aux nôtres et qu'il a relevé leur fierté à une période critique de leur existence. Le verdict populaire est juste."* [1]

Ce douzième volume de Benjamin Sulte se termine par une monographie intéressante du jeu des échecs, à laquelle nous ajoutons quelques notes sur les champions au Canada par M. O. Trempe, le dévoué propagandiste du jeu pour ses compatriotes.

Gérard MALCHELOSSE.

---

1. Les Athlètes canadiens-français.

Jos. Montferrand

Après la signature de la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760, les troupes françaises furent embarquées pour retourner dans leur patrie, mais les soldats qui optèrent en faveur de la colonie eurent la permission d'y demeurer.[1] Un soldat de l'armée de Lévis, nommé François Favre[2] dit Montferrand, né en 1715, fils de Blaise Favre et de Jeanne Isabelle, du lieu appelé Montferrand, dans le diocèse de Lannoy, en Flandre, se fixa d'abord à l'île Dupas, puis il vint à Montréal où il ouvrit une salle d'escrime qui fut bientôt très fréquentée. La taille imposante, la force herculéenne, l'intrépidité et l'adresse de ce maître d'armes le mirent en réputation et attirèrent la clientèle. La légende rapporte que, le 1 janvier 1776, célébrant le jour de l'An, en nombreuse compagnie, à l'*Hôtel des Trois-Rois,* où étaient plusieurs soldats américains, il s'éleva une querelle entre lui et des convives. Les épées sortirent du fourreau. On était encore si près de la guerre de Sept Ans que la rapière et le fleuret français étaient bien portés. Les militaires anglais

1. Jean Sulte, sellier de son métier, bisaïeul de Benjamin Sulte, était de ce nombre.

2. On écrivait aussi Fabre.

voulurent contraindre Montferrand à se tenir tranquille. Il les chargea avec fureur et fit maison nette.

François Favre dit Montferrand s'était marié à l'âge de quarante-cinq ans, à Sorel, le 20 octobre 1760, avec Marie-Anne Ethier,[3] née en 1742, fille de Joseph Ethier et de Marie-Josephte Coulon dit Mabriant, et trois de leurs enfants furent baptisés à l'île Dupas: Marie, le 16 août 1762; Geneviève, le 10 décembre 1763, décédée au même endroit le 23 mai 1764; et Marguerite, le 20 février 1765. Leur fils François-Joseph a dû naître aussi à l'île Dupas en 1772, d'après son acte de sépulture.

François Favre dit Montferrand mourut à Montréal le jour de Noël, 25 décembre 1805, à l'âge avancé de quatre-vingt-dix ans. Sa femme, Marie-Anne Ethier, l'avait précédé dans la tombe le 15 juillet 1792, à Montréal, âgée de cinquante ans.

François-Joseph[4] était doué d'une grande force physique. En 1788 il s'engagea à la Compagnie du Nord-Ouest pour ces rudes voyages dont il a été si souvent parlé. Très fort, grand, adroit, souple et brave, il se fit remarquer dans maints combats, et l'on sait que la lutte était chaude entre les compagnies qui se disputaient la traite des fourrures de l'Ouest. Conducteur des flottilles chargées des marchandises pour les pays d'En Haut, ensuite guide ou traiteur de pelleteries, il sut amasser une petite fortune qui lui permit de finir ses jours dans l'aisance. Il avait la renommée de ne reculer devant aucune provocation et de n'avoir

3. Ethier ou Hétu. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, IV, 1, 15; VI, 76.

4. Il fut appelé François-Joseph, parfois François, comme son père, mais plus souvent Joseph.

jamais été vaincu. Les Français et les Canadiens de Montréal se montraient fiers de lui, comme de son père. Dans ces temps agités, la valeur musculaire jointe à la bravoure étaient généralement prisées.

François-Joseph épousa à Montréal le 7 juin 1802, Marie-Louise Couvret, fille de feu Jean-Baptiste Couvret et de Marguerite Masson.[5] Marie-Louise Couvret avait des muscles et savait s'en servir. On raconte qu'un fier-à-bras qui venait un jour de maltraiter un enfant tomba dans ses mains et reçut une dégelée dont il porta longtemps les marques, notamment à la tête et au cou. Il avait bel et bien perdu connaissance sous les claques de cette femme robuste et pas commode du tout ! Elle mourut vers 1820.

François-Joseph fut voyageur toute sa vie. Il mourut presque subitement à Montréal, le 16 septembre 1808, âgé de trente-six ans, comme il revenait du haut de l'Ottawa. On a mêlé sa réputation avec celle de son fils, Jos. Montferrand, que nous avons connu.

De ce couple de géants naquit à Montréal, le 25 octobre 1802, un fils qui reçut au baptême le nom de Joseph. C'est notre héros. Sa marraine fut Marie-Josephte Favre, ce qui m'a fait croire, autrefois, que de là venait le nom de Montferrand dit Favre qu'on lui donne dans certains actes officiels, mais il n'en est

5. Dans *le Bulletin des recherches historiques*, 1909, p. 158, M. Sulte exprime la possibilité d'un premier mariage avec Geneviève Enaud, dont il aurait eu un fils, Joseph-Galien, né à Saint-Cuthbert en 1787. Ce ne peut être ainsi, car, en 1787, Montferrand n'était âgé que de seize ans. De plus, le 7 juin 1802, à son mariage avec Marie-Louise Couvret, à Montréal, il n'est pas dit qu'il était veuf. Voir aussi ce qu'en dit E.-Z. Massicotte, *le Bulletin des recherches historiques*, 1909, p. 316.

pas ainsi, comme nous l'avons vu précédemment.[6] Il y eut aussi Hélène, née à Montréal le 9 novembre 1804, qui se maria; Louis-Prospèr, qu'on nomme Louis tout court par après, né à Montréal le 10 octobre 1806 et mort en 1832; et François-Xavier, né à Montréal le 27 août 1808; ce dernier mourut au même lieu le 25 mars 1811.

La famille Montferrand habitait rue des Allemands, une maison qui a été brûlée au grand feu de 1852, et remplacée par celle qui porte actuellement le numéro 167, avenue Hôtel-de-Ville. Jos. Montferrand a régné sur la rivière Ottawa. Ce que j'en dis n'est pas de la légende.

Une grande douceur de caractère fit d'abord remarquer le jeune Jos. Montferrand parmi les autres enfants. Eloigné des dissipations de son âge, il manifestait de la piété, une profonde modestie, et personne n'eut deviné en lui l'homme de combat qui devait répandre son nom sur tous les points de l'Amérique du Nord.

L'abbé J.-L.-M. Sauvage, du séminaire Saint-Sulpice, qui lui fit faire sa première communion, le citait comme exemple à ses condisciples. Sa mère, très pieuse, lui enseigna le catéchisme; elle sut lui inspirer une foi vive, une grande confiance en Dieu et une profonde vénération pour la Sainte-Vierge.

Dès l'enfance, il connut la force dont il était doué, et, comme il avait en tout un grand sens de la justice et de l'équité, on ne le vit jamais maltraiter ses camarades. D'instinct, il protégeait les petits écoliers

6. On sait que le surnom de Montferrand a été donné d'après la paroisse de Flandre de ce nom, d'où François Favre était venu, vers 1756.

contre les grands et se faisait leur tuteur. Il pouvait prendre pour devise, comme les Salaberry: "Force à superbe; merci à faible."

Un jour qu'il transportait à lui seul une pièce de bois énorme, sa mère lui dit:

— Tu es fort, mais n'en sois point glorieux, ton père était plus fort que toi.

A seize ans, une circonstance fortuite le rendit tout-à-coup fameux dans le quartier. Il travaillait à une excavation, devant la maison de son père. Un nommé Michel Duranleau, fameux *boulé* (bully) traversant la rue en compagnie de deux autres fiers-à-bras très connus dans les élections, mit le pied sur la tête de l'adolescent qui se trouvait au niveau du sol. Cette insolence ne plut pas à Montferrand qui, poussé comme par un ressort, sortit de terre et alla tomber au milieu des trois hommes. Duranleau, qui n'avait pas encore rencontré son maître, fut rossé, avec ses compagnons. Tous trois étaient de la campagne. Les gens du quartier Saint-Laurent considérèrent cette victoire comme un item à leur crédit.

Ce qui étonnait le plus dans cet adolescent, c'était la vivacité et la souplesse de ses allures. Il ne portait pas sur le sol. On l'a vu plus d'une fois s'enlever et marquer du talon de sa botte le plafond des salles (basses, huit pieds environ, comme celles de toutes les demeures de cette époque) où il s'amusait avec ses camarades. Bondir à pieds joints par dessus une table ou une barrière était pour lui un jeu quotidien.

Son caractère était très doux. Ayant conscience de sa force surhumaine et du milieu dans lequel il vivait, il était toujours sur ses gardes et réglait son humeur d'après la justice et le droit. Loyal et honnête,

il s'était acquis la réputation d'un *gentleman*. La famille Montferrand, très rangée, économe et bien notée dans le faubourg Saint-Laurent, élevait ses fils avec tout le soin désirable. Notre héros se ressentit toujours de la sollicitude de ses parents envers lui.

L'art de la boxe est une institution anglaise. L'armée et la marine britanniques ont transporté ce goût sur tous les points du globe. A la fin du dix-huitième siècle et jusque vers 1845, aucun pays ne fut plus anglais que le Canada à cet égard. Notre peuple est l'un des plus vigoureux qui se puisse voir. Lorsque les soldats ou les matelots cherchaient querelle aux habitants, ce qui arrivait continuellement, ils trouvaient à qui parler. On se montrait fier, de part et d'autre, des victoires ainsi remportées.

Les élections se faisaient alors par la violence. Durant des semaines et des mois, les rencontres étaient journalières. Un défi n'attendait pas l'autre. Notre génération n'a pas connu ces temps de trouble, aussi pouvons-nous difficilement nous en faire une idée. Le règne pacifique de la loi nous a habitués au mépris des actes disgracieux qui ne choquaient personne il y a quatre-vingts ans et plus.

La rue des Allemands, lieu de naissance de Montferrand, est en plein milieu du quartier Saint-Laurent où se réunissaient avant 1840 tous les hommes forts de passage à Montréal. Les tavernes y abondaient. Le mélange des nationalités s'ajoutait à la physionomie déjà étrange de ce quartier. Tout voyageur un peu solide tenait à s'y faire connaître, mais on ne se battait bien que sur la grève, au pied de la place Jacques-Cartier. Connu au faubourg Saint-Laurent c'était avoir une réputation qui s'étendait par tout le Canada.

Les habitués de ces tavernes passaient alternativement de la buvette à la salle de boxe, car l'établissement n'eût pas été complet en ce temps-là sans le noble exercice que les Anglais nomment *the manly art.* Plus d'une partie commencée avec les gants rembourrés se terminait, quelques jours après, en présence de la foule convoquée par la rumeur publique, par une rencontre sérieuse à coups de poing.

Les *sportsmen* et les *gentlemen* les plus huppés de la ville, les officiers des troupes, les dames même patronaient ces joutes, ces tournois, ces exhibitions de la force physique. Les rencontres se faisaient suivant les règles. On n'y voyait, dès lors, rien de répugnant. Plus d'une taloche savante a été, dans ce temps, l'objet de commentaires passionnés et l'auteur du coup s'est attiré les louanges et les félicitations de milliers de spectateurs enthousiastes.

La légende qui s'est formée sur notre athlète est fausse en plusieurs endroits. On dit qu'il ignorait l'art de la boxe. Il le connaissait aussi bien que les plus adroits jouteurs. Elevé dans le faubourg Saint-Laurent, à deux pas du *Fort-Tuyau,* du *Coin-Flambant*[7] et de dix salles de gymnase, il les fréquentait habituellement, mais évitait les querelles si communes dans ces réunions. Son éloignement pour les boissons fortes le laissait maître de lui-même et lorsque les têtes s'échauffaient il savait se retirer. Quand son adversaire le serrait de trop près, il levait la jambe et le couchait par terre sans lui faire de mal.

---

7. Dans le *Bon Vieux Temps* d'Hector Berthelot, annoté par E.-Z. Massicotte, on lit, 1ère série, p. 8, que vers 1830 le *Coin-Flambant* était à l'encoignure des rues Lagauchetière et Cadieux (alors Saint-Constant).

Deux boxeurs anglais renommés luttaient un jour, en 1819, sur le Champ de Mars de Montréal, en présence de la foule et d'une partie des troupes de la garnison. On rapporte que le vainqueur fut proclamé champion du Canada et que le meilleur du pays fut appelé séance tenante à lui disputer ce titre. Le sang de Montferrand ne fit qu'un tour. Il ne voulait pas laisser la palme à un Anglais ! Selon la coutume du temps, il s'élança dans le cercle et chanta le coq : cela signifiait qu'il relevait le défi. Les gens du quartier Saint-Laurent battirent des mains ; ils connaissaient l'enfant qui allait se mesurer contre le boxeur anglais. Leur espoir ne fut point trompé. Montferrand ne porta qu'un seul coup de poing, mais si parfaitement appliqué que son adversaire se déclara incapable de lui résister.

> Ses bras, sur le vainqueur, dans sa gloire troublé,
> Frappent comme un fléau sur la gerbe de blé.

Le lendemain, toute la ville prononçait le nom de Jos. Montferrand. Il avait conquis la faveur populaire ; les *sportsmen* lui pressaient la main et se le présentaient l'un à l'autre avec force compliments. La candeur avec laquelle il recevait les éloges le faisait encore plus remarquer. Sa bonne figure plaisait aux amateurs du grand jeu.

Mais lui, dans son humble condition, ne cherchait qu'à gagner sa vie et à aider sa famille. Ses instincts étaient du côté du travail. Il exerça, pour commencer, l'état de charretier de grosses voitures ; on l'employait surtout à la manoeuvre des articles lourds et difficiles à remuer. Il expédiait avec prestesse la besogne d'un déménagement, on peut le croire !

Sa conduite à l'égard du mulâtre qu'il battit à Kingston révèle son bon coeur. C'était en 1820. Cet homme étranger, professeur de boxe, était le favori de la garnison. Sa renommée s'étendait jusqu'aux Etats-Unis. Les voyageurs canadiens lui parlèrent de Montferrand.

— Je lui offrirai la partie, dit le professeur, à condition qu'il ne fera point usage de ses pieds.

— J'accepte, répondit Montferrand.

Au jour fixé, toute la ville voulut voir le combat. Dès les premières passes, le mulâtre s'emporta et piqua de la tête. Montferrand le menaça de ses pieds s'il rompait les conditions du cartel. Quelques instants plus tard, le mulâtre abaissa les mains et se darda de nouveau la tête en avant. Le Canadien leva le pied et lui fracassa la mâchoire en quatre morceaux.

Il existe plusieurs versions de ce combat contre le mulâtre.[8] C'était dans l'hiver de 1820-21. Montferrand était du nombre des voituriers qui transportaient des marchandises en Haut-Canada en compagnie de Charles et de Joseph Perreault. A Kingston, il rencontrèrent un mulâtre célèbre par ses prouesses au pugilat et se querellèrent. Montferrand barra le chemin au mulâtre pour le punir de son audace, mais un coup de poing qui le lança à dix pieds, lui apprit ce que valait son adversaire. Il y eut cinq reprises en

8. J.-B. Lamontagne, neveu de Montferrand, disait en 1880 qu'il n'en croyait aucune. Cependant tout le monde en parle. On a cru que Montferrand tenait la connaissance de la savate de son père ou de son grand-père; ceci est douteux car ces deux athlètes moururent avant que Montferrand eût atteint l'âge de six ans. Comme le dit E.-Z. Massicotte, Montferrand serait un des précurseurs de la savate et de la boxe française.

règle et ce n'est qu'à la cinquième que Montferrand porta le coup de pied qui lui donna la victoire.

Dix ans plus tard, tous deux se rencontrèrent à Montréal, au marché Molson, plus tard marché Papineau. Le mulâtre n'était pas reconnaissable. Sa maigreur et sa figure affreusement endommagée en faisaient un spectre repoussant.

— J'ai toujours dépéri depuis notre combat, dit-il à Montferrand.

Celui-ci lui prit la main, le consola de son mieux et lui donna dix piastres. Bientôt après, en présence de François Laviolette, il lui remit vingt autres piastres; puis il obtint de le faire entrer à l'hôpital, où il ne tarda pas a mourir.

Voici un autre combat contre un homme de couleur. Ce mulâtre était tambour-major dans une troupe de musiciens ambulants. La rencontre eut lieu, par faveur spéciale, sur le Champ de Mars, à Montréal, alors fermé à la foule. Au premier coup, Montferrand tomba sur une main, mais se releva aussitôt. A la seconde passe il porta au mulâtre un coup dans le côté gauche qui l'abattit et causa sa mort la même journée. La manière dont avait été arrangée cette malheureuse rencontre fut la sauvegarde de Montferrand: on avait compromis tant de personnes dans l'affaire que tout en resta là.

La mère de Montferrand décéda de 1820 à 1822. L'année suivante, celui-ci entra au service de la Compagnie du Nord-Ouest, qui venait de s'amalgamer à la Compagnie de la Baie d'Hudson, sous les ordres de M. Fisher. Dès les premiers jours, un Métis du nom d'Armstrong le provoqua en duel au pistolet, à vingt

pas. Montferrand voulut abréger la distance, mais son adversaire s'y refusa.

— Eh bien ! puisque tu ne veux pas te battre, tu n'en sentiras pas moins la poudre !

Ce disant, il lui mit le pistolet sous le nez et tira en l'air. Puis appliquant sa large main sur l'épaule du pauvre diable, il ajouta :

— A présent, tu vas la danser !

Armstrong s'excusa, à genoux, dit-on. Ce Métis était contremaître d'un chantier, ou servait dans l'ancienne Compagnie de la Baie d'Hudson. Son amusement consistait à aller d'un campement à un autre insulter les hommes et à les appeler en combat singulier. A cause de sa force et de sa méchanceté, on le craignait beaucoup. Montferrand le guérit de ses habitudes.

A l'âge de vingt-cinq ans (1827), Montferrand laissa la Compagnie de la Baie d'Hudson pour entrer au service de Joseph Moore qui exploitait des coupes de bois sur la rivière du Nord, où il fut conducteur en chef pendant deux ans ; alors il passa chez Bowman et McGill, riches marchands de bois. Ce fut son premier voyage en haut de l'Ottawa.

Le commerce de bois prenait des proportions énormes à cette époque. On tirait de l'Ottawa des cages qui descendaient le fleuve et faisaient la fortune des entrepreneurs. Les voyageurs touchaient de gros gages. Les bons hommes étaient recherchés. Leur rendez-vous, à Montréal, se continuait durant tout l'été. Ceux qui avaient fait plusieurs campagnes et qui s'étaient distingués par des actions d'éclat jouissaient d'une notoriété que la jeunesse enviait. L'adresse, le courage et les muscles étaient en grand honneur.

Nombre de Canadiens se trouvaient riches sous ce rapport et ils exploitaient leur fonds avec tout l'entrain que notre race met dans les choses qui lui plaisent.

Un jour qu'il était porteur de plusieurs milliers de piastres destinées à la paie de ses gens, Montferrand fut attaqué, au lac des Sables, par cinq hommes qui voulaient le dévaliser. Malgré leurs bâtons, il assomma trois d'entr'eux et s'empara des deux autres pour les livrer à la justice.

Montferrand mettait de l'ordre partout: dans la bande, souvent indisciplinée, qu'il commandait; dans les affaires de ses patrons et jusque dans les écritures des commis, tant sa mémoire était fidèle.

Le lac des Sables est en haut de la rivière du Lièvre, à trente lieues de Buckingham. Ces terrains avaient été concédés à Philémon Wright vers 1799. En 1818, M. Fisher en acheta une partie pour établir une ferme, qui devint bientôt prospère sous sa direction. En 1830, l'arpenteur Joseph Bouchette constate que M. Bowman y possédait des cultures en bon état, ainsi que des moulins. La Compagnie de la Baie d'Hudson y avait dès lors un poste de traite.

Un parti, mêlé d'Ecossais, d'Irlandais et d'Américains, logeait temporairement chez un Canadien de Buckingham, qui recevait des voyageurs lorsque les hôtelleries étaient pleines. On improvisa une sauterie. Les filles du canton ne demandaient pas mieux. Le plaisir allait bon train lorsque le fils de la maison voulut prendre part à la danse. Les *shiners* le repoussèrent avec des moqueries en disant qu'un Canadien était de trop en ce moment. Cette insulte courut le village comme une traînée de poudre. Montferrand en eut connaissance et il partit seul pour régler l'af-

faire. Entrant dans le bal sans se faire annoncer, il étendit la main sur le violon et le broya. Ensuite, s'adressant à la société :

— Tout le monde dehors !

Vous comprenez le reste :
Sur cet ordre un peu leste
Chacun s'en fut coucher.

Trois qualités physiques faisaient de Montferrand un homme redoutable : les bras longs et forts, la jambe qu'il maniait comme un fouet, et la souplesse incroyable de tout son corps. Ajoutons à cela un sang-froid qui rendait son courage effrayant. Le plus souvent, il se battait à la négligence, mais dans les cas de légitime défense, il déployait tous ses moyens. C'était alors un lutteur homérique. Rien ne l'arrêtait et tout pliait devant son audace. Il semblait avoir un souverain mépris du nombre de ses adversaires, peut-être d'après ce calcul qui consiste à frapper un grand coup sur deux ou trois hommes et à terrifier ainsi toute la bande.

Son frère Louis, plus jeune et un peu moins fort que lui, l'accompagna dans bien des courses. C'était aussi un homme d'ordre. Tous deux, après avoir beaucoup travaillé, rudoyé leurs corps et couru des dangers sans nombre, ont laissé une jolie fortune à leur famille. On raconte de Louis qu'il bûchait cinq cordes de bois durant une courte journée d'hiver et les cordait avant l'arrivée de la nuit. Ses bourgeois lui donnaient toujours double salaire. Lui et son frère mesuraient six pieds trois pouces et trois quarts de hauteur. Louis ne possédait pas l'agilité de son frère. A la bataille, il était maladroit. Quelques-uns pensaient qu'il valait Jos, tant sa force et sa bravoure étaient incontestables.

Un nommé Berlinguet annonçait depuis quelque temps qu'il battrait Montferrand à la première rencontre. Les cages de l'Ottawa étant arrêtées à l'Abord-à-Plouffe et Berlinguet, sachant que Jos. avait pris les devants pour se rendre à Montréal, s'adressa à Louis, l'injuria et finit par le souffleter. A la grande surprise des assistants, Louis ne tira point vengeance de l'insulte. Mais un nommé Toutou Marsolais, de Montréal, très vaillant lui-même, sauta dans une voiture et alla conter l'affaire à Jos. On voit d'ici le poil du grand frère ! En deux temps, il fut à l'Abord-à-Plouffe, mais Berlinguet avait disparu. Bientôt après, rendez-vous fut pris à Montréal, par l'entremise de témoins. Berlinguet refusa de s'y rendre. Jos. alla le chercher. Sur le terrain, il s'avoua incapable de soutenir le défi.

— Il n'y a donc pas un homme sur la terre pour faire face à Montferrand, s'écria Joseph.

— Je le crois bien, vous ne craignez ni Dieu ni diable, répondit Berlinguet.

— Je crains Dieu; quant au diable, habillez-le en homme ou amenez-le moi dans son costume naturel et je l'étranglerai !

De père en fils, les Montferrand sont charitables. Lorsqu'un pauvre charretier perdait son cheval, les deux frères, Jos. et Louis, allaient par les maisons quêter l'argent nécessaire pour lui acheter une autre bête. Les veuves et les enfants tombés dans la misère trouvaient en eux des protecteurs d'autant plus écoutés qu'ils étaient du peuple, connaissaient toute la ville et étaient estimés dans tous les rangs de la société.

Louis est mort du choléra, à Montréal, en 1832, âgé de vingt-cinq ans. Il n'était pas marié.

Au printemps de 1828, à Montréal, un major du nom de Jones, appartenant à l'armée anglaise, passait pour être un pugiliste invincible. Il affectait un profond mépris des Canadiens. Un jour, dans une buvette de la Place d'Armes, il vit entrer Montferrand et se moqua de lui. Dix minutes après les deux hommes se mesuraient dans la cour de l'établissement. A chaque coup appliqué d'une main sûre, Montferrand lui disait :

— Insulterez-vous encore les Canadiens !

Le major capitula, tout grand boxeur qu'il était.

En 1828, à Québec, Montferrand pensionnait à l'*Hôtel de Québec*, tenu par un nommé Beaulieu. Les frères McDonell, commis de Bowman et McGill, donnaient un bal aux voyageurs. Les officiers d'un navire anglais s'avisèrent de troubler la fête. Ils cherchaient à se mesurer contre les plus vaillants et menaçaient de tout briser dans l'hôtel. C'était la mode du temps. Les McDonell appelèrent au secours ; Montferrand descendit de sa chambre. Il tenta d'abord de faire sentir sa force aux intrus, mais ceux-ci s'armèrent de garcettes ; alors le véritable bal commença ! Montferrand ne manqua pas un seul officier : il les laissa tous aux mains des médecins. La chose fit grand bruit par la ville. Les *sportsmen* accoururent le lendemain ; ils venaient des navires en rade et principalement de la garnison. Montferrand ne pouvait suffire à répondre aux éloges dont on l'accablait et aux attentions que lui témoignaient ces visiteurs enthousiasmés.

— Nous avons parmi nous, dit un capitaine, le champion de la marine anglaise : il est de votre force et serait heureux de voir ce que peut faire contre lui un Canadien.

Le mot n'était pas lâché que Montferrand avait dit: j'accepte ! Son patriotisme n'hésitait jamais, quoiqu'il aimât médiocrement la bataille pour elle-même.

Le rendez-vous était sur le quai de la Reine. Un trait qui peint bien les moeurs du temps, c'est que, outre la population accourue en foule, il y avait beaucoup de dames et les soldats de la garnison formaient la chaîne pour contenir les deux mille spectateurs de cette scène. De nombreux paris étaient engagés. Montferrand ignorait cette circonstance. Le champion anglais était un colosse de six pieds quatre pouces de haut. Son torse et ses bras nus étaient couverts de poils. Son apparence en imposait aux plus braves, si bien que Montferrand se crut perdu. Une faiblesse générale s'empara de ses membres. Il ne savait comment se tourner. Tout-à-coup, la musique du régiment se fit entendre. Elle eut un effet magique sur notre héros. Il entra dans le cercle et se mit en garde. L'Anglais porta un coup habile, qu'il croyait irrésistible, mais qui fut paré. On applaudit. Aussitôt la confiance des parieurs se tourna du côté de Montferrand. Celui-ci redoutait maintenant plus la science que la vigueur de son adversaire, et comptait le fatiguer, grâce à l'inépuisable force dont il se sentait lui-même possesseur. A la douzième reprise, l'étranger donna des signes de faiblesse, et à partir de ce moment les chances parurent en faveur du Canadien. A la seizième reprise, une feinte habile permit au marin anglais de frapper à la tête, près de l'oreille, endroit sensible à l'excès, mais au début de la dix-septième reprise Montferrand para des deux bras à la fois et détacha deux coups de poing qui atteignirent son

adversaire en pleines côtes le mettant hors de combat.

Le capitaine, suivi de nombreux personnages, amateurs de ces jeux barbares, donna force poignées de mains à Montferrand et déposa devant lui deux mille piastres, formant la part de bénéfice du vainqueur.

— Je veux bien, dit Montferrand, garder le titre de champion des cinq parties du monde que vous me décernez; quant à l'argent, donnez-le au pauvre diable que j'ai brossé, il en aura plus besoin que moi pour se faire raccommoder la carcasse. Je ne me bats ni pour or ni pour argent.

— Alors venez avec moi, je vous ferai voyager autour du monde et vous traiterai en bon ami. Pour commencer, allons dîner.

— J'irai dîner avec vous à bord, mais nous n'irons pas plus loin ensemble. Si vous saviez combien je ne suis pas attaché à l'argent, et combien il m'en coûterait de partir de mon pays !

A ceux qui lui offraient un jour mille piastres, la veille d'une élection, il fit cette réponse:

— Si c'est pour mon parti, pas d'argent. Si c'est contre mon parti, tout l'or de la terre ne m'achèterait pas.

Bill Collins avait la réputation d'être l'un des plus adroits boxeurs de Montréal et le plus souple de tous ceux qui se servaient du pied et du poing. Sa coutume était de parcourir le faubourg Saint-Laurent, la menace à la bouche, désignant d'avance ses victimes. Il chantait le coq à tout propos. Un ami de Montferrand, appelé Etienne Lavictoire, tenait une auberge; il se concerta avec Edouard Perreault et Louis Picard, deux autres familiers de Montferrand, et ils invitèrent celui-

ci à rencontrer Collins chez eux pour une lutte courtoise. Montferrand vit, en entrant, un grand feu qui flambait dans la cheminée, et à l'autre extrémité de la pièce, une buvette. On servit une ronde. Collins, caché sous le comptoir, se montra soudain et brisa le verre dans lequel Montferrand buvait. Ce fut un éclair. Montferrand se pencha par dessus le comptoir, saisit Collins aux deux flancs et le lança dans la cheminée, où il eût grillé jusqu'aux os sans l'aide que lui portèrent les assistants. Il ne demanda pas son reste. Cela mit fin aux fanfaronnades de plusieurs fiers-à-bras qui imitaient Collins.

Pourtant, les amis de Collins intervinrent et une rencontre sur la grève fut décidée. C'était en 1830. A la première passe, Montferrand appliqua un vigoureux coup de poing sur l'oreille de Collins et on crut le malheureux assommé pour jamais. Il se rétablit cependant. En 1832, le choléra lui valut la chance d'être compté un instant pour mort. Avant que de parvenir à la Pointe à Callières (aujourd'hui place de la Douane, près du carré Youville), où l'on jetait, dans une fosse commune creusée à cet effet, les cholériques que l'on ramassait sur la route, ce grand tapageur sauta à bas de la voiture et fit un pied-de-nez au charretier, qui resta tout stupéfait de voir Collins se sauver sans même lui payer sa promenade. Le cahotage du véhicule avait dégrisé notre homme.[8] C'était un Métis.

8. Le choléra asiatique de 1832 commença ses ravages dans les premiers jours de juin, suivant le *Bon Vieux Temps*, 1ère série, p. 67, et Bill Collins fut tué par Antoine Voyer le 1 mai. Il nous a été impossible de contrôler le texte de M. Sulte. Cependant, il se pourrait que Collins ait été une victime manquée isolée, avant le 1 mai, car il y eut vraisemblablement des cholériques avant le mois de juin.

Il fut tué par Antoine Voyer, le 1 mai 1832, au cours d'une bagarre.

Parvenu au plein développement de sa croissance, Montferrand était très bien proportionné et d'un port imposant. Ses bras, longs et nerveux, descendaient presque jusqu'aux genoux les doigts étendus, avantage précieux qui lui permettait de tenir un antagoniste à distance. D'ailleurs, ses bras étaient pour la force et la vigueur hors de comparaison avec ceux d'aucun homme.

Un jour il hâla par la chaîne une chaloupe qui flottait derrière un bâtiment et l'embarqua. Il fallut cinq hommes pour la remettre à l'eau.

Un champ de combat, vaste et curieux à étudier, c'était la vallée de l'Ottawa, de 1806[9] à 1850. Montferrand l'a parcouru en dominateur et son histoire est intimement liée à cette région du pays. De Montréal à Hull, distance de plus de quarante lieues, les habitations étaient clairsemées. Le commerce de bois attirait des Canadiens et des Irlandais, ces derniers, orangistes pour la plupart et ennemis jurés de tous ceux qui parlaient français[10] ou appartenaient à la religion catholique. Sur cette longue ligne de communication, point de loi, dans les premiers temps, nulle police, aucun recours à la justice des tribunaux. Le droit du plus fort prévalait partout. Aussi choisissait-on les voyageurs parmi les plus robustes; le chef de chaque escouade ou bande était de préférence un

9. Le premier radeau de bois flotté descendit l'Ottawa en 1806.

10. Plusieurs anciens résidents de Bytown (aujourd'hui Ottawa) assurent que la rivalité était beaucoup plus nationale que religieuse et que les Irlandais catholiques se joignaient assez fréquemment aux orangistes contre nous.

maître homme qui avait fait ses preuves. Montferrand se voyait, à vingt ans, tout désigné pour de telles fonctions. Guide de cage, contremaître de chantier, il déployait, à part ses qualités d'athlète, un jugement sain, un esprit pratique et une entente des affaires de sa profession qui le rendaient précieux à ses patrons. L'estime dont il jouissait le faisait autant rechercher que ses prouesses lui attiraient d'offres de gros salaires. En peu d'années il devint le protecteur attitré des Canadiens de l'Ottawa. Si une bande de ses compatriotes subissait une défaite, c'était à lui de prendre la revanche. Il a parfois combiné des plans pour surprendre les orangistes, qui feraient honneur à un général d'armée. Les meilleurs chefs canadiens se plaçaient d'un commun accord, avec leurs hommes, sous ses ordres, dans ces occasions. Le va-et-vient des travailleurs engagés par les diverses maisons de commerce qui opéraient dans ces territoires, nécessitait une stratégie et des calculs multiples afin d'éviter le danger des surprises. Le parti le plus faible était traité sans merci dans ces engagements féroces où succombaient toujours quelques hommes. Les orangistes prenaient eux-mêmes le nom de *shiners,* une expression que personne n'a pu nous expliquer, les *shiners*: ceux qui brillent par leurs exploits: "We are the shiners of the Ottawa", disaient-ils, nous sommes les radieux vainqueurs de ce pays. Nos gens prononçaient chêneurs ou chaîneurs, pour *shiners,* ce qui n'a plus le même sens; chêneurs à cause des guet-apens qu'ils dressaient aux abords du pont de chêne, de Hull à Bytown, dit-on, et chaîneurs parce que la plupart de ces massacreurs avaient été employés par les arpenteurs du gouvernement. Les anciens résidents d'Ot-

tawa ne tarissent pas dans le récit des horreurs commises par les *shiners*. Il y aurait une longue étude à faire sur ce sujet. Brûler une maison, emplumer hommes et femmes, briser les meubles, disperser les funérailles, troubler le service divin, bâtonner les passants, tout cela entrait dans le programme des *shiners*. Chacun de ces méfaits provoquait des représailles. La guerre subsistait en permanence. Le Bytown canadien frémit encore au souvenir de ces jours d'oppression.

La petite ville d'Ottawa jouissait donc alors d'une renommée déplorable. Tout le Canada la regardait en effet comme un coupe-gorge. C'est que les *shiners* y régnaient en maîtres. Ces hommes dangereux étaient des nouveaux venus dans le pays; tous avaient la haine du français. Ils traquaient les Canadiens dans les bois, sur les rivières, en pleine ville et les assassinaient sans merci. Catholiques et orangistes de langue anglaise se donnaient la main contre nous. Les Canadiens en étaient rendus à inhumer leurs morts en cachette, la nuit, parce que les convois étaient attaqués et dispersés dès que les *shiners* en avaient connaissance.

Martin Hennessay, contremaître d'une compagnie de marchands de bois, rivale de Bowman et McGill que Montferrand représentait dans le haut de l'Ottawa, avait composé une chanson pour célébrer ses exploits. Chaque fort-à-bras qu'il démolissait ajoutait un couplet à cette kyrielle déjà longue. N'ayant jamais vu Montferrand, il lui prit fantaisie de rimer à son sujet une strophe finale, à peu près dans ces termes:

Et Montferrand, au pied léger,
Aura de mes nouvelles.
Il ne pourra pas s'en sauver :
Je le cherche et l'appelle !

A quelque temps de là, Montferrand eut occasion d'entrer dans une cambuse ou chantier tenu par un Irlandais, près du village de Buckingham, et se trouva en présence d'une vingtaine de *shiners*, parmi lesquels Hennessay, qui se fit connaître.

Une autre version rapporte que M. Bowman avait fait cadeau à Montferrand d'un chapeau de castor et que, en le voyant passer avec cette coiffure, on l'interpella amicalement sous prétexte de "mouiller" l'article. Ces hommes avaient déjà bu passablement. Après quelques nouvelles rondes, la plupart se trouvaient gris. Hennessay avait l'ivresse désagréable. Se levant tout-à-coup il enfonça le chapeau de Montferrand sur les yeux de celui-ci en disant quelques mots de provocation. Montferrand, toujours sur la réserve, ne s'était pas laissé griser; d'ailleurs, buvant à de rares intervalles, une fois par mois à peine, et avec mesure, il résistait admirablement à l'effet de la boisson.

— Pourquoi donc te présentes-tu aujourd'hui que je suis seul? dit Montferrand. Quand mes hommes sont avec moi, on te voit passer au large.

— Je ne me sens pas en sûreté parmi les tiens.

— Moi, c'est différent, j'accepte ton défi au milieu de tes gens. Tu veux m'intimider ! Ta chanson insulte les Canadiens: c'est à la canadienne que je vais t'étriller. En garde !

Sur ces paroles, quelques hommes fermèrent la porte et se tinrent tout auprès pour empêcher les combattants de sortir.

— Tu veux donc mourir ici, maître fourbe, demanda Montferrand. C'est un piège que tu m'as tendu !

Mais Hennessay frappait déjà. Dans cette chambre remplie de monde et toute basse, il fallait mesurer ses mouvements. Lorsque Montferrand inclinait à gauche ou à droite ou rompait, les hommes de Hennessay le repoussaient à coups de pieds avec tant de vigueur qu'il en a gardé les traces douloureuses le reste de sa vie. C'est alors que, voyant la situation se compliquer, il déclara qu'il allait se servir de ses pieds et mettre à mort toute la bande. La porte s'ouvrit. On était à la dixième reprise. Hennessay désirait reprendre haleine. Montferrand se plaça dans un espace libre et chanta le couplet le plus agressif de la chanson de son adversaire. Ceci ranima Hennessay, mais à la quinzième reprise il faiblissait visiblement. Montferrand chanta alors :

Un Canadien n'est pas léger,
Sachez-en la nouvelle.
Tu ne pourras pas t'en sauver :
Je viens quand on m'appelle !

Et s'adressant à toute la bande:

— Le meilleur d'entre vous, à présent !

Hennessay réclama le droit de répondre encore une fois. Montferrand para deux ou trois attaques puis tout-à-coup abaissant son poing sur la figure du téméraire il l'écrasa comme une pomme cuite. Hennessay ne provoqua plus les Canadiens après cela. Il fut tué d'un coup de pistolet dans une bagarre, plusieurs années plus tard.

Bytown dut son nom au colonel John By qui, à la tête d'un détachement des ingénieurs des troupes, construisit le canal Rideau, terminé en 1832. Quelques maisonnettes, placées aux Chaudières, d'autres à l'entrée du canal et d'autres encore près la chute du

Rideau, furent les commencements de la ville. Le commerce de bois, la navigation du canal et la traite des fourrures l'alimentèrent à partir de 1830. Les forestiers répandus dès lors à de grandes distances dans le haut de l'Ottawa, faisaient de Bytown leur quartier-général. Les bateaux-à-vapeur remontaient jusque-là.

Pour se rendre de Hull à Bytown il fallait traverser un pont autrefois construit de cordes, plus tard de chêne, ensuite de fer, maintenant de fer et de bois. A cause du gouffre de la Chaudière, la navigation est interrompue en cet endroit. Ce fut le théâtre des meilleurs coups de Montferrand. Le droit de passage ne s'obtenait bien souvent qu'en livrant bataille. J'écris en ce moment, les yeux fixés sur ce paysage où circule toute une population paisible, et j'ai peine à me figurer les combats dont je parle, tant les choses paraissent changées.

On raconte qu'un jour, en 1829, plus de cent cinquante *shiners* s'étaient mis en embuscade, du côté de Hull,[11] à l'extrémité du pont, qui est suspendu sur la décharge de la cataracte. Montferrand, qui avait conçu des soupçons, demanda à une femme dont l'échoppe se trouvait, comme à présent, à la tête du pont, côté de Bytown, s'il y avait du monde dans le voisinage, et sur sa réponse négative, il partit seul pour traverser.[12] A peine rendu au milieu du trajet, l'en-

11. Hull, établi en 1800, était un fort village.

12. M. Sulte doit presque tout ce récit à Moïse Bastien, ancien sergent de police à Montréal, lequel se disait avoir été l'un des témoins de la scène. M. Bastien était au service de Montferrand. Comme il n'est né qu'en 1827, si le combat a eu véritablement lieu en 1829, il n'a pas pu en être témoin.

D'après l'auteur et l'annotateur du *Bon Vieux Temps*, 2e série, p. 43-44, c'est vers 1835 seulement que se forma la ligue des *Shiners*.

nemi se précipita au devant de lui. Il voulut fuir, mais la femme avait refermé la porte du pont. Les *shiners* brandissaient des gourdins et proféraient des menaces en s'excitant les uns les autres. Montferrand fit quelques enjambées rapides pour se rapprocher des agresseurs; ceux-ci s'arrêtèrent un instant, mais l'un d'eux, plus exposé, tomba aux mains du Canadien, qui le saisit par les pieds et s'en fit une massue avec laquelle il coucha par terre le premier rang; puis ramassant ces malheureux comme des poupées, il les lança, à droite et à gauche, dans les bouillons blancs de la rivière. Au moment de l'attaque, Montferrand avait invoqué la Sainte-Vierge et fait le signe de la croix. L'un des *shiners* culbutés se releva sur un genou et au moment où la formidable poigne du géant allait lui faire subir le sort des autres, il décrivit sur sa personne avec un air suppliant, le signe de la croix. "Passe derrière", lui dit Montferrand qui, sans tarder, bondit de nouveau en avant et recommença à abattre des hommes. La bande plia et se mit à courir, mais en même temps, Montferrand se sentit atteint derrière la tête par un coup de pierre ou de bâton.[13] Il se retourna et, rabattant son poing sur la poitrine du traître (l'homme au signe de croix), il l'étendit raide à ses pieds, puis, le saisissant par le milieu du corps, le lança dans le gouffre. La scène était horrible. Le sang coulait du parapet dans la rivière. Une foule de gens, rassemblés sur le rivage de Hull, regardaient détaler les *shiners* qui s'enfuyaient par la route

13. Le fils de Montferrand a porté, dès sa naissance, sur le derrière de la tête, une marque semblable à celle qu'avait son père après cet accident.

d'Aylmer. Montferrand venait de passer le pont comme il passait partout: en vainqueur.

L'anecdote suivante paraît se rapporter à 1830. Peu de temps après la bataille du pont de Hull, Montferrand arrimait une cage de bois en grume au pied des glissoires de la Chaudière. Un jeune homme, natif de l'Epiphanie, âgé de vingt-deux ans, lui demanda de l'ouvrage.

— J'ai tout mon monde, lui dit Montferrand, mais voici un billet qui vous recommande à mon ami Cardinal. Vous feriez bien de mettre dans votre poche le bouquet que vous portez au chapeau, car malgré votre stature et votre force, les *shiners* ne vous laisseront point passer.

— Je me moque d'eux, répondit le jeune homme.

Les anciens de Bytown assurent que l'on peut compter par douzaine les victimes des deux nationalités qui ont fait le saut du pont de Hull. A tour de rôle les partis s'adonnaient à ce genre de vengeance.

— Monsieur Jos, s'écria l'un des cageurs de Montferrand, voyez donc la coiffure du jeune homme de tout à l'heure !

En effet, le chapeau descendait le courant. Plus loin dans les remous, se débattait l'infortuné Canadien. Sauter dans une embarcation et pousser vers le lieu du péril fut pour Montferrand l'affaire d'un instant. Mais en saisissant le canot, le jeune homme le fit chavirer. Montferrand et lui se débattirent au fond de la rivière pour reparaître à vingt pieds de là. Cet endroit est des plus dangereux. Chaque année des imprudents s'y noient, à la vue des promeneurs qui visitent le parlement. Après une lutte assez prolongée, passant de tourniquet en tourniquet, Montferrand saisit un

cable qu'on lui jeta et atteignit terre emportant le jeune homme évanoui.

— Que le bon Dieu soit béni ! s'écria-t-il, celui-ci est le onzième que je tire de la rivière.

Moïse Bastien m'a cité une anecdote qui donne une idée de la force prodigieuse de Montferrand. "Un jour, dit-il, que nous descendions une cage de madriers sur la Lièvre, notre cage se trouva embarrassée dans un petit bateau à demi couché sur le bord de la rivière. Nous nous mîmes alors en frais de le canter afin de pouvoir mieux passer la cage, mais ce fut en vain, personne ne put venir à bout de cette épave.

—"Allons, allons, tonna tout-à-coup Montferrand, quand même ça serait-il rien que pour me donner la faim, je vais vous montrer, tas de paresseux, comment on cante un bateau.

"Et, ordonnant à une cinquantaine d'hommes d'équipe de sauter dans la barque, il renversa d'un vigoureux coup d'épaule le bateau et son équipage improvisé. Du coup, nous crûmes que Jos. s'était crevé pour la vie; mais il ne s'en porta pas plus mal pour cela. Une autre fois, j'ai vu Montferrand à Pointe-Fortune, près Carillon, d'un coup de poing passer un Anglais à travers un carreau de fenêtre. Les amis de l'étranger qui avaient osé au commencement de la querelle prendre fait et cause pour l'adversaire de Jos. crurent, après ce fameux coup de poing, qu'il était plus prudent de déguerpir, ce qu'ils firent sans hésiter."[14]

Vers 1835, un missionnaire catholique remontait l'Ottawa en canot d'écorce. Au moment d'aborder à Hull une nuée d'orangistes aperçurent sa soutane et

14. Cité dans E.-Z. Massicotte, *les Athlètes canadiens-français*, p. 87.

accoururent sur la rive en hurlant pour lui faire une chaude réception. Effrayé, le Père ordonna à ses conducteurs de rebrousser chemin et d'aller atterrir plus bas. Mais Montferrand, qui était de l'escorte, s'y refusa.

— Non, mon Père, dit-il. Nous allons débarquer ici. N'ayez crainte, je vous ferai de la place et, s'il le faut, je balaye tout le village.

On aborde au milieu d'un charivari sans nom. Montferrand, qui ramait tête basse, saute à terre avant d'être reconnu, trébuche et tombe presque aux pieds du chef des *shiners*. A l'instant même l'orangiste est empoigné par les deux jambes, tournoie dans l'espace et s'en va plonger, tête baissée, au fond de l'eau. Un second, puis un troisième subissent le même sort, pendant que le reste de la bande détale en désordre.

J'ai été plus embarrassé dans ce travail par l'incertitude des dates et l'abondance des faits que par l'esprit du doute. Montferrand est entré dans l'imagination populaire. Ses exploits ne souffrent point contradiction. Reste à savoir où, quand et de quelle façon telle ou telle chose qui le concerne a eu lieu. Et puis, comme le dit un proverbe: on ne prête qu'aux riches — et que ne lui a-t-on pas prêté ! Son père et son grand-père, personnages célèbres en leur temps, se sont en quelque sorte fondus dans sa légende, si bien que jamais à présent on ne parle de ces deux athlètes: tout est mis au compte du Montferrand que nous avons connu.

La beauté de sa figure, l'aimable expression de ses traits, la grâce de toute sa personne, la jovialité de sa conversation en faisaient l'un des hommes les plus captivants et les plus polis de l'époque, mais il parlait

toujours avec hauteur et mépris de ceux qui tentaient de se faire une renommée par des bravades. "Bon à rien", "cabochon", "morveux", "serre-le-grain", "punaise de bois", "enfant de quatre sous", telles étaient les expressions qu'il employait pour les désigner. J'en passe, et des plus énergiques !

Avec ses grands yeux bleus, ses cheveux blonds foncés, son teint clair, ses joues rosées, quand il entrait dans un bal, on ne voyait plus que lui. Danseur incomparable, un peu poseur comme tous les beaux garçons, il enlevait les suffrages. A table, gaieté et politesse, à la mode des anciens seigneurs. Il n'y a eu qu'une voix parmi ses contemporains pour chanter ses louanges et exprimer leur admiration à son égard.

Pouffant de rire à voir couler sa vie
Comme le vin d'un tonneau défoncé.

le voilà bien fidèlement décrit par le chansonnier. Amour ! tu perdis Troie. Amour ! tu fis le malheur de Samson. Amour ! si l'on instruisait ton procès, tu serais... plus chéri que jamais ! Je te consacre trois exclamations.

Montferrand ne stationnait nulle part sans faire acte de galanterie. A la ville comme au village, ses soirées appartenaient aux dames. Avec sa jovialité, l'entrain de ses manières, la politesse qui était innée en lui, et sa réputation d'homme invincible... et irrésistible, disons le mot, il attirait tous les regards, captivait les coeurs et régnait par droit de conquête dans les cercles qu'il fréquentait. Mille jalousies étaient le résultat de cette conduite, mais l'Adonis, à la fois hercule et bon vivant, n'en tenait pas compte. De tous temps, la beauté s'est plu à soumettre les

hommes forts. Il s'en suivait que les rivaux de Montferrand étaient souvent des types peu ordinaires, et s'il a soutenu des combats contre quelques-uns de ses propres amis ou compatriotes, c'est dans cette situation qu'il faut en rechercher la cause. De là aussi ces attaques nocturnes, ces surprises qui tiennent du roman et dont sa carrière fut remplie. De là également le prestige de sa renommée, car notre peuple fait toujours la mesure très large à celui qui fascine le beau sexe et qui s'expose au danger en son honneur.

"Battu ou battant, dit A.-N. Montpetit, Jos. Montferrand n'en restait pas moins le type du batailleur agile, fier, vaillant, galant, et partant invincible et invaincu. On trouvait toujours quelque part, dans le coin du coeur, une excuse pour ses défauts ou ses faiblesses. Homme de plaisir et de joie, avait-il une défaillance ? on prétendait que, la veille, il s'était oublié au milieu de ses amis.

"Qui ne se rappelle les sept frères MacDonald, jureurs de sa mort, qui lui barrèrent un jour le passage sur le pont de la rivière Ottawa?

"Montferrand était alors *foreman,* ou si l'on veut chef de *gang* dans les chantiers. Après avoir fourni le travail du jour, il aimait, à la brûnante, d'aller demander des nouvelles de son coeur qu'il avait laissé sur l'autre rive. Disons de suite, qu'à diverses reprises, séparément, et même deux par deux, les MacDonald avaient subi le poids du bras et la poussée du pied de Montferrand. Ils en avaient éprouvé pendant plusieurs jours une sensibilité désagréable, quelque part, ailleurs qu'au coeur. L'un des MacDonald, dit-on, prétendait que les procédés fort peu galants de l'athlète canadien à leur égard, l'étaient par trop à l'égard de cette jeune

fille. Il était jaloux et la jalousie attisée par le désir de la vengeance lui fit entraîner ses frères dans un acte de lâcheté.

"Montferrand aurait pu imiter Léandre, traverser la rivière à la nage, pour aller rencontrer sa belle, mais il jugeait plus simple de faire un détour et de venir passer le pont au pied de la Chaudière. Arrivé là, il se trouva en face de sept hommes robustes, sept Highlanders dont quatre mesuraient plus de six pieds. Il reconnaît les MacDonald. Il est seul contre les sept qui lui barrent entièrement le passage, sur le tablier étroit du pont.

"Armés de bâtons, les MacDonald s'avancent sur lui, en vociférant et hurlant de rage: ils le tiennent enfin à leur merci. En deux tours de bras, Montferrand arrache une perche des garde-fous, et la faisant tournoyer au-dessus de sa tête il s'élance sur ses adversaires qu'il frappe à tue-gaule, qu'il terrasse et fait rouler sous ses pieds avant qu'ils aient pu l'atteindre d'un seul de leurs coups."

J'emprunte encore à A.-N. Montpetit la substance de l'anecdote suivante. Un jour que Montferrand avait invité plusieurs de ses hommes à se désaltérer dans un petit hôtel bien tenu, il fut étonné en entrant de voir que les figures de la maison n'étaient plus les mêmes. L'ancien propriétaire avait changé de résidence.

— Pardonnez-moi, madame, dit-il à une jolie femme qui tenait le comptoir. Autrefois, on me connaissait ici. En ce moment, je n'ai pas de monnaie, et je me retire.

— Restez, monsieur, avec vos amis; sans savoir

qui vous êtes je vous crois homme d'honneur. Faites-vous servir.

On profita de la permission. Montferrand entama une causette avec la nouvelle maîtresse du logis. Avant de partir, il la remercia de son obligeance, puis, se plaçant au milieu de la salle, il s'enleva d'un vigoureux coup de jarret, marqua les clous de sa botte sur une poutre du plafond, et avec une grâce parfaite:

— Voici, madame, une carte de visite: vous pourrez la montrer à vos clients: je me nomme Montferrand.

La signature du colosse a fait une partie de la fortune de la belle hôtelière. On venait la voir de dix lieues à la ronde.

Quand il signe,
Son talon
Egratigne
Le plafond.

Aux élections de 1832, à Montréal, les troupes firent parler la poudre. C'était du nouveau. Néanmoins, il y eut plus d'un engagement au bout du bras. Antoine Voyer, surnommé le grand Voyer, tua Bill Collins, un enragé, un tory, d'un coup de poing, sur la place du marché au foin (carré Victoria à présent). Une poussée formidable s'organisa contre lui. Montferrand se tenait près de Voyer, qu'il appelait familièrement son papa. A l'approche de cette vague humaine, il lança un coup de poing qui renversa trois hommes. La bande, toute décontenancée, recula. On la poursuivit et elle ne reparut plus de la journée.[14a]

14a. Sur la rencontre d'Antoine Voyer et de Bill Collins, lire le *Bon Vieux Temps*, 1e série, p. 100, et aussi E.-Z. Massicotte, *les Athlètes canadiens-français*, p. 65.

L'adresse avec laquelle Montferrand choisissait, dans une foule, l'individu ou le groupe qu'il s'agissait de frapper pour jeter l'épouvante parmi le reste, a été observée dans tous ses grands combats. Jamais il ne perdait son temps. Pas un geste inutile. C'est de lui qu'on peut dire: "tous les coups portaient."

Les troubles de 1832 sont de l'histoire. Trois Canadiens furent tués, le 21 mai, par le feu des soldats, et plusieurs furent blessés. Joseph Roy, magistrat, eut le courage de lancer un mandat d'arrestation contre le colonel Mackintosh et le capitaine Temple, mais le jury ne voulut pas sévir, et M. Roy perdit sa commission de juge de paix.

Sandy Dubois, hôtelier de la place Jacques-Cartier, arrêta un jour Montferrand qui passait dans la calèche de Toutou Marsolais, et le fit entrer chez lui, sous prétexte de boire le coup de l'étrier, car Montferrand partait au devant des cages de l'Ottawa. Les deux frères Tommy et Jimmy Ling les suivirent et devinrent bientôt incommodes, surtout Jimmy, le plus renommé des deux. Montferrand, impatienté et pressé de partir, attrapa Jimmy par les flancs, le souleva avec une telle vigueur que la tête et les épaules du *boulé* (bully) enfoncèrent deux planches du plafond, et le laissant retomber comme une masse inerte, il sortit souhaitant bonne santé au reste de la compagnie. Sur le trottoir, voyant qu'on le regardait, il s'enleva des deux pieds et retomba mollement assis dans la calèche sans la fatiguer ni trop l'ébranler.

— Touche, Toutou ! Au revoir, Dubois ! En route pour l'Abord-à-Plouffe !

Vers 1842 ou 1843, il y avait bénédiction d'une cloche à Buckingham; Mgr Bourget officiait avec trois

ou quatre prêtres de Montréal. Les *shiners*, au nombre d'une centaine, voulurent empêcher la cérémonie et menacèrent de tuer l'évêque. Montferrand les dispersa. Après la cérémonie, ils revinrent et parlèrent d'incendier l'église. On se battit. Montferrand assomma dans le conflit plusieurs d'entr'eux.

Les contemporains de Montferrand les plus renommés n'ont pas laissé de profonds souvenirs après eux. La génération actuelle ne les connaît pas. C'étaient: Antoine Voyer, Joseph Clermont, Louis Montferrand, Prosper Grignon, Joseph Colas, Joseph Taillefer, Sénécal, Brûlé, Pétrus Labelle, Lapane, Claude Giguère, Peter McLeod, Castérat, Rodolphe Des Rivières, Garçonnette Giroux, Claude Grenache, Vital Poitevin, Letendre, Gourdeau, Cardinal, Monarque, Olivier Tourangeau, Maxime Duhaime, Joseph Gobeil, Vigneau, Leduc, Ouellet, Morin, Julien Deschamps, Masson, et d'autres que les anciens mentionnent au cours de leurs récits. Seul Jos. Montferrand les remplace dans la mémoire du peuple. Il symbolise son époque; on ne saurait contester qu'il en fut le type le plus extraordinaire.

Raconter ses luttes, c'est nommer les hommes notoires de son temps dans l'art des combats. Ainsi, il a battu Julien Sans-Pitié, les Gagnon, le grand Baptiste Dubois, Alex. Crépeau, et jamais il n'a eu le dessous. J'ai plus d'une fois entendu dire: "Un tel a battu Montferrand," mais en allant aux informations j'ai toujours appris autre chose. Par exemple M. Jeanveau, qui a demeuré à Montréal en 1880, m'a fait savoir alors que ni son père ni son frère ni lui-même n'ont eu chicane avec Montferrand. Néanmoins, on dit pourtant qu'ils se sont battus. L'origine de ce conte fut

une contestation au sujet d'une paire de rames, que Montferrand préféra payer à Jeanveau, afin de satisfaire les parties intéressées. A Québec, on dit que Montferrand a été battu dans cette ville par un nègre. A Sorel même chose. A Montréal, à Kingston, à Ottawa, toujours le nègre reparaît. Au fond, il y a, pour toute vérité, les affaires du mulâtre de Kingston et de l'autre de Montréal racontées ci-dessus.

Un maître de boxe nommé O'Rourke tenait un hôtel, rue Saint-Pierre, à Montréal. On le disait de première force dans son art. Il avait battu Reed, fameux pugiliste américain, et depuis lors il portait le titre de champion. Reed amena Montferrand chez O'Rourke et les pria de prendre les gants en sa présence. La table du dîner était dressée pour une cinquantaine de convives. Les combattants se placèrent dans un espace libre et le jeu commença. O'Rourke vit de suite que la tâche dépassait ses moyens; il s'emporta, jeta les gants et frappa à poings nus. Montferrand méprisait les batailles sans motifs; il enleva son adversaire à bras tendus et le lança sur la table avec une telle puissance que tout le service fut balayé. O'Rourke se ramassa péniblement de dessous un monceau de faïences brisées et vint, clopin-clopant, faire des excuses à celui qui l'avait si bien roulé. De plus, il paya une ronde aux personnes attirées par le bruit de la lutte. Ces exploits volaient de bouche en bouche et, comme s'exprime une vieille chronique, la réputation de Montferrand était insurpassable.

Un régiment s'exerçait sur la Place d'Armes, à Montréal, et venait de former la ligne. Montferrand passait. Les soldats se le désignèrent les uns aux autres; en un instant la discipline fut oubliée. Le

colonel, ne comprenant rien à cette attitude insolite sous les armes, lançait des ordres que les majors répétaient, mais c'était comme s'ils chantaient tous trois. L'adjudant, placé à l'un des points de base de la ligne, étendit son épée vers un certain endroit. A ce signal les officiers supérieurs pivotèrent sur leurs montures et virent Montferrand qui achevait de parcourir la place. Le colonel (un *sport*) se retourna et sourit à ses hommes; les majors se déridèrent. Les soldats comprirent que leur distraction était pardonnée. On avait vu passer Montferrand: dès lors tout s'expliquait et s'excusait !

En 1838-39, la prison de Montréal regorgeait de détenus politiques qui se plaignaient, non sans motif, d'être mal nourris. Deux fois par semaine, Montferrand et son bon ami, François Laviolette, boucher, allaient de porte en porte, même chez les Anglais réputés ardents bureaucrates, et demandaient la charité pour les prisonniers. Il va de soi que pas un Canadien ne les renvoyait les mains vides. La plupart des Anglais donnaient par admiration pour l'excellent caractère et les prouesses de Montferrand.

Car il eut ce beau privilège d'être aimé de tous ceux qui le connurent. Ses anciens compagnons, ceux pour qui il travailla, les hôteliers qui l'hébergèrent, tous m'ont parlé de lui avec respect et affection. La postérité se tromperait grandement si elle en faisait un hercule mal dégrossi, avide de luttes et rude envers les autres comme il l'était parfois pour lui-même. Je tiens à faire ressortir son mérite, maintenant qu'il n'est plus et que son nom semble destiné à prendre place dans nos annales historiques.

C'était un nageur accompli. Il dut à cette faculté la chance de sauver sa vie dans une circonstance remarquable. Les Irlandais ne le cherchaient plus qu'en bande et pour le tuer, après l'affaire du pont de Hull. Ses patrons lui recommandaient de ne point se risquer à Bytown sans être accompagné. Un jour, se trouvant seul au bord du Rideau, il fut surpris par une troupe qui le cerna et il dut traverser la rivière à la nage. Sur la grève opposée, une autre bande, armée de fusils, dit-on, le guettait. Alors, prenant le fil de l'eau, il se laissa emporter vers la chute. Au moment de sauter il adressa une fervente prière au ciel. Deux heures plus tard, Bytown savait que Montferrand était englouti dans l'Ottawa mais il changeait tranquillement d'habits chez un hôtelier du nom d'Agapit Lespérance et racontait son aventure. La couche d'écume qui flotte au pied du Rideau avait dérobé le plongeur aux yeux de ses ennemis. Le temps que ceux-ci prirent à descendre la côte, il l'employa à se dérober sous les replis de la cataracte. Le Rideau tombait encore, il y a trente ou quarante ans, de manière à laisser plusieurs vides sous ses voiles admirables. Louis-Joseph Papineau m'a conté que, vers 1830, il avait pu se glisser sans se mouiller derrière une grande partie de la chute. En 1613, Samuel Champlain disait: "Cette chute tombe d'une telle impétuosité qu'elle fait une arcade ayant de largeur près de quatre cents pas. Les Sauvages passent dessous par plaisir, sans se mouiller que du poudrin que fait la dite eau."

Bytown se peuplait, mais la guerre de race n'en était pas moins vive. Les Canadiens se décidèrent un beau matin à taper sur les *shiners*. Ce fut de l'ouvrage vite fait. On assommait un, deux, cinq, dix *shiners*, et

les cadavres allaient à la rivière. Les *shiners* se posaient en victimes, mais ils finirent par disparaître pour sauver leur peau. Des 1845, lorsque les Soeurs Grises de Montréal commencèrent leur établissement à Ottawa, elles pouvaient sans crainte se montrer dans les rues. Le vieux levain du fanatisme n'était pas tout à fait éteint, mais il restait en repos. En 1849, il se manifesta de nouveau; les Canadiens firent une dégelée en règle de leurs persécuteurs et tout redevint calme. La journée de *Stoney Monday* (1849)[14b] a sa place dans l'histoire de cette partie du Canada.

La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa naquit de cette situation. Les anciens *shiners* virent avec stupéfaction parader les Canadiens-français, bannières au vent, musique en tête, dans ces mêmes rues qui avaient été le théâtre de tant de forfaits. Depuis 1852, les *shiners* brillent comme des charbons éteints.

Un boxeur écossais, dit-on, avait pris rendez-vous pour se mesurer contre Julien Sans-Pitié,[14c] l'un des Canadiens les plus renommés, de Montréal au fort Coulonge, et qui se vantait de n'avoir de rival digne de lui que dans la personne de Montferrand. Or, ce dernier avait dit, en parlant de Sans-Pitié: "c'est un enfant qui bavarde contre son maître." Sans-Pitié crut devoir faire prier Montferrand de lui servir de témoin dans son duel. Montferrand était stationné à cinq lieues de Bytown; il accepta et fit le trajet à pied, portant dans ses bras une loupe d'érable de vingt livres,

14b. Dans le *Bon Vieux Temps*, 2e série, p. 44, il est question du *Stoney Wednesday*. Y en eut-il deux ?

14c. On a dit que Sans-Pitié avait reçu ce sobriquet à cause de la force brutale avec laquelle il assénait un coup de poing. Il n'en est rien. L'ancêtre de la famille était un soldat du nom de Tavernier dit Sans-Pitié.

destinée à son beau-frère, pour faire un maillet de tailleur de pierre. L'Ecossais ne parut point, on ne sait pour quelle raison. Montferrand, fatigué et assez peu content, alla se mettre au lit, dans l'hôtel d'Agapit Lespérance, son logis ordinaire. On ne dit pas pourquoi Sans-Pitié monta à la chambre de Montferrand et frappa celui-ci pendant son sommeil. Il s'ensuivit une bataille en règle, dans la cour de l'hôtel. A la cinquième reprise, Sans-Pitié plia. C'était un homme de plus de six pieds, vigoureux, fier de ses exploits. Il disait qu'il ne craignait de Montferrand que son pied: ce fut le poing qui l'abattit. Montferrand était pieds nus et en caleçon.

Montferrand religieux fervent, cela étonne tout d'abord. On se figure ce redoutable athlète ne craignant ni Dieu ni diable, selon l'expression populaire. Cependant tel n'était point le cas. Chaque fois qu'il s'est trouvé dans quelque péril, il a invoqué la Sainte-Vierge pour qu'elle lui donnât du courage et ce qui est plus remarquable, il avouait cela à ses camarades, très peu enclins à la dévotion, la plupart même assez libres-penseurs.

Moïse Bastien, son compagnon de voyage, disait en 1875 que jamais Montferrand n'a laissé coucher ses hommes pendant le mois de mai, sans leur faire dire en commun le chapelet, et que toujours, quand sa cage était ancrée à proximité d'une église, il emmenait ses hommes à la messe le dimanche, ne laissant sur la cage que le cuisinier.

Ses camarades, qui étaient fiers de lui, le réprimandaient quelquefois d'avoir refusé la bataille. A cela il répondait:

— J'ai promis à ma mère et à la Sainte-Vierge de

n'agir que si je voyais une chose mauvaise, un tort, une insulte imméritée, ou le fort opprimant le faible.

En effet, on ne peut lui reprocher de s'être engagé dans des luttes pour le plaisir de manifester sa force ou sa vaillance. Il y avait un fonds de chevalerie dans son coeur et dans son imagination. Au moyen-âge il eût porté la lance et la hache d'armes avec éclat, pour Dieu, sa dame et son roi.

A partir de 1840, il n'alla plus dans les forêts au-dessus de Bytown. Il guidait les radeaux de bois flotté, depuis cette ville jusqu'à Québec. Un jour, près de la rivière du Nord, il laissa échapper quelques paroles assez vives contre l'un de ses hommes appelé ordinairement le grand Baptiste Dubois. Rendu à l'Abord-à-Plouffe, Dubois songea à se venger.

— Monsieur Jos., dit-il, j'aimerais à prendre une leçon de boxe selon les principes.

— C'est bon, mais il ne faudra pas te fâcher.

— Soyez certain que je ferai attention.

Dubois était par la taille et la force l'égal de Montferrand; il a raconté à J.-B. Lamontagne que son intention était de frapper un bon coup, afin de donner à réfléchir à Montferrand. Le coup fut tel (en pleine poitrine) que Montferrand culbuta et faillit perdre connaissance. Il se remit en marche sur son adversaire. Dubois, étonné de cette prompte résurrection, n'eut que le temps de lui dire:

— Pas avec les pieds !

— Tiens-toi bien, grand Baptiste !

Et dépliant son bras droit, il attira l'attention de Dubois sur la garde de gauche, mais aussitôt le poing gauche de Montferrand s'abîma sur l'oreille droite du

grand Baptiste, qui n'entendit plus jamais rien de ce côté de la tête. Quand on le releva, il balbutiait :

— Ça vaut un coup de pied de cheval !

Lorsque Dubois eut amassé cinq cents piastres, il alla finir ses jours chez les Soeurs de la Longue-Pointe, disant toujours aux gens qui lui parlaient de sa surdité :

— Mon oreille droite est sourde. C'est une claque de Montferrand. Il ne fendait pas la peau, mais il assommait. Il frappait comme un coup de pied de cheval.

Etienne Crépeau, qui vivait en 1880, m'a raconté que son père avait battu le célèbre Letendre, de Sorel, qui conçut l'idée d'accomplir une action d'éclat pour rétablir sa réputation compromise. Un dimanche, vers 1843, Montferrand était resté seul sur sa cage, devant Sorel, tandis que ses hommes étaient à la messe. Letendre l'aperçut et s'approcha à pas de loup. Montferrand vaquait à la cambuse. Letendre le saisit par derrière et lui serra la gorge à l'étouffer. Néanmoins, par un effort suprême, Montferrand se dégagea. En se relevant, ses pieds glissèrent entre deux plançons et il ne put les retirer à temps pour se retourner sur son adversaire qui s'était aussi relevé. Letendre en profita pour le renverser de nouveau, mais il redoutait tellement d'être saisi par les terribles pinces de Montferrand, qu'il se retira comme un fuyard.

Quelques semaines après. une personne qui passait par la rue des Allemands, à Montréal, avertit Montferrand que Letendre était dans le port, racontant sa victoire.

— Je vais lui porter mon approbation !

Et toute la journée on vit Montferrand monter la garde le long des grèves et des quais, demandant Le-

tendre aux échos d'alentour. On m'assure que les parents de Letendre arrangèrent l'affaire.

Gilmore, établi à Montréal en 1847, avait conquis la palme de champion de la boxe dans toute l'Amérique. Il était d'une taille colossale. Ses leçons étaient très recherchées. Il attendait son maître, disait-il souvent. Ce maître ne venait pas, et Gilmore grandissait aux yeux de ses admirateurs. Un jour qu'il jouait aux quilles, on lui annonça que Montferrand se tenait près de lui. De suite, et fort poliment, il offrit les gants à l'athlète. Son déplaisir fut immense lorsqu'il eut tâté l'adversaire qu'il croyait pouvoir vaincre avec facilité. A l'instar de O'Rourke, il commit la faute de se monter la tête. Dès lors, arrachant ses gants, il transforma le combat. Montferrand répugnait à ce genre de querelle et se contenta de parer quelques coups, mais enfin impatienté il empoigna Gilmore et lui faisant traverser la chambre il l'envoya par dessus les deux allées du jeu de quilles. Puis, vif comme un écureuil, il franchit l'obstacle à son tour et releva son adversaire qui lui tendit la main et se reconnut dompté.

Au grand feu de 1852, les quatre coins des rues Mignonne (aujourd'hui rue Demontigny) et Sanguinet étaient en flammes; la rue Sanguinet, vis-à-vis chez Montferrand, se trouvait tellement encombrée de peuple occupé au sauvetage qu'il n'y avait pas moyen d'en sortir d'un côté ou de l'autre. Les personnes étaient menacées de périr avec les meubles accumulés dans cet espace étroit. Pour ouvrir un passage sur la rue Saint-Denis, David Meunier, plus tard hôtelier de la rue Saint-Dominique, ordonna à son fils Pierre d'abattre à coups de hache la clôture du jardin de Coopers, mais les gens de Coopers tirèrent sur le jeune

homme un coup de fusil. Montferrand intervint. Comme on le menaçait, il lança ses deux pieds dans la clôture et pratiqua une brêche qui fut bientôt agrandie. Les témoins de ce tour de force disent que la clôture avait dix pieds de haut et était appuyée de poteaux de cinq pouces carrés. Coopers n'eut pas le temps de se reconnaître, car en faisant sa trouée Montferrand avait mis la main au collet de ce propriétaire exigeant et l'avait contraint à demander pardon.

Montferrand ne croyait pas subir si tôt le poids de l'âge. A cinquante-quatre ans (1856), date toujours critique pour les hommes fortement constitués, il s'aperçut que la nature reprenait sur lui son empire. Néanmoins, seul il le comprenait et son extérieur ne dénonçait aucunement ce qui se passait dans son être. Il agit en conséquence et se prépara à couler une belle vieillesse, qui fut moins longue qu'il ne le croyait. Homme d'ordre, même au milieu de ses extravagances de voyageur, il avait su amasser une jolie fortune pour ses vieux jours. Son fils l'a possédée et s'en est montré digne.

Le portrait de Montferrand, toujours mal gravé, l'a enlaidi sottement. On dirait une espèce de monstre. Les hommes de la génération de 1840 à 1864 n'ont vu que sa décadence, son air bonhomme, parfois un peu renfrogné sous l'influence des rhumatismes, et c'est ainsi qu'on le conçoît maintenant. Je me rappelle l'avoir rencontré par les rues, vers 1860, lorsqu'il demeurait dans sa propriété, coin des rues Sanguinet et Mignonne, faisant sa promenade quotidienne au marché Bonsecours, mis avec soin, la tête haute, la figure riante, droit, imposant comme le juge Monk, ayant un mot pour tout le monde, enfin jouissant de la vie.

A pied, il dépassait la foule et sa belle figure rayonnait sous les regards qui le suivaient. Sa première visite était pour les bouchers, qui l'acclamaient et badinaient avec lui. Ensuite il parcourait les rangs des voitures des cultivateurs, agaçant les femmes, goguenardant les hommes, et salué sur toute la ligne par de joyeux bonjours. Il allait souvent en voiture. Ses chevaux étaient superbes.

Quand il redressait sa taille et qu'il s'animait en parlant, c'était encore le beau garçon de 1830, sans forfanterie, sans ostentation, tout de coeur et de généreux mouvements. "Oh ! disait-il parfois, plus je réfléchis plus je m'aperçois que j'ai été un grand misérable; je m'en repens; puisse Dieu me pardonner les misères d'une vie que j'ai trouvée si longtemps inutile et souvent nuisible !" Il semble qu'il regrettait d'être né à une époque de trouble et qu'il la comparait avec notre temps où les lois sont obéies et respectées. Son humilité le faisait s'accuser de fautes que l'histoire ne lui reprochera pas assurément. Il déplorait en quelque sorte d'avoir acquis une renommée issue de la violence et de la force brutale.[15]

Marié en 1862 avec Esther Bertrand, qui avait été élevée chez un de ses oncles, Abraham Boyer, de Beauharnois, il en eut un fils (enfant posthume), Joseph-Louis, bien instruit, grand (six pieds trois pouces) et doué de deux bras qui rappelaient la vigueur de ceux de son père. Débile et maladif, il a été élevé par J.-B. Lamontagne, son cousin et tuteur, avec un soin tout paternel, et s'est marié le 29 avril 1884, avec Agnès Fournier. Il fut inhumé à Montréal le 23 dé-

15. Dans ce passage, M. Sulte emprunte à A.-N. Montpetit, *Nos hommes forts*, p. 23, 121-125.

cembre 1896. De son mariage sont nés neuf enfants dont trois lui survivent. L'aîné, dit E.-Z. Massicotte, porte le nom de Joseph, et fut baptisé à Montréal le 12 avril 1885. Il fut un temps admirablement musclé, très courageux et très habile. Il a su se faire applaudir maintes fois au Parc Sohmer.[16]

Jos. Montferrand mourut doucement, le 4 octobre 1864, dans sa maison, numéro 212 rue Sanguinet. Sa femme le suivit de près.

Inutile de dire que dans cet écrit j'ai fait de mon mieux à l'aide de renseignements parfois diffus et peu faciles à vérifier. La critique a le champ libre. J'ai donné ce que je sais.

Si l'histoire de Montferrand n'était pas écrite, la légende de cet homme extraordinaire ne subsisterait pas moins dans l'imagination du peuple. Il a vécu à une époque où le pugilat était en honneur, et de plus il prit une part active à ces petites guerres de race si fréquentes parmi nous avant 1850. Sa renommée dépassa de son vivant toutes celles de ses rivaux. Les plus solides gaillards illustrés dans vingt combats s'éclipsaient devant lui. De Gaspé aux Montagnes-Rocheuses et à la Californie, le nom de Montferrand résume trente années de luttes et de passes d'armes qui rappellent les exploits des chevaliers de la Table Ronde. C'est désormais une mémoire indestructible que la sienne. Il personnifie un monde déjà disparu, des moeurs d'un autre âge, des coutumes dont l'étude nous surprend.

16. E.-Z. Massicotte, *les Athlètes canadiens-français*, p. 90. Joseph, Ernest et Pascal Montferrand, fils de Joseph-Louis, sont encore vivants à Montréal.

N'est-il pas vrai que, peu après 1815, la vallée de l'Ottawa fut en quelque sorte conquise par les Irlandais et les Ecossais, nouvellement arrivés d'Europe et que les Canadiens n'étaient pas en nombre suffisant pour résister à ce flot envahissant qui augmentait d'année en année? Pourtant, nous avons tenu bon dans ces territoires, nous nous y sommes implantés. Comment? Par la vaillance ! Et qui a été plus redoutable que Montferrand? Personne. Quel est celui de nos compatriotes qui a soutenu nos droits dans ces lieux avec plus de persistance et de succès? Aucun. Il a symbolisé la force dans un règne de force. La terreur n'avait ni prise ni influence sur lui.

Avant que de mettre la charrue dans les terres qui bordent cette belle rivière, les Canadiens ont dû les conquérir au bout du bras. Montferrand a personnifié ces combattants d'une époque déjà presque oubliée mais très historique, très honorable pour nous. Au lac des Sables, voilà soixante ans, il prêchait la colonisation. Je me demande si le curé Labelle a connu ce précurseur de ses oeuvres. "Il faut, disait Montferrand, que les Canadiens s'emparent de ces belles terres, autrement l'Anglais nous écrasera; dans les villes nous ne pouvons plus commander; notre valeur est à la campagne." Durant les dernières années de sa vie, il parlait sans cesse de ce sujet et encourageait la jeunesse à défricher le sol.

Mon plan primitif était de livrer à la presse une série de notes sur les premières années de la ville d'Ottawa. On n'habite pas une localité dix-huit ans[17] sans recueilir bien des choses de son passé. Examen fait, je détache Montferrand de ce cadre pour le faire

17. Cette étude est de 1883.

paraître seul. Il appartient autant et plus à Montréal qu'à Ottawa, et comme il est connu de tout le monde, je suis persuadé qu'il sera partout bien reçu.

*
* *

Après avoir parlé de Jos. Montferrand, qu'on me permette d'ajouter que j'ai vu Claude Grenache lever la jambe et casser du bout de son pied le bras d'un colosse qui s'avançait sur lui, armé d'un bâton. Il a accompli tant de tours de force et de souplesse qu'on en écrirait un chapitre. Sa mère se nommait Nathalie. Elle était née le 15 août 1782 aux Sept-Rivières, près Memramcook, Nouvelle-Ecosse; et en décembre 1881 elle demeurait à Hudson, Mass., âgée de cent ans moins six mois, ayant conservé toute son intelligence et en bonne partie son activité physique.

J'ai aussi vu Maxime Duhaîme prendre à pleines mains et sortir de la foule un batailleur redouté, puis, le replantant sur ses quilles, lui dire avec une bonhomie charmante:

— Comportez-vous mieux, ce n'est pas joli.

Le capitaine Labelle me montrait un jour une chaloupe attachée à l'arrière du *Québec*.

— Voyez donc, me dit-il, l'imprudence des promeneurs: à peine aurons-nous fait deux tours de roue que la vitesse du navire fera chavirer cette embarcation comme une mitaine.

J'avisai Jack Naud qui rôdait sur le quai et, en deux mots, lui contai l'affaire. Il sourit, empoigna la chaîne qui retenait la chaloupe, tira à lui, en gognenardant, et embarqua toute la boutique à bord du

Québec, en moins de rien. Ce fut une affaire d'importance lorsqu'il s'agit de mettre à terre ce "passager" que cinq hommes remuaient avec peine.

J'ai encore vu Javotte Rouillard emporter sur son épaule un cochon gelé qui pesait deux cents livres, et que le boucher, propriétaire de la pièce, avait fait placer, par malice, en travers du chemin de la dite Javotte. Sachez que nous avons aussi nos femmes fortes! Javotte Rouillard tenait de son père une puissance de muscles qu'elle a transmise en partie à son garçon, Joseph-Marie, noyé pour avoir trop présumé de sa résistance à la fatigue.

Le grand-père Rouillard s'attelait un jour sur un "bateau de roi," et le montait sur la grève, mais voyant qu'on lui marchandait son salaire, il repoussait le bateau au fleuve, ce que dix hommes n'eussent pas été capables d'exécuter. C'est le même qui, d'un coup de poing, tuait raide un soldat anglais, au milieu d'une cinquantaine de ses camarades insurgés contre leur commandant.

Et Cadet Blondin qui portait la charge de trois hommes dans les portages! En voilà un voyageur! Vers 1818, alors que les compagnies du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson étaient en guerre, il chercha refuge, par un soir de tempête, dans un poste de la compagnie rivale. Personne ne le connaissait en cet endroit, mais on voyait bien à ses allures qu'il n'était pas de la compagnie. Un quolibet n'attendait pas l'autre. Blondin se brûlait les sangs. Après avoir fumé la pipe, quelqu'un lui demanda de prendre un petit baril qui se trouvait dans un coin et de le lui passer. Il voulut faire la chose poliment, mais bernique! l'objet lui glissa entre les doigts. Et les com-

pagnons de rire aux éclats. C'était mettre le feu à la poudre. La poudre c'était Blondin. Quant au baril, il était rempli de balles. En deux secondes, l'hercule se baissa, enleva le malencontreux paquet et le lança contre le pilier qui supportait la toiture. Tout croûla comme si une bombe y passait.

— Et maintenant, dit-il, couchez dehors; mon nom est Cadet Blondin.

Les anciens m'ont raconté que, durant la guerre de 1812-14, un détachement des artilleurs royaux, passant à Yamachiche, y avait fait halte pour souper. C'était l'hiver. Sur des traîneaux on avait placé les bouches à feu, et sur d'autres les boulets. Quelques gaillards voulurent s'amuser aux dépens des gens du pays. Trois ou quatre entrèrent chez Cadet Blondin et, sans dire bonjour ni bonsoir, enfilèrent l'escalier du premier étage. Aux cris des femmes, Blondin accourut. Le premier soldat qu'il saisit passa par la fenêtre, emportant vitres et barreaux; le second de même; les autres s'échappèrent. Ce fut le signal d'une levée de baïonnettes, pour ne pas dire de boucliers. Les militaires n'entendaient pas avoir le dessous. Blondin, voyant sa maison cernée, s'échappa et courut vers les traîneaux, suivi de toute la bande. Alors commença une scène épique, un chant d'Homère. L'athlète empoignait les boulets, et de son bras formidable, les lançait comme eut fait un canon bien servi. Ce n'étaient point des boules de neige. Bras, jambes, etc, tout se brisait au contact de ces joujoux. Le quart de la troupe resta à l'hôpital. Il ne séjourna plus de soldats réguliers à Yamachiche durant la guerre.

Je me demande si la force physique est héréditaire dans certaines nations, certains individus, certaines localités. Oui et non. Tout dépend de l'influence des milieux.

Suivant les conditions auxquelles est soumise ou se soumet une nation ou une famille, il vient un moment où cette nation, cette famille produit sa fleur. Depuis Adam c'est l'histoire des hommes. Le Canada n'échappe pas à la loi générale. Grenon, Blondin, Voyer, Montferrand, Grenache, Rouillard, et d'autres bien connus, ont été l'épanouissement d'autant de lignées ou familles qui, avant comme après eux, ne surent produire aucun type susceptible de leur être comparé. C'est une fois pour toutes, bien qu'il se présente des quasi exceptions, car il y a, d'une génération à l'autre, progression ou décadence graduées et mesurées, rarement subites. Le père d'un homme fort est plus qu'un homme du commun, et le fils d'un être extraordinairement doué vaut presque toujours son grand-père mais pas son père.

S'il arrive parfois que, à un siècle de distance, le phénomène de la force musculaire se reproduit, c'est que, durant cette intervalle, la famille s'est retrempée à des sources favorables et que la charpente humaine, muscles, nerfs et os, a emmagasiné, pour ainsi parler, des vertus nouvelles qui, un bon jour, se concentrent dans un second individu constitué comme l'était le premier. C'est encore influence du milieu, ou des circonstances si on préfère cette expression.

Ces circonstances, cette influence, que sont-elles? L'air, le sol, le manger, le boire, la vie que l'on mène — en un mot l'hygiène. Pourquoi dit-on que changer d'air est toujours excellent? Parce que l'air n'est pas

le même à dix ou vingt lieues de chez nous. Les émanations de la terre varient d'une manière étonnante. L'eau qui coule partout n'est pas la même partout, il s'en faut. Un site exposé au nord nous impressionne plus ou moins qu'un autre ouvert à l'est ou au midi ou à l'ouest. Les forêts, qui se ressemblent tant, diffèrent entr'elles par les essences qui les peuplent. Les cultures ont des effluves particulières à leurs espèces, et celles-ci subissent encore des modifications, suivant les sols où elles poussent.

La nature est un grand laboratoire de chimie, composé de salles, de compartiments, de corridors. Il s'agit de tomber dans la bonne chambre. Ainsi, trente familles vigoureuses venues de France, il y a deux cents ans, ont habité une seigneurie mincement pourvue des conditions requises pour le parfait développement de la vie animale; aujourd'hui, elles ne nous présentent pas un homme fort — ils sont tous de l'ordre moyen; peut-être même ont-ils dégénéré au-delà de ce terme. Dans un territoire voisin, trente familles, originaires d'un type moyen, ont vécu sous des influences plus favorables et forment aujourd'hui une pépinière de fiers-à-bras. Telle paroisse est renommée à cause de ses bons hommes; telle autre, à côté, n'a rien de pareil — c'est logique. L'organisme humain ne nous rend que ce que nous lui prêtons.

Dans l'ensemble, les Canadiens-français ont acquis en Amérique une force musculaire qui dépasse celle de leurs cousins de France. Les voyages si célèbres de nos compatriotes ont fourni à la race canadienne un contingent énorme de vigueur physique. Ce jeune pays avec son climat sain, son agriculture, ses forêts résineuses, ses eaux si vives et si pures, la quiétude qu'il

répand dans les esprits, sa nourriture abondante et riche par elle-même, a rafraîchi le sang des colons, calmé leurs nerfs, affermi les muscles, fortifié leurs os.

Il n'est pas nécessaire d'être savant pour comprendre cela; le chiffre du groupe que nous formons en dit assez. Trouvant un milieu favorable à sa propagation, le Français s'est propagé. C'est de cette manière qu'il a tourné Canadien. Dans un bon nombre de centres il est même devenu d'une trempe exceptionnelle. De là les hommes forts dont parlent A.-N. Montpetit et E.-Z. Massicotte.

La gloire nationale se compose de plus d'un élément. Donnez-nous des corps robustes, je vous promets des esprits supérieurs. Ceci n'est pas une formule que j'invente. La science l'entend ainsi. Il existe une école qui affirme que l'intelligence est surtout remarquable chez les individus dont le père, le grand-père ou le bisaïeul a été cultivateur ou forgeron. Quel joie pour nos écrivains! car ils descendent tous de la faucille ou du marteau.

1883.

NOTE.—Hélène Montferrand, mentionnée à la page 12, se maria à Montréal, le 20 octobre 1823, à J.-B. Lamontagne, fils de Joseph Lamontagne et de Charlotte Richard. Leur fils J.-B. Lamontagne, que M. Sulte a bien connu, a fourni à l'auteur de cette étude nombre de renseignements utiles.

Histoire du Jeu des Echecs

Ayant eu, un jour, la curiosité de lire l'histoire du jeu des échecs, ma déception a été grande d'y trouver si peu de faits intéressants et surtout une telle abondance de contes à dormir debout, d'anachronismes et de fausses traductions des anciens textes. Me piquant au jeu de ce jeu, j'ai groupé les notes qui me paraissaient renfermer quelque sens et je tâche de leur donner ici une suite. Vous allez comprendre mon embarras par le trait suivant.

Dans plusieurs des nombreux ouvrages qui prétendent nous raconter l'origine du jeu des échecs, il est dit que Mahomet proscrivait cet amusement sur le principe que les images sont choses impies. En effet, le prophète ne voulait rien souffrir de ce qu'il appelait des idoles, c'est-à-dire des représentations d'êtres humains, de divinités ou d'animaux. Mais cela ne suffisant point à me contenter, j'ouvre le Coran et je vois ces paroles : "O vous, croyants sincères, vous savez que le vin, les jeux de chance et les images sont des abominations inventées par Satan; c'est pourquoi vous les évitez afin de ne point périr."

Au bas de la page, un commentateur s'est donné la peine de nous éclairer sur ces lignes pourtant si fa-

ciles à comprendre. Il dit que le mot *images* se rapporte très probablement aux pièces sculptées dont se servaient les Arabes au jeu de l'échiquier, et là-dessus, il se lance dans une foule de considérations toutes plus profondes les unes que les autres. Il oublie seulement de se demander si les Arabes du temps de Mahomet jouaient aux échecs! Je lui fais savoir, par les présentes, que ces braves gens n'en connaissaient rien.

Commençons notre histoire des échecs.

Le plus ancien texte connu qui parle des échecs est celui du philosophe chinois Mencius qui vivait plus de quatre cents ans avant notre ère. Il s'exprime ainsi: "Ce jeu n'est pas un grand art, mais il exige toute notre attention et toute notre volonté, sans quoi on n'y réussit point."

Si vraiment l'auteur chinois a voulu parler des échecs, nous devons croire que ses compatriotes les connaissaient il y a deux mille quatre cents ans et plus, mais qui me fera voir le texte même de Mencius? A-t-il voulu parler des échecs? Il nous est impossible de dire si les traducteurs n'ont pas, comme c'est leur malheureuse coutume, introduit de leur cru dans cet ancien ouvrage. Les traditions de la Chine sont unanimes à indiquer l'Hindoustan comme pays d'origine des échecs.

Les brahmes ou brahmanes ont dominé dans l'Inde dès les temps les plus reculés; ils y constituaient la caste supérieure et la grande péninsule les reconnaissait pour ses maîtres. La plupart des faits regardés comme historiques en ce qui concerne ces mystérieuses contrées tournent autour de ce corps dirigeant. D'après les témoignages chinois, persans et arabes, les religieux en question, adorateurs de Brahmâ, dieu su-

prême, être parfait, principe de tout, contenant tout, pouvant tout, seraient les créateurs du jeu royal des échecs, et les trois nations que je viens de citer l'auraient reçu des Hindous, puis il se serait, par leur entremise, répandu dans le reste du monde, en dehors de l'Asie, par conséquent vers l'Europe. Ces étapes sont difficiles à fixer.

Les écrivains s'accordent à dire que ce jeu est l'emblême de la guerre. Le personnage du roi en est le héros et aussi la victime. Tous ceux qui l'entourent se font tuer pour lui. Nonobstant les modifications que notre époque démocratique a introduites dans la marche des pièces et des pions, le roi reste le pivot de la tactique et de la stratégie de l'échiquier. Les Chinois font seuls exception, car le roi n'entre pas dans leur combinaison. Ils nomment l'échiquier *Chongki*: jeu royal, et l'ensemble des pièces, *Choke-choo-hong-ki*: jeu de la science de la guerre. Dans l'Inde, on emploie *Tschatorangâ*, c'est-à-dire les quatres parties d'une armée; les pièces sont, en effet, huit fantassins, deux chariots, deux cavaliers, deux éléphants et, pour les commander, un généralissime avec le roi. "Le jeu des échecs, observe Louis Reybaud,[1] rappelle la composition des armées indiennes qui, jusqu'aux temps modernes, ont consisté dans les éléphants, les cavaliers, les chars et les fantassins."

Cela est vrai. Par exemple, je ne conseillerais pas au lecteur de parier en faveur des militaires qui jouent aux échecs, ils ne sont pas assez forts pour y réussir. Napoléon Ier était souvent *mat* dans ces engagements et ne reprenait en avantage qu'à coups de canons véri-

1. En 1829, lors de son retour de l'Inde et du Levant.

tables. D'autres hommes d'épée très habiles se sont fait battre et rebattre au jeu de la guerre *Choke-choo-hong-ki.*

Les nombreux écrivains qui ont disputé sur l'origine de l'échiquier n'ont encore fourni aucun raisonnement acceptable. Ce sont toujours des "il me semble" ou une supposition ou des "probablement" qui n'aboutissent à rien. Saura-t-on jamais quand et comment eut lieu l'apparition de cette nouveauté merveilleuse? Ce que j'ai lu me confine dans l'Inde. Le jeu a peut-être végété à Ceylan, aux îles Maldives, à Salem, à Madura, à Bengalore durant des siècles avant que de sortir des couvents des brahmes. Remonte-t-il aux jours d'Adam et d'Eve, selon la croyance de certains savants, ou bien le ferons-nous dater de quinze cents ans d'aujourd'hui tout au plus? Que penser du texte de Mencius cité plus haut? N'y a-t-il point là une interpolation? Mencius parlait-il des échecs ou d'un autre genre de récréation? Après lui, nous ne trouvons personne qui nous instruise là-dessus, sauf des auteurs des IXe et Xe siècles de notre ère qui ne sauraient être des témoins sérieux.

Il y en a qui parlent de Sémiramis, de Solomon, et d'autres, et disent que ces souverains ont été les propagateurs du jeu. D'autres fouillent l'empire chinois et veulent que le mandarin Hansing, qui vivait deux siècles avant Jésus-Christ, en ait été l'initiateur. Quelques-uns arrivent jusqu'à notre ère et en font honneur à un astronome persan. Rien de solide dans ces versions. En attendant que l'on divulgue des textes authentiques remontant aux âges qui virent paraître le premier échiquier, je m'arrête à l'an 400 de notre ère pour marquer l'introduction du jeu dans les demeures

souveraines. Qu'il ait existé un millier d'années auparavant, cela est possible. Il n'est devenu jeu royal que depuis quinze cents ans à peu près. J'entends par jeu royal une chose à la mode, répandue dans les hautes classes et qui sort de la banalité.

Au Ve siècle, Shirham ou Shéram, roi despotique, régnait sur les Hindous. Voulant le ramener à des sentiments plus humains, le brahme Sessa, Sissa ou Sisla eut l'idée de lui faire voir une représentation morale, imagée, agissante, parlant aux yeux et à l'esprit, pour faire comprendre à ce tyran que le souverain d'un peuple, si puissant qu'il soit, ne saurait rien accomplir sans l'aide de ses humbles sujets, les pauvres pions, si vous voulez. Il inventa les échecs dans ce but, ou il les porta à la connaissance du roi, si le jeu existait déjà parmi le peuple ou les brahmes. M'est avis que les brahmes devaient avoir l'usage de cet amusement intellectuel. D'une manière ou d'une autre, le roi comprit la réalité de sa position et devint plus... constitutionnel. Ceci peut être une histoire vraie: une fois n'est pas coutume. Tamerlan, Bazaset et d'autres joueurs d'échecs émérites, autant que massacreurs d'hommes, ont dû être souvent faits *mat* sur l'échiquier sans modifier leur politique ou leurs instincts farouches à cause de si peu.

Peut-être croyez-vous que si le jeu des échecs est né aux Indes et qu'il a émigré en Perse au Ve siècle de notre ère, il n'y a plus lieu de mentionner Attalus et Palamède qui se récréaient, dit-on, à faire mouvoir des pièces sur un échiquier, durant le siège de Troie, voilà trente siècles.

Cette légende est fondée sur le fait que le siège de la ville fameuse absorba une dizaine d'années de la vie

des héros grecs; comment expliquer une pareille lenteur si l'on ne soupçonnait les chefs de guerre d'avoir passé leur temps à jouer quelques milliers de parties d'échecs, à peu près comme les gens qui contemplent les pyramides d'Egypte pendant quarante siècles... En vérité, cette légende n'est basée sur rien autre chose que la réflexion ironique que je viens de faire. En voici une qui lui ressemble: Ulysse, rentrant chez lui après la destruction de Troie, aperçut devant la porte de sa demeure les soupirants à la main de Pénélope qui jouaient avec des petits cailloux sur le gazon, pour se distraire. C'est le divin Homère qui raconte la chose. Nos bons traducteurs interprètent si étrangement ce passage que nous sommes forcés d'y voir le jeu des échecs.

Encore une fois, il a été écrit des volumes sur les origines de l'échiquier. Vingt nations s'en attribuent le mérite. De tous les jeux, c'est celui dont l'histoire est la plus excitante et la plus mal racontée.

Dans cet article où la prudence me tient en échec, je ne sortirai point des justes bornes de l'incertitude qui cherche à expliquer la genèse des soixante-quatre compartiments; trop d'érudits n'ont fait que des boulettes en scrutant les profondeurs de ce curieux passé, et je me garderai bien de suivre leurs traces.

La légende de cinq mille ans fascine les imaginations, sans s'appuyer sur des preuves. Le plus ancien auteur qui traite de cette matière après Mencius est l'Arabe Masudi, en 950, lequel déclare que le jeu des échecs date de très longtemps. Entend-il, par un terme aussi vague, reculer au-delà de plusieurs siècles ou simplement à cinq ou six générations ? Je lui concèderai qu'il allait dans sa pensée jusqu'au Ve siècle et qu'il

songeait à Shirham ou Shéram dont j'ai parlé ci-devant. Du reste, il fait venir ce jeu des Indes, comme le prétendent aussi les Chinois et les Persans.

L'histoire de la Perse dit que le schah avait un jour provoqué à la guerre le souverain des Indes et que celui-ci, voulant lui faire comprendre la folie qu'il commettait et lui démontrer aussi l'inconstance et les changements de la fortune, la guerre interminable à laquelle notre vie est sujette, lui envoya un échiquier avec des joueurs pour guider ses débuts. Il comprit par cette manière d'apologue les dangers de sa position, comme je l'ai dit plus haut:

Il sut conserver ses états,
Fut un voisin commode,
Et, modèle des potentats,
Prit l'échiquier pour code.
Ce n'est que lorsqu'il trépassa
Que le peuple le voyant mat,
Pleura.

Voilà pour Shirham ou Shéram. Quatre ou cinq quarts de siècle après lui, c'est-à-dire vers 530 de notre ère, le schah Mauhirawan, autrement Chosroes dit le Grand, jouait aux échecs d'après les règles établies par les Hindous. Le poète persan Firdusi, après avoir noté les savantes manoeuvres de Chosroes, déclare que celui-ci devait au roi des Hindous la possession de ce jeu; cela est entendu si l'on fait remonter le cadeau à son quatrième ou cinquième prédécesseur. Firdusi vivait quatre cent cinquante ans après Chosroes; il a pu confondre les temps.

Si l'on s'en rapporte aux légendes des Asiatiques, le "jeu de roi" était pour le moins jeu de prince, puisqu'il exigeait parfois un déploiement de pompe au-

dessus des ressources du vulgaire. A l'occasion des fêtes publiques, on faisait usage d'un échiquier composé de grandes cases de pierre, posées au centre d'un vaste emplacement, de manière à couvrir plusieurs milliers de pieds carrés. Les figures du jeu étaient des êtres vivants: rois, éléphants, cavaliers, fantassins et chevaux traînant les chars. Le peuple entourait la place et jugeait les coups. Quel spectacle devait présenter une partie engagée avec une telle magnificence ! Tout cela est dans l'ordre des choses croyables, si l'on connaît quelque peu les pratiques orientales. Il va sans dire que la marche du jeu primitif différait de celle que nous avons adoptée; j'en parlerai plus loin.

Expliquons de suite que le jeu chinois d'à présent est une lointaine réminiscence du type original; nous ne savons quand et comment les modifications se sont produites. Il renferme deux échiquiers, un pour chaque joueur, de trente-deux cases chacun, séparés l'un de l'autre par une rivière. Les pièces ne sont point placées au milieu des carreaux, mais sur l'angle de quatre carreaux, de sorte que les trente-deux pièces s'exercent sur quatre-vingt-dix positions, soit vingt-six de plus que dans le jeu européen. Toutes les pièces ont la forme de nos dames, soit celle d'une pièce de monnaie ronde; elles portent une marque qui indique le nom de chacune d'elles.

Le roi n'existe pas dans le jeu chinois, probablement parce que la personne du souverain de ce pays est sacrée et de plus invisible au commun du peuple.

Le général occupe les quatre cases du centre, les plus près du joueur; il ne peut être pris; on cherche à le tenir en échec dans son quartier général; ses deux

secrétaires ne peuvent sortir du quadrilatère en question.

De chaque côté de ces trois figures, viennent l'éléphant, le cavalier et le chariot, dont les capacités sont moindres que celles de notre fou, notre cavalier et la tour, bien que leur marche soit semblable. Le chariot est le plus puissant des trois. La ligne du damier qui est immédiatement près de la personne qui joue est ainsi chargée de neuf pièces.

A la ligne du centre, toujours mesurant de droite à gauche, sont deux artilleurs placés devant les cavaliers. Ces canonniers prennent comme nos cavaliers, mais se comportent comme nos tours.

Cinq fantassins ou pions gardent la rivière; s'ils traversent celle-ci à la poursuite de l'ennemi, ils ne peuvent revenir à leur régiment; qu'ils parcourent en tous sens le champ de bataille et atteignent les extrêmes limites du camp de leurs adversaires, ils n'en sont pas mieux récompensés: ils restent simples pions.

Chaque pièce se place là où elle a fait capture, excepté les artilleurs. L'absence de la reine et le peu de liberté des mouvements de la plupart des pièces restreignent les combinaisons du jeu chinois; toutefois les gens habiles en tirent bon parti.

Un certain nombre de Chinois prétendent que cet échiquier est le même dont se servaient leurs ancêtres il y a deux mille ans et plus; ils ne croient pas à son origine chez les Hindous, parce que la différence entre les deux jeux est trop grande. En somme, si les échecs sont sortis de l'Inde — et uniquement de là — pour se répandre dans le monde civilisé, il est visible que la Chine les a modifiés de beaucoup plus que l'Europe,

mais finalement, ni l'Inde ni la Chine ne possèdent les perfections qui se rencontrent dans le jeu européen.

Le sanscrit, langue des Hindous, et le persan se servent du mot *Tscha, schah, chah, sha, chat,* pour désigner le roi, le souverain, l'empereur. En chinois, on prononce *chong*: la signification est la même.

Les Persans, une fois en possession de ce genre d'amusement, "le plus noble et le plus beau des jeux sédentaires," ne voulurent rien changer à son nom; ils en firent *schathrengi,* ou jeu du roi et de la guerre; *eschate* désignait la planche; *eschae,* l'ensemble des pièces. Nous en avons tiré "échiquier et échecs". Lorsque le roi était vaincu, mis à découvert, pris enfin, les Persans disaient: *schah mato !* Nous disons "échec et mat."

Ces étymologies ne sont pas plus étonnantes que celles de kaiser et de tzar, qui proviennent en ligne droite de César. Les Germains ne sachant point articuler *cé* ni *ar* mais ayant le son de l'*s* et du *z* dans leur langage, disaient *ké* et *ser.* Les Russes, éprouvant de la difficulté à prononcer le *ké* de leurs voisins, mais fort capable de dire *sar* au lieu de *ser,* ont formé *tzar, tczar, czar, zaar*: ce dernier son est le plus usité parmi eux.

Parmi les auteurs auxquels je fais allusion, les uns disent que les Romains n'ont pas eu connaissance de ce jeu; d'autres citent des expressions tirées des discours, du théâtre, de la littérature en général et, leur donnant le plus de transparence possible, ils croient découvrir sur les bords du Tibre, aux jours de César et d'Auguste, l'existence de quelque chose comme l'échec du Berger, le coup de gambit, etc.... On parle même d'un jeu connu à Rome du temps des empereurs

sous le nom de *scalclus*, *calclus* ou *calculus* d'où nous aurions formé *calcul*, mais outre que la plupart des jeux exigent du calcul, le mot en question n'a rien qui se rattache au schah d'ivoire, pas plus qu'au schah de Perse. D'ailleurs, au Ve siècle, l'empire romain ne savait plus conquérir depuis longtemps; les pays de Grèce, d'Egypte et de Syrie, qu'il avait autrefois exploités, ne possédaient point les échecs et ne commencèrent à les pratiquer qu'au VIIe siècle, après la décadence de Rome.

Je dis donc que, aux Ve et VIIe siècles, le jeu des échecs sortit des Indes pour se diriger vers l'ouest et s'arrêta en Perse pendant que l'empire romain, qui formait tout l'Occident, agonisait, et que venait au monde Mahomet, le créateur d'un nouvel ordre de choses entre l'Orient et l'Occident. L'Europe, l'Egypte, l'Asie Mineure, l'Arabie, la Syrie ne savaient rien des échecs en 632 lorsque décéda Mahomet qui passe cependant pour avoir été hostile à ce jeu, inconnu de lui et des siens.

Le calife Omar s'étant emparé de la Perse fut tué en 644 par un Persan de la secte des mages, mais les Arabes n'en gardèrent pas moins leur conquête et ce peuple extraordinaire, continuant de se répandre sur les autres nations, transporta avec lui le goût des échecs dont la vieille terre de l'Iran lui avait enseigné les secrets. Cet immense remuement d'hommes que produisit l'expansion de l'islamisme par la vertu du sabre, agit dans le sens d'un moyen de transport pour une foule d'articles, us et coutumes, enlevés à des races diverses et communiqués ainsi à nombre d'autres. Les soldats font l'histoire.

Les Grecs paraissent avoir adopté ce jeu par suite de leurs rapports avec la Perse et la Médie, mais quand ? Le plus tôt serait le VIe siècle, le plus tard le VIIIe comme on va voir. Leur langue tenta de se familiariser avec le nom persan *schatrengi,* mais elle ne parvint qu'à le dénaturer en disant *zatrikion,* à peu près comme les Français vis-à-vis de *high-life* lorsqu'ils prononcent "ig lif," ou bien "redingote" pour *riding coat.* A qui donc faut-il concéder l'honneur d'avoir mis les échecs en circulation sur le continent d'Europe ? Aux Arabes incontestablement.

En 711 Tarik envahit l'Espagne, gagne la bataille de Xérès et se trouve possesseur de presque tout ce beau pays. En 732, les Arabes ont franchi les Pyrénées et touchent au coeur de la France; Charles Martel les défait dans le Poitou ; ils n'en restent pas moins maîtres de l'Espagne, et très menaçants pour la France et l'Italie.

C'est durant le VIIIe siècle que l'Italie, l'Allemagne et la France s'initièrent à cette nouveauté d'un jeu qui fait appel à toutes les forces de l'intelligence. Les Arabes et les Grecs semblent l'avoir vulgarisé en Europe, les Arabes surtout.

L'échiquier prit faveur chez les grands; il n'est devenu populaire que dans les siècles rapprochés de nous. "Ce n'est pas assez un jeu, écrivait Montaigne il y a trois cents ans, il divertit trop sérieusement." Aussi, ce que qu'aurai à vous raconter, du VIIIe au XIXe siècle, ne concerne ni le peuple ni la petite bourgeoisie. Puisque c'est jeu de guerre, c'est jeu de prince et de soldat.

L'un des fils de Pepin-le-Bref jouant avec le prince bavarois Otkar, Okar ou Oscar, vers l'an 760, lui as-

séna sur la tempe un coup de son échiquier dont il mourut aussitôt. C'est encore avec un échiquier que le paladin Renaud assomma Charles, neveu de Charlemagne. Celui-ci envoya à l'impératrice Irène, qui règnait à Constantinople, un échiquier magnifique. Longtemps, on a conservé dans le trésor de Saint-Denis, aux portes de Paris, un jeu d'échecs qui passait pour avoir appartenu à Charlemagne vers l'an 800.

Voici une curieuse erreur. Les bardes du XIe siècle chantent les prouesses de Gauvain, neveu du roi Arthur, qui allant à la conquête de Saint-Graal, en 520, joue une partie merveilleuse contre des échecs enchantés qui marchent d'eux-mêmes. Les bardes chantaient ces merveilles plus tard; ils ont su utiliser ce qui, de leur temps, était connu, mais ils n'ont pas réfléchi que, au VIe siècle, l'Angleterre, comme l'Europe entière, était plongée dans les ténèbres intérieurs et extérieurs relativement aux échecs. L'anachronisme est flagrant.

Le cardinal Damianus, évêque d'Ostie, en Italie, réprimanda en 1061 un prêtre jouant aux échecs, parce que, dit-on, cet amusement lui parut frivole et peu digne de son caractère. Sous Philippe-Auguste (1200), l'évêque de Paris enleva ce jeu aux ecclésiastiques. Saint Louis (1240) mettait à l'amende les joueurs d'échecs, peut-être parce qu'ils jouaient de l'argent. Peu après, les autorités religieuses commencèrent à douter que ce jeu fut contraire aux canons de l'Eglise, et les mesures de rigueur, toutes provenant d'opinions personnelles, cessèrent ou furent diminuées. L'Eglise n'a jamais proscrit les échecs, de sorte que leur introduction dans les hautes classes de la société n'a point souffert d'entraves. Tous les jeux dont on abuse sont

condamnés par l'Eglise ou, si vous voulez, tout abus de ce jeu est condamnable: là est le point vif de la question.

La littérature des échecs, déjà créée en Orient, devait à son tour prendre pied en Occident. Au XIIe siècle Jacopo Dacciesole, moine dominicain, écrivit un traité sur cette matière, lequel fut traduit en français, puis du français en anglais et imprimé par Caxton en 1474. C'est le premier livre sorti d'une presse en Angleterre. Les enseignements, les combinaisons, les exemples fournis par Jacopo Dacciesole contribuèrent à maintenir l'unité du jeu, à inspirer l'amour du travail, la recherche scientifique des effets et des causes, et ouvrit la porte à la discussion ou l'échange des idées. La grande révolution des échecs, qui éclata au XVe siècle, était partie de cette source: elle avait couvé trois cents ans. De nos jours, nous allons plus vite en besogne.

Au lendemain de la guerre de Cent Ans, c'est-à-dire en 1450, une France nouvelle s'agitait; au même moment croulait l'empire grec de Constantinople: ces deux événements marquent la fin du moyen-âge. L'imprimerie venait d'être découverte par Gutenberg ou, pour mieux dire, perfectionnée; Copernic proclamait sa théorie du mouvement de la terre; les joueurs d'échecs voulurent eux aussi entrer dans la voie des transformations.

Le livre de Jacopo Dacciesole avait dû être commenté mille et mille fois lorsque, vers 1450, il fut proposé gravement de mettre les échecs en harmonie avec les idées et les choses de l'Occident. Ce n'était pas bagatelle qu'une réforme de cette portée, aussi la lutte devint terrible entre les fidèles du vieux système et les adeptes

de la doctrine qui se faisait jour à la faveur du souffle qui embrasait une partie de l'Europe. Les Français, tout chauds de souvenirs de la guerre de Cent Ans, songeaient à décerner des récompenses aux simples soldats, les pions, au lieu de les tenir au bas de l'échelle à la manière des militaires de l'Inde. Ils gagnèrent si parfaitement ce point que la révolution de 1450-80 est surtout mémorable par la promotion des plus humbles personnages de l'échiquier. Désormais, un pion qui se distingue par quelque acte de valeur montera en grade; il pourra aspirer à des commandements, au bâton de maréchal; c'est la démocratie en action; elle oblige les gouvernants à posséder plus de sens pratique, à avoir plus de précautions et à déployer plus de science dans la conduite des affaires.

En Italie, en Espagne et en France les groupes de joueurs étaient divisés sur l'à-propos de modifier la marche de certaines pièces, comme aussi de faire disparaître les éléphants et les chameaux qui ne disaient rien à l'esprit des races européennes. Les réformateurs et les partisans de l'antique usage se disputèrent vaillamment d'une ville à l'autre, même à travers les frontières des Etats et, de cette grande mêlée, qui dura un quart de siècle, sortit la création de la reine; le fou reçut des pouvoirs jusqu'alors inconnus: enfin le jeu perdit la plupart de ses allures persanes et hindoues. La France était entrée la première dans le conflit; l'Espagne ne tarda point à l'y suivre et lui prêta main forte. Elle appela la méthode nouvelle: *Axedrez de la Dame*, parce que le rôle de la reine ou dame constituait une innovation capitale n'ayant jamais existé auparavant.

Par exemple, vous allez voir! ce fut une suite de changements qui ressemblent à la métempsycose. Les

Persans nommaient *fertz* ou vizir la première pièce après le roi, sans lui donner beaucoup d'importance. En passant par les contrées de l'Europe, le mot devint *fierce, fiesche, fierge,* ce dernier appartient au vieux langage français qui l'emploie là où nous mettons vierge. Une fois rapproché ainsi du terme femme on l'adopta, puis dame, qui est plus relevé, ensuite reine, la première des dames, d'autant mieux que les Orientaux, cachant leurs femmes et les traitant en esclaves, s'étaient abstenus de les produire sur l'échiquier, tandis que les chevaliers chrétiens plaçaient le sexe aimable sur un pied d'égalité avec eux-mêmes. De cette curieuse corruption d'un mot étranger naquit le poétique dessein de donner une compagne au roi des échecs et de la combler elle-même de prérogatives.

La France relevait les pions ; l'Espagne se voua au parti de la reine. Le personnage du vizir ne passait que d'une case à l'autre et diagonalement, ce qui annulait presque tous ses moyens d'action. Le vaste pouvoir qui est conféré à la reine ne date que de la réforme ou tourmente de la fin du XVe siècle. Depuis lors, le pion tire de sa giberne des épaulettes de général, s'il en est capable, mais le vizir, qui n'avait qu'une forme décorative, étant devenu la reine, celle-ci, comme la Galathée de l'opéra, abuse de tout, est mal tenue en bride et manoeuvre en virago qui n'a pas froid aux yeux. C'est qu'elle procède d'un vizir trop longtemps comprimé dans ses tendances brouillonnes. De nos jours, elle fait le diable à quatre et enjambe l'échiquier lorsqu'il lui prend fantaisie de frapper dans le tas. On lui a donné tous les mouvements des autres pièces, sauf ceux des cavaliers. Elle est, en somme, le premier personnage du jeu.

Il existe, en manuscrits et imprimés, un grand nombre de poèmes français ou latins sur les échecs au moyen-âge. Un auteur allemand inconnu publia, en 1490, *Die Gottinger Handschrift* contenant cinquante problèmes. Si je ne me trompe, *Gottinger* signifie "jeu du souverain", jeu du roi. Il y eut en 1495 un volume en langue espagnole sur le même sujet.

Une célébrité du jeu fut le Portugais Damiano qui vivait en 1512. A Rome, quinze ans plus tard, Marco Vida mettait en vers l'art de jouer aux échecs.[2] C'était alors une science dont se piquait nombre de gens en vue.

Ruy Lopez de Segura acquit, vers 1560, une renommée européenne. Il écrivit *Libro de la invencion liberal y arte del juego del Axedrez,* que je traduis par "Livre des nouveautés dans l'art du jeu des échecs", car je prends *invencion liberal* pour "choses nouvelles". Quant à "Axedrez", s'il vient de "schah" c'est qu'il a passé du persan en arabe, de là en espagnol et se trouve mauresque par la prononciation. Ne riez pas! nos langues sont toutes formées ainsi. A part les Iroquois, qui donc parle une langue mère?

Pas plus tard que 1752, le *Dictionnaire de Trévoux* disait que le terme échecs vient de *scacchia, scheque* ou *xeque* qui est un mot maurique signifiant seigneur, roi, prince. Prononcez scheque ou xeque à la manière des Maures, si vous le pouvez, et vous reconnaîtrez le schah aussitôt. *Schaccia* le montre encore plus clairement. Trévoux ne se trompe pas en faisant venir le mot des Arabes de l'Espagne. Ce dictionnaire ajoute que nous devons dire les échecs sans tenir compte du dernier *c.*

2. *Scacchia ludus*, 1527, traduit en français par Desmasures (1556) et par Levée (1809).

L'ouvrage de Lopez de Segura exerça une grande influence en Europe où la langue espagnole était alors répandue comme le français aujourd'hui. Il ouvrait effectivement des horizons nouveaux, analysait les formules du jeu et raisonnait à la fois au point de vue des anciennes pratiques et des innovations qu'il préconisait. Il terrassa les défenseurs du vieux jeu, rallia sous ses drapeaux les amateurs de l'Europe entière, donna des bases et de l'ordre à l'échiquier moderne et rendit possible l'avènement de Greco, dont j'aurai à parler, tant il est vrai qu'un grand homme ne serait rien en l'absence de ses prédécesseurs.

Déjà, au XIIe siècle, le livre de Jacopo Dacciesole avait donné une impulsion commune aux joueurs des Etats les plus civilisés de l'Europe; la révolution de 1450-80 était venue régulariser l'échiquier et lui fournir un équilibre plus rationnel. On en était, désormais, à s'adresser, d'un pays à l'autre, des ambassadeurs choisis entre les princes du mat pour juger de la situation et des progrès accomplis. Ces experts agissaient en perfectionnant l'oeuvre. Leurs rencontres amenèrent des discussions, des échanges de vues, d'où il résulta une effervescence qui se répandit de ville en ville jusqu'aux extrémités de la Germanie. L'ère nouvelle, c'est-à-dire la complète scission de l'Occident et de l'Orient date du milieu du XVIe siècle.

La Renaissance était en pleine floraison. François 1er, Charles-Quint, Henri VIII règnaient sur sept ou huit grandes nations. Tour à tour victorieux les uns des autres, puis échec et mat au gré de la fortune, ils tenaient la balance des événements politiques ou militaires. Les beaux-arts brillaient d'un vif éclat. La découverte des îles et des continents lointains, y com-

pris l'Amérique, étonnait les imaginations. C'était une glorieuse époque qui allait se terminer par des guerres intestines.

L'Espagne, alors au sommet de son pouvoir, comptait une pléiade de joueurs d'échecs dont les premiers se nommaient Ceron, Santa Maria, Busnardo, Avalos. L'Italie, toute éclatante par ses peintres, ses sculpteurs et ses architectes, comptait Giovanni Leonardo da Custri et Paolo Boi parmi les barons de l'échiquier. La France ne se pouvait vanter d'aucun maître en ce genre, mais elle brûlait du désir d'opérer une nouvelle révolution qui complétât celle de 1450-80. De 1560 à 1575, Leonardo da Custri et Paolo Boi visitèrent l'Espagne et battirent les quatre champions de ce pays.

Ce fut l'époque par excellence où tous les joueurs de l'Europe s'entendirent pour perfectionner l'échiquier. Voilà pourquoi plusieurs écrivains de diverses nations s'avisent à présent de réclamer, chacun pour sa patrie, la gloire des réformes, que dis-je! l'invention même d'un délassement intellectuel que recherchent la magistrature, les artistes, la noblesse et les têtes couronnées.

Vers 1570, don Juan d'Autriche avait une chambre dont le pavage était divisé en soixante-quatre cases sur lequel il jouait avec des pièces vivantes.

Sous Henri III, Elisabeth, Henri IV, le champ de l'échiquier attendait un être de génie susceptible de mettre en lumière les éléments nouveaux placés à sa disposition par suite de trente ou quarante fructueuses campagnes qui avaient eu pour théâtres les capitales d'autant de royaumes.

Enfin, Greco parut. Avec lui se forma un faisceau impérial, les joueurs le reconnurent pour chef. Il ne

s'était donné que la peine de naître et il trouva le monde à ses genoux. L'Italie ne suffisant pas à cet affamé de gloire, il l'avait dévoré comme un chou : feuille à feuille, selon la méthode de César Borgia, et rayonnant au dehors, il domina sur vingt pays qui, tous, lui rendirent hommage. Le XVIIe siècle est rempli de ses actions. Ce fut aussi le siècle de Louis XIV, mais dans un autre genre.

Giacchino Greco dit le Calabrais vécut de 1619 à 1695. Il parait être allé en France vers l'âge de vingt-quatre ans, alors que Mazarin, né presque son voisin dans les Abruzzes, et qui peut-être le protégeait, venait de succéder à Richelieu. Il parcourut toutes les capitales de l'Europe sans y rencontrer d'adversaire de sa force. L'enthousiasme soulevé par ce Napoléon avant la lettre amena partout l'adoption de son code, de sorte que le lumineux passage du météore à travers les salons et les cafés à la mode fut comme celui d'un grand législateur dont les lois subsistent longtemps après qu'il a payé tribut à la nature.

En France, Greco battit les trois plus redoutables joueurs de ce pays : le duc de Nemours, Arnauld surnommé le Carabin, et le chevalier Alexandre de Chaumont qui avait servi d'aide-de-camp à M. de Tracy en Canada, durant les années 1665-66 et dont la figure se trouverait dans le musée La Salle si cette collection était encore visible. [3]

Doué d'un art ingénieux et brillant, Greco étonnait et charmait les amateurs, toutefois, les experts de nos jours lui accordent une doctrine assez restreinte, sur-

3. Voir *Mélanges historiques*, vol, VII, p. 58, 62, 63, et 64; vol, VIII, p. 32, 54, 57, 131 et 133.

tout en comparant avec ce qui s'est vu par la suite. Ses combinaisons n'allaient guère loin tout d'abord; il comptait un peu sur la fortune qui lui présenterait ici et là une occasion de préparer son coup de foudre. Tout chez lui se faisait de belle grâce; il poussait les pièces avec une négligence princière; le hasard, qui était son dieu caché, ne semblait cependant pas se mêler aux calculs de cet homme en apparence infaillible. Arrivé à un certain moment d'une partie, si l'adversaire faisait une faute, il en profitait, ou bien il agençait son jeu sur la situation qui s'offrait à lui, par conséquent, il usait d'expédients. L'Europe ne possédait pas encore La Bourdonnais, ni Anderssen, ni Morphy, ce qui n'empêche point que, sans l'apparition de Greco sur la scène, le remarquable mouvement des échecs au XVIIIe siècle n'eut pas eu lieu; par suite, nous en serions peut-être à attendre un progrès dont nous jouissons actuellement. Le traité de Greco, contenant les règles du jeu et des exemples habilement choisis, a été la loi absolue jusqu'en 1750 et ne fut supplanté que par le livre de Philidor.

L'empire élevé par Greco se démembrait à l'instar de celui d'Alexandre, faute d'une large main capable de le maintenir en son intégrité. On disait que le jeu des échecs avait vu ses beaux jours et que, dans l'avenir, il ne pourrait que déchoir. Greco symbolisait la somme de capacités la plus considérable à laquelle une intelligence puisse prétendre dans l'ordre des échecs, croyait-on. Ceux qui avaient contemplé les splendeurs du règne de Louis XIV et qui assistaient à la banqueroute de la Régence croyaient que le soleil de la monarchie, comme celui de l'échiquier, était disparu de l'horizon à jamais.

Greco fut cinquante ans à l'état de héros légendaire après sa mort. Il n'avait pas eu son rocher de Sainte-Hélène, ni rien du martyr. Le sceptre déposé sur sa tombe semblait devoir y rester éternellement, lorsque les cafés de Paris virent poindre une renommée qui, dès les premiers coups, eut un retentissement tel que l'on ne parla plus de la victoire de Fontenoy remportée quelques semaines auparavant par les Français sur les Anglais, les Autrichiens, les Hollandais et les Hanoviens (11 mai 1745). La France allait reprendre la couronne de Greco et la garder cent ans, par la volonté de Philidor, Deschapelles, La Bourdonnais et Saint-Amant. L'Espagne et l'Italie avaient eu des règnes éclatants. C'était au tour de la France à faire des jaloux.

François-André Danican, surnommé le Grand, était né à Dreux, près Paris, le 7 septembre 1726 et, tout jeune, se fit compositeur de musique [4] sous le nom de Philidor qu'il devait illustrer. Le genre qu'il cultivait, l'opéra comique, était fort en vogue; il y obtint des succès, mais, ayant rencontré au café de la *Régence*, centre du jeu d'échecs depuis trente ans, Kémur de Legal, qui était l'étoile la plus brillante de l'époque, il devint son élève et bientôt le surpassa.

Il n'existait plus personne qui eût connu Greco. Cette grande mémoire suffisait néanmoins pour paralyser l'enthousiasme naissant que les exploits de Philidor faisaient éclater autour de lui. Il conçut l'idée de mettre plus de science que de brio dans son jeu; c'était, du reste, la marque du talent de Kémur de

4. Les Philidor étaient une nombreuse famille de musiciens.

Legal. Il fallut se rendre à l'évidence: sous sa main l'échiquier se perfectionnait.

La guerre entre les couronnes durait toujours, ce qui n'empêcha point les Anglais d'inviter Philidor à traverser le détroit pour rencontrer à Londres un joueur arabe célèbre en Asie et en Afrique, Philip Stamma. La foule des amateurs accourut de tous les points du royaume pour assister à ce duel d'un caractère si étrange, car on se figurait l'antiquité sortant du tombeau pour se mesurer avec le monde du dernier siècle. Il y eut dix parties d'engagées, dont une resta indécise, une autre fut gagnée par l'arabe, et les huit autres par Philidor. Cela eut lieu en 1747. Philidor avait alors vingt-et-un ans. L'année suivante, la paix étant signée à Aix-la-Chapelle, plusieurs grandes villes adressèrent des invitations à Philidor qui n'en refusa aucune, et en 1749 il était proclamé le premier joueur d'échecs de l'Europe.

Il y avait eu en ce moment une recrudescence générale en faveur du jeu par tous les pays. On cite des noms hollandais, allemands, français, italiens surtout qui ont commencé ce que l'on appelle aujourd'hui les écoles de chaque contrée.

Philidor relégua aux limbes une partie de la méthode et des pratiques de Greco par son *Analyse du jeu des Echecs,* publiée à Londres en 1749, qui est restée classique. Ce livre eut de multiples éditions et a été traduit on ne sait en combien de langues; malgré des oeuvres plus récentes, plus avancées mêmes, celles de Philidor reste l'Evangile des joueurs.

Au théâtre, les spectateurs applaudissaient *le Maréchal ferrant, le Sorcier, Tom Jones, Blaise le Savetier, la Belle esclave,* tous opéras de Philidor qui pê-

chent par l'absence d'harmonie et d'originalité, mais allez donc rester indifférent en présence d'une musique composée par le prince des soixante-quatre cases !

Durant un demi-siècle l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre reçurent la visite annuelle du prestigieux manieur de pions. Il n'alla jamais en Italie où il aurait pu trouver son maître, car l'école dite de Modane était justement renommée et, de tout temps, les Italiens ont été des joueurs sérieux. Ercole del Rio, Lolli, Ponziani, Bazio avaient, dit-on, moins de style que Philidor mais ils possédaient plus de principes solides et un jeu plus fin que celui des Français. Ercole del Rio réfuta même avec succès certains points de *l'Analyse du jeu des Echecs* de Philidor.

La guerre de Sept Ans (1756-63) ne dérangea en rien les habitudes nomades du grand Français, mais, à partir de 1784, il n'allait plus qu'à Londres où il était l'hôte du *Chess-Club* de la rue Saint-James. Chaque année, la foule des amateurs accourait des quatre coins de l'Angleterre pour assister aux luttes que soutenait ce champion invincible depuis quarante années et toujours plus fort que dans sa jeunesse. Philidor mourut à Londres le 24 août 1795.

L'un des caractères de cette science dans notre temps est le jeu à l'aveugle. Il y a huit siècles, les Persans et les Arabes jouaient les yeux bandés ou sans voir l'échiquier. Philidor réveilla cette coutume et joua, à Londres, trois parties à la fois, le dos tourné à ses adversaires. On considérait cela comme une merveille. De nos jours, Paulsen, Blackburn, Morphy et Zukertort ont joué simultanément dix, douze, quatorze et seize parties sans y voir.

A travers les bouleversements sociaux que l'Europe subit à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, les écoles surgirent comme des pousses isolées, en Italie, en Espagne, en France, en Autriche, en Prusse, en Hollande, en Angleterre, développant, dans chaque milieu, quelques particularités nationales dont il nous faut tenir compte aujourd'hui pour apprécier le mérite des champions qui se présentent de toutes parts. Il en résulte que maint et maint problêmes ne valent rien en dehors du cercle où ils sont conçus; l'étude d'une pareille situation revient de droit à ceux qui approfondissent les mystères de la partie technique des échecs. Je vais prendre pour pivot l'école française et m'en tenir d'autre part à l'histoire pure et simple du noble jeu. Paris est à présent le méridien d'après lequel on mesure la distance des échiquiers, en dix langues différentes.

Le comte Philippe I van Zuylen van Nyevelt, né en 1743, décédé en 1826, fut un joueur émérite que la gloire de Philidor n'empêchait ni de briller ni de se répandre au loin, et qui se présentait naturellement comme le successeur de ce dernier lorsque le pouvoir convoité passa tout-à-coup aux mains d'un jeune audacieux qui résistait d'un pied ferme aux plus habiles et plus redoutables chevaliers du roi et de la reine. C'était Alexandre-Louis-Honoré Lebreton-Deschapelles, né en 1780, décédé en 1847 dans tout son éclat et sa force.

Sans posséder une théorie parfaite, Deschapelles n'en fut pas moins le champion français des échecs à l'encontre de toute l'Europe, durant une longue série d'années. On a voulu lui opposer l'Allemand I. Allgaier, qui a donné son nom à une variante sur le pion

de gambit, mais le maître français le déborde de tous côtés. Comparez donc Wellington avec Napoléon !

Les séjours prolongés de Philidor en Angleterre avaient stimulé le goût des amateurs de ce pays; les émigrés de la révolution française contribuèrent à activer ce genre d'amusement. Il y a cent ans, l'école anglaise existait, active et nombreuse, ayant à sa tête Sarratt qui, de 1808 à 1821, en garda la direction. Il fut suivi de son pupil W. Lewis, lequel resta plutôt un écrivain analyste qu'un fort joueur. Lewis rencontra Deschapelles en 1821 et le gagna d'une partie, après s'être fait concéder un pion et un mouvement. La carrière littéraire de Lewis va de 1818 à 1848. Il mourut en 1869.

John Cochrane, qui vivait encore en 1890, a croisé ses pions avec Deschapelles et toutes les célébrités de l'échiquier.

Le plus brillant des élèves de Deschapelles fut Louis-Charles Mahé de La Bourdonnais, né en 1797, qui, depuis 1821 jusqu'à sa mort en décembre 1840, sut maintenir la renommée de l'école française. Dans sa mémorable lutte contre Alexander Macdonnell, il gagna par trois contre deux toutes les parties ou séries engagées. Il jouait rapidement. La lenteur n'était pas encore adoptée à cette époque. Ses parties les plus mémorables n'ont jamais duré plus de quatre heures. Il a été enlevé au monde en pleine vaillance et au faîte de ses triomphes. Par le traité qu'il publia en 1843, il dépasse de beaucoup Philidor, ce qui n'a pas cependant relégué ce dernier dans l'oubli. En 1837, il fonda le premier journal d'échecs mis en circulation, *le Palamède,* sans s'occuper de savoir si Homère mentionne les échecs en parlant de Palamède. L'obsession de la

légende créée par de mauvais traducteurs dure encore. Les feuilles de cette classe sont maintenant très répandues; elles vont d'accord avec les nombreux ouvrages dont s'enrichit sans cesse la littérature des échecs.

A la mort de La Bourdonnais le chef de l'école française fut Fournié de Saint-Amant. Celui-ci visita l'Angleterre en 1843 à titre de champion et rencontra Staunton qui, bientôt après, le relança à Paris et lui gagna onze parties sur vingt-et-une, parmi lesquelles il y en eut quatre d'annulées, de sorte que Saint-Amant se retira avec six parties à son avoir.

Mendheim, Allemand, résidait à Berlin de 1810 à 1836 et fut le seul homme de marque de sa nation durant les quarante premières années du siècle.

L'école dite de Berlin, fondée de 1830 à 1840, comptait à cette époque sept bons joueurs: Bledow, 1795-1846; Bilguer, 1815-40; Hanstein, 1810-50; Mayet, 1810-68; Scorn, 1802-50; B. Howitz, 1809-90, et von Hydenbraudt und der Lasa, ambassadeur à Capenhague, le meilleur joueur des ci-dessus.

La Hongrie devint l'une des grandes puissances au jeu des échecs, de 1830 à 1850, sous l'inspiration de Grimm qui mourut en Turquie d'Asie où il s'était refugié après les troubles de 1848. On cite aussi J. Lowenthal qui vécut jusqu'à 1885. Le plus fameux de ce groupe était Szen qui lutta contre les plus forts adeptes de son temps et balança La Bourdonnais.

En Angleterre, Alexander Macdonnell (1798-1835), joueur ingénieux et brillant, se fit remarquer de bonne heure. On lui reproche d'avoir trop donné au hasard, ce qui rendait son jeu moins sûr.

Le capitaine Evans, inventeur du gambit Evans (1828), mourut en 1873 à un âge très avancé.

De 1843 à 1851 Staunton maintint la réputation des Anglais en battant Papert, Howitz et Harwitz, tous trois très distingués, à part nombre d'amateurs en renom, auxquels il concédait des points.

Aussitôt après la mort de La Bourdonnais, la France perdît le sceptre qu'elle tenait depuis 1745. De 1840 à 1850 le prestige passa en Angleterre. Staunton fut l'Anglais le plus célèbre à ce jeu. Il a régné trente ans sur son île et publié d'excellentes choses qui ont influencé les amateurs dans toutes les parties de l'Europe. George Walker rédigea durant une trentaine d'années la colonne des échecs dans *Bell's Life in London.*

Paris, vers 1845, livrait des combats par correspondance contre Pesth, se faisait battre par Edinbourg et sortait victorieux de Berlin où il balança d'abord la fortune qui, finalement, tourna à son avantage.

Le tournoi international de Londres, en 1851, fit une immense conception qui, soudainement, rendit les échecs populaires dans tous les pays civilisés, au Canada comme ailleurs. A ce propos, disons que les Canadiens jouaient aux échecs dès avant 1830. Je ne crois pas, toutefois, que nous connaissions ce jeu avant 1800; les papiers qui ont passé sous mes yeux n'en disent rien.

A. Anderssen se révéla durant cette lutte. Il battit Staunton, terminant ainsi la carrière de ce grand coureur d'aventures. Né à Breslan, en Silésie, le 6 juillet 1818, le nouveau combattant avait déjà terrassé tous les joueurs de l'Allemagne avant 1850, tels que L. Kisseritzki, Szen, Wyville, pour ne citer que les plus

renommés. Il arrivait sur la scène de Londres comme un foudre de guerre, un conquérant irrésistible. La défaite de Staunton le sacra *imperator*. Sans le tournoi de 1851, Anderssen eut été dans la position de Lowenthal, rien de plus. Néanmoins le prestige ne dura pas longtemps. Staunton mourut le 22 juin 1874 à l'âge de soixante-et-quatre ans.

Anderssen était à peine sorti de la campagne de Londres que le *London Club* ouvrit un autre concours où ce champion enleva tous les honneurs. Parmi les contemporains de Staunton, de 1830 à 1850, il y avait Henry Thomas Buckle, auteur de *History of Civilisation*, qui battit Anderssen en 1851, l'année même des triomphes de ce dernier. On citait aussi Barnes et Bird, comme très experts. Parmi les élèves d'Anderssen on cite: D. Harwitz, J. Dufresne, Max Lange, B. Suhle, P. Hirscheld, G. R. Neumann, E. Schallopp, S. Mieses, J. H. Zukertort, et autres.

Anderssen succomba derechef à Manchester, en 1857, lorsqu'il lutta contre Lowenthal et enfin battu à Paris, en 1858, par Paul Morphy !

Le jour de gloire est arrivé ! Le plus grand joueur d'échecs que le monde ait produit part de l'Amérique et s'empare de tous les lauriers qui couronnent le front des vainqueurs de l'ancien monde. Paul Morphy naquit à la Nouvelle-Orléans le 22 juin 1837. A dix ans, il apprenait le jeu sous la direction paternelle. Deux ans plus tard il tenait tête à son oncle Ernest Morphy et à Eugène Rousseau, deux maîtres incontestés en Amérique. Il n'avait pas treize ans lorsque Lowenthal, si renommé, lui présenta les pions et se fit battre: Morphy remporta deux parties, la troisième resta indécise, ce qui est énorme si l'on considère la valeur

de Lowenthal. Les succès du jeune phénomène se multiplièrent et bientôt la presse ne parla plus que de lui. Cette réputation grandissante étonna les clubs européens et les tint en alerte durant cinq ou six ans, avec l'expectative de voir arriver parmi eux celui dont les exploits semblaient enveloppés d'une couleur de sortilège, sinon d'imposture. Est-ce qu'un grand joueur d'échecs pouvait naître en Amérique ? Allons donc !

Il y avait eu un congrès à New-York en 1857. Morphy avait vingt ans. Il défit C.-H. Stanley, L. Paulsen, d'autres amateurs renommés, et remporta le premier prix. Son étoile était en plein horizon. Parcourant l'Europe, l'année suivante, il captiva l'attention de tous les peuples. On le proclama incomparable, maître absolu, unique dans l'histoire des échecs. En Angleterre il abattit Medley, Boden, Owen, Mongredien, Bird et autres; à Londres même, il défait encore Lowenthal par neuf contre trois; au mois de septembre, il est à Paris où il écrase Harwitz par cinq contre deux, et ensuite, comme nous l'avons dit, il terrasse complètement Anderssen. Pour mettre le comble à l'enthousiasme qu'il inspire, on le voit jouer huit parties à la fois et les gagner toutes sans avoir regardé les jeux.

Retourné en Amérique en 1859, il ne joua plus que dans les cercles de famille et, en 1866, cessa tout-à-fait de toucher à l'échiquier. Descendre ainsi de l'Olympe est un fait unique qui surpasse Charles-Quint.

Anderssen reparut à Paris en 1860 et remporta un triomphe sur J. Kolisch. En 1862, au tournoi de Londres, il obtint le premier prix. A ce concours, figura comme sixième prix, Wilhelm Steinitz, né à Prague en 1836, qui, en 1863, battit Blackburn et, en 1866, eut le dessus contre Anderssen. Il remporta le

troisième prix de Paris en 1867 et le premier du *British chess association*, en 1868. Au congrès de Baden en 1870, Anderssen eut le premier prix, Steinitz le deuxième. Anderssen avait été premier au Congrès *North German and Rheinish Tournament*, en 1869. En 1871 il est battu par Zukertort. En 1873, au congrès de Vienne, il arrive troisième seulement. Il était toujours prêt à accepter la bataille et n'a jamais reculé une fois engagé. Steinitz eut le premier prix au grand tournoi de Londres de 1872, et la même année il battit Zukertort par sept contre un. En 1873, il eut le premier prix à Vienne; en 1876, il défit Blackburn, Dubois, Deacon, Bird et W.-N. Potter.

Les dernières cinquante années ont été tellement remplies de maîtres, de tournois, de congrès, de séances mémorables qu'il n'y a plus moyen de les énumérer. Lewis, Walker et Staunton ont soutenu l'honneur de la Grande-Bretagne jusqu'à présent. La France a maintes et maintes célébrités, mais pas un homme exceptionel: Mouret, Alexandre, Laroche, Boncourt. De nos jours, en Russie, l'on vante Pétrof, Joenich; en Allemagne, Bilgner, Heydebrand, de la Lasa.[5]

Un journal publiait, en 1898, l'article suivant:—

"Une gigantesque partie d'échecs vient d'être jouée à Prague, en Bohême, au cours de l'exposition ethnologique Slavo-Bohémienne.[6]

"Les pièces étaient figurées par les groupes en costumes historiques. Ainsi, le roi noir représentait

5. De nos jours le champion du monde aux échecs, est le célèbre joueur cubain Capablanca.

6. Le problème posé était de faire échec et mat au roi noir par le roi blanc.

Mathias Corvin, un ancien monarque de Hongrie. Le blanc figurait le roi Georges de Prodjobrad.

"L'échiquier, placé au centre d'un vaste amphithéâtre, mesurait 350 pieds de côté. Il était divisé en cases noires et blanches.

"Des hommes d'armes à pied figuraient les pions. La fidélité des costumes, religieusement observée, et l'appareil sous lequel se sont présentés les rois et les reines étaient splendides. A citer surtout les chevaliers et les pages à cheval.

"Des chariots de guerre, aux couleurs des deux rois, représentaient les deux tours, tandis que les fous, montés sur des chevaux richement caparaçonnés étaient entourés d'une brillante garde d'archers. Les divers groupes ont défilé dans les allées et les galeries de l'Exposition.

"La partie a commencé à quatre heures et demie du soir. Le signal a été donné par une fanfare de trompettes. Le chant bohémien *Svaty Vaclave* a été entonné comme on le faisait au moyen-âge, au début des tournois.

"Aussitôt les Hongrois (les noirs) se mirent en mouvement, pendant que le roi des Prodjobrad (les blancs) dirigeait ses forces en conséquence.

"Chaque fois que deux groupes se trouvaient en présence, il en résultait une brillante passe d'armes. A la seizième position, les camps furent changés et la disposition prise représentait exactement la contrepartie de la bataille de Wilemo.

"Pendant le tournoi, une musique de circonstance faisait entendre ses accords. Bientôt le roi hongrois (les noirs) se trouva en position critique et même, à la vingt-cinquième passe il se trouvait en détresse.

Malgré ses efforts, il ne put reprendre le dessus, et il s'est trouvé battu au trente-deuxième engagement.

"Aux applaudissements frénétiques de milliers de spectateurs, Mathias Corvin s'est avancé vers le roi blanc, son vainqueur, et lui a remis son épée en signe de soumission. Pendant ce temps le camp des blancs entonnait un chant de victoire.

"Ce brillant et remarquable tournoi a été si goûté des spectateurs qu'il a dû être répété le 22 et le 28 septembre.

"L'idée première en est due à Franz Monka, secrétaire du club d'échecs de Bohême, lequel s'est chargé de toute la mise en scène. La partie était dirigée par le célèbre joueur d'échecs, le docteur Johann Dobmsky."

Cela vous ramène au delà de don Juan d'Autriche ! Il nous semble revoir l'Inde d'il y a deux mille ans et, dans un jeu qui parle à l'imagination d'une manière bien autrement frappante que la pompe endormie des rajahs et des brahmes, on a vu se déployer le génie de la civilisation actuelle par des combinaisons que l'Orient n'a pas connues puisque nous les avons inventées comme il a été dit plus haut.

L'école française subordonne toutes les pièces aux pions. L'école italienne place les pions sous les autres pièces. L'école allemande, appelée école mixte, n'a point de préférence exclusive pour les pièces ou les pions.

Ces diverses écoles se sont dessinées graduellement depuis deux siècles. Les Italiens, moins que les autres peuples, ont pris part à ce qui se passait dans le reste de l'Europe pour l'étude et le développement du jeu en question ; ils ne sont pourtant pas restés en

arrière, car de tout temps on les a redoutés dans les autres pays.

Dès l'origine des échecs, le roi paraît avoir eu le privilège des mouvements consacrés de nos jours, toutefois on prétend qu'il fut une époque où il était susceptible d'être capturé. Le but du jeu a toujours été de faire le roi mat, c'est-à-dire de l'empêcher d'agir. Le premier des deux joueurs qui mate le roi gagne la partie. D'après l'ancien système, les deux vizirs marchaient sur une ligne diagonale et ne pouvaient se rencontrer. Les fous pareillement.

Chez les Hindous, la pièce la plus proche du roi est représentée par un éléphant, *fil;* nos pères changèrent une lettre à ce mot et dirent *fol, fou.* Proverbialement, on remarque aux échecs que les fous sont plus près des rois, pour indiquer que cela est vrai aussi à la cour des princes.[7] Les Anglais nomment cette pièce *bishop* ou évêque, les Allemands *laufer* ou coureur, les espagnols *alferez* ou aide-de-camp, guerrier. La tour est appelée *roc* dans le *Roman de la Rose* (1250). En Orient c'est un chameau, *roc,* qui remplit le rôle. *Roc* se rapprochant de *rocca,* qui signifie tour en italien; nous avons là le mot technique *roquer.* Epée se dit *alfe* en arabe, et *alfin* est un cavalier. Les Allemands disent *springer*: sauteur. En latin, *pedites, peditones, peones,* est pour gens de pieds—les marche-à-terre. Le *Roman de la Rose* (1250) l'emploie de cette manière. Nous en avons fait *pions* et *pionniers;* en italien *pedone;* allemand *bauer;* anglais *man.*

7. Le poète Régnier a un vers ainsi conçu :
Les fous sont, aux échecs, les plus proches des rois.

Le casier renferme soixante-et-quatre carreaux. Chaque joueur a huit figures à sa disposition: un roi, une reine, deux tours, deux cavaliers, deux fous, plus huit pions. En anglais: King, Queen, 2 Knights, 2 Bishops, 2 rooks or castels, 8 pawns or foot-soldiers.

J'ai dit comment est fait l'échiquier chinois. Un mot sur celui du Japon, qui diffère considérablement de tous les autres, y compris le jeu coréen. La planche compte neuf rangées de neuf cases chacune, soit quatre-vingt-une, sur lesquelles quarante pièces de forme triangulaire combinent des mouvements parfois plus compliqués que ceux de nos trente-deux pièces. Le nom du jeu est *Shohoye* littéralement: les rois et les soldats. Il y a les fantassins, le trompette, le chariot léger, le gros chariot, le cheval volant, le lieutenant général, le commandant en chef et le roi. Les pouvoirs du commandant en chef équivalent à ceux de notre reine. Le trompette correspond à notre fou. Le chariot léger est à peu près notre tour. Le cheval volant rappelle notre cavalier.

L'Hindoustan, la Chine, la Corée, le Japon conservent entre eux un air de parenté (je parle des échecs) qui se voit au premier coup d'oeil, bien que les dispositions de la planche, des pièces et des règles du jeu varient notablement de l'un à l'autre. C'est là, du côté est de l'Asie, que semble subsister le type du modèle primitif. L'école qui s'est formée à l'ouest de l'Inde, c'est-à-dire en Perse, vers le IVe ou le Ve siècle, et qui s'est introduite en Espagne, modifia aussi à sa manière cette première forme; ensuite l'Europe y apporta des changements de plus en plus sensibles, mais, à tout prendre, les échiquiers de ces pays divers sont des échiquiers et non pas des damiers.

Récapitulons les phases par lesquelles a passé l'histoire de nos échecs depuis onze cents ans:

VIIIe siècle.—Le jeu est introduit en Europe par les Arabes d'Espagne.

XIIe siècle.—Jacopo Dacciesole compose un traité sur la matière.

XVe siècle.—Première réforme.

XVIe siècle.—Nouvelle réforme.

XVIIe siècle.—Greco.

XVIIIe siècle.—Philidor.

XIXe siècle.—La Bourdonnais. Les grands tournois. Fondation de journaux. Morphy.

Vous voyez que cette étude remonte plus loin qu'aux croisades. Elle aurait néanmoins un intérêt assez mince pour nous si les échecs européens étaient restés dans l'ancienne formation ou n'avaient que peu changé, comme on l'observe du côté de l'Extrême-Orient. Ils ont suivi en cela le caractère des peuples auxquels nous appartenons, tandis que Hindous, Chinois, Coréens et Japonais restent éternellement sur un type unique dans les habitudes de la vie ordinaire.

En Europe, plus que partout ailleurs, le jeu des échecs constitue un délassement intellectuel, c'est pourquoi il a sans cesse été en se perfectionnant.[8] Il recrée l'esprit, en ce sens qu'il le captive et le fait sortir de ses préoccupations habituelles pour l'absorber dans un amusement, ou plutôt un autre genre d'emploi du cerveau. Lorsque Montaigne écrivait "ce n'est pas assez un jeu: il divertit trop sérieusement", il le comparaît à tort aux exercices qui exigent de la vigueur physique

8. Le jeu des échecs est le seul qui soit joué universellement d'après les mêmes principes; il a été classé par Leibniz comme science.

et peu ou point de tension d'esprit. Il est mieux de dire avec le chancelier d'Aguesseau que l'homme se repose d'un travail de l'intelligence par une autre opération de la pensée.

Généralement on croit que ce jeu s'apprend avec peine et difficulté; c'est une erreur. Les mouvements des pièces nous deviennent familiers après trente ou quarante minutes de leçon. En moins d'une semaine, un homme ordinaire peut arriver à la pratique du jeu et y goûter du plaisir.

Il est préférable d'étudier la bonne manière que de se livrer à une manipulation indifférente, qui ravale l'action au rang des jeux de hasard. Donnez-vous la peine de comprendre comment on doit ouvrir la marche, et les combinaisons qui s'ensuivent deviendront graduellement naturelles et faciles à votre compréhension. Ne vous faites jamais concéder des points par un adversaire plus fort que vous; ne vous inquiétez pas de la science de celui que vous combattez, mais plutôt employez contre lui toutes vos aptitudes et il résultera de cet exercice un redoublement de facultés. C'est alors que vous connaîtrez les ressources dont la nature vous a pourvu, car rien n'égale l'expérience en ces sortes de choses. Le travail triomphe de tout en ceci comme ailleurs.

L'ensemble de l'amusement qui nous occupe a passé par bien des révolutions: nous l'avons vu plus haut. Monarchiste dès le début, aux Indes, il l'est encore à présent, quoique mitigé par une teinte de sentiment démocratique assez avancé, surtout dans les agissements des pions et la conduite du fou. Il est tout à fait XIXe siècle, en dépit d'un passé lointain et même glorieux. Sa marche à travers les âges ne le rend que

plus respectable. A mesure que nous l'avons plié et soumis aux coutumes d'une civilisation qui s'éloignait de l'Orient, il a cherché des disciples parmi les couches secondaires de notre société. Issu des palais royaux, on l'a vu gagnant la noblesse, puis les finances, le commerce, les artistes, les cercles littéraires, la bourgeoisie aux mille formes, le monde vague des gens qui s'amusent ne pouvant faire mieux. Descendra-t-il un jour au peuple ? J'en doute. Les cartes sont plus à l'aise que les échecs dans les rangs inférieurs d'une nation. Le damier aussi est un trompe-l'oeil qui séduit les têtes sans calcul et se substitue facilement aux échecs. Le "jeu royal" restera en faveur. Durant les siècles à venir retentira ce cri de l'ancien temps : le roi est mat, le roi est mort, vive le roi !

Madame la reine, adieu. J'ai passé de bien doux moments en compagnie de Votre Majesté. Nous avons guerroyé à côté l'un de l'autre et couru les hasards de l'attaque et de la défense. Vous avez fait de multiples conquêtes. La gloire vous a souri partout. Une auréole entoure votre nom bien-aimé. J'ai voulu redire ici les grandes choses que nous avons accomplies ensemble. Adieu !

Tour d'ivoire, tour d'argent, salut ! Construite des mains du premier brahme que les divinités de l'Inde inspirèrent dans la création des soixante-quatre cases, tu es restée invariablement la même ; seule parmi tes compagnons d'aventure tu n'as rien gagné aux transformations successives de tout un monde, sauf qu'ayant commencé par être chameau tu es devenue château. Salut !

Et toi, pauvre fou plein de courage et de dévouement, je te quitte, après t'avoir vu sortir de la trompe de l'éléphant blanc.

Noble cavalier, voici l'heure de notre départie. Depuis deux mille ans que vous chevauchez de royaume en royaume, arrêtez-vous un instant, prenez ici le coup de l'étrier avant que de nous dire adieu.

Pions, valeureux athlètes, les premiers en avant, chair à canon, terrible phalange,

> Vous êtes les grands forgerons
> Des victoires impériales,
> Vous ne craignez piques ni balles,
> Personne n'a vu vos talons.

Bravo ! si les trois quarts d'entre vous meurent à chaque bataille c'est pour confirmer le vieil adage disant: ce sont toujours les mêmes qui se font tuer.

1900.

NOTE.—Les principales villes du Canada ont fourni tour à tour leurs champions au jeu des échecs. Montréal : John Henderson, R. Short, Professeur Hicks, J. W. Shaw et Jos. Sawyer. Ottawa : J. E. Narraway. Québec : M. J. Murphy. Winnipeg : Magnus Smith. Toronto : N. Yale et J. S. Morrison, ce dernier champion actuel. Jos. Sawyer est jusqu'à présent le seul Canadien-français qui ait eu l'honneur du championnat.

Appendice

A la page 89 de son étude sur le jeu des échecs, M. Sulte dit que les Canadiens jouaient aux échecs avant 1830; il n'a vu aucun document prouvant qu'ils les connaissaient avant 1800.

Nous référons les lecteurs à un article anecdotique de notre excellent ami E.-Z. Massicotte, numéro de mai 1920 du *Bulletin des recherches historiques*, où il est prouvé que ce jeu était connu ici dès 1779. Le document qui en fait foi est une chanson sur les échecs signée *Anonyme* et dont l'auteur était le R. P. Bernard Well, Jésuite belge venu au Canada en 1756 et qui résida à Montréal entre 1777 et 1791, date de sa mort. Cette chanson est intéressante et mérite d'être lue.

Le fameux peintre Louis Dulongpré, venu à Montréal vers 1784, ajoute M. Massicotte, était un fervent adepte du jeu des échecs. Son adversaire favori était le notaire Joseph Papineau, père du tribun, et c'est entre 1787 et 1837 que ces dignes amateurs oubliaient leurs travaux sur l'échiquier.

Mais tout cela ne dit pas que nous jouions aux échecs sous le régime français, bien que la chose ne nous paraisse pas impossible, puisque nous avons hébergé en 1665-66 un des meilleurs joueurs de France, le chevalier Alexandre de Chaumont.

G. M.

Index de Jos. Montferrand

Page

Armstrong, Métis .. 18, 19
Bastien, Moïse, .. 32, 35, 47
Berlinguet, boxeur, .. 22
Bertrand, Esther, .. 52
Blondin, Cadet, .. 56, 57, 58
By, colonel John, .. 31
Choléra de 1832 à Montréal, .. 26
Collins, Bill, boxeur tory, .. 25, 27, 40
Couvret, Marie-Louise, .. 11, 18
Crépeau, Alex. et Etienne, .. 42, 49
Dubois, grand Baptiste, .. 42, 48, 49
Dubois, Sandy, hôtelier, .. 41
Duhaîme, Maxime, .. 42, 55
Duranleau, Michel, .. 13
Elections de 1832 à Montréal, .. 40, 41
Enaud, Geneviève, .. 11
Ethier, Marie-Anne, .. 10, 11
Fournier, Agnès, .. 52
Gilmore, champion boxeur, .. 50
Grenache, Claude, .. 42, 55, 58
Hennessay, Martin, .. 29-31
Jeanveau, M. .. 42, 43
Jones, major, boxeur, .. 23
Lamontagne, J.-B. .. 17, 48, 52, 60
Laviolette, François, .. 18, 44
Letendre, pugiliste canadien de Sorel .. 49, 50
Ling, Jimmy et Tommy .. 41
Marsolais, Toutou, .. 22, 41
McDonald, les sept frères, .. 38, 39
Meunier, David et Pierre, hôteliers, .. 50
Montferrand, François, ancêtre, .. 9, 10, 12
Montferrand, François-Joseph, .. 10, 11
Montferrand, Hélène, .. 12, 60
Montferrand, Joseph, l'athlète, .. 9-60
Montferrand, Joseph, fils, .. 33, 53
Montferrand, Joseph-Louis et ses fils, .. 52, 53
Montferrand, Louis-Prosper, .. 12, 21, 22, 42
Naud, Jack, .. 55
O'Rourke, boxeur, hôtelier, .. 43, 50
Ottawa, les **shiners**, ce terme, .. 27-29, 32, 33, 45, 46
Ottawa, commencements de la ville, .. 29, 31, 32, 45, 46
Perreault, Charles, Edouard et Joseph, .. 17, 25
Picard, Louis, .. 25
Rouillard, Javotte et Joseph-Marie, .. 56, 58
Roy, Joseph, magistrat à Montréal en 1832, .. 41
Sans-Pitié, Julien, .. 42, 46, 47
Voyer, Antoine, surnommé le grand, .. 26, 27, 40, 42, 58

Index du Jeu des Echecs

Page

Allgaier, I., .. 85
Anderssen, A., .. 81, 88-91
Blackburn, .. 84, 90, 91
Buckle, Henry Thomas, .. 89
Capablanca, Jose, .. 91
Chaumont, chevalier Alexandre de, .. 80
Cochrane, John, .. 86
Dacciesole, Jacopo, son traité, .. 74, 78, 96
Deschapelles, Alexandre-Louis-Honoré Lebreton- .. 82, 85, 96
Dufresne, J., .. 89
Dulongpré, Louis, peintre, .. 100
Echecs, histoire du jeu des, .. 61-99
Echecs, le jeu chinois, .. 68, 69
Echecs, le jeu japonais, .. 95
Echecs, les Canadiens et les, .. 88, 99, 100
Echecs, les prêtres et les, .. 73
Echecs, littérature des, .. 74, 77, 78, 81
Evans, capitaine, .. 88
Greco, Giacchino, .. 78-83, 96
Harwitz, D., .. 88-90
Howitz, B., .. 87, 88
Kémur de Légal, .. 82, 83
Kolisch, J., .. 90
LaBourdonnais, Louis-Charles Mahé de, .. 81, 86-89, 96
Lange, Max, .. 89
Lewis, W., .. 86, 91
Lopez de Segura, Ruy, .. 77, 78
Lowenthal, J., .. 87, 89, 90
Macdonnell, Alexander, .. 86, 87
Morphy, Paul, .. 81, 84, 89, 90, 96
Papineau, Joseph, notaire, .. 100
Paulsen, L., .. 84, 90
Philidor, François-André Danican dit, .. 82-86, 96
Potter, W. N., .. 91
Rousseau, Eugène .. 89
Saint-Amant, Fournié de, .. 82, 87
Sawyer, Jos. .. 99
Stanley, C. H., .. 90
Staunton, .. 87-89, 91
Steinitz, Wilhelm, .. 90, 91
Suhle, B., .. 89
Walker, George, .. 88, 91
Well, Bernard, Jésuite, .. 100
Zukertort, J. H., .. 84, 89, 91